This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Octobre 1735.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1735.

puissance ne s'étend pas jusqu'aux contradictoires, ni au de là de la possibilité. Dites sans scrupule que Dieu ne peut pas rendre la matiere pensante, puisque la repugnance de la pensée à la matiere est manifeste ; la matiere est un être divisible, composé de parties, la divisibilité est sa difference essentielle ; un être sans parties n'est point matiere, il n'a pas les proprietés connuës de la matiere, il ne peut les avoir. Il est facile de démontrer qu'un être divisible composé de parties ne peut penser, ne peut juger d'aucun objet.

Pour juger d'un objet, il faut l'appercevoir tout entier indivisiblement, il ne peut être reçu, apperçû indivisiblement dans un sujet divisible, dans un sujet composé de parties.

Une partie reçoit, apperçoit une partie : une partie frappe une partie s'imprime dans une partie ; la partie *A.* dans la partie *a* ; la partie B, dans la partie *b*, nulle partie du sujet ne reçoit tout l'objet : ce qui juge reçoit, apperçoit tout l'objet. Il le reçoit donc indivisiblement ; ce qui pense est donc indivisible & parfaitement un, donc il

ne peut être matiere, il seroit divisible & indivisible, un & multiple. La matiere ne peut donc penser, il repugne que la matiere pense, & il est aussi impossible à Dieu de rendre la matiere pensante, que de faire qu'un corps ait des parties, & n'en ait point, qu'on juge de ce qu'on n'apperçoit pas, & dont par conséquent on ne sçauroit juger. Cette démonstration est tirée du fond de notre Etre, c'est moins un raisonnement qu'un sentiment intime, exprimé par *je*, par *moi*. Ajoutons à cette preuve une reflexion sensible & persuasive; si tout étoit matiere, d'où l'ame materielle auroit elle tiré l'idée d'un être immateriel & la persuasion qu'elle est immaterielle? Je défie d'imaginer sur cette difficulté rien qui contente. On conçoit aisément qu'un esprit attaché à la matiere, dépendant de la matiere, occupé de plaisirs & de douleurs qui viennent de la matiere, plein d'images des choses materielles, s'enfonce dans la matiere, perd de vûë les idées spirituelles & en vient jusqu'à se croire matiere, mais la matiere existante est la source de son erreur,

l'erreur de la matiere qui ſe croiroit eſprit, n'auroit point de ſource s'il n'exiſtoit point d'eſprit.

Ah! Monſieur, notre eſprit ſouffre impatiemment qu'on le dégrade, il perce les ténébres dont on l'offuſque, l'étenduë de ſes connoiſſances, l'univerſalité de ſes idées, l'immenſité de ſes deſirs réclame pour ſon origine, il ne nous laiſſera jamais tranquilles dans un aviliſſement volontaire. J'ai un corps, dira-t-il, toujours, mais je ne ſuis pas ce corps, je ſuis ſuperieur à ce corps, je ne me reconnois ni dans un air épuré, ni dans une flamme ſubtile: ils ſont diviſibles, ils ne peuvent penſer & je penſe.

J'ai lû en quelque Livre, je ne me ſouviens plus du titre ni de l'Auteur, une reflection qui me frappa. Demandez, diſoit le judicieux Ecrivain, demandez à un enfant ſi ſa poupée penſe juſte, il ſe mocquera de vous, demandez-lui en lui montrant une montre, s'il reſſemble à cette machine, il rira, la nature parle, elle n'eſt pas encore corrompuë.

Je ne connois pas la matiere parfai-

tement, dites-vous, je n'ai aucune idée de l'eſprit. Hé ! Monſieur, ne ſçavez-vous pas que la matiere eſt diviſible, vous qui la diviſez en tant de parties, vous qui voyez de vos yeux que les plus petites parties des corps ſont encore diviſibles ; vous ne connoiſſez pas l'eſprit, ne ſçavez-vous pas ce que vous dites, quand vous repetez ſi ſouvent, *je, moi* ; l'idée d'unité, n'eſt-elle pas inſéparable de ces mots ? De bonne foi eſt-il un incrédule au monde qui ait l'idée d'un quart d'un dixiéme de penſée ? Je le ſçai, nos prétendus eſprits forts pouſſés à bout croyent ſe tirer d'affaire & finir une diſpute déſavantageuſe, en répondant qu'ils n'ont aucune idée ni d'eſprit, ni de matiere, ni de perfection, ni de vice, ni de vertu, ni de juſtice, ni de bonté, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe reduiſent à la condition des bêtes, qu'ils s'aveuglent volontairement, qu'ils renoncent aux lumieres de la raiſon & du ſens commun, parce que les lumieres de la raiſon & du ſens commun les condamnent ; je ne vous ſoupçonne pas de ces excès, Monſieur, ne renoncez pas à vos idées, elles ſont

ſi belles quand les idées étrangeres ne les gâtent point, n'enfoncez pas dans la matiere un eſprit que Dieu en a ſi dégagé.

Dieu, dites-vous, a joint un être penſant à un être matériel, mon ame à mon corps, lui eſt-il plus difficile de rendre la matiere penſante, c'eſt la chaleur de la diſpute qui vous arrache une objection ſi foible. Dieu veut qu'il y ait un rapport exact entre les mouvemens, les alterations de mon corps & les perceptions de mon ame, entre les volontés de mon ame & les mouvemens de mon corps. Cette volonté de Dieu, ce rapport implique-t-il aucune contradiction ? Repugne-t-il à l'eſſence du corps ou de l'ame de quelque maniere que Dieu l'ait établi ? N'a-t-il pas un empire naturel ſur le corps & ſur l'ame ? Ce rapport ôte-t-il l'indiviſibilité à l'ame, la diviſibilité au corps ? Ne demandez donc plus pourquoi Dieu qui joint l'ame au corps ne peut pas rendre le corps penſant, l'un ne repugne pas, & j'ai montré que l'autre repugne.

Vous avez recours aux bêtes, c'eſt

le dernier retranchement des incrédules, il n'eſt pas mal-aiſé de les y forcer. Je vous laiſſe le choix, prenez, Monſieur, ſur l'ame des bêtes le parti que vous voudrez, vous n'en conclurez rien contre la ſpiritualité de notre ame.

Vous ne paroiſſez pas diſpoſé à les croire de pures machines. Les Carteſiens vous diront qu'elles ſont toujours déterminées par l'objet, que leurs actions ne changent point ſans quelque changement dans l'objet motif, que cela indique l'effet d'un reſſort, ils vous diront que des machines fabriquées par la ſageſſe infinie doivent paſſer de bien loin les machines inventées, executées par les hommes; ſi cela ne vous contente pas, donnez avec quelques Philoſophes & même avec quelques Théologiens, une ame ſpirituelle aux bêtes, que le défaut des organes empêche de raiſonner & d'agir librement, laiſſez vous perſuader à l'exemple des enfans, & à la figure très-differentes des hommes & des bêtes. Si vous ne goutez pas ce ſentiment, ſuppoſez avec des Philoſophes & des Theologiens plus hardis, un être qui

Monſieur , prendre un l
raiſonner à perte de vuë ,
en conjectures. Pour m
cette ſeule occaſion , au
donnent les eſprits forts, &
ſervent pas , je ne m'expo
raiſonner ſur ce qui m'eſt
me bornerai à des idées cl
ſentimens convaincans. Je
ce qui ſe paſſe dans la bête
qui ſe paſſe dans moi. La bê
elle ? Je l'ignore. Je ſuis ſûr q
Je ſuis donc ſûr , infaillibl
que je ne ſuis point matier
ſera ce qu'il vous plaira.

Réponſe à la premiere q

Je reviens à la premiere
Eſt-il vrai que la matiere gr
Oui, Monſieur, les cor
les démonſtrations, les calcul
bre Neuton ne m'en convai
plus que les ſens, il a déte
exactement cette peſanteur
tiere , j'en conviens , cela

-ment indifferent aux questions impor tantes que nous agitons. Il n'a pas mon tré, il n'a pas prétendu qu'il y eût dans la matiere un principe de gravitation inhérent, interne. Profitons des lumieres les plus communes. Un corps pese sur l'autre, c'est-à-dire, qu'un corps pousse l'autre, & que s'il ne trouve point de resistance il le chassera de l'espace qu'il occupe, il ne pousse au reste qu'autant qu'il est poussé. La force de pousser quoique diversifiée par sa masse & sa distance lui vient d'ailleurs, c'est une suite du mouvement; dans un parfait repos rien ne pese. Or ce mouvement en remontant mene à une premiere cause, à un premier moteur qui n'est pas matiere; car supposer le mouvement essentiel à la matiere, c'est hazarder le plus étrange paradoxe, nous en convenons, son repos seroit impossible, & on ne pourroit la concevoir sans mouvement; s'il manquoit à cette vérité quelque degré d'évidence, *une dissertation manuscrite de l'Auteur d'un Livre impie*, l'a mise dans un plein jour en s'efforçant de la réfuter par des argumens sans principe, & sans conséquence.

» Mais, dites-vous, le grand Neu-
» ton a reconnu dans la matiere un
» principe interne inhérent de gravi-
» tation, d'attraction, de tendance,
» il a le premier appris à tous les vrais
» Philosophes cette proprieté incon-
» nuë de la matiere. Pourquoi conte-
» ster à Dieu qui a mis dans la matie-
» re ce principe attractif le pouvoir d'y
» mettre un principe pensant. « Voilà votre raisonnement rendu avec une exacte fidélité : Voici la réponse. 1°. Le grand Neuton n'a point enseigné qu'il y eût dans la matiere un principe interne, inhérent, d'attraction, de tendance, de gravitation. 2°. S'il l'avoit enseigné, il se seroit exposé à la dérision de tous les vrais Philosophes. 3°. Ce principe admis ne pourroit vous servir à prouver la possibilité d'un principe de la pensée qui ne soit pas indivisible, immateriel.

J'ai sous les yeux la seconde édition de la Physique de Neuton, j'y admire l'esprit géométrique, étendu, pénétrant de l'Auteur, il a poussé plus loin qu'aucun Philosophe, l'observation des mouvemens qui approchent les corps l'un

de l'autre, ou qui les éloignent, il a réduit ces mouvemens à des regles fixes, il a même aſſujetti à ces regles la diminution ou la ceſſation de ces mouvemens arrêtés par quelque reſiſtance. Sage obſervateur, il s'eſt tenu dans ſes bornes, & n'a pas prétendu déterminer les cauſes des mouvemens qu'il a obſervés, tant s'en faut qu'il ait prétendu mettre dans la matiere un principe interne, inhérent, obſcur & ſupoſé de cette gravitation, tendance, attraction. Il a même craint qu'on ne le ſoupçonnât d'une entrepriſe ſi peu convenable à un Mathématicien, & qu'on ne prît trop à la lettre les mots de tendance, d'attraction; il a levé toute l'ambiguité de ces expreſſions dans le *Scholie* qui finit la *Section onziéme, page 172.* Il y déclare nettement qu'en regardant tous les corps comme des eſpeces d'aimans; *il s'en tient aux mouvemens apparens de quelque cauſe qu'ils viennent & ſans toucher aux différens ſiſtêmes qui les rapportent à quelque impulſion, à l'action de la matiere ſubtile ou éthérée.*

Si cet excellent Mathématicien n'a-

voit pas parlé avec tant de reserve, croyez-vous que les vrais Philosophes lui eussent applaudi, qu'ils l'eussent vû tranquillement rétablir les qualités occultes qu'ils avoient détruites avec tant de peine. Quelle difference en effet entre une qualité attractive, & les qualités inflammatoire, réfrigerante, digestive ? Avouez-le, l'incrédulité nous ramene à l'ignorance, elle en a besoin pour couvrir sa foiblesse.

Je veux accorder tout ce que je puis accorder. Hé bien, je suppose sans raison avec vous que Dieu a mis dans la matiere un principe interne, d'attraction, de tendance, de gravitation; je ne nierai pas avec moins d'assurance qu'il puisse lui donner la faculté de penser.

La faculté d'attirer, de repousser, de peser en poussant n'enferme que du mouvement, du poids, de la mesure, de la distance, ce sont des proprietés d'un être divisible, mais la pensée ne convient, & ne peut convenir qu'à un être indivisible.

Vous vous récriez qu'on vous fait injure quand on vous impute de sup-

poſer un quart, un dixiéme de penſée, *ni M. Loke*, aſſurez-vous, *ni aucun Philoſophe raiſonnable n'a pretendu que la matiere ait en ſoi le pouvoir de penſer, ni qu'elle ait des idées de la même maniere qu'elle reçoit les impreſſions des corps. On vous dit ſeulement*, ajoûtez-vous, *que Dieu qui a donné, joint à la matiere le mouvement, la gravitation, la végétation, peut bien auſſi avoir donné à un corps organiſé la faculté de ſentir & d'appercevoir.* Non, Monſieur, Dieu ne le peut; le corps organiſé eſt diviſible. La faculté qui apperçoit eſt néceſſairement indiviſible, je l'ai démontré; ce qui juge d'un objet, juge de tout l'objet, il a donc apperçû indiviſiblement tout l'objet, ce qui n'en auroit apperçû qu'une partie, ne jugeroit que d'une partie. Mille rayons, continuez-vous, peignent dans la retine un objet. Le peignent-ils indiviſiblement? Non, Monſieur, ils en peignent les parties diviſées ſur la retine diviſible. Suppoſez un organe du ſens commun dans le cerveau; s'il eſt matériel, il eſt diviſible, & ne peut juger de tout l'objet.

M. Loke, vous, Monſieur, & tout Philoſophe, ſe trouve enfin reduit à n'attribuer la penſée qu'à un principe diſtingué de la matiere, la raiſon même obſcurcie & dépravée ſent l'oppoſition de la penſée & de la matiere.

Loke ſe défend & vous, vous défendez de confondre la penſée avec un mouvement, une impulſion, de lui donner de l'étenduë. Encore une réflexion & la diſpute eſt finie. Quand vous dites que Dieu peut joindre la penſée à la matiere, prétendez-vous ſeulement que Dieu peut unir à la matiere un être penſant, qui penſera, qui jugera dans elle, d'elle, & de ce qui lui arrivera; nous le dirons avec vous? Remarquons néanmoins que cela ne rend point la matiere penſante; cela prouve qu'un eſprit lui eſt uni. Prétendez-vous que la matiere penſe? Vous vous contredites vous-même & vous tombez dans une contradiction palpable: la matiere dans cette ſuppoſition ſeroit diviſible & indiviſible.

Convenons donc que la peſanteur des corps n'eſt pas un principe interne au corps; quand elle le ſeroit, peſer,

pouſſer, n'eſt pas penſer; de la gra
tation à la penſée il y a une diſta
immenſe, une difference infinie. N
la peſanteur vient originairement
l'impulſion, d'un mouvement corpo
qui n'eſt pas eſſentiel au corps, que
corps ne peuvent ſe donner, qu'ils
çoivent d'un premier moteur imma
riel. Ainſi, Monſieur, le mouveme
la peſanteur des corps, le calcul, la m
ſure, les connoiſſances les plus fami
res & les plus certaines nous indiqu
Dieu, nous conduiſent à Dieu; n
les ſuivrions avec plaiſir, charmés
l'objet infiniment parfait qu'elles n
préſentent, nous l'admirerions, n
l'adorerions ſi nous ne craignions
de trouver un juge. La crainte n'a po
perſuadé l'exiſtence de Dieu, elle e
fait douter; l'Auteur du monde ſer
reconnu de tous les hommes, s'il n
toit pas Legiſlateur. Ce n'eſt pas la r
ſon qui fait les incrédules, c'eſt la p
ſion.

Un libertin plus ſincere que les a
tres n'a pas fait difficulté de m'avou
l'origine honteuſe de ſes doutes. Tan
que j'ai écouté la voix de ma conſcie

ce, & fui les vices, m'a-t-il dit, la Religion m'a paru l'ouvrage de Dieu. Que j'étois heureux ! la paix de mon cœur, le témoignage qu'il rendoit à mon innocence, l'attente d'un bonheur infini, éternel, me faiſoient goûter une douceur pure, délicate, plus touchante que les plaiſirs dont les remords me déchirent aujourd'hui. La foi me donnoit toujours des conſeils dans mes perplexités & des conſolations dans mes peines, elle m'inſpiroit une grandeur d'ame qui m'élevoit au deſſus des orages du monde. Je regardois Dieu comme un Pere tout-puiſſant pour me proteger, tendre & prompt à me ſoulager, facile à me pardonner, & je repoſois tranquillement dans ſon ſein inacceſſible aux inquiétudes, & à la triſteſſe; peu me ſuffiſoit parce que je n'avois point de paſſions à ſatisfaire; de plus grandes richeſſes m'auroient embarraſſé, les objets de l'ambition me paroiſſoient petits, les objets des plaiſirs ſenſuels me paroiſſoient auſſi dégoutans qu'infâmes, je ne connoiſſois point d'ennemis & ne voyois dans tous les hommes que des freres; s'il falloit

quelquefois supporter charitablemen
leurs défauts, l'amour fraternel m
rendoit aisée cette contrainte. Mais he
las! des lectures indiscretes; les char
mes d'une societé dangereuse, de
exemples publics, imposans, la tyran
nie du respect humain rompirent le
nœuds qui m'attachoient à Dieu, l
torrent m'entraîna après quelque résis
tance. La foi ne cessoit point de m'a
vertir, de me reprendre, ses reproche
m'importunoient, l'idée d'un supplic
éternel attaché aux plaisirs dont j'étoi
enchanté m'étoit insupportable, je tâ
chois d'obscurcir ce que je ne vouloi
plus croire, d'envéloper de nuages de
vérités incommodes, je les cherchoi
ces nuages dans tout ce qu'on dit, dan
tout ce qu'on a écrit contre la Réligion
Charmé que le poison agréable agît
j'évitois le contre-poison, je parvins
douter & je ne pûs aller plus loin
J'avance vers le terme fatal toujour
vitieux, toujours incertain, plus esclav
que possesseur de la volupté, mille rai
sons me portent à craindre, nulle n
me rassure entiérement, des frayeur
plus ou moins fréquentes me reveillen

de tems en tems de mon assoupissemen
l'habitude m'y replonge, je suis tro
loin de Dieu pour retourner à lui.
L'histoire de ce libertin est l'histoire de
ses semblables. Est-ce la raison, la droi-
te raison qui l'a conduit au précipice ?

Un autre libertin, un de ces débau-
chés qui contrefont les Philosophes,
qui se livrent au vice avec méthode &
par principes, entreprendra peut-être
de justifier l'origine de ses doutes. J'ai
crû, dira-t-il, aussi long-tems que je n'ai
eu aucun interêt à ne pas croire, je ne
me défiois pas de l'autorité d'une loi
que j'observois, mais mes desirs nou-
veaux m'ont fait sentir le poids de cette
rigoureuse loi, je n'ai pas voulu, je n'ai
pû refuser à mes sens des contentemens
délicieux qu'elle condamne, j'ai pris le
parti de secouer le joug de la Religion
plutôt que de refuser des biens offerts.
Ce n'est pas en rebelle que j'ai secoué
ce joug; je me suis appliqué à sonder
les preuves qui soutiennent une reli-
gion si sévére; j'en conviens, c'est l'in-
terêt, qui m'a ouvert les yeux sur les
préjugés de l'éducation; après tout j'a-
vois droit d'examiner, & j'ai examiné.

Que tout ce raiſonnement eſt peu Philoſophe ! Que cette méthode eſt peu conforme à la raiſon. Qu'elle eſt propre à tromper. Depuis quel tems la paſſion eſt-elle un guide ſûr pour arriver à la vérité ? L'interêt a-t-il jamais tenu la balance droite ? Vous apportez à l'examen difficile de la religion un déſir preſſant qu'elle ſoit fauſſe, des préventions preſque décidées contre les preuves qui l'établiſſent. Le cœur a déja prononcé, reſte-t-il à l'eſprit aſſez de liberté pour prendre bien ſon parti ? Un juge dans de pareilles diſpoſitions ſeroit-il en état de rendre juſtice ?

Ah ! qu'un homme ſans paſſions, ſans interêts, ſans préocupation examine la religion à la lumiere d'une raiſon pure, je réponds qu'il l'approuvera, qu'il l'aimera, qu'il jugera l'incrédulité du premier coup d'œil. Il n'aura que de l'horreur pour ces écoles où la volupté préſide, où l'imagination uſurpe les droits de la raiſon, où des eſprits qui ſe diſent matériels, & qui le ſont devenus en quelque façon en ſe plongeant dans les plaiſirs du corps courbés vers la terre, oſent décider des choſes

ment vrai. „ Leurs efforts ont été
» vains ; elle s'est toujours soutenuë
» avec autant d'éclat que de bonheur.
» La sévérité avec laquelle ses Princes
» ont exercé la justice en est l'unique
» source. " Comment, en effet, l'Auteur peut-il accorder ceci avec ce qu'il rapporte lui-même de la décadence des affaires des Portugais dans les Indes, & dans l'Afrique ; & de l'impunité où sont demeurées tant de violences, de trahisons, de vexations, d'injustices, que plusieurs de leurs Officiers ont commises dans leurs nouvelles conquêtes, & qui ont si fort contribué à leur en faire perdre la plus grande partie ?

Il est vrai qu'il a beaucoup moins insisté sur ces traits odieux de leur histoire, que sur les actions éclatantes de valeur, de justice, de désinteressement, qui ont immortalisé les Almeïdas, les Albuquerques, les Castros, les Siqueïras, les Mascaregnas, les Menesés, les Braganςes, les Ataïdes, & tant d'autres, qui ont égalé la gloire des Camilles & des Scipions. Mais il en dit assez pour être trouvé en contradiction avec

Metifs, mais ſeulement aux habitans d *Piratiningue*, où eſt la Ville de S. Pau

Un des plus ordinaires écueils de hiſtoires particulieres, ſurtout quan les faits, qu'on y raconte, ſont récent eſt de vouloir trop y entrer dans le intrigues de Cour, & dans les ſecret du Cabinet. On s'imagine qu'on le rendra plus intéreſſantes en approfon diſſant & en dévélopant les reſſorts ca chés des événemens, & l'on ne fai pas reflexion que la difficulté d'en êtr exactement inſtruit rend le lecteur dif ficile à perſuader qu'on en a eu un parfaite connoiſſance. D'ailleurs ce n'eſ qu'à meſure, que s'éteint le feu des paſ ſions, qui ont également produit ce événemens, & conduit la plume d ceux, qui en ont donné les premier mémoires, qu'on peut parvenir à dé mêler la vérité, des ombres dont o l'avoit envelopée. C'eſt ſur quoi il nou ſemble encore que l'hiſtorien du Por tugal n'a pas pris aſſez de précaution ſurtout lorſqu'il parle des commence mens du regne de l'infortuné Dom Se baſtien, & de la fin de celui de Dom Henry ſon ſucceſſeur.

En se renfermant dans les bornes que prescrit la nature d'une histoire générale, il auroit évité l'inconvenient des bruits populaires, il n'auroit point attribué sans preuve aux principaux acteurs, des motifs qu'ils n'ont peut-être pas eus. En supprimant quelques vérités, ou peu importantes, ou qui ne sont bonnes qu'à demeurer ensevelies dans un oubli éternel, il auroit écarté tout ce qui sent l'invective & la partialité toujours indécente dans un Historien. Il n'auroit pas dit en parlant d'un Seigneur Portugais, que *quoiqu'élevé dans la Cour de Philippe II, il avoit du mérite & de la vertu.* Ses caracteres seroient mieux soutenus : On ne verroit pas le Cardinal Henry tantôt dépeint comme un ambitieux, qui veut gouverner, & tantôt refuser la Regence, qu'on lui offroit; ou du moins il nous auroit expliqué les raisons de ce refus. Après avoir dit que Philippe II desiroit ardemment l'execution du projet de Dom Sebastien sur l'Afrique, parce qu'il y pouvoit périr, & qu'alors le Portugal pouvoit être réuni à l'Espagne ; on ne verroit pas

deux pages après ce Prince s'opposer de toute sa force à cette même entreprise, sans qu'on sçache ce qui lui avoit fait changer de sentiment.

Nous croyons néanmoins qu'à cela près toute l'histoire du regne de Sebastien se lira avec plaisir. Le caractere de ce Roy est bien pris, & les intrigues de ses Favoris sont bien développées. On s'interesse à un Prince, qui avec des vertus Héroïques, des intentions droites, des qualités admirables, & dans une situation à pouvoir devenir le héros, & le plus glorieux Monarque de son siecle, devient le jouet de tous ceux, qui ont sçû profiter de son foible; se précipite lui-même dans un abîme de malheur, & y entraîne tout son Royaume. Suites funestes, selon notre Auteur, d'une éducation, où l'on gâta les bonnes qualités de ce Prince, en les voulant perfectionner. Mais ne parleroit-on pas plus juste, si l'on disoit qu'on ne s'étudia peut-être pas assez à connoître ses défauts, ou qu'on travailla trop tard & trop foiblement à les corriger.

Tout ce que le Portugal avoit alors

ARTES
LIBRARY
UNIVERS

Portugal. Mais il
c à faire des re-
ès inutiles, tandis
e prenoit des me-
de force ce qu'il
de la bonne vo-
Ce Prince intimi-
e Roy de Portu-
ait de le nommer

itendent, ajoute
enry ne prit cette
e conseil du P.
son Confesseur :
car que ne met-
ur le compte des
n prouvé ? Non.
lé sur une simple
e, M. de la Clede
lui un fait con-
a seule occasion,
evient tout d'un
émonstration. En
ore plus marqué.
storien Portugais
ébastien ayant or-
etto, Gouverneur
ne rien faire sans

de Généraux habiles & de Troupe aguerries, étoit dans les Indes ; ainsi il ne faut pas s'étonner que Sebastien ait passé en Afrique avec une armée où il n'y avoit pas un Chef, qui sçût la guerre, ni un Soldat, qui connût la discipline militaire, & si on fit dans cette malheureuse expédition autant de fautes, que de démarches. Toutes les circonstances d'une catastrophe si tragique sont bien touchées, & l'Auteur a aussi très-bien peint la confusion, où se trouva le Portugal à la nouvelle de la défaite de l'armée, & de la mort du Roy.

Le Cardinal Henry n'avoit pas encore pris possession du thrône, dont il étoit le plus proche heritier ; mais qu'on sçavoit bien qu'il n'occuperoit pas longtems ; que tous ceux, qui prétendoient à sa succession, songerent à faire valoir leurs droits. Celui du Duc de Bragance étoit le plus apparent, & M. de la Clede raisonne, ce semble, fort juste, en disant, que si Henry se fût déclaré d'abord en faveur de ce Prince, il lui eût assuré la couronne, & eût prévénu les maux, qui accable-

de Troupes
Indes ; ainſi
que Sebaſtien
une armée,
f, qui ſçût la
onnût la diſ-
it dans cette
tant de fau-
ites les cir-
ſi tragique
eur a auſſi
où ſe trou-
de la dé-
mort du

pas en-
, dont il
; mais
uperoit
ui pré-
gerent
lu Duc
nt, &
ible
ry ſe
le ce
ne,
ble-

rent dans la ſuite le Port
s'amuſa à délibérer, & à
glemens, qui furent très-in
que le Roy d'Eſpagne pren
ſures pour emporter de fo
déſeſperoit d'obtenir de la
lonté des Portugais. Ce Pri
da enſuite tellement le Roy
gal, que celui ci promit de
ſon ſucceſſeur.

Quelques-uns prétenden
notre Auteur, que Henry ne
réſolution que par le conſei
Henriquez, Jeſuite, ſon Con
on l'a dit ſans doute, car que
toit-on pas dès-lors ſur le com
Jeſuites ? Mais l'a-t-on prouvé
C'étoit un bruit fondé ſur une
conjecture. N'importe, M. de la
l'adopte, c'eſt ſelon lui un fai
ſtant ; & ce n'eſt pas la ſeule occa
où un peut-être devient tout
coup pour lui une démonſtration
voici un exemple encore plus ma

Faria-y-Souſa, Hiſtorien Portu
a écrit que le Roy Sebaſtien ayant
donné à François Baretto, Gouvern
de Monomotapa, de ne rien faire

l'avis du P. de Monclaros, Jesuite, ce Religieux usa si peu sobrement de son autorité, qu'après avoir engagé Baretto dans de fort mauvaises manœuvres, ce Gouverneur en mourut de chagrin. Le P. François de Sosa, Jesuite, a entrepris de justifier Monclaros. Nous ne prétendons pas décider s'il y a réussi, ou non; ni faire un crime à M. de la Clede de n'avoir eu nul égard aux preuves de ce Jesuite. Nous ne trouverions pas même mauvais qu'il s'en fût tenu au récit de Faria, comme a fait le P. Laffiteau dans son Histoire des découvertes & des conquêtes des Portugais. Mais l'occasion étoit trop belle pour déclamer contre tous les Religieux en général, & notre Auteur ne la manque jamais. Il commence par dire que Monclaros étoit un fort bon Religieux, mais très-mauvais politique; deux pages après il ne s'en souvient pas, & ne craint point de le croire capable du plus noir de tous les crimes.

» D'autres, dit-il, ont prétendu » que *Baretto* mourut de poison, & » le sentiment de ces derniers est assez » vrai-semblable. Monclaros étoit

» violent, vain & jaloux, il ne seroit
» pas étonnant qu'assuré de l'impuni-
» té, ce Prêtre, qui n'avoit que l'ap-
» parence des vertus, se fut abandon-
» né au plus noir des crimes, pour
» assouvir son orgueil & sa jalousie.
Voila déja une conjecture bien hardie, mais ce n'est plus bientôt une conjecture, c'est un fait, qu'on suppose avéré.
» Ainsi, continuë M. de la Clede,
» Baretto, qui avoit bravé tous les pe-
» rils d'une longue & penible naviga-
» tion; qui avoit échapé à tant de
» dangers dans les Indes; qui venoit
» tout récemment de subjuguer une
» foule de Barbares, & d'éviter une
» pluye de traits & de fleches, ne put
» se dérober à la furie d'un Religieux.
» Si les Princes se conduisoient avec
» sagesse, ils ne confieroient jamais
» leur autorité à tout homme con-
» damné par son état à vivre loin du
» monde. Un Moine abuse presque
» toujours du pouvoir qu'on lui don-
» ne dans un Etat. Son éducation
» Monacale, ne le rend propre qu'à
» gouverner des Moines, c'est-à-dire,
» des esclaves.« Est-ce là écrire en

Historien ? Non. C'est faire, ou compiler de mauvais factums, sans même s'embarrasser de sauver les contradictions.

Cependant le Roy Henry mourut sans avoir prononcé sur le droit des prétendans à sa couronne. Le Roy d'Espagne étoit le plus puissant, les deux seuls Compétiteurs, qui pouvoient l'inquieter étoient le Duc de Bragance, & Antoine, Prieur de Crato : mais le premier étoit haï de la Noblesse, & méprisé de la Nation ; il n'osa entreprendre ouvertement de se faire un parti, & voulut s'accommoder avec Philippe II, qui ne daigna pas même acheter sa rénonciation au prix, où il l'avoit mise. Le second avoit été déclaré bâtard par le Cardinal Roy, son oncle, qui l'avoit pris en aversion. Il gagna le petit Peuple, qui le proclama Roy, mais il ne put s'attacher les Grands, qui le craignoient & ne l'aimoient pas.

Le Roy Catholique lui offrit plus que le Duc de Bragance ne lui avoit demandé, mais il vouloit être Roy ou rien, & il fut, dit notre Auteur, l'un &

faute. Il monta sur le trône, mais il y parut si peu digne de l'occuper, que ceux mêmes, qui l'y avoient placé, l'abandonnerent. Il ne fut heureux, qu'en ce que Philippe ayant mis sa tête à quatre-vingt mille ducats; une somme si considerable ne tenta personne, quoiqu'il eût eu l'imprudence de se fier à bien du monde, & même d'entrer à Lisbonne, après que cette Capitale eut reconnu le Roy d'Espagne. Il se soûtint un peu plus longtems dans les Açores par le secours de la France, mais il y gâta lui-même ses affaires par une conduite plus digne d'un tyran, que d'un Roy, & il mourut enfin accablé de tristesse, & succombant sous le poids de ses ennuis. „ Ce fut, dit M. de la
» Clede, un Prince médiocre, léger,
» inconstant, cruel, avare & prodigue
» tout à la fois; ambitieux cependant,
» & téméraire plutôt que brave, s'ex-
» posant au péril souvent mal-à-pro-
» pos, & souvent le fuyant, lorsqu'il
» eût été de sa gloire & de ses intérêts
» de s'y exposer.

Mais si on ne s'interesse point aux malheurs d'un Prince, qui ne sçut, ni

„ bles à la vertu, capables de souffrir
„ la soif, la faim, & toutes les fatigues
„ les plus horribles de la guerre. Rien
„ ne pouvoit les rebuter dans l'espe-
„ rance de se rendre utiles à la patrie,
„ & de mériter un nom dans les fastes
„ du tems....... Chaque jour étoit si-
„ gnalé par quelque action de pieté,
„ ou de valeur.

Comment l'Auteur peut-il accorder ceci avec ce qu'il dit ailleurs que dès le tems, qui précéda le regne de Sebastien, les Portugais des Indes, „ plus „ courageux que justes souillerent sou- „ vent leurs plus belles actions par des „ injustices horribles, & perdirent par „ là les fruits, qu'ils en devoient reti- „ rer. " D'autre part la corruption & la molesse n'étoient pas aussi communes en Portugal, qu'il le prétend ici. Il convient lui-même que le corps de la nation conserva une noblesse de sentimens, & un amour de la liberté, qui lui fit enfin briser les fers que l'Espagne lui avoit donnés.

Au reste M. de la Clede n'est pas toujours de mauvaise humeur contre les Religieux; après avoir fait l'éloge,

que nous venons de voir des Portugais des Indes, il ajoute que ce qui contribuoit infiniment à leur bonnes actions, étoit la conduite sage, pieuse,
» généreuse des Moines & des Reli-
» gieux, qui depuis l'arrivée des Je-
» suites dans le païs, soit par un vé-
» ritable zéle pour la Religion, soit
» pour mériter l'estime de ces mêmes
» Jesuites, dont la vie étoit irrépro-
» chable, avoient réformé la condui-
» te scandaleuse qu'ils tenoient aupa-
» ravant. " Nous sommes fort obligés à l'Auteur de cet éloge qu'il fait de nos Freres des Indes, nous sçavons que les autres Religieux, qui travailloient avec eux dans l'Orient, vivoient d'une maniere très-édifiante, mais nous ne conviendrons pas que l'idée, qu'on nous donne ici de ceux qui les avoient précédés, soit bien juste.

Nous ne pouvons non plus nous dispenser d'observer que l'Auteur ne rend pas à Philippe II la justice, qui lui est dûë, qu'il parle de ce Prince en des termes, qui ne sont pas assez mesurés : les Portugais tandis qu'ils gémissoient sous le joug, étoient peut-être un peu

excusables de traiter de tyran un Maître qu'ils regardoient comme un usurpateur, mais il n'est pas permis à un Historien d'entrer dans leur ressentiment au point de méconnoître les grandes qualités de ce Monarque, & de les transformer même en de véritables vices.

Tout le tems que le Portugal fut soumis aux Rois de Castille, on ne connut guere les Portugais que dans le nouveau monde; ils ne faisoient proprement que là une Nation particuliere; ils étoient confondus en Europe parmi les autres sujets de la Monarchie d'Espagne, & cette qualité leur suscita même bien-tôt des Ennemis, qui, peu à peu leur enleverent une bonne partie de leurs conquêtes. Dès l'année 1583 la Flotte destinée pour les Indes fut attaquée en sortant de Lisbonne par quatre Galions Anglois, dont néanmoins elle se débarrassa heureusement, après un long & rude combat. Dom Fernand de Mendoze fut moins heureux l'année suivante. Le vaisseau qu'il montoit fit naufrage près du Cap de Bonne-Esperance, & quoi-

qu'il se fût sauvé avec une partie de son équipage, il n'arriva aux Indes qu'avec des fatigues inconcevables.

Ces Histoires de naufrages sont assez fréquentes dans cette Histoire, & l'on y trouve toujours quelques avantures singulieres qui font plaisir, & des actions de vertus, qui instruisent & interessent: mais nous avons été surpris de n'y point voir bien des choses qui n'appartiennent pas moins à l'Histoire de Portugal, telle que la célébre Ambassade du Japon, qui fut reçûë à Goa, à Lisbonne, à Madrid, & à Rome en 1585 avec tant de magnificence: celle du Vice-Roy des Indes vers Tayco-Sama en 1581, celle des Portugais de Macao vers l'Empereur To-Xogun-Sama, qui fit trancher la tête aux Ambassadeurs, après leur avoir offert la vie, s'ils vouloient renoncer au Dieu des Chrétiens. Tels sont encore les grands démêlés des Castillans & des Portugais au sujet du commerce du Japon, & qui eurent des suites si fâcheuses pour les uns & pour les autres, & même pour la Religion. En général l'Auteur ne paroît pas fort instruit de

ce qui regarde le Japon. Tayco-Sama ne mourut point, comme il le dit, d'une mort subite & cruelle. L'Evêque Dom Pedro Martinez ne mourut point au Japon, mais aux Indes, & Dom Louis Serqueyra son successeur, n'étoit point Titulaire de la Chine, mais du Japon.

En 1605 les Hollandois se rendirent Maîtres de l'Isle d'Amboine, qui a été leur premier Etablissement dans les Indes. De-là ils ménaçoient les Moluques, mais comme ils comprirent qu'ils ne pourroient jamais en chasser les Portugais, tandis que ceux-ci conserveroient Malaca, ils formerent le dessein de leur enlever cette Place. Ils firent alliance avec les Princes voisins, tous ennemis des Portugais, & ils parurent devant la Ville avec une Flotte de trois cent vingt-sept bâtimens, tant Galeres, que Galiotes, sur lesquels il y avoit quatorze mille Indiens, & quinze cens Hollandois. Mendoze, qui y commandoit, manquoit de vivres & de munitions, & n'avoit que cent quarante-sept Portugais en état de combattre. Quelques Japonnois se joi-

guirent à eux, & se firent en cette rencontre une grande réputation. Mendoze les exposoit toujours aux endroits les plus dangereux; & ils tuerent bien du monde aux Assiégeants. „ Ils se battoient, dit notre Auteur, en désesperés, prodigues de leur sang, il sembloit à la maniere, dont ils se précipitoient dans le péril, qu'ils ne songeoient qu'à perdre la vie.“ Enfin après trois mois de siege, les Hollandois ayant appris que le Vice-Roy étoit en Mer pour secourir Malaca, il se retirerent, ce qui leur fit un très-grand tort dans l'esprit des Indiens. Ils attaquerent néanmoins la Flotte du Vice-Roy, le combat fut très-sanglant, & dura deux jours; mais ils furent mis en fuite; le Vice-Roy négligea de les poursuivre, en quoi il fit une grande faute.

Au commencement du vingt-quatriéme Livre, M. de la Clede parcourt les divers pays, où les Portugais avoient porté leurs armes, ou faisoient le commerce, pour nous apprendre les progrès qu'y avoit fait le Christianisme depuis l'année 1600, jusqu'en 1612. Il y a encore oublié le Japon, où ces pro-

grès étoient néanmoins plus consid[é]rables, que nulle part ailleurs ; où [la] grande persécution, que souffroient l[es] Chrétiens, attiroit toute l'attention [de] l'Eglise, & où les affaires de la Rel[i]gion étoient plus étroitement liées av[ec] celles du commerce des Portugai[s]. Nous ne sçavons pas non plus pour[-]quoi il ne parle que des Jesuites, qu[i] partageoient la gloire de tant de con[-]quêtes spirituelles avec beaucoup d'au[-]tres Religieux. „ Outre les services, „ dit-il, que *ces Peres* rendoient à la „ Religion, ils en rendoient par le „ moyen de cette même réligion de „ considerables à l'Etat, en mainte-„ nant l'union & la confiance entre les „ Portugais & les Indiens(*a*), en veillant „ & en informant exactement les Vice-„ Rois, ou les Commandans.... de „ tout ce qui se passoit, en sorte qu'on „ peut dire qu'ils ont presque autant „ contribué à la conquête des Indes „ par leurs travaux Apostoliques, que „ les Vice-Rois & les Gouverneurs „ par leurs exploits militaires.

(*a*) Les Chinois & les Négres sont-ils bien compris sous le nom d'Indiens ?

Tout

it d'abord le Grand *Abas* Roy
e, méditer la conquête d'Or-
: chercher à tromper les Rois
ne & d'Angleterre, pour les dé-
un par l'autre dans l'Orient,
s avoir compromis ; le Roy de
dans l'Isle de Ceylan, déclarer
te aux Portugais à la sollicitation
llandois : *Hazen* Roy de Mom-
oujours maltraité par les pre-
& toujours fidéle, empêcher
es Alliés de le venger ; & les
is s'attribuer la gloire d'avoir
n ennemi, qui ne s'étoit retiré,
ir tenir la parole, qu'il en avoit
au généreux Hazen : les Hol-

trigue d'un imposteur : L'Empereur de Monomopata leur cedant toutes ses mines d'or en reconnoissance de ce qu'ils lui avoient aidé à dompter un de ses Vassaux révolté contre lui; déthrôné ensuite par un de ses voisins., rétabli par Nugno Alvarez *Pereyra*,& lorsqu'il crut n'avoir plus besoin de ses Liberateurs, les dépouiller de tout ce qu'ils possèdoient dans ses Etats.

Tous ces évenemens sont accompagnés de circonstances, qui interessent. Il nous paroît néanmoins que l'Auteur, pour s'être scrupuleusement attaché à suivre l'ordre des tems, rompt trop souvent le fil de sa narration ; transporte trop rapidement ses Lecteurs de l'Asie en Amérique, & de l'Amérique en Asie; ce qui fait dégénérer la forme de son Histoire en celle de simples Annales. Ce Livre finit par la mort de Philippe III, dont M. de la Clede ne dit rien par rapport au Portugal, sinon qu'il commença à donner atteinte aux privileges que le Roy son Pere avoit accordés à ce Royaume.

L'année 1632, vit enfin les Hollandois prendre le dessus dans les Indes

sur les Portugais, „ dont la Marine, „ dit notre Auteur, étoit entiérement „ tombée faute de finances... La Cour „ de Castille, qui ne cherchoit depuis „ longtems, que l'oppression des Portugais, au lieu de les soûtenir, leur „ ôtoit même les ressources, qu'ils auroient pû trouver dans leur courage „ & dans leur industrie. Elle enlevoit „ tous les Portugais du Royaume, „ & les envoyoit en Italie, & dans „ les autres Païs de l'Europe, pour y „ faire la guerre, tandis qu'on laissoit „ toutes leurs conquêtes sans troupes, „ sans munitions, sans Officiers. Tout „ languissoit & tout dépérissoit dans „ le Portugal & dans les Indes. Les „ Hollandois en profitoient, ils alloient „ partout, & partout ils s'introduisoient, ou par la force des armes, „ ou par celle de leur politique.

M. de la Clede convient que les Vice-Roys & les Gouverneurs ne contribuoient pas peu par leur avarice à rendre leur Nation odieuse dans l'Orient, mais il prétend que la source de cette corruption générale partoit de la Cour de Madrid. Que les Ministres Espagnols

écartoient des emplois tous ceux, qui ne les eussent acceptés, que pour travailler au bien de la patrie; que les Portugais, qui ne profitoient point des richesses, qu'on apportoit toutes les années de ces païs éloignés, fermoient les yeux sur la conduite des Officiers, qu'on mettoit à leur tête, aimant mieux qu'ils en profitassent que les Castillans, qu'ils détestoient.

Toutes les autres Colonies Portugaises se sentoient de cette décadence. Le Roy de Mombaze se révolta, massacra une partie des Portugais, & vendit les autres aux Turcs. Dès l'année 1621, une Compagnie des Indes Occidentales s'étoit formée en Hollande par les soins de Barnevelt : elle fut bientôt fatale aux Portugais. Willekens parut en 1624 sur les Côtes du Bresil, & s'empara de la Baye de tous les Saints, que D. Diegue de Mendoze défendit mal. La nouvelle en étant venuë en Europe, consterna les Portugais, & ne causa point, dit notre Auteur, un grand chagrin aux Espagnols: toutefois le Roy Catholique arma une Flotte, dont il donna le Commande-

ment à *D. Frederic de Tolede Ozorio* : le Portugal y joignit la sienne, & *San-Salvador* fut repris.

La Compagnie de Hollande fit de nouveaux efforts pour réparer cette perte ; ils furent inutiles, & les Hollandois furent contraints de sortir du Bresil. La Compagnie ne se rebuta point, se mit en mer de nouvelles Flottes, & fit tant de prises sur les Castillans & les Portugais, qu'elle commença à allarmer toutes les Puissances de l'Europe. En 1624 *Loncke* & *Wardembourg*, se rencontrerent à la rade de *Fernambouc*, y firent descente, battirent les Portugais, & s'emparerent de la Ville d'*Olinde* & du Fort *S. George*, où ils se maintinrent malgré les efforts des Espagnols & des Portugais. En 1636 le Comte Maurice de Nassau passa au Bresil, y fit plusieurs conquêtes, & même celle de *Saint George de la Mine* en Afrique, qu'il envoya attaquer par

possédoient plus que sept, lorsqu'ils secouërent le joug des Espagnols.

ARTICLE CI.

LETTRE D'UN LAIC D'AUX.... *à M. B. Laïc, au sujet de l'Article L X X * des Mémoires de Trevoux, pour le mois de Juillet 1735.* in-4°. *pages 12. sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.*

CEt ouvrage porte tous les caracteres d'un écrit, qui ne mérite aucun ménagement. C'est un libelle anonyme plein d'emportement & d'invectives; & dont l'Auteur semble ignorer, ou mépriser toutes les bienséances. Il traite les Jesuites en général de *Societé d'hommes dévoués à répandre dans l'Eglise une infinité de principes intolérables*, & par tout ce qu'il en dit, il paroît qu'il ne les juge dignes, que d'un souverain mépris. Il nous accuse en particulier de ne

* C'est l'Extrait, que nous avons donné du trente-troisiéme volume de l'Histoire Ecclesiastique qui sert de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury.

publier tous les mois nos Mémoi
que *pour ſemer les erreurs* de la Soci
&c. Tout l'ouvrage eſt dans le mê
goût de politeſſe & de modérati
Si on en croit le titre, c'eſt un L
d'Auxerre, qui eſt l'Auteur de cette
ce; mais perſonne n'y ſera trompé.
n'y a qu'un Auteur vivement pic
& perſonnellement irrité, qui oſe
blier un écrit ſi peu meſuré, &
Auteur n'eſt rien moins que Laïc. N
le connoiſſons, nous eſtimons mê
ſes talens, & nous pourrions le nomm
ici; mais comme nous ſommes ol
gés, pour notre propre défenſe, d'
trer avec lui dans une diſcuſſion,
lui ſera peu agréable & peu honorab
nous voulons bien par conſiderat
pour lui, ne le pas nommer, & n
ne parlerons qu'au prétendu Laïc d'A
xerre. Ce n'eſt pas, comme nous av
déja dit, que nous croyons que l'A
teur d'un libelle emporté & outrag
mérite aucun ménagement; mais
nous convient d'en avoir pour c
mêmes, qui n'en méritent pas: c'eſt
reſpect que nous devons au Public,
nous fait l'honneur de lire & d'appr

ver nos Mémoires, & de rendre justice à notre impartialité : c'est une bienséance, que tout chrêtien & tout honnête homme se doit à lui-même. Examinons donc sans passion les sujets de plainte que M. le Laïc d'Auxerre prétend avoir reçûs de nous, & abandonnons au public la décision du procès.

Que ce soit le P. Bougeant, ou un autre Journaliste, qui ait composé l'article dont on se plaint, c'est la chose du monde la plus indifferente à la question. Que plusieurs Jesuites ayent témoigné du mécontentement au sujet du discours préliminaire, qui est à la tête du trente-troisiéme volume de l'Histoire Ecclesiastique, quoiqu'ils ne l'eussent pas lû, & que d'autres en ayent fait l'éloge, le tout accompagné d'*anecdotes*, dont l'Auteur dit qu'il pourroit nous instruire ; ce sont-là des faits avancés sans preuves & qu'on peut traiter de pures suppositions, jusqu'à ce qu'ils soient prouvés. Enfin que notre extrait du discours & du trente-troisiéme volume ait paru quelques mois devant ou après, ce sont encore là de ces choses, qui ne touchent point à la question. Un

préambule si inutile n'est bon qu'à faire sentir la mauvaise humeur de l'Ecrivain, & nous ne perdrons pas le tems à y répondre. Venons au fait. M. le Laïc commence par nous accuser d'une *infidelité*; & voici sur quoi est fondée une accusation si peu moderée. C'est que les Journalistes *attribuent le discours*, dont on vient de parler, *au P. Fabre de l'Oratoire, quoiqu'ils sçussent depuis du tems qu'il n'en étoit nullement l'Auteur.* A cela nous répondons simplement que, s'il étoit vrai que l'Auteur de l'Extrait eût *sçû depuis du tems* que le discours n'étoit pas du P. Fabre, il auroit tort de le lui attribuer; mais s'il l'a ignoré; a-t-il commis *une infidelité*; & M. le Laïc est-il fondé à lui faire un réproche si odieux? Non sans doute. Or nous sçavons & nous devons le sçavoir mieux que personne, que l'Auteur de l'Extrait non seulement ne sçavoit pas que le discours ne fût pas du P. Fabre; mais qu'il ignoroit même qu'il y eût au monde un Abbé G. & son ignorance sur ce point n'est-elle pas bien excusable? Comment peut-on s'imaginer, à moins qu'on n'en soit expressé-

ment averti, que le P. Fabre Auteur de la continuation de l'Histoire Ecclesiastique, emprunte une plume étrangere, pour mettre un discours de quelques pages à la tête d'un de ses volumes? La chose en valoit-elle la peine? N'étoit-il pas naturel de croire que le discours fût de l'Historien même, surtout quand il n'en avertit pas les lecteurs? Or voilà ce que l'Auteur de l'Extrait a crû, & ce que tout le monde croira avec lui, jusqu'à ce que le public soit averti du contraire. Il est donc démontré que l'Auteur de l'Extrait n'a pas commis d'*infidelité*, & que l'accusation de M. le Laïc mérite les qualifications les plus odieuses. Ce qu'il y a d'admirable c'est que M. le Laïc supposant l'*infidelité*, comme un crime avéré, porte sa pénétration jusqu'à en découvrir les motifs. Pourquoi, selon lui, avons nous attribué le discours au P. Fabre? *Je n'en suis pas étonné, dit à cette occasion un homme d'esprit. Il convient à un Jesuite de déchirer la robe d'un Pere de l'Oratoire.* Que d'esprit en effet dans cette belle reflexion! Eh M. le Laïc, de grace, laissons-là les robes & les person-

nes : il n'est question dans notre Journal que des Livres, & quand on nous en donnera de bons, de quelque part qu'ils viennent, nous serons les premiers à y applaudir. Ne parlons donc point du parallele malin & odieux que l'Auteur fait des Jesuites avec les Peres de l'Oratoire en faveur de ces derniers. Les Jesuites s'avoüeront, s'il le veut, fort inférieurs en science & en talens; mais en vérité appartient-il à M. le Laïc d'Auxerre & à ses semblables d'en décider ? Venons au second chef d'accusation.

Nous avons dit en parlant des traductions, *que l'on doit aux Solitaires du Port-Royal & à leurs amis.* (Traductions que l'Auteur du discours fait valoir comme un des grands moyens qui ont concouru à la renaissance des Lettres en Europe.) „ Que des traductions médiocrement bonnes & en „ assez petit nombre, doivent être „ comptées pour fort peu de chose „ entre les moyens, qui ont concouru „ à la renaissance des Lettres en Europe.“ Or ces trois lignes, selon M. le Laïc, contiennent *au moins trois*

fauſſetés. L'expreſſion eſt honnête. Et quelles ſont ces fauſſetés ? C'eſt 1°. que ces traductions ſont en grand nombre. 2°. Qu'elles ſont très-bonnes. 3°. Que les traductions, & l'étude des Langues vulgaires ſont d'un ſecours merveilleux pour le progrès des ſciences. Toute la queſtion ſe réduit donc 1°. à compter combien il y a de volumes de ces traductions. 2°. A examiner ſi elles ſont bonnes. 3°. A ſçavoir ſi elles ont en effet beaucoup contribué au progrès des ſciences en Europe. Or ſuppoſons qu'il y en ait cinquante ou ſoixante volumes. Toutes défectueuſes, que nous les croyions avec les Connoiſſeurs déſintereſſés, ſuppoſons encore qu'elles ſoient ſans défaut. De quel ſecours des traductions Françoiſes peuvent-elles avoir été pour la renaiſſance des Lettres en Italie, dans le Nord, en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & dans l'Eſpagne, autrefois ſi ſçavante. Voilà pourtant ce qu'on appelle l'Europe. Si en Angleterre on avoit fait en même-tems autant de traductions qu'à Port Royal, & qu'un Anglois vînt nous dire aujour-

d'hui que ces traductions Angloises furent un des principaux moyens, qui contribuerent à la renaissance des Lettres en Europe, que lui répondrions-nous : Ne seroit-on pas en droit de lui dire qu'il se trompe, parce que ces traductions, quoique peut-être utiles à l'Angleterre, n'ont été d'aucun secours pour le reste de l'Europe, dont l'Angleterre ne fait qu'une petite partie. Or il est d'autant plus aisé d'appliquer cette réponse aux traductions de Port-Royal qu'elles sont en effet en très-petit nombre, surtout par rapport à la multitude infinie d'ouvrages, qui remplissoient dès ces tems-là les Bibliotheques, & qu'elles ne sont en effet, comme nous avons dit que médiocrement bonnes. Si M. le Laïc d'Auxerre ne croit pas devoir s'en rapporter à nous sur ce point, il est bien le maître ; mais ses preventions ne nous feront pas changer de sentiment, ni rétracter les trois prétenduës *faussetés* qu'il nous impute. Que de traits injurieux M. le Laïc entasse ici à cette occasion ! Il s'est peut-être flatté de nous forcer à sortir des bornes d'une modération, qui nous fait

honneur ; mais nous ne lui donnerons pas cette ſatisfaction, & il aura le déplaiſir dans la mauvaiſe querelle, qu'il nous fait, d'avoir ſeul oublié les bienſéances & les régles de la charité chrétienne.

Après les traductions, continuë M. le Laïc, *les Jeſuites diſent un mot de l'article du diſcours ſur les Commentateurs de l'Ecriture. Ce mot eſt court. Ils ne parlent que pour ſe louer eux-mêmes.* Ici M. le Laïc ſe trompe encore. Il prend pour des louanges, que nous nous donnons à nous-mêmes, un petit trait de raillerie, que nous avons faite de ſon affectation à ne pas rendre aux Jeſuites une juſtice, que tout l'Univers leur a renduë. Car c'eſt un fait reconnu depuis longtems par toutes les perſonnes, qui ſe ſont fait un étude des Livres ſacrés, & ſurquoi M. le Laïc d'Auxerre n'aura pas le crédit d'impoſer aux Sçavans, que la Societé des Jeſuites a produit un grand nombre d'excellens Commentaires ſur l'Ecriture ſainte, de ſorte que ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans Sacy, & dans Calmet, eſt copié d'après eux ; & cependant l'Au-

teur du discours ne daigne seulement pas en faire mention. Une partialité si visible ne meritoit-elle pas bien la petite plaisanterie, que nous en avons faite ? En vérité M. le Laïc est de trop mauvaise humeur. Le voilà qui s'emporte encore de ce que nous n'avons pas approuvé la bizarre association que l'Auteur a faite d'Erasme avec Bellarmin, Salméron & les plus graves Théologiens de l'Eglise Catholique. Il rapporte les Apologies, qu'on en a faites, mais que ne rapporte-t-il aussi tout ce que l'on a écrit contre ce prétendu grand Théologien, & de qui ne peut-on pas faire l'Apologie, quand on veut ? *La véritable* Apologie d'un Auteur, ce sont ses ouvrages : or qu'on lise avec attention, non pas un ou deux écrits, mais tous les ouvrages d'Erasme, & on verra que ce *grand Théologien*, avec beaucoup d'esprit & de mérite, s'est rendu justement suspect sur la Religion. Pour ce qui est de ce que nous avons dit de Bellarmin, par rapport à l'autorité des Papes, cet aveu nous a si peu couté, que nous le faisons encore très-volontiers, & que nous le ferons au-

tant de fois qu'on voudra. Mais pourquoi M. le Laïc d'Auxerre n'imite-t-il pas notre franchise par rapport à Gerson ? Nous lui citons les articles & les pages, où ce fameux Docteur avance des propositions, qui seroient aujourd'hui solemnellement condamnées. Mais au lieu d'en convenir de bonne foi, il appelle cela *un tour d'esprit* que *la Societé* employe *pour faire d'un Catholique un hérétique, & d'un saint un fanatique.* N'est-ce pas là vouloir de propos déliberé se faire illusion à soi-même ?

Avançons, car nous regrettons le tems, que nous employons à réfuter de semblables libelles. L'Auteur du discours, en traitant de la morale, a avancé „ qu'avant le XIV siecle les vérités les „ plus importantes de la morale Evan„ gelique paroissoient ignorées, ou „ obscurcies & alterées par les inter„ prétations, &c. que comme on „ marchoit presque sans guide, ou que „ ceux, qui entreprenoient de conduire „ les autres, n'avoient, ni regles sûres, ni „ instruction solide, on s'égaroit avec „ eux, &c. " Sur quoi nous avons dit

que „ d'autres que nous trouveroient
„ apparemment que l'Auteur exagge-
„ roit trop les choses, pour ne rien dire
„ de plus, parce que, si ce discours étoit
„ vrai, il faudroit conclure que la tra-
„ dition de l'Eglise sur *les vérités les*
„ *plus importantes de la morale*, auroit
„ été interrompuë pendant un fort
„ longtems, &c. " Que pouvons-nous
dire de moins d'une proposition si ou-
trée, & qui est démentie par tous les
monumens du XII & du XIII^e^ siecle.
Que l'on dise tant que l'on voudra
que la morale Evangelique a été fort
mal pratiquée dans ces siecles. Mais
que l'on ne dise pas que *les vérités les
plus importantes* de cette morale ayent
jamais été, ni même paru être ignorées:
que l'on dise encore moins que ceux,
qui dans ces siecles entreprenoient de
conduire les autres (c'étoient les Pa-
steurs & les Docteurs) *n'avoient ni
regles sûres, ni instruction solide.* Il n'y
a qu'à ouvrir la collection de la Biblio-
theque des Peres, & celle des Conciles,
pour être convaincu du contraire; ce
seroit encore une fois donner gain de
cause aux Protestans, que de leur don-

ner lieu de nous reprocher qu'avant le XIV ſiecle les Paſteurs de l'Egliſe Romaine *n'avoient, ni regles ſures, ni instruction ſolide*, & nous avons lieu d'être ſurpris que M. le Laïc d'Auxerre nous faſſe un crime d'avoir relevé cette propoſition, au lieu de nous ſçavoir gré de la moderation, avec laquelle nous l'avons cenſurée. Quant au réproche qu'il nous fait d'ignorer les regles de la Logique, c'eſt une vieille injure ſi uſée & ſi rebattuë parmi les Pedans des Ecoles, qu'elle ne mérite aucune réponſe.

Voici un article plus important ſur lequel M. le Laïc d'Auxerre déploye toute ſa Rhétorique. L'Auteur du diſcours a flétri de ſon autorité *la multitude des Caſuiſtes*, comme des Docteurs relâchés, qui ont corrompu la morale chrétienne, & nous avons avancé au contraire, qu'en effet il s'étoit trouvé quelques Caſuiſtes relâchés, qu'on avoit juſtement cenſurés, mais que *la multitude des Caſuiſtes étoit bonne & approuvée de l'Egliſe*. Sur quoi toujours rempli de ſes préventions, & nourri de ces fauſſes idées, que les ennemis des Jeſui-

tes tâchent d'inſpirer à ceux, qui ne ſe donnent pas la peine de lire les Livres & d'examiner les faits, M. le Laïc d'Auxerre demande avec beaucoup d'éloquence : *à quels lecteurs parlent-ils ?* Nous parlons à des lecteurs équitables & ſenſés, qui ne ſe laiſſent point ſéduire par les vaines & fauſſes déclamations des Docteurs outrés de la morale ſévére, à qui il eſt beaucoup plus aiſé de *lier des fardeaux peſans, qui ne ſe peuvent porter*, que de les porter eux-mêmes. Mais *à qui* M. le Laïc d'Auxerre *parle-t-il* lui même avec tant de confiance, lorſqu'il allegue en général *une foule de Canons, de Conciles*, & un *très-grand nombre de Mandemens d'Evêques, d'inſtructions Paſtorales.* On le défie de citer un ſeul, oui, un ſeul canon de Concile, qui ait condamné *la multitude des Caſuiſtes.* Pour ce qui eſt des Mandemens d'Evêques particuliers, nous n'ignorons pas qu'il y en a eu quelques-uns, & qu'il peut y en avoir encore toujours prêts à tonner contre le grand nombre de certains Caſuiſtes; mais qu[e] M. le Laïc d'Auxerre veuille bie[n] appliquer à ce très-petit

nombre d'Evêques une petite partie des raiſonnemens, qu'on fait tous les jours dans un parti qu'il aime, contre les déciſions les plus ſolemnelles du très-grand nombre des Evêques, & il verra que nous avons été en droit de dire que *la multitude des Caſuiſtes eſt bonne & approuvée de l'Egliſe.* Ne faut-il donc pas un peu d'équité dans le commerce de la vie, & permettre aux autres, pour ſoûtenir une bonne cauſe, du moins une petite partie de ce qu'on ſe permet à ſoi-même, pour défendre la cauſe du monde la plus décriée.

Que répondrons-nous donc encore ſur ce que M. le Laïc d'Auxerre ajoûte touchant les Docteurs probabiliſtes ? Rien. C'eſt un vieux procès rebattu, dont il n'eſt pas ici queſtion. Ce que nous en avons dit, tous les gens ſenſés le diront avec nous, & de vaines déclamations ne leur feront pas changer de langage. Mais quelles ſont *ces juſtes bornes*, nous demande-t-il encore, dans la doctrine de la probabilité ? La réponſe eſt aiſée. Ce ſont celles que S. Thomas & S. Bonaventure, S. Charles Borromée, & S. François de Sales,

ont établies. M. le Laïc d'Auxerre croit-il connoître mieux que ces grands Saints l'esprit de la morale Evangelique?

Autre accusation singuliere. Nous avons dit qu'*il y a toute apparence que le plus grand nombre des Fideles dans les premiers siecles ne sçavoient pas lire*. M. le Laïc prétend le contraire, & nous renvoye à un ouvrage de M. Arnaud. Mais qui est ce, qui croira sur le témoignage de l'un ni de l'autre, que les païsans, les esclaves & les ouvriers, leurs femmes & leurs enfans, qui sans contredit faisoient dans ce tems-là, encore plus qu'aujourd'hui, le plus grand nombre des Fideles, sçavoient lire, & étoient même, comme le prétend M. le Laïc; en état de trouver dans l'Ecriture sainte l'éclaircissement *de tous leurs doutes?* Ne nous arrêtons point à des discussions si peu importantes, & laissons M. le Laïc exhaler sur cette matiere, & sur les equivoques toute sa mauvaise humeur. Il faut croire que ses Casuistes rigides approuvent tous ces traits de charité, dont les Casuistes relâchés se feroient un juste scrupule. Venons à

l'article des Myſtiques. Nous avons témoigné dans notre Extrait que nous étions peu édifiés du mépris, que l'Auteur du diſcours faiſoit paroître pour l'*Oraiſon* mentale, pratique toute ſainte „ par laquelle ſainte Thereſe, S. „ Charles, S. François de Sales, & „ des millions d'ames ſe ſont élevées à „ une haute perfection. " Que répond à cela M. le Laïc d'Auxerre ? En vérité il n'eſt pas aiſé de le comprendre. C'eſt un tiſſu de phraſes vagues, dont, tout bon Logicien qu'il croit être, on le défie de faire un raiſonnement en forme. Il eſt ſurtout choqué que nous diſions qu'*un million d'ames s'élevent à une haute perfection* ; & pour prouver le contraire il cite M. Boſſuet, qui dit que les *graces privilégiées* ne ſont accordées qu'à un petit nombre d'ames choiſies ; comme ſi une haute perfection & des graces privilegiées étoient la même choſe ; d'un million d'ames il en fait *des millions de millions*, & il prétend que nous les faiſons tous des Saints du premier ordre. Que d'exagerations dans cette ſeule page ! Eſt-ce là le ſtile & le langage de la vérité, de la moderation & de la bonne foi ?

cela n'eſt pourtant rien en
on de ce qu'il ajoûte ſur l'ar-
nt, c'eſt-à-dire, ſur *le préce-
enſable de rapporter à Dieu
actions par amour*. Nous avons
erté de taxer cette propoſi-
*reur manifeſte, ſouvent con-
s proſcrite, & dont les conſé-
int abſurdes & déſeſperantes.*
avons rien dit en cela que ce
nſeigné dans toutes les Uni-
du monde Catholique, après
as & tous les plus célébres
s, enſeigné par tous les Evê-
is au S. Siege, enſeigné dans
Cathéchiſmes de toutes les
, prêché par tous les Prédica-
'Europe. Mais que dit ſur cela
ïc d'Auxerre? Il n'eſt pas ſim-
étonné d'une telle doctrine,
nit, il eſt prêt d'en tomber en
ons. Il ne comprend pas com-
*ſouffre dans un Royaume Catho-
ous les yeux des Prélats Catho-
.. l'impieté d'une telle doctri-
le telles horreurs*. Il vient d'im-
ſecours du Gazettier Janſeni-
l'aider à terraſſer un monſtre

C

& de

même

en fai

prétend

des Saints du

gations dan

le ftile

mo

Tout cela n'eſt pourtant rien en comparaiſon de ce qu'il ajoûte ſur l'article ſuivant, c'eſt-à-dire, ſur *le précepte indiſpenſable de rapporter à Dieu toutes ſes actions par amour*. Nous avons pris la liberté de taxer cette propoſition d'*erreur manifeſte, ſouvent condamnée & proſcrite, & dont les conſéquences ſont abſurdes & déſeſperantes.* Nous n'avons rien dit en cela que ce qui eſt enſeigné dans toutes les Univerſités du monde Catholique, après S. Thomas & tous les plus célébres Docteurs, enſeigné par tous les Evêques unis au S. Siege, enſeigné dans tous les Cathéchiſmes de toutes les Langues, prêché par tous les Prédicateurs de l'Europe. Mais que dit ſur cela M. le Laïc d'Auxerre? Il n'eſt pas ſimplement étonné d'une telle doctrine, il en *fremit*, il eſt prêt d'en tomber en convulſions. Il ne comprend pas comment *on ſouffre dans un Royaume Catholique & ſous les yeux des Prélats Catholiques..... l'impieté d'une telle doctrine..... de telles horreurs*. Il vient d'implorer le ſecours du Gazettier Janſeniſte pour l'aider à terraſſer un monſtre

si pernicieux. Que de feu & de zèle perdu ! Un seul raisonnement bien solide auroit mieux vallu que toutes ces vaines déclamations. On les invite à chercher dans les Saints Peres & dans les saintes Ecritures, qu'ils osent citer avec une si fausse confiance, des textes favorables à leur Parti. Qu'ils répondent aux raisonnemens simples, qu'on leur a fait tant de fois sur les conséquences absurdes & erronées, qui suivent nécessairement de leur principe ; & en attendant qu'ils le fassent, nous ferons toujours hautement profession de croire avec toute l'Eglise, que de *faire un précepte indispensable de rapporter positivement à Dieu toutes ses actions par amour*, est une erreur proscrite & condamnée.

Finissons, si vous le voulez bien, M. le Laïc d'Auxerre, il reste encore une page de votre écrit à réfuter ; vous prétendez nous y apprendre ce que c'est que le Quietisme & le sistême des deux délectations ; mais faites-nous l'honneur de croire que nous sçavons tout cela depuis longtems, & que nous sommes même en état de vous faire voir que

le croire que nous ne vous persua-
ns pas. Pensez donc, M. le Laïc
comme il vous plaira, & trou-
on seulement que nous pensions
à notre maniere. Vous exposez
ouvrages au jugement du public:
en faisons autant des nôtres.
ons donc juger le Public; &
nd vous voudrez nous corriger &
s instruire, puisque vous avez cet-
nté-là, la seule grace que nous
demandons pour vous plus que
nous-mêmes, c'est de le faire
moderation, avec politesse, sans
k sans emportement. Il n'est que-
entre nous que de la vérité, & on

ARTICLE CII.

DE SERVORUM DEI Beatificatione & Beatorum Canonizatione, liber primus, &c. C'est-à-dire, de la Beatification & de la Canonisation, livre premier: Par S. E. le Cardinal Lambertini. Et se trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins. Suite des Articles LXIII du mois de Juillet & LXXV du mois d'Août.

NOus avons détaillé les précautions que prenoit anciennement le S. Siege pour la beatification & la Canonisation des Saints. Nous en sommes à celles qu'il prend aujourd'hui depuis l'établissement de la Congregation des Rites. C'est la matiere du Chapitre XXII. L'Auteur ne se propose que de les representer d'un coup d'œil. Car il réserve au volume qui suivra, la conviction entiere des soins extrêmes qu'on employe à ce sujet. Elle resultera de l'exposé de chaque Acte, & de la méthode dont on y a procedé.

Le simple coup d'œil dont nous allons parler mérite une très-grande attention. Il faut en soûdiviser l'objet. Il y a des causes qui regardent les Confesseurs, il en est qui concernent les Martyrs. Il y en a d'introduites avant les Decrets d'Urbain VIII. Il en est de posterieures. Il y en a qui procedent par la voye ordinaire de *non culte*, & d'autres depuis Urbain par voye extraordinaire de *cas excepté*. A commencer par la premiere espece, le S. Siege ne prononce point le décret d'information qu'il n'y ait eû préalablement deux procès faits par l'ordinaire : l'un sur le bruit général de Sainteté & de Miracles, l'autre sur le *non-culte* : c'est-à-dire, que l'Ordinaire est obligé d'attester par Sentence qu'on n'a point rendu de culte public au mort proposé ; & cela pour obéir aux Decrets d'Urbain VIII. Notez qu'il s'agit ici des Confesseurs. Notez encore que si l'Ordinaire fait le procès du *non culte*, sans prononcer Sentence, la sacrée Congrégation mande de la prononcer de droit, comme il est arrivé aux Indes au sujet

du Vénérable Denis de la Nativité, 13 Juillet 1675. Notez enfin, que si l'on permet à l'Ordinaire d'omettre le procès du *non-culte*, on le fait ensuite par autorité Apostolique. Ce n'est-là au reste qu'un préliminaire.

Quelqu'éxact & quelque long qu'il ait été, les choses vont à Rome avec plus de lenteur & de précaution. Il y a des cérémonies pour l'ouverture de ces procès. Il y en a pour obtenir du Pape, un Cardinal rapporteur & les Consors nécessaires, pour sçavoir si le mort a laissé quelques ouvrages & les revoir, pour regler le tems (*a*) qu'on laissera écouler depuis la présentation du procès jusqu'à la signature de la commission, pour la signer & faire droit sur cette cause, pour la demande & l'expédition des Lettres, qu'on appelle *Remissoriales*, *&c.* & ce n'est qu'après toutes ces démarches que le saint Siége commence à prendre possession de l'affaire. L'on voit bien qu'il est impossible d'exposer ici tout le reste. Nous renvoyons à l'ébauche qu'on en a donnée au second Extrait.

(*a*) Dix années, *positis ponendis.*

Nous passons par la même raison le Chapitre où l'on traite de quelques usages que Clement XI a fixés. Il étoit extrêmement habile & sage en cette matiere. L'Auteur le montre par le fait. Nous passons ceux où il s'agit de la solemnité des Beatifications, du passage de la Beatification à la Canonisation, des causes des Martyrs par voye de *non-culte*, de l'opinion de differens Auteurs, sur la necessité des Miracles dans le procès des Martyrs. Nous dirons seulement qu'il est certain qu'anciennement on expédioit les causes des Martyrs sans exiger la recherche des Miracles, mais qu'aujourd'hui on l'exige, non pour blâmer l'ancienne maniere, qui étoit accompagnée de mille précautions; mais pour fermer la bouche aux détracteurs, comme le dit le Cardinal, *ad obstruendum os loquentium iniqua*. Qu'ainsi la discussion des disputes de tant d'Auteurs sur ce sujet, est du moins inutile, puisqu'ils conviennent tous que la voye des Miracles jointe à tout le reste, est la plus sure.

Disons quelque chose de ce qu'on nomme *cas excepté* dont il s'agit au

res dans l'ouvrage même. On y trouve avec précision le procedé qu'il faut tenir, quand on poursuit une cause de Beatification, ou de Canonisation, commencée avant les Décrets d'Urbain VIII, & résumée aprés ces Decrets, soit qu'il s'agisse de Confesseurs, ou de Martyrs, de *non culte*, ou de *cas excepté*. La pratique est fort nette, à quelques difficultés près, que l'Auteur leve par une discussion fondée sur des faits récens.

Il arrive souvent qu'une Canonisation est commencée en quelque maniere par un Pape, & n'est achevée que longtems après, par quelqu'un de ses Successeurs, comme il est arrivé dans l'affaire du B. Stanislas Kostka. Le Decret du progrès à la Canonisation avoit été porté par Clement XI. Ce fut Benoît XIII, qui en fit la solemnité. En ces sortes de cas le Successeur ne touche point à ce qu'a fait son Prédecesseur. Il passe outre. Il tient conseil avec les Cardinaux & les Evêques. Puis il fait la cérémonie de la Canonisation. Voici la maniere d'y proceder. Il appelle tous les Cardi-

naux qui sont à Rome, les Patriarches, Archevêques, Evêques, & même les Titulaires qui s'y trouvent, pour prendre conseil, & recueillir les suffrages. On commence à l'ordinaire, par le Consistoire secret des Cardinaux seuls, où l'affaire étant proposée, ils disent ces simples mots *placet* ou *non placet*. On lit les Actes précédens, ou un sommaire fait par le Secretaire, ou bien en cas de maladie, par le Promoteur de la Foi. Ce Sommaire imprimé a été communiqué auparavant à chaque Cardinal. Tel est en général le Consistoire secret. Il est suivi du Consistoire public, qui se tient autant de fois qu'il y a de Bienheureux qu'on se propose de Canoniser ensemble. Le Consistoire *semi-public*, précédé de Prieres ordonnées, se tient enfin pour recueillir les suffrages. Les absens retenus par quelque raison valable, envoyent le leur au Secretaire de la Congregation. Le cérémonial consiste en ce que les Cardinaux l'un après l'autre se levent & se découvrent pour commencer leur Sentence. Ils s'assient & se couvrent pour la poursuivre.

Les Patriarches, Archevêques, & Evêques sont assis & couverts, tandis que les Cardinaux parlent. Ils se levent, si c'est le Pape qui prononce. Chacun d'eux fait la genuflexion avant & après le suffrage particulier qu'ils donnent. Ils sont debout quand les Patriarches s'expliquent, & ils y demeurent jusqu'à ce que le dernier Evêque ait cessé de parler. Il est reglé par le Pape Pie II, que les Evêques auront le pas sur les Protonotaires. Telle est la substance du Chapitre XXXIV, qui est suivi d'un autre, où l'on parle des discours que font les Avocats Consistoriaux, dans les Consistoires publics. On y développe l'étenduë de leur Charge, & les points sur lesquels ils doivent haranguer, aussi bien que les oppositions du Promoteur (*a*). Le Cardinal Lambertini ayant passé un tems fort long dans ces offices, ne pouvoit manquer de les bien connoître & de les définir exactement.

La solemnité de la Canonisation, est un article plus essentiel à traiter,

(*a*) *Promoteur*, appellé vulgairement, l'Avocat du Diable.

qu'il ne le paroît à la premiere vûë. On le soûdivise en quatorze paragraphes. 1°. Quelle est la Ville où l'on doit faire la cérémonie ? C'est d'ordinaire celle où le Pape reside : Rome aujourd'hui & presque toujours : Avignon, lorsque les Papes y résidoient. On l'a faite quelquefois ailleurs, durant les voyages des Souverains Pontifes. 2°. Quel lieu ou quelle Eglise choisit-on ? Durant les Conciles, on a prononcé le Decret solemnel dans le lieu même de l'Assemblée. Innocent IV, étant à Perouse, prononça le Decret, pour S. Pierre Martyr, dans la Place, devant l'Eglise des Dominicains; puis se trouvant à Assise, il Canonisa S. Stanislas, dans l'Eglise même où il dit la Messe. C'est le premier qui ait introduit cet usage. On l'a perpetué depuis, en l'attachant à l'Eglise de S. Pierre de Rome, lors que les Papes s'y sont trouvés. Ils ne se sont écartés que deux fois de cette coûtume, qui est passée, (ce semble) en Loy. Boniface IX, Canonisa sainte Brigitte, dans la Chapelle du sacré Palais, près de S. Pierre. C'est qu'il

étoit incommodé ce jour-là. Le lendemain, il célébra la Messe dans l'Eglise. Tout récemment, Benoît XIII, a Canonisé S. Jean Népomucene, dans la Basilique de Latran, qu'il avoit consacrée, & comme cette Eglise étoit toute ornée, pour éviter les dépenses superfluës, il y célébra encore la Beatification du B. Fidéle de Sigmaringa, Capucin. 3°. Quel jour prend-t-on? Le jour dépend du Pape. Cette dispute fut terminée sous Leon X. Peut-on Canoniser plusieurs Bien-heureux en même-tems? L'on fit cette question sous Gregoire XV, qui la résolut par le fait. Le Peuple est encore imbû en Italie, d'un préjugé superstitieux. Il s'imagine qu'un Pape ne peut Canoniser qu'une fois, & qu'il meurt peu après la premiere cérémonie. Benoît XIII, sans remonter à ses Prédecesseurs, a eû soin de détruire cette fable. 4°. Dans quel rang faut-il nommer les Saints, qu'on déclare tels, par une seule Canonisation? Gregoire XV, qui commença cet usage, suivit l'ordre d'antiquité qui fut tel; S. Isidore, Profez-Lay, S. Philippe de Neri, S.

Ignace de Loyola, S. François Xavier, tous trois du Clergé Séculier, enfin, Sainte Thérése. Clement X, jugea plus à propos de suivre l'ordre Hierarchique. Ainsi les Saints Cajetan & François de Borgia, étant du Clergé Séculier, passerent devant les Saints Philippe Béniti, & Louis Bertrand, du Clergé Régulier. Le Decret en fut approuvé le 6 Decembre 1670. Les Peres Dominicains, & les Servites, reclamerent. Mais on confirma le Decret, en déclarant que c'étoit sans préjudice de la presséance ordinaire de droit dans les Actes & Offices, soit publics, soit particuliers. Tout cela est fondé sur ce que dans les Ordres de l'Eglise, ceux du Clergé Séculier, quoique plus récens, précédent ceux du Clergé Régulier, bien que plus anciens. „ Les Peres Dominicains insisterent sur les Constitutions Apostoliques de S. Pie V, & de Clement VIII, par lesquelles on leur donne la primauté sur les autres Ordres Mendians. On leur répondit que ce privilége ne s'étend point sur les Ordres considerés

„ comme Religieux, mais simple-
„ ment comme Mendians; que dans
„ la célébre cause sur la presséance,
„ entre les Bénédictins du Mont-
„ Cassin, & les Chanoines Réguliers
„ de Latran, la presséance sur les
„ Moines avoit été adjugée aux Re-
„ ligieux réputés du Clergé Séculier;
„ & qu'en conséquence ceux-ci ont
„ le pas sur tous ceux-là; & qu'ainsi
„ à plus forte raison ils ont le pas,
„ soit sur les Mendians, soit sur tous
„ les autres qui sont censés du Clergé
„ Régulier, par la regle de droit,
„ *si vinco vincentem te, multò magis*
„ *vinco te*: comme l'a très-bien re-
„ marqué le Cardinal de Luca, *dis-*
„ *cursu* 40. *n.* 10. *in miscell. Eccles.* „
Ainsi parle le Cardinal Lambertini.

Nous ne suivrons point les autres Paragraphes sur les Indulgences; sur la Procession; sur l'Acte de Canonisation, suivant le Rite ancien & le moderne; sur la célébration de la Messe par le Pape; sur les oblations de pain, de vin, & de cire; sur le retranchement que fit Benoît XIII, de l'oblation des Tourterelles, des Co-

lombes & d'autres oiseaux ; sur la Bulle de Canonisation. Arrêtons-nous un moment au Decret d'Alexandre VII, sur le culte des Bienheureux non encore Canonisés. Défense d'exposer leurs images de quelque nature qu'*elles* soient dans les Eglises, sur les Autels & les Oratoires, particulierement ceux où l'on dit la Messe, ou bien l'Office, (sans avoir consulté préalablement le saint Siége.) S'il le permet pour les Eglises, on attachera les Images au mur, non sur l'Autel. Si l'on permet l'érection d'un Autel, il faudra une nouvelle permission, pour la Messe & l'Office. Il en faudra pour étendre ce culte en d'autres lieux. Il en faudra pour la récitation publique de l'Office. Les Messes sont interdites à tout autre Prêtre (fut-il Cardinal) qu'à ceux à qui le S. Siége veut bien accorder de les dire. Il faut une permission speciale pour la célébration de la Fête. Le nom du Bienheureux, ne sera mis que dans le Kalendrier particulier de ceux à qui l'on aura permis la Messe & l'Office. On n'en fera point mémoire dans les Prieres Eccle-

ſiaſtiques, même en les recitant dans les Oratoires particuliers. On ne les invoquera que par des Prieres que le S. Siege aura approuvées. On ne portera point leurs Reliques dans les Proceſſions. (Obſervez qu'il s'agit ici des vrais Bienheureux, Beatifiés par le S. Siege.)

Voyons les honneurs qu'on leur rend lorſqu'ils ſont Canoniſés. On les place dans le Catalogue des Saints, avec ordre de les appeller Saints, & de les regarder comme Saints. On les invoque dans les Prieres qui ſe font au nom de toute l'Egliſe. Défenſe de prier pour eux. Si quelques Oraiſons ou Liturgies paroiſſent demander à Dieu, quelque choſe en leur faveur, c'eſt l'accroiſſement de leur gloire ſur terre, & l'utilité de leur exemple, ou leur protection pour les fideles. On éleve à Dieu des Temples ou des Autels en leur mémoire. C'eſt dans le même ſens qu'on célébre des Meſſes, que l'on chante des Offices, & qu'on établit des Fêtes annuelles. Cela mériteroit une longue diſcuſſion que le Cardinal a étenduë, juſques ſur ce qui

concerne l'Eglise Orientale. Elle est obligée de regarder comme Saint celui qui est Canonisé. Il n'en est pas de même pour l'Office & la Messe. On ne touche point à ses Rites.

Quelle difference y a-t-il aujourd'hui entre Beatification & Canonisation? La premiere porte avec elle la permission d'honorer le mort, & la seconde en impose le précepte. Mais quelle est cette permission? Est-ce approbation positive? Est-ce simple tolerance? L'Auteur conclut de deux exemples célébres, que pour qu'un Chrétien soit censé béatifié, la *tolerance simple* ne suffit pas, surtout s'il *y a des* preuves de la *non-approbation* du S. Siege, comme il y en a pour l'affaire de Lucifer de Cagliari, & celle de Raymond Lulle. Ce sont deux difficultés de l'Histoire Ecclesiastique, dont il est bon de dire un mot.

L'on sçait que le premier défendit vivement la Foi au Concile de Milan, l'année 355, qu'il fut exilé, qu'il eut le glorieux nom de Confesseur, & que ses œuvres contre l'Empereur Constance, sont des preuves de sa ca-

tholicité. L'on sçait qu'au sujet de Paulin, qu'il fit Evêque d'Antioche, & qui gâta tout, il se brouilla avec saint Eusebe, & se sépara de sa Communion, sans qu'on soit bien assuré qu'il soit revenu à l'unité de l'Eglise. L'on sçait, en un mot, ce que c'est que le schisme Luciferien. Lucifer a ses partisans, tels que Socrate & Sosomene qui attribuent tout le mal à ses Sectateurs & qui garantissent sa Foi. S. Jerôme n'ose le condamner. Il l'appelle même Bienheureux D'un autre côté Sulpice Sévére, S. Ambroise, S. Augustin se déclarent contre ce Prélat, comme contraire au sentiment de S. Hilaire, & séparé de Communion d'avec les Evêques qui avoient reçû ceux du Concile de Rimini, après leur désaveu de l'erreur. L'on a prétendu que l'an 1615, on trouva dans Cagliari une Eglise souterraine dédiée à S. Lucifer, qu'en 1623 on trouva son corps, qu'il y a eû même des miracles. Tout cela loin de terminer la dispute des Sçavans, pour ou contre la sainteté de Lucifer, n'a servi qu'à la rallumer. L'*Eglise* & *le corps* sont devenus suf-

près, on les a attribués à un autre Lucifer, aussi Evêque de Cagliari, mort Confesseur ou martyr durant la persécution des Vandales. L'on a voulu que le culte rendu au premier ait pris sa naissance du fanatisme des Schismatiques, qu'il ait été aboli avec le schisme, & qu'il se soit renouvellé après l'invention de l'Eglise soûterraine & du corps. L'on a cité le silence du Martyrologe Romain. Les écrits se sont multipliés de part & d'autre. Si les Bollandistes exposent juste, quand ils disent que l'an 1641 l'Inquisition de Rome défendit sous de grieves peines de ranimer cette contestation, avec ordre de laisser le culte du Lucifer, sur le même pied qu'auparavant. L'Auteur estime qu'en ce cas la tolerance du S. Siege pourroit être interprétée comme une permission de *culte limité*, c'est-à-dire, comme une Beatification *équivalente*. Mais en examinant de plus près le fait, & les Decrets d'Urbain VIII, il semble décider qu'on ne peut avec sûreté regarder Lucifer comme beatifié. En effet vû le procès des contestations

trop vives sur cette matiere, & transporté de Tribunal en Tribunal, jusqu'à Urbain VIII. Vûs les Decrets de ce Pape qui rappellent la connoissance de cette affaire au S. Siege ; la tolerance ne paroît pas avoir les conditions requises pour établir une Beatification *équivalente*.

Il en est de même à plus forte raison de Raymond Lulle. Il est vrai qu'Artur dans le Martyrologe Franciscain en fait mention, comme d'un homme qui a souffert le Martyre chez les Sarrasins, qui a été transferé, & qui est honoré comme tel à Majorque. Mais l'antiquité du culte, & la tolerance des Evêques peuvent-elles suffire pour la Beatification ? Oui, si l'on sçait que le S. Siege y accede tacitement. Mais si l'on a lieu de soupçonner le contraire, la Beatification est plus que suspecte. Or tel est le cas de Raymond Lulle. On a le jugement de Gregoire XI, qui condamna d'erreur & d'hérésie manifeste, deux cens articles des Oeuvres de Raymond. Dire que Nicolas Eimeric, qui cite la Bulle, est un faussaire qui l'a forgée,

ilateur de la catholicité, alors
iteur, Rapporteur sur l'affaire
iymond Lulle, & Auteur d'un
contre ses erreurs. Mais la Bulle
e dans les Registres? Qu'elle s'y
e ou non, il n'y a point de preuve
position. Il y en a une au contrai-
la perte de cette Bulle. Elle fut
la sixiéme année du Pontificat
Gregoire [1376] & le Registre
tte année se perdit dans le transf-
du Siege d'Avignon à Rome.
ez qu'on en trouve des exem-
s dans differentes Archives très-
ropres à conserver des Bulles
ssées par un particulier, qui n'a-

trop vives sur cette matiere, & transporté de Tribunal en Tribunal, jusqu'à Urbain VIII. Vûs les Decrets de ce Pape qui rappellent la connoissance de cette affaire au S. Siege ; la tolerance ne paroît pas avoir les conditions requises pour établir une Beatification *équivalente*.

Il en est de même à plus forte raison de Raymond Lulle. Il est vrai qu'Artur dans le Martyrologe Franciscain en fait mention, comme d'un homme qui a souffert le Martyre chez les Sarrasins, qui a été transferé, & qui est honoré comme tel à Majorque. Mais l'antiquité du culte, & la tolerance des Evêques peuvent-elles suffire pour la Beatification ? Oui, si l'on sçait que le S. Siege y accede tacitement. Mais si l'on a lieu de soupçonner le contraire, la Beatification est plus que suspecte. Or tel est le cas de Raymond Lulle. On a le jugement de Gregoire XI, qui condamna d'erreur & d'hérésie manifeste, deux cens articles des Oeuvres de Raymond. Dire que Nicolas Eimeric, qui cite la Bulle, est un faussaire qui l'a forgée,

ou bien que cette Bulle étant ſuppoſée vraye regarde un autre Raymond Lulle de Tarragone, comme le prétend Théophyle Raynaud, c'eſt s'avancer témérairement & ſans la moindre preuve. Eimeric étoit un homme grave, zélateur de la catholicité, alors Inquiſiteur, Rapporteur ſur l'affaire de Raymond Lulle, & Auteur d'un Livre contre ſes erreurs. Mais la Bulle eſt-elle dans les Regiſtres? Qu'elle s'y trouve ou non, il n'y a point de preuve de ſuppoſition. Il y en a une au contraire de la perte de cette Bulle. Elle fut faite la ſixiéme année du Pontificat de Gregoire [1376] & le Regiſtre de cette année ſe perdit dans le tranſport du Siege d'Avignon à Rome. Ajoutez qu'on en trouve des exemplaires dans differentes Archives très-peu propres à conſerver des Bulles ſuppoſées par un particulier, qui n'avoit d'ailleurs nul interêt à la ſuppoſition. Joignez à cela que dans les Conſtitutions Apoſtoliques les deux Raymonds ſont parfaitement diſtingués. Celui de Tarragone étoit Juif. Il ſe convertit & ſe fit Dominicain. Quel-

ques héréſies qu'il prêcha (ſans
écrire) le conduiſirent aux Priſons
l'Inquiſition de Barcelone, & ſon p
cès lui fut fait par Nicolas Eimer
alors Inquiſiteur dans la Province
Tarragone, la premiere année du Po
tificat de Gregoire XI. Il eſt nom
ſimplement Raymond de Tarrago
dans les Bulles. L'autre Raymon
au contraire, y eſt toujours appe
Lulle. Il étoit Citoyen de Majorqu
il n'a jamais été empriſonné. Mais
Livres ont été flétris. Voyez ſur ce
Antonin Bremond, Dominicain, *To*
II. du Bullaire de ſon Ordre, dans l
notes ſur la Bulle de Gregoire, & a
leurs. Voyez les autres condamnatio
de ce Raymond Lulle, ſous Paul V

Il ne faut pas diſſimuler qu'il y a
ſçavans Défenſeurs de la Sainteté
cet homme, par exemple Belluer, S
qui, Salelles, Wading, le P. *Sollie*
au 30 *de Juin*. Mais il y a auſſi de do
tes oppoſans, Bzovius, Echard, E
meric, Galterius, Graveſon, &c. D'o
il faut conclure avec l'Auteur, qu'o
ne ſçauroit aſſurer que Raymond Lul
ſoit réellement Beatifié.

Il en est des Canonisations, comme des Beatifications, c'est-à-dire, qu'il y en a de *formelles* & d'*equivalentes*, celles-ci consistent en ce que le Pape sur la foi d'un culte ancien, sur le témoignage constant des Historiens au sujet des vertus héroïques, ou du martyre, sur la continuité des miracles, prescrit la Messe & l'Office en mémoire d'un Serviteur de Dieu, sans autre Sentence, procedure, ou cérémonie. L'Auteur éclaircit ce fait par les exemples des Saints Romuald; Norbert, Bruno, Pierre Nolasque; Raymond Nonnat, Jean de Matha; Felix de Valois, Marguerite, Reine d'Ecosse, Etienne, Roy de Hongrie, Wenceslas, Duc de Boheme; Gregoire VII.

Le jugement sur la Beatification & la Canonisation est-il infaillible, & appartient-il à la Foi? Question fort agitée de part & d'autre. Le Cardinal prend là-dessus un parti fort sage. 1°. Pour remonter à l'ancien Rit, suivant lequel un Evêque Beatifioit un Chrétien mort en odeur de sainteté, il *dit qu'il est*, „ trés-difficile de

„ ſoutenir que les jugemens d'alors
„ fuſſent exempts de quelque erreur,
„ tant parce que le jugement d'un
„ Evêque particulier n'a jamais paſſé
„ dans l'Egliſe pour infaillible, que
„ parce qu'en effet l'hiſtoire nous
„ apprend que quelques-uns d'eux ſe
„ ſont trompés en cette matiere. "
Il promet d'en rapporter ailleurs bien des exemples. Il ſe contente ici de citer celui de Saint Martin, qui, par un miracle déſabuſa le peuple du culte d'un ſcelerat réellement Beatifié par les Prédeceſſeurs Evêques, en qualité de Martyr. 2°. Quant au Rit preſent, la Beatification de tel ou tel, eſt-elle une affaire de foi? Non, répond l'Auteur. On ſeroit téméraire de taxer d'erreur une Beatification *équivalente*, & à plus forte raiſon une Beatification *formelle*. Mais l'une & l'autre ne portant qu'une permiſſion de culte, permiſſion bornée à quelques lieux, permiſſion qui n'eſt pas un dernier jugement, ne ſçauroit appartenir à la foi. Nous n'entrerons point dans les objections de ceux qui

A l'égard de la Canonisation, la question est plus délicate, car la Canonisation porte précepte pour l'Eglise universelle par un jugement complet & définitif. L'Auteur traite à fonds cette matiere, & il y employe trois Chapitres fort étendus. Il examine 1o. si le jugement Ecclesiastique est infaillible. Le pour & le contre est discuté par des argumens tirés de la raison, de l'autorité, des faits mêmes. Il conclut qu'indépendamment des opinions sur l'infaillibilité prétenduë du Pape en matiere de Dogme, le sentiment commun des Théologiens, & des Canonistes, est que le Pape ne sçauroit errer dans la Canonisation des Saints. Il demande en second lieu, s'il est de foi qu'il ne puisse s'y tromper, & que tel ou tel Canonisé soit Saint. Il y a des Docteurs pour l'affirmative, & il y en a pour la négative. Il pese leurs raisons. Il balance leur autorité. Il prend enfin le parti auquel les uns & les autres se réunissent. Le voici : „ Nous disons que celui qui „ oseroit soûtenir que le Pape s'est „ trompé dans telle ou telle Canoni-

» ſation, & que tel ou tel Canoniſé
» ne doit pas être honoré du cult
» de Dulie, ſeroit ſinon hérétique
» du moins téméraire, portant ſcan
» dale à toute l'Egliſe, outragean
» les Saints, favoriſant les Hérétique
» qui ôtent à l'Egliſe le pouvoir d
» Canoniſer, ſentant l'héréſie & don
» nant lieu aux Infidéles de railler l
» Chrétiens; Auteur d'une propoſ
» tion erronée, & digne de trè
» griéves peines. Tel eſt le ſentimer
» de ceux même qui enſeignent
» qu'il n'eſt point de foi que le Pap
» ſoit infaillible dans les Canoniſa
» tions, ni que tel ou tel Canoniſé
» ſoit Saint.

Nous ſommes enfin arrivés au
deux derniers Chapitres, le XLVI
& le XLVII : Chapitres qui mériten
attention, à cauſe du préjugé pe
avantageux au S. Siege, à l'occaſio
des dépenſes qu'on fait pour les Bea
tifications & les Canoniſations. „ O
» s'imagine avec bien de l'injuſtice
» que le Threſor Pontifical regorg
» de biens ſuperflus, & des contri
» butions de tout le monde Chrétien

» chose peu digne du Souverain Pon-
» tife, & qui ne sert qu'à augmenter
» les revenus de ses neveux. Il est
» aisé, continuë l'Auteur, de répon-
» dre à ces injustes plaintes. Ceux
» qui connoissent le Thresor du Pape
» sçavent combien il est épuisé &
» chargé de dettes contractées pour
» subvenir aux besoins de la Republi-
» que Chrétienne...... Les revenus
» des Terres du Pape ne suffisent pas
» à beaucoup près, pour les charges
» dont il est tenu. L'expedition des
» Bulles pour les Bénéfices, loin de
» l'enrichir, ne le met point en état
» de porter ces Charges. On donnoit
» les Decimes aux Levites, on sub-
» vient aux nécessités d'un Evêque,
» & l'on plaindra au Souverain Pon-
» tife, qui est réellement pauvre, des
» subsides nécessaires pour soutenir
» sa dignité, & pour procurer le
» bien du Christianisme? Ces raisons
» toucherent Jean Gerson & le Car-
» dinal Pierre Daillé. Quelque peu
» favorables qu'ils fussent à l'exaction
» des Annates, ils avoüerent qu'on
» devoit s'y tenir, jusqu'à ce qu'on

» pût par une autre voye, subvenir
» aux besoins des Papes. Les profu-
» sions de certains Pontifes en faveur
» du Nepotisme, ne doivent point
» tirer à conséquence. La Chambre
» Apostolique en a rarement souffert.
» Les neveux ont eû des Bénéfices
» que d'autres auroient possedés.
» Enfin, Innocent XII a réglé que
» les Papes pouvoient aider leurs
» parens peu riches, comme de pau-
» vres étrangers. Il a taxé un revenu
» moderé pour le neveu qu'on feroit
» Cardinal; & tous ses Successeurs,
» jusqu'à present, s'en sont tenus à
» cette regle."

Venons au fait. Il est impossible & injuste que le Pape fasse seul la dépense des Beatifications & des Canonisations. On a tort de taxer la Cour Romaine d'avarice, parce qu'elle exige ces dépenses, comme absolument nécessaires. Enfin on a tort de s'imaginer que cet argent seroit mieux employé à la conquête de quelque Terre des Infidéles. Les trois plaintes formées par quelques personnes ou raisonnables, ou passionnées, telles

qu'Antoine de Dominis, & Gui Patin, tombent d'elles-mêmes par le détail où nous allons entrer avec le Cardinal Lambertini.

Dépense pour l'instruction du Procès.

Le Procès s'instruit par l'autorité, tant de l'Ordinaire, que du Pape. Pour cela il faut des voyages, des témoins, des Juges ordinaires, ou délégués, un Soûpromoteur de la Foi, des Notaires, des Ecrivains, &c. De cent pareils Procès, il s'en fait quatre-vingt-douze hors de Rome, & il en revient peu d'argent à cette Capitale. Ceux qui se font à Rome, sont de deux sortes, l'ordinaire sous les yeux du Cardinal Vicaire, & l'Apostolique par autorité de la sacrée Congregation. Dans l'un & l'autre, tout est taxé. Les Juges font leur Office gratuitement. Pour le reste la taxe est sévérement observée, & les abus sont prévénus par des sermens, & punis par de griéves peines. Les Decrets sont publics. Cette taxe consiste à donner à l'Interpréte & au Réviseur, un

Carlin, pour chaque page d'écritu de vingt-quatre lignes, & de seiz syllabes chacune. Le Carlin n'excec gueres l'Obole Romaine. On donr au Soûpromoteur un Ducat d'or pot chaque assistance, qui dure plusieu heures. La taxe du Notaire consist en vingt-huit Reglemens, trop long pour les exposer, mais extrêmemer sages.

Honoraire du Postulateur, du Procu reur, de l'Avocat, du Medecin. & de l'Imprimeur.

Le Postulateur, est celui qu'un Eta qu'une Ville, qu'un Ordre, &c. cha gent de poursuivre le Procès. La s crée Congregation ne se mêle poi de son Honoraire. Elle a seulemer songé à lui donner un frein pour êti fidéle Econome du dépôt qui lui e confié. La taxe de l'Avocat & du Pro cureur, contient dix-sept Articles tous si modiques, que les Avocat ou Procureurs, occupés, refuse leur ministere. Celle de l'Imprimeu *du Reviseur*, & du Correcteur d

épreuves, eſt bornée ſur le pied de ſoixante exemplaires ſeulement. Le nombre des lignes & des ſyllabes, y eſt marqué. L'Honoraire du Medecin, quoique non-taxé, ne paſſe gueres celui des Avocats.

Honoraire du Promoteur, & du Soûpromoteur.

Le Cardinal Lambertini qui a été Promoteur aſſure que bien que cet Honoraire ne ſoit point taxé, les preſens des Poſtulateurs vont à très-peu de choſe, vû la peine & la dépenſe du Promoteur. Il lui a paſſé pluſieurs procès par les mains. Il appelle publiquement à témoins tous ceux qui en étoient chargés, & les comptes qu'ils ont rendus, pour prouver l'extrême modicité de ces préſens. Quant au Soûpromoteur, ſon ſalaire eſt reglé, & pourtant ſujet à conteſtation, parce que pour chaque procès, ſoit long, ſoit court, il a chaque fois dix Ducats d'or, c'eſt-à-dire, trois fois la même ſomme, (trente Ducats.)

Des présens, nommés propinæ, *ou* sportulæ, *que l'on faisoit autrefois, & qui sont abolis.*

Ces présens se faisoient autrefois par un motif de reconnoissance pour les longues & incroyables occupations de ceux qui sont employés au travail dont nous parlons. Au sujet de S. François de Paule, l'on offrit à Leon X un présent du prix de deux cens vingt-cinq Ducats d'or. Il le refusa. On en donna cent à chacun des trois Cardinaux, Commissaires, & vingt-cinq à chacun des deux Auditeurs de Rote. L'usage de ces présens alla si loin qu'on en donnoit à tous les Cardinaux, & les Consulteurs, de sorte qu'à la Beatification & à la Canonisation de S. François de Sales, il coûta en purs dons 3612 *Centusses* (a), de Monnoye Romaine.

(a) *Centussis*, signifie ici cent sols *de Monnoye Romaine*. C'est en ce sens qu'il faut prendre ce mot dans la suite. L'on n'en fait point la réduction, de peur de se tromper au Change qui varie. Observez la même chose pour les *Ducats d'or*. Il faut les supputer sur le taux présent de *la Monnoye Romaine*.

Innocent XI abolit cet uſage. Alexandre VIII, ſon Succeſſeur, confirma le Decret. Il n'y eut d'exceptés que le Secretaire de la Congregation, le Promoteur de la Foi, & le Soûpromoteur. Le Secretaire, & le Promoteur ont cent Ducats d'or chacun. Le Soûpromoteur n'en reçoit que quinze. Ce ſont eux qui portent preſque tout le poids du travail qui eſt immenſe & continuel. Il y a eû des diſputes ſur ces préſens, lorſqu'un procès commencé par un Promoteur, par exemple, a été fini par un autre. A qui les donner? On les a quelquefois doublés. Mais le Cardinal Lambertini, qui s'eſt trouvé dans le cas, ne l'a jamais ſouffert pour lui. Il en a uſé ſi noblement, qu'il a véritablement grace à ſoutenir le déſintereſſement de la Cour de Rome, en cette matiere. Sa parole ſeule vaut tous les Regiſtres, qu'il eſt d'ailleurs aiſé de conſulter.

Du preſent que l'on fait à la Sacriſtie de S. Pierre.

La magnificence avec laquelle on

pare l'Eglise de S. Pierre, entraîne nécessairement une grande dépense. Outre celle là que l'on diminuë par la jonction de plusieurs Saints, il y en a une autre reglée par Alexandre VII. Elle consistoit suivant son Decret, en fourniture d'ornemens du prix de cinq cens Ducats d'or, pour une Beatification, & de mille pour une Canonisation. Le même Pape consentit qu'on donnât l'argent au lieu d'ornemens d'Eglise. C'est ce qui se pratique aujourd'hui, & cet argent est fidelement employé aux usages de la Sacristie. L'équité de ce payement est parfaitement connuë de ceux qui sçavent que la *Mense Capitulaire* est fort obérée.

Des Etrênes.

Ce sont des présens que l'on fait a quelques Officiers nécessaires. On donne à l'Avocat Consistorial, cent *Centusses*, qui se partagent entre le corps des Avocats Consistoriaux. L'Orateur a une plus grande part. On en donne aux Maîtres des Cérémonies, au Prélat Secretaire des Brefs; au

Prélat Secretaire du ſacré College; au Prélat qui écrit la Bulle, aux Officiers de la Maiſon du Pape. La Congregation modere ces préſens quand on s'adreſſe à elle. Le Cardinal Lambertini avoit ſoin d'y tenir la main, lorſqu'il étoit en fonction. Il faiſoit éconduire les demandeurs à qui il n'étoit rien dû. On donnoit des habits à quelques Officiers & *familiari* du Pape, afin de rendre la cérémonie plus auguſte. C'étoit un uſage qui fut depuis reſtraint en cette maniere. Un Calice d'argent au Maître de Chambre. Un autre au Maître du ſacré Palais. Des habits d'Office aux *Cubicularii*, au Secretaire de la Congregation, au Promoteur de la Foi, & à quelques Maîtres de Cérémonies. La dépenſe des habits a été enfin réduite par Clement XI, a un ſeul pour chaque Officier, quand même il y a pluſieurs Saints enſemble; & cela afin de borner la magnificence des *Poſtulateurs*, & de faire taire les médiſans.

De l'appareil de l'Eglise.

Vaste amphithéatre, Histoire du Saint en tableaux, quantité prodigieuse de cierges, Autel fait exprès, habits précieux pour la célébration de la Messe. Voilà en quoi consiste la dépense pour l'Eglise & le Pape. Elle est reglée par la Congregation destinée à la moderation des frais.

Contribution pour les dettes contractées au sujet des tapisseries de l'Eglise de S. Pierre.

Alexandre VII, fit la dépense de ces superbes ornemens. Il endetta la Fabrique, & il ordonna en dédommagement qu'à chaque Canonisation l'on payeroit six mille *Centusses* de Monnoye Romaine. La Fabrique fut bientôt dédommagée. Ainsi quoique les ornemens ne fussent pas aussi complets qu'on le souhaitoit, les Papes remirent entierement cette somme, ou l'exigerent beaucoup moindre, c'est-à-dire, 4000, ou même 3000

Centusses, pour être employés en œuvres pies, par exemple, à la décoration des Eglises. Cela s'est pratiqué fidélement.

Conclusion. 1°. Ces dépenses sont nécessaires. Cela est visible par l'importance de l'affaire, & des précautions incroyables qu'on prend pour la porter à sa perfection. 2°. Les Papes ont retranché, autant qu'il a été possible, les frais superflus. 3°. La plupart des thresors destinés à l'affaire en question sont les fruits des aumônes: la pieté des Fidéles, (& des Romains en particulier) y fournit. 4°. Il faut faire attention qu'on dépensa pour la Canonisation de Saint Bonaventure, 27000 Ducats d'or. Pour celle de S. Leopold 25 mille: Pour celle de S. François de Sales, 31903 *Centusses*, de Monnoye Romaine: & que depuis la réformation d'Innocent XI, & de ses Successeurs, la somme n'excéde gueres 14000 *Centusses*, quoiqu'il y ait plusieurs Saints ensemble.

Le dernier Chapitre (XLVII) traite des *Monts*, soit ceux qu'on appelle *Loca montium*, soit celui qui est

proprement dit, *le Mont de Pieté*, è tout par rapport aux Beatifications & aux Canonisations. Il agite encore quelques questions de cas de conscience & de droit dont la resolution prouve de plus en plus le désinteressement de l'Etat Ecclesiastique sur le sujet, dont nous avons parlé. Comme ces sortes de discussions ne peuvent être abregées, nous nous contentons d'exhorter les Connoisseurs en pareille matiere, à lire le Livre, & à juger. Le Cardinal vit, & il expose sans crainte son Ouvrage à la critique des Peuples Chrétiens.

ARTICLE CIII.

SUITE ET QUATRIÉME Partie, des nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel, Jesuite.

MONSIEUR, en finissant mon dernier écrit, j'ai ouvert une veine que je dois suivre dans celui-ci: *On m'avoit objecté*, & je me suis ob-

jecté que les couleurs claires, participant davantage de la lumiere pure, devoient être regardées comme les plus parfaites; & qu'ainsi le jaune, étant de sa nature plus clair & plus lumineux que le rouge, devoit passer avant lui; & par le même droit le rouge avant le bleu, dans l'ordre des prééminences & des générations harmoniques. Ce n'est point ici une simple dispute de presséance; il s'agit du fond de la chose, comme vous verrez tout à l'heure.

Plus le jaune tient de la lumiere pure, plus il est pur & parfait, dit-on. Oui, parfait en négation de couleur, & imparfait en genre de couleur. Plus il tient du blanc, moins il est couleur. Le blanc, tout blanc qu'il est, & parce qu'il est blanc, salit les couleurs, éteint les couleurs, tuë les couleurs, disent les Peintres, car c'est leur expression, & l'on doit s'en rapporter à eux, la chose étant tout à fait de leur compétence. Mais, ignorant, comme je le suis en Peinture, j'en ai fait l'expérience avec surprise: Il y a du tems de cela, J'avois crû dans quel-

ques occaſions faire briller des couleurs en y mêlant du blanc, & j'étois tout étonné de les voir noyées, ſales & d'un œil mort. J'attribuois d'abord cet effet à ce que le blanc dont je m'étois ſervi n'étoit pas bien pur : il ne l'étoit que trop, & le gris en un ſens m'auroit mieux ſervi, & le noir même.

Car, le noir & le blanc étant les deux extrêmes des couleurs, & les noyant preſqu'également comme le trop grave abſorbe le ſon & le trop aigu l'évapore en quelque ſorte, il eſt pourtant vrai que les couleurs ſe ſoutiennent mieux dans le noir que dans le blanc. Je l'ai encore éprouvé avec ſurpriſe & même à mes dépens : car dans les Fabriques que vous ſçavez, Monſieur, que j'ai fait faire de couleurs en ſoye & que vous avez même vûës, & dont je vous rendrai compte avec le tems lorſqu'il s'agira des octaves, j'ai toujours trop pouſſé mes nuances dans l'obſcur, & point aſſez dans le clair. Je voulois attraper les deux extrêmités. Un fil blanc que je *faiſois* mêler dans les tiſſus, noyoit

présque entierement la couleur ; au lieu que 3, 4, 5, 6, 7, & même 10 & 12 fils noirs ne la rendoient souvent que plus noble & plus majestueuse. .

La raison en est des plus simples. Le blanc a son éclat superieur à celui de toutes sortes de couleurs : il les éteint donc, elles lui servent d'ombre, & le font briller à leur dépens. Le noir n'a point d'éclat ; il laisse à la couleur tout le sien, lui sert d'ombre, & la releve de plus en plus, surtout dans de pareils mêlanges où elle n'est mêlée que par des points assez grossiers. Il en est du noir & du blanc dans les couleurs, comme du grave & de l'aigu dans les sons. Ce trait d'analogie ne sçauroit être contesté : il a été de tout tems adopté non seulement des Poëtes, non seulement du Peuple, chez qui il n'est question que de voix sombres & de voix claires dans le discours le plus familier, mais encore des Philosophes qui ont toujours comparé les couleurs avec les sons en ce point.

Or les sons graves & foncés ont toujours été reconnus les plus forts, les plus parfaits, les plus vrais, les plus

harmonieux. Leurs vibrations sont lentes, mais étenduës & durables, les repos en sont plus rares, mais plus longs & mieux marqués. Aussi le son grave, je le repete, est-il celui de l'homme, de l'homme fait, & des plus grands corps d'instrumens, des basses & contrebasses: & le son aigu est l'appanage des enfans, des femmes, des instrumens les plus foibles. Je ne sçaurois trop inculquer ces observations, fondées en expériences: j'en connois la conséquence.

Il y a plus: c'est le propre de l'harmonie de monter, & d'aller par conséquent du grave à l'aigu, ou du sombre au clair: jamais on ne l'a traitée ni pû traiter que sur ce pied-là. Quand on a parlé d'octave, de quinte, de tierce, de ton, de demi-ton, on a toujours entendu la quinte, l'octave, la tierce, le ton, &c. en dessus, & jamais en dessous; à moins qu'on n'ait averti de l'exception. Toujours on a monté de *ut* à *ut* par *ut re mi*, *&c.* & ce n'est en quelque sorte qu'au second bond qu'on revient en descendant par *ut si la*, *&c.* Par accord parfait d'*ut* on n'a-

jamais entendu par exemple *ut la fa*; mais *ut mi sol*; & il n'y a point d'autre accord d'*ut*. Car *ut la fa* est l'accord de *fa*. En descendant même, l'accord d'*ut* est *sol mi ut*, & non *ut la fa*.

C'est par la division d'une corde qu'on a toujours expliqué les générations harmoniques & la nature de l'harmonie. On a divisé une corde *ut* en deux, & sa moitié a donné l'octave *ut*; en trois, & le tiers a donné la quinte *sol*; en quatre, & le quart a donné la seconde octave *ut* quarte de *sol*; en cinq, & le cinquiéme a donné la tierce *mi*, & ainsi à l'infini toutes les parties aliquotes ont donné & donnent les tons, les demi-tons, les dieses, les doubles dieses, les commas, les demi-commas, &c. au lieu qu'en descendant par voye de multiplication, on ne trouve presque qu'un systême de dissonances: le double de la corde donne l'octave en dessous *ut*, le triple donne la quarte *fa*, le quadruple la seconde octave *ut* en dessous, le quintuple donne le *la bemol*: & toujours ce systême descendant est bemol, mineur, & à le bien prendre même, impracti-

quable, pour des raiſons qu'il ſeroit inutile d'approfondir ici.

Ce qu'il importe de bien obſerver, c'eſt qu'il eſt exactement vrai de dire, que la moitié, le tiers, le quart, & toutes les parties aliquotes poſſibles, ſont contenuës dans le tout, & dérivent du tout; & qu'il ſeroit faux de dire que le double, le triple, &c. le tout, en un mot, dérive de ſes parties qui y ſont contenuës, mais qui ne le contiennent pas : ce qui établit démonſtrativement que l'harmonie, tous les accords, tous les tons, tous les ſons dérivent du grave & non de l'aigu, & que l'aigu lui-même dérive du grave, & eſt fondé ſur le grave.

Tout s'accorde : harmoniquement parlant, les couleurs dérivent auſſi du grave, c'eſt-à-dire, de l'obſcur, ſont primitivement fondées ſur l'obſcur. D'abord ou il n'y a point d'harmonie dans les couleurs, ou cela eſt ainſi : Car analogiquement, cela doit être. Je ne dirai pas que *ab ovo*, ſelon l'histoire du monde, la lumiere eſt ſortie des tenebres; notre ſiecle n'aime pas ces raiſons qui remontent

être parce qu'il aime à remonter encore plus loin, & à se perdre dans un infini vague qui le borne, à son gré d'autant mieux au fini sensible & present. Pour me borner donc à quelque chose de plus palpable, permettez-moi, Monsieur, de rappeller encore ici le fer, qui, sortant de ses tenebres naturelles, devient successivement violet, bleu, rouge, jaune, clair, en passant par tous les degrés intermediaires, c'est-à-dire, par toutes les couleurs.

Voici une expérience assez triviale, mais qui me paroît singuliere au moment que j'en rappelle le souvenir, l'ayant souvent faite ou observée sans réflexion. J'ai vû souvent, & tout le monde peut l'avoir vû, de l'écriture, des taches d'ancre, certains noirs même de teinture & de peinture qui avec le tems étoient devenus tous bleuâtres, quelque tems après rougeâtres, puis roussâtres, jaunâtres, enfin grisâtres, & blancs. J'ai positivement éprouvé moi-même toutes ces mutations dans des linges, ou étoffes que je m'obstinois de laver ou de faire laver pour

timent plus vif. Tout mouvement ſecret dans les parties de notre corps, allarme notre ame & la tient alerte & en ſuſpens : Elle craint la déſunion de ces parties dont la conſervation lui eſt ſpécialement recommandée. Un mouvement continu détacheroit ces parties,& chagrineroit cette ame. Un petit mouvement alternativement & fréquemment mêlé de repos, n'allarme plus ou n'allarme qu'autant qu'il faut pour rendre ce repos ou ces repos plus piquans.

Deux mouvemens à la fois réveillent encore plus qu'un ſeul. Ils auroient beau avoir chacun leurs repos alternatifs & fréquens, s'ils ne les avoient intercalairement en de mêmes inſtans fréquens: Car ſi toujours lorſque l'un ſe repoſeroit, l'autre alloit, ce ſeroit une continuité de mouvement que l'ame ne ſçauroit goûter; parce qu'elle la tiendroit toujours en ſuſpens. Mais lorſque les deux mouvemens, ſans être pourtant les mêmes, ont des *repos ſimultanées*, des *enſembles de repos*, ſi je puis uſer de ces expreſſions abrégées, des *repos conſpirans*, & qui tombent

bent aux mêmes instans, c'est-là une source d'agrémens & de plaisirs, & un vrai *nombre harmonique*, une vraye harmonie.

Lorsqu'on entend l'accord de quinte *ut sol*, la diversité de leurs vibrations réveille & pique, le concert de leurs repos intercalaires satisfait. Car tandis que *ut* fait une ou deux vibrations, *sol* en fait précisément trois, selon tous les Musiciens Philosophes ; & ces trois vibrations de *sol* s'achevent au même instant que les deux d'*ut* : & c'est cette union de repos précedée de mouvemens divers, & renouvellée d'instant en instant ou de trois en trois instans assez rapides qui fait l harmonie & le plaisir ou plutôt l'agrément. C'est donc le repos, je le repete, qui fait l'agrément de l'harmonie, de cette celeste & divine harmonie qui tire son origine du Ciel même où reside le seul vrai & parfait repos.

Et voilà qui nous ramene à ce que j'ai dit, que l'harmonie dérive du grave, du grand, du tout, & de ce qu'il y a de moins mobile ; de plus pesant, de plus porté au repos ; & qu'elle

dérive du repos. Les ſons les plus aigus importunent & offuſquent en quelque ſorte les oreilles par trop de mouvement & de mobilité. Leurs repos ſont plus fréquens, mais ſi preſſés & ſi courts qu'on ne ſçauroit preſque les diſcerner. Auſſi c'eſt l'axiome des Muſiciens que les petites épinettes, les violons de poche, les flageolets n'ont point d'harmonie. Ils en ont toujours, mais elle ne ſe fait preſque point ſentir. Auſſi l'expérience de la corde *ut* qui fait trois ſons *ut mi ſol*, ne ſçauroit-elle réuſſir que dans les plus grandes cordes de clavecin ou de violoncello.

Pourquoi le diſſimuler enfin plus longtems ? La Peinture & la Phyſique moderne forment ici contre moi deux grandes objections. Suivant la premiere, tout mon ſyſtême d'harmonie eſt fort mal conſtitué : ſuivant la ſeconde il n'y a pas même d'harmonie chromatique. Les Peintres diſtinguent deux ſortes de couleurs, *des couleurs legeres* & des *couleurs peſantes*. Or ſuivant moi, les couleurs peſantes devroient être l'origine de l'harmonie

en question. Cela suit de tout ce que je viens d'établir, & ce fut par le poids des marteaux qui battoient en mesure sur une enclume dans la forge d'un Serrurier, que Pythagore passe pour avoir le premier constitué les loix de l'harmonie. D'un autre côté j'en mets l'origine dans le bleu, que les Peintres regardent comme une couleur legere, & peut-être la plus legere des couleurs. C'est du Ciel même d'où je dérive l'harmonie & d'où ils la dérivent aussi, qu'ils font venir la legereté du bleu : le bleu est céleste & aërien, disent-ils : Or l'air & le Ciel surnagent tout, & sont ce qu'il y a de plus leger dans la nature.

Je ne dirai pas que cette objection soit petite : j'en sens toute la force, & j'avouë sans façon que je voudrois ne l'avoir pas contre moi, ou plutôt l'avoir pour moi : car absolument elle ne m'est pas contraire. Le bleu est une couleur légere, selon les Peintres, mais c'est le bleu du Ciel qu'ils entendent, le bleu leger, le bleu clair. Leurs maximes à cet égard doivent être prises avec un peu d'interprétation.

& en aidant à la lettre. Ils ne pretendent pas eux-mêmes en faire des dogmes de Philosophie, & beaucoup moins des axiomes de Géométrie. Leur maxime générale est vraye, que *le noir ou l'obscur est pesant*, que *le blanc, le clair est leger*. En un mot, elle ne tombe que sur le clair obscur, & ne peut s'appliquer que sur ce pied-là aux couleurs. Toutes les couleurs sont legeres, toutes sont pesantes, selon qu'elles sont claires ou obscures. Voilà je crois tout le mystere.

Je n'aurai peut-être pas si bon marché des Physiciens : car c'est le grand Newton lui même en personne qui est à leur tête. Bien des gens se sont persuadés que mon idée d'harmonie de couleurs étoit à la suite de ses idées d'Optique, parce qu'il a trouvé quelque air de rapports harmoniques dans les espaces qu'occupent les couleurs du Prisme ou de l'arc-en ciel. J'ai tâché moi-même pendant un tems de me persuader aussi, que j'allois à la suite de ce genie profond que je révére : je le citai même en 1725, comme si nous avions

été bien d'accord ensemble, nous l'étions d'inclination. Il en avoit témoigné un peu pour moi, quelques années avant sa mort, quoiqu'il eût entrevû l'opposition de mes pensées avec les siennes; & pour moi j'ai mille fois ambitionné la gloire de penser avec lui, sans avoir trop pû y réussir hors de la Géométrie. Enfin à force d'approfondir ma nouvelle idée, j'ai senti qu'elle étoit pour mon malheur sans doute, contradictoire à celle de ce grand homme, & que Kircher qui a bien son mérite aussi & que j'avois cité plus que tout autre, étoit ici comme en bien d'autres choses mon véritable, mon premier, & comme mon unique Maître.

Je l'avouë donc enfin de bonne foi, à ma confusion, si l'on veut; si le sistême de M. Newton a lieu, tout le mien est renversé de fond en comble, il n'y a ni musique, ni harmonie, ni clavecin de couleurs: & tout ce que j'en ai dit jusqu'ici n'est qu'une belle chimere comme bien des gens l'ont prétendu, & comme quelques-uns le voudroient peut-être bien encore. Vous voyez, Monsieur, que je ne leur en sçais aucun

& en aidant à la lettre. Ils ne pretendent pas eux-mêmes en faire des dogmes de Philosophie, & beaucoup moins des axiomes de Géométrie. Leur maxime générale est vraye, que *le noir ou l'obscur est pesant*, que *le blanc, le clair est leger*. En un mot, elle ne tombe que sur le clair obscur, & ne peut s'appliquer que sur ce pied-là aux couleurs. Toutes les couleurs sont legeres, toutes sont pesantes, selon qu'elles sont claires ou obscures. Voilà je crois tout le mystere.

Je n'aurai peut-être pas si bon marché des Physiciens : car c'est le grand Newton lui même en personne qui est à leur tête. Bien des gens se sont persuadés que mon idée d'harmonie de couleurs étoit à la suite de ses idées d'Optique, parce qu'il a trouvé quelque air de rapports harmoniques dans les espaces qu'occupent les couleurs du Prisme ou de l'arc-en ciel. J'ai tâché moi-même pendant un tems de me persuader aussi, que j'allois à la suite de ce genie profond que je révére : je le citai même *en 1725*, comme si nous avions

Voici une vraye objection : les couleurs dérivent du blanc. M. Newton l'a dit & mille échos l'ont repeté : M. Newton l'a démontré par des expériences, & tous les Sçavans y ont souscrit. Or selon tout le monde, l'harmonie dérive du grave, & s'il y a dans les couleurs quelque harmonie, elle doit dériver de l'obscur. Selon tout le monde la Musique n'est que le mêlange du grave & de l'aigu, c'est le *grave aigu.* La musique chromatique devroit donc être aussi pareillement un *clair obscur*; un mêlange de clair & d'obscur ; de blanc & de noir, comme je le prétends en effet, & une combinaison proportionnée d'ombre & de lumiere : sistême ancien & suranné foudroyé par le sistême moderne, & expérimental du grand Archimede de l'Angleterre.

La découverte de M. Newton consiste, à avoir fait passer par un Prisme un rayon de lumiere qui entroit dans une chambre bien obscure par un très-petit trou, & en voyant, comme on l'avoit toujours vû, ce rayon se partager dans ce Prisme en toutes sortes de couleurs pareilles à celles de l'arc-en-

ciel, à avoir prévû, ce que personne n'avoit fait, que la réunion de toutes ces couleurs faite avec une lentille, redonneroit le même rayon ou la même blancheur que le Prisme avoit alterée; prévision que l'évenement a vérifiée assez bien; & à avoir enfin conclu que toutes les couleurs donnoient du blanc, étoient dans le blanc, dérivoient du blanc & de la lumiere pure par la simple séparation qu'en fait le Prisme. Cette découverte est ingénieuse au possible: elle est accompagnée dans l'Auteur de mille traits qui ne peuvent partir que d'un profond génie, d'une tête forte, d'un esprit sistématique, d'un Géométre vigoureux.

Pourquoi faut-il qu'elle me soit contraire? J'aurois autant de plaisir à la suivre que j'en ai à lui applaudir. Je ne la contredirai pourtant que le moins que je pourrai. Je ne nierai pas d'abord l'expérience, ni celle où le blanc donne toutes les couleurs par l'opération du Prisme qui separe les rayons, ni celle où toutes les couleurs redonnent du blanc par l'opération de la lentille qui réunit de nouveau ces rayons. Mais chacun

un mêlange parfait de toutes les couleurs. Il est grand, je l'avouë, mais non pour les Philosophes, qui ont assez approfondi la nature circulaire des choses, pour avoir éprouvé par eux-mêmes, qu'en toutes sortes de sujets Physiques, Moraux, Géométriques mêmes, les extrêmités se touchent toujours, & que dans le sistême du fini la fin rappelle toujours le commencement. Cela revient même au sistême tout simple des anciens, qui est le plus naturel, & qu'il ne sera pas si aisé de déraciner. Suivant ce sistême, le noir & le blanc placés aux extrêmités des couleurs, sont également une privation de couleurs, & la matiere même dont se composent les couleurs.

On sçait assez qu'en tout genre le trop dégénére en rien. Par trop de couleurs le noir & le blanc ne sont point colorés. Un corps poussé en même-tems vers deux côtés differens, prend sa direction par la diagonale moyenne entre ces deux directions: mais s'il étoit poussé de tous les côtés, les mouvemens opposés se détruisant, il resteroit en un parfait repos comme

s'il n'étoit poussé d'aucun côté. Un corps coloré de deux couleurs, prend une couleur moyenne : mais coloré de toutes couleurs, il n'en a plus. Le bleu & le jaune font le verd, le bleu & le rouge, font le violet, le jaune & le rouge, font l'orangé. Mais le bleu, le jaune & le rouge, ou si l'on veut, le verd, le violet & l'orangé, quelles couleurs feroient-ils, supposé que le mêlange fût bien temperé, & qu'aucune couleur ne prit le dessus. Je serois curieux de sçavoir quel nom on pourroit donner à une pareille couleur, si toutefois c'en est une. C'est un fait enfin que ce n'est ni bleu, ni celadon, ni verd, ni olive, ni jaune, ni fauve, &c. ni, en un mot, aucune couleur connuë.

Toutes les couleurs s'engendrent par division, elles se détruisent par multiplication, par réunion. Elles s'engendrent comme les sons, elles se detruisent comme eux ; tous les sons intermédiaires d'une octave étant réunis, ne font que le son de l'octave. Voici une démonstration pour les Géométres : aussi n'est-elle qu'en deux mots d'Algebre. 8 : 9 x 9 : 10 x 15 : 16 x

8 : 9 × 8 : 9 × 9 : 10 × 15 : 16 ou *ut* × *re* × *mi* × *fa* × *sol* × *la* × *si* × = 1 : 2 = *ut*. Ceux qui ne ſont pas Géométres peuvent la paſſer en ſureté : ils n'y perdront rien.

M. Newton étoit trop clairvoyant pour être tout à fait ébloui de ſa découverte du blanc matrice & dépôt de toutes les couleurs. Il a fort bien connu des gris qui avoient le même privilege. C'étoit-là une moitié du chemin pour arriver au noir : car le gris eſt un mêlange inconteſtable de blanc & de noir. Voici donc le dénoument du paradoxe. Des couleurs vives & claires, ſoit drogues, ſoit lumiere pure forment *le blanc* par leur réunion : des couleurs obſcures ou qu'on obſcurcit par le mêlange ou par la façon forment le noir : & des couleurs moyennes forment le gris. Beau myſtere ! Le clair forme le clair, l'obſcur forme l'obſcur, & le clair obſcur forme le gris, qui n'eſt qu'un mêlange groſſier de clair & d'obſcur.

Abſolument les couleurs ne forment ni le blanc, ni le noir, ni le gris, & ſi elles y entrent néceſſairement, c'eſt pour d'autres *raiſons plus profondes*. Admis-

rez, Monsieur, combien on s'éloigne du but en voulant que toutes les couleurs soient formellement dans le blanc: elles peuvent y être, mais elles peuvent n'y être pas. Elles sont dans le blanc formé des couleurs du Prisme. Mais dans une étoffe noire, grise ou colorée qu'on blanchit à force de la laver & lessiver, elles n'y sont pas, ou enfin elles y sont en pure perte & comme si elles n'y étoient pas. On ne le croiroit pas: c'est pour faire un blanc, un noir, un gris purs & exempts de toutes couleurs qu'il y faut toutes les couleurs, comme il faut à un corps qui est en repos au milieu de l'air toutes sortes d'impulsions contraires pour qu'il y reste en repos; sans quoi & s'il lui manquoit une de ces impulsions, il iroit où le portent celles qui lui resteroient naturellement. Tout corps a naturellement bien des tendances. Tout corps a naturellement quelque couleur. Il est donc plus rare qu'on ne pense de faire un beau & vrai blanc, un beau & vrai noir, un beau & vrai gris, c'est-à-dire, un corps qui n'ait point de couleur. Pour éteindre ces couleurs naturelles, les-

Teinturiers & les Peintres n'ont point trouvé de meilleur expédient que d'y faire entrer toutes les couleurs, comme les Facteurs & les Luthiers font entrer dans le son d'une corde ou d'un tuyau plusieurs autres sons pour couvrir ou éteindre les sons étrangers de cette corde ou de ce tuyau. Remarquez, Monsieur, l'expression des Peintres sur les mêlanges qu'ils font de diverses couleurs pour en éteindre d'autres. Ils appellent cela *reduire* ces couleurs naturelles *au silence*. Ce n'est qu'une affaire d'harmonie, comme celle des tuyaux, ou des cordes harmoniques qu'un Facteur ou un Luthier, associent à leurs cordes ou à leurs tuyaux.

Or ce n'est pas seulement pour le noir, le gris ou le blanc qu'il faut ainsi des mêlanges de toutes sortes de couleurs. J'ai dit ailleurs que toutes les couleurs sont dans une couleur comme tous les sons dans un son. On trouveroit de la bizarerie dans les mêlanges extraordinaires qu'il faut que fasse à tous momens sur sa paléte un Peintre pour attraper le ton de la couleur qu'il doit ou qu'il veut donner aux plus pe-

tits traits des choses qu'il peint. C'est pourtant ici la partie du grand Peintre, du *Zeuxis*, du *Titien*, du *Rubens*; & *Raphael* même *l'Apelles* moderne, & le Prince des Peintres n'a pû atteindre à cette justesse de mêlange, à cette harmonie de teintes, à cette vérité de coloris. J'ai vû un Peintre habile pour un seul coup de pinceau mêler ensemble du carmin, du vermillon, de l'orpin rouge & du jaune, de la mine, du massicot, de l'ocre même: (il vouloit faire un ponceau ou cerise clair) du noir, du blanc, du bleu, divers bleux, de la lacque, ou de la terre d'ombre, enfin de toutes les couleurs qu'il avoit dans son attellier. Je lui en ai vû faire autant pour un bleu, &c. Vous comprenez seulement, Monsieur, que pour le bleu les drogues bleuës dominoient, & les rouges pour le cerise. Allons à la source, aux raisons secretes.

Les drogues de la peinture sont bornées. Les coloris que la peinture imite, sont variés à l'infini. Chaque drogue a son ton précis, & son ton précis n'est que son ton, & jamais celui de la chose, que le Peintre veut imiter par son

moyen. Le carmin eſt un beau rouge, mais il a un œil bleuâtre & pourpré, qu'il faut rabatre par un peu de vermillon, dont le rouge tire au jaune, pour en faire le ceriſe. Le vermillon fait quelque choſe, mais il ne fait pas tout; un peu de mine lui aide : mais ſon jaune eſt trop fort : il faut l'éteindre par un peu d'outremer, l'aviver par un peu d'orpin, l'éclairer par un peu de maſſicot, le temperer d'un peu de terre d'ombre, le fortifier, &c. Car la drogue dont on ſe ſert pour temperer une autre couleur, a beſoin elle-même d'une autre couleur pour la temperer; & cela ne finit pas.

Le bleu eſt donc conſtitué déſormais, ce me ſemble, à demeure, la baſe & la racine naturelle & primitive des couleurs; & le rouge ſa quinte dominante, & le jaune ſa tierce médiante : & les ſept tons *bleu*, *verd*, *jaune*, &c. Et les douze demi-tons *bleu*, *celadon*, *verd*, *olive*, &c. ſont juſqu'à nouvel ordre, tels que je les ai donnés d'abord; & me voilà enfin arrivé aux octaves qui ſembloient fuir dans mes trois derniers écrits. Mais je crains fort qu'elles

ne fuyent encore dans les ſuivans. J'ai dit que l'octave étoit la perfection de la choſe. On a beau tendre à la perfection, on n'y arrive jamais, on n'eſt jamais parfait : & il eſt pourtant bon d'y tendre toujours. *Qui ne monte au plus haut, tombe au plus bas degré*, dit Deſpreaux : ce n'eſt pourtant pas là de quoi il s'agit.

Le morceau des octaves eſt tout prêt : vous l'avez vû, Monſieur, dans les cavers que j'eus l'honneur de vous communiquer il y a trois mois, & il y a bien ſix mois qu'elles ſont executées & aſſorties de toutes leurs expériences & obſervations Optico-Acouſtiques, convenables & appropriées. Vous avez vû cette execution & le reſultat de ces expériences, & mille gens les ont vûës auſſi : ce ſont ces eſpeces d'étoffes ou de tiſſus au nombre de douze couleurs ſemi-toniques, où chacune de ces couleurs paſſe de l'obſcur au clair par des degrés fort rapprochés & le plus ſouvent imperceptibles au nombre, plus ou moins, de quarante.

Depuis ce tems-là j'ai beaucoup perfectionné ces nuances & ces paſſages :

& l'on a fait ſous mes yeux deux eſpeces de tiſſus de ſoye qui ſont tels. Le premier eſt un clair obſcur, tout noir par un bout, tout blanc par l'autre ; l'entre-deux eſt un couleur de feu naiſſant dans le noir, mourant dans le blanc; en ſorte qu'on ne voit le paſſage ni du noir au rouge, ni du rouge au blanc, & qu'on paſſe par conſéquent imperceptiblement par toutes les nuances conſécutives du rouge, rouge noir, rouge ſur brun, rouge brun, rouge obſcur, rouge foncé, eſcarboucle, rubis, couleur de feu, ponceau, ceriſe, fiameſte, rouge roſe, rouge incarnat, rouge clair, rouge mourant, rouge blanc, blanc rougeâtre, blanc pur. On en a fait encore un autre de même eſpece, qui paſſe du noir au blanc par toutes les nuances du cramoiſi, cramoiſi vineux, pourpre de diverſes teintes, cramoiſi, ſang, roſe, chair, &c. Mais celui-ci qui a été le premier fait, n'eſt pas ſi bien : on y voit de près quelques paſſages manqués, le grain n'en eſt pas le même partout : il n'a dans ſa longueur de 8 ou 9 pieds que 4 ou 500 nuances : *au lieu que le couleur* de feu, ſans

être cependant parfait, a dans sa longueur de plus de 10 pieds, 800 ou 1000 nuances, est d'un grain assez égal, & n'a point de passage sensible, surtout si on le regarde à un ou deux pieds d'éloignement.

Ce que l'on a fait en couleur de feu & en cramoisi, on le fera quand on voudra en verd, en jaune, en violet, en toutes sortes de couleurs, leur diversité ne fait rien à cela; l'art en est le même; c'est-à-dire, que c'est le même calcul, car vous sçavez & vous avez vû, Monsieur, que tout cela se mene uniquement par le calcul, étant une pure affaire de proportion. La seconde espece de nuances regarde le coloris & non le clair obscur. C'est un tissu de toutes couleurs. Les deux extrêmités sont violettes, l'entre-deux est successivement agathe, gris, bleu, celadon, verd, &c. c'est-à-dire, tous les tons, demi-tons, quarts de tons, demi-quarts, quarts de quarts, &c. jusqu'au soixante-quatriéme du ton. En un mot, le passage des couleurs est imperceptible, & l'on ne sçauroit dire où commence ni où finit chaque couleur. J'appelle ces nuances

le cercle des couleurs, parce qu'elles commencent & finissent par la même. Peu importe par quelle couleur on commence ou on finisse ; mais je m'étois d'abord proposé de faire des arc-en-ciel ; effectivement les couleurs & leur ordre sont ici les mêmes que dans l'arc-en-ciel.

Voilà des nouveautés, me direz-vous, Monsieur, & je l'aurois crû. Mais il faut se désabuser de cette idée. Il y a dix ans & même un an, six mois même que le clavecin oculaire & la musique des couleurs paroissoient si chimeriques & si impossibles qu'on m'en laissoit volontiers tout l'honneur, & qu'on crioit sans peine à la nouveauté. Je sçavois bien qu'il falloit éclairer les esprits par une bonne théorie raisonnée & démonstrative, avant que de rendre les yeux témoins d'une Pratique, Pratique expérimentale & dont par conséquent ils ne peuvent être juges que par une assez longue expérience.

Or il me paroît que les précedens écrits ont assez bien fait leur devoir, pour la démonstration de la chose, puisqu'elle *ne paroît plus* si nouvelle, &

qu'il se trouve des Peintres, qui, dit-on, sçavoient tout ceci, tout ce que les célebres le Poussin & Felibien m'avoient paru souhaiter de sçavoir en fait de genres, modes, tons & demi-tons, accords mêmes, quintes, tierces, &c. On sçait donc bien aussi toute ma théorie des octaves. Le reste est le *coloris*, ceci n'est, comme j'ai dit, que *clair-obscur*: Les Peintres sûrement pratiquent & connoissent le clair-obscur, tout aussi-bien que le coloris: la *grape de raisin* du fameux Titien, est une école de clair-obscur: il ne faut que cela pour faire un tableau, cela suffira de reste pour un clavecin de couleurs. Je laisse donc le champ libre à ceux qui voudront me prévénir sur le sujet en question.

J'ai, Monsieur, assez de quoi m'occuper sur la partie même purement philosophique du jadis nouveau clavecin. Quelqu'un n'en auroit-il pas fait un aussi par hazard ? Le mien s'acheve: je le sacrifirois sans peine à quelqu'autre, qui partiroit de meilleure main, car je ne suis point trop méchanicien pour ces sortes de fabriques. Or le morceau *sur lequel je* medite de vous entretenir

dans mon premier écrit, en laissant les octaves éclore en d'autres Mémoires, c'est sur le plaisir ou l'agrement de la musique. Il faut un peu voir si, en raisonnant, je pourrai faire souvenir ceux qui refusent ce plaisir ou cet agrément à la musique des couleurs, les faire souvenir, dis-je, qu'ils ont sçû autrefois, du tems de Socrate ou de Platon, que la vûë des couleurs ne laissoit pas de leur être agréable; & que des couleurs harmoniques & harmoniquement nuancées, rendoient ce plaisir infiniment piquant.

Cependant comme il pourroit arriver que ceux qui sçavoient les modes, tons, demi-tons, quintes, tierces des couleurs, ne sçussent pas ce qui regarde les octaves; & comme il pourroit se faire aussi que la matiere étant déja fort ébauchée par les écrits précédens, & qu'ayant montré depuis six mois mes nuances à bien des gens, & leur en ayant expliqué l'artifice, car Dieu merci, vous sçavez, Monsieur, que je ne suis pas mysterieux, il pourroit se faire, dis-je, que réellement il en eut transpiré *quelque chose jusqu'*à ces Sçavans

d'après coup, je suis bien aise de prendre un peu acte de ma découverte, au cas que c'en fût une ; car je n'oserois l'assurer désormais, jusqu'à ce que le Peintre Anonyme m'en ait assuré la possession.

Il est Géométre aussi sans doute ce Peintre qui sçavoit tout ceci : J'aurai donc l'honneur de lui proposer un petit Problême qui renferme tout le secret, tout l'art de mes nuances octavaires. *Trouver l'art Géométrique de diviser un brin le plus fin de soye platte* (comme qui diroit un cheveu fin) *dans sa largeur par la moitié, par le tiers, par le quart, &c. & en autant de fils que l'on voudra à l'infini.* Car vous sçavez, Monsieur, que c'est cela, & que d'une nuance à l'autre, je parle des nuances que vous avez vûës, il n'y a pas la différence de l'épaisseur d'un brin de soye.

Cela peut se décider tout d'un coup. C'est avec dix nuances de soye prises chez le Marchand, que j'ai fait faire les 1000 du tissu couleur de feu clair-obscur, dont je vous ai parlé. Divisés 1000 par 10 : ce sont donc 100 nuances

qu'on a fait de chacune, & par conséquent cent fils, cent fois plus fins en quoi on a partagé chaque fil. Si j'avois proposé ainsi, par maniere de problême, la plupart des choses que j'ai bonnement données, en stile clair, dans mes premiers écrits, peut-être y auroit-on trouvé un peu plus de nouveauté. Mais alors on les auroit traitées de visions, de chimeres. On ne sçait comment faire? Encore aimai je mieux avoir travaillé pour votre satisfaction, Monsieur, & pour celle du public.

Cependant, comme pour être habile en peinture, il n'est pas nécessaire d'être habile en Géométrie ; & que le Peintre Anonyme pourroit employer ce prétexte honnête, pour ne pas donner la *résolution* de mon problême, je me reduis à ne lui demander qu'une simple *explication* de cette serie infinie $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{5}$, $\frac{5}{6}$, &c. connuë, & qui donne effectivement la *résolution* que j'avois d'abord demandée ; j'entends raison, Monsieur, comme vous voyez.

ARTICLE CIV.

LA STATIQUE DES VEGETAUX & l'Analyse de l'Air. Expériences nouvelles, luës à la Societé Royale de Londres, par M. Halles D. en Théologie, & Membre de cette Societé: Ouvrage traduit de l'Anglois par M. de Buffon, de l'Academie des Sciences. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, à S. Paul. in-4°. 408 *pages, avec plusieurs Planches.*

MONSIEUR de Buffon, capable lui-même d'enrichir le Public de ses propres Ouvrages, ajoûte à l'honneur qu'il en pourroit retirer, celui de bon Citoyen & d'homme de goût & de discernement, dans le choix du present qu'il nous fait d'un des beaux morceaux de Physique que l'Angleterre ait produits, depuis que M. Newton lui a comme assuré la possession de n'en produire point d'autres en genre de sciences Physico-Mathematiques. La traduction est claire &

intelligible malgré son exactitude, & sa fidélité. Car c'est encore un droit acquis à cette celebre Nation par le même Auteur, de n'être pas toujours dans ces sortes d'Ouvrages, à la portée du commun des Lecteurs, & M. Halles avoit usé de ce droit.

Le Sçavant Traducteur, sans trop s'amuser à l'éloge d'un Auteur que sa seule traduction honore plus que ne feroient les Panegyriques les plus éloquens, s'arrête à faire sentir le mérite de la méthode expérimentale que M. Halles a suivie, toujours d'après son grand modele M. Newton. Cette methode est bonne, surtout lorsqu'elle est sistêmatique, comme elle l'est ici, & que toutes les expériences se rapportent à un même but : car les expériences uniques & personnelles sont toujours suspectes, & plus hypothetiques que sistêmatiques. Les observations, l'histoire de la nature, sont la grande methode, & les vrayes clefs de la Physique. Et preuve que les expériences, celles mêmes qui sont sistêmatiques, ne sont pas si concluantes qu'*on le diroit bien*, & que le préju-

gé particulier de l'Auteur les marque toujours au coin de l'hypothese, c'est que dans toutes ses expériences M. Halles n'a vû que de l'attraction ; au lieu qu'un Cartesien n'y auroit sûrement vû que de l'impulsion.

Tout depend du point de vuë où se place celui qui fait les expériences, & où il a l'adresse de placer ses Lecteurs. L'expression seule, les termes seuls dont il se sert pour énoncer les faits, décident de l'interpretation, du sens que l'art donne aux réponses que la nature fait à ses sçavantes interrogations. Qui ne croiroit, par exemple, à entendre M. Halles, que l'air peut se métamorphoser & changer de nature jusqu'à n'être plus air, jusqu'à devenir un corps solide, une pierre, un métail, jusqu'à perdre totalement son ressort & la structure essentielle & specifique de ses parties; & que des assertions si nouvelles & si étrangeres à la saine Physique, sont autant de faits d'expérience à quoi l'on ne peut se dispenser de souscrire? Cela vient de la maniere dont l'Auteur envisage & fait envisager son objet.

Ses expériences, il faut toujours l'avouer, font très-curieuses & utiles même pour la Physique & surtout pour l'agriculture : on ne croiroit pas naturellement qu'il entrât tant d'air dans la composition des corps solides, ni que le simple mêlange de cet air avec les autres parties terrestres ou aqueuses de ces corps pût être si intime, que son volume en fût si diminué, son ressort si enchaîné, sa liquidité si fixée, toute sa nature si entravée, si déguisée, si masquée. Car du reste voilà sans doute à quoi tout se reduit. Nous sçavions la chose à peu près, & comme en gros ; nous sçavions que l'air entroit, comme l'eau, dans la composition de tous les mixtes ; mais nous ne le sçavions pas si bien, si précisément, si en détail : mille particularités de ce mêlange merveilleux nous échapoient : & ce sont surtout les particularités des choses que les expériences seules peuvent nous apprendre : Le grand de la Physique ou de la nature se voit d'un peu plus loin, & par de simples observations générales, quoiqu'éxactes. Dans les expériences, quand on

les fait soi-même, il y a bien du ter
perdu, & dérobé par les mains a
yeux, ou par les yeux à l'esprit : Po
un simple observateur chaque co
d'œil est une découverte.

Le premier Chapitre de M. Hall
renferme ses expériences, sur la quan
té de liqueur que les plantes & les a
bres tirent de la terre, & transpire
dans l'air. Sa premiere expérience
sur la plante appellée *soleil*, de la gra
de espece. Ce soleil planté dans
pot, étoit haut de trois pieds & dem
M. Halles couvrit le pot de plom
laminé, percé d'un tuyau par où l'a
entroit, & d'un autre tuyau qui
s'ouvroit que pour arroser la plant
on étoit au mois de Juillet; on pesc
le pot avec la plante, matin & soi
pendant quinze jours. Enfin on cou
la tige de la plante, au niveau de
platine; & on enduisit le chicot p
dessus, avec du ciment. Le pot étc
poreux & sans vernis.

En le pesant de nouveau, on tro
va qu'à travers ses pores en douze he
res, il transpiroit deux onces penda
le jour; ce qui étant mis en comp

avec les poids journaliers de la plante & du pot, avant la coupe, fit voir qu'en un jour sec & chaud la plus grande transpiration de douze heures, étoit une livre quatorze onces, & que la transpiration moyenne étoit une livre quatre onces. Que la transpiration d'une nuit chaude, séche & sans rosée sensible, étoit trois onces; mais que la moindre rosée l'empêchoit totalement.

M. Halles mesura ensuite la surface extérieure de toute la plante hors de terre, & la trouva de 5616 pouces quarrés ou de trente-neuf pieds: il mesura la partie souterraine d'un autre soleil pareil au précedent: il trouva la longueur totale des racines, mises bout-à-bout, de 1448 pieds, leur surface de 2286 pouces ou 158 pieds quarrés; c'est-à-dire, les trois huitiémes de la surface de toute la plante, hors de terre. Les vingt onces d'eau qui font la transpiration moyenne, font trente-quatre pouces cubiques. Divisant par 2286 il vient 1 : 67^{me}, pour la hauteur du solide d'eau tirée *par toute la surface* des racines. Et di-

visant par 5616, il vient 1 : 165me, pour la hauteur du solide transpiré hors de terre.

De là il suit que la vîtesse d'entrée dans les racines, est à celle de la sortie par les feuilles, comme 165 : 67 ou environ 5 : 2. L'aire de la coupe de la rige étoit un pouce quarré, & la vîtesse à proportion, c'est-à-dire, d'autant plus grande. Enfin après bien des égards, des compensations, des évaluations, des calculs vérifiés par le Sçavant & exact Traducteur, cette vîtesse se trouve environ 45, les deux autres étant 1 & 67.

Pour comparer cette transpiration végétale à celle de l'homme, le poids de celui-ci soit supposé de 160 livres, celui du soleil de 3, les poids relatifs 53 : 1, les surfaces relatives 13 : 5; bien entendu que c'est celle du soleil qui est la plus grande, car celle de l'homme n'est que de quinze pieds quarrés. Enfin la quantité transpirée par l'homme en vingt-quatre heures est de trente-une onces, selon le *Docteur Keill*, celle de la plante vingt-deux onces, & les transpirations relatives 141 : 100.

L'Auteur a trouvé par une expérience qu'il croit certaine, & qui est au moins approchée, autant qu'il est possible en pareil sujet, que la respiration chassoit hors de nous au moins six onces, en vingt-quatre heures. Otant 6 de 31, reste 25 : D'où resulte la transpiration relative de l'homme à celle de la plante 10 : 3, & cela à surfaces égales : car il y a en effet plus de chaleur dans l'homme que dans la plante, & leurs chaleurs relatives sont 2 : 1 ; De là vient l'excès d'évaporation. D'où l'Auteur augure que l'ouverture des pores dans l'homme & dans le soleil en question, est 16 : 1, en supposant que les quantités évaporées sont comme les degrés de chaleur composés avec l'ouverture des pores. Tout cela est plein de pénétration & de sagacité d'esprit, mais n'a rien de bien certain, & ne passe pas l'hypothese & le sistême. Car dans une expérience, il ne faut pas s'abuser, tout n'est pas expérience; & souvent de douze traits qui la caractérisent, à peine y en a-t-il un qui soit un fait averé.

La nourriture de l'homme (de

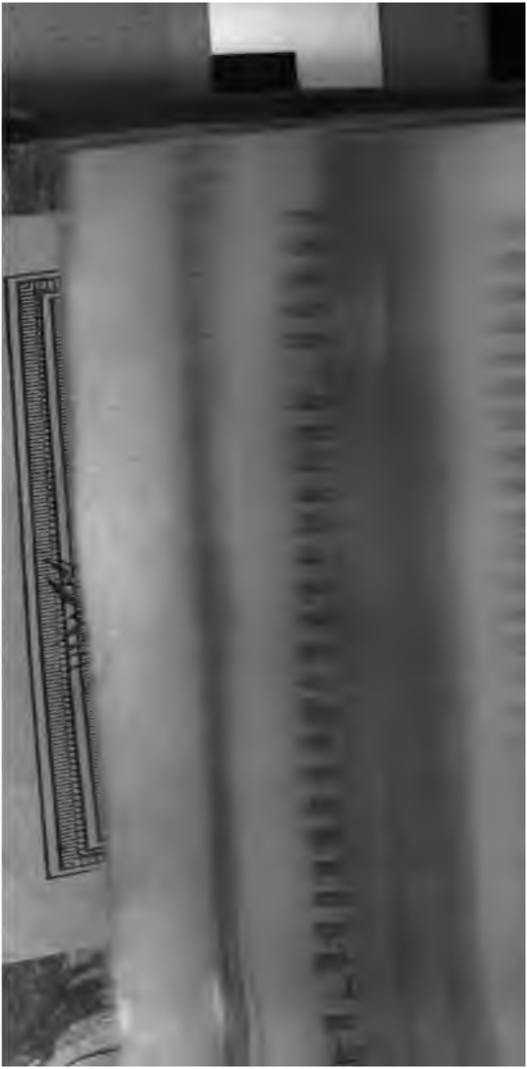

jour transpire 1:
en vingt-quatre
soleil en vingt-qua-
; le chou en douze
: 86 ; le pomier en
jour, 1 : 204 ; le ci-
ue-tems 1 : 243.
qui est toujours verd,
que les autres, dont les
nt. M. Halles attribuë
e transpiration, que cer-
résistent au froid, n'ayant
de peu de nourriture,
imaux peu sanguins, tels
uille, la tortuë, le ser-
sectes, &c. Le citronier
seul arbre toujours verd,
Auteur a vérifié la conje-

l'homme Anglois) eſt quatre livres dix onces, ſoit liquide, ſoit ſolide, par jour. Et la nourtiture relative de l'homme & du ſoleil en queſtion, eſt 7 : 2. Otez cinq onces pour les excrémens. Il reſulte qu'à maſſes égales & en tems égaux, la plante tire & tranſpire dix-ſept fois plus que l'homme. Pour une plus grande tranſpiration il lui faloit, ſelon M. Halles, une plus grande ſurface. Mais il paroit douteux, que la tranſpiration ſoit une fin propoſée par l'Auteur de la nature. Une plus grande ſurface & une plus abondante tranſpiration, ſont choſes qui vont enſemble, tout naturellement, d'autant que la plante n'a point d'autre évacuation d'excrémens.

L'Auteur conjecture que les maladies des plantes viennent, comme les nôtres, d'une tranſpiration arrêtée. Notre tranſpiration varie d'une livre & demie juſqu'à trois, dans les deux états de maladie & de ſanté. Celle du ſoleil, ſain ou languiſſant, varie de ſeize juſqu'à vingt-huit onces en douze heures. Du reſte plus il eſt arroſé, plus il tranſpire.

La seconde expérience a été faite sur un chou, la troisiéme sur un sep de vigne, la quatriéme, &c. Les résultats sont qu'à aires égales, la vigne en douze heures de jour transpire 1 : 191^{me} ; l'homme en vingt-quatre heures 1 : 50^{me}; le soleil en vingt-quatre heures 1 : 165 ; le chou en douze heures de jour, 1 : 86 ; le pomier en douze heures de jour, 1 : 204 ; le citronier en même-tems 1 : 243.

Le citronier qui est toujours verd, transpire moins que les autres, dont les feuilles tombent. M. Halles attribuë à cette moindre transpiration, que certaines plantes resistent au froid, n'ayant besoin que de peu de nourriture, comme les animaux peu sanguins, tels que la grenouille, la tortuë, le serpent, les insectes, &c. Le citronier n'est pas le seul arbre toujours verd, sur lequel l'Auteur a vérifié la conjecture.

Autres expériences : mettant tremper des branches de differens arbres dans l'eau, les unes avec des feuilles, les autres sans feuilles, les premieres *tiroient toujours plus* d'eau ; & beau-

coup plus, comme de 15, 20, ou 30 à 1. Et celles qui en tiroient le plus, étoient plus legeres le soir que le matin: celles qui en tiroient moins, étoient plus pesantes: de sorte que les feuilles sont les propres organes de la transpiration, sans doute parce qu'elles sont minces & toutes en surface.

Une pomme avec sa tige & douze feuilles, mise dans l'eau par le bout, tira & transpira 4: 5 d'une once, en trois jours d'été. Une pareille tige avec des feuilles sans pomme, tira dans le même-tems & transpira 3: 4 d'once; deux pommes sans feuilles 1: 4 d'once, en deux jours. Ainsi une pomme ne transpire pas plus que deux feuilles; c'est-à-dire, que les transpirations vont selon le rapport des superficies. Les feuilles paroissent attachées à la tige du fruit, pour lui apporter de la nourriture.

Ce Chapitre contient beaucoup d'autres experiences sur cette matiere, & est terminé par un long détail d'observations curieuses & utiles sur les rosées, les pluyes, les sécheresses, les *hyvers*, les étés, les diverses saisons,

la fécondité des plantes, leur culture, la nature des terres, &c. Le ſecond Chapitre eſt auſſi un bon recueil d'expériences, & même d'obſervations ſur la force avec laquelle les arbres tirent l'humidité de la terre.

Le troiſiéme Chapitre, fait voir la même & une plus grande force encore dans la ſéve de la vigne, au tems de ſes pleurs. La maniere générale de ces expériences conſiſte, par exemple, à prendre une racine ou une branche d'un arbre ſans l'en détacher, & à inſerer cette branche ou cette racine, après en avoir coupé le petit bout, dans un tube, à la bien cimenter ou luter avec ce tube; à remplir ce tube d'eau par ſon autre ouverture, à retourner cette ouverture pour la tremper dans un vaſe plein de Mercure, & ſouvent d'eau auſſi, & puis à voir l'eau monter dans la branche ou racine, & le mercure en prenant ſa place s'élever dans le tuyau. C'eſt-là le fait, & l'eau du tube monte d'abord aſſez vite dans la plante. Il eſt vrai qu'avec le tems elle en reſſort en partie, lorſque la branche ou racine a perdu *ſa*

prendre que des corps qui ont une ſorte de vie méchanique & preſque ſenſitive, n'ayent pas une circulation d'humeurs, qui eſt le ſeul reſſort connu de cette vie méchanique ; qu'un mouvement borné & interieur, comme eſt celui de la ſéve, ne ſoit pas un mouvement replié & circulaire ; que la plante ne ſoit qu'un canal direct, que le ſuc de la terre ne faſſe que traverſer pour ſe jetter dans l'air; qu'il y ait organiſation, & qu'il n'y ait point de circulation. Depuis ſurtout que la circulation regne dans le grand corps de la terre, par le mouvement des rivieres vers le centre, & le retour des vapeurs dans les ſources, il paroît difficile d'exempter les plantes du ſiſtême général, qui paroît le grand ſiſtême de la nature.

Il y a d'ailleurs ici inconteſtablement les deux grands principes d'action & de réaction, qui font toutes les circulations du monde. M. Halles convient du plus difficile, de la réaction qui renvoye la ſéve de bas en haut. L'autre principe, qui eſt l'action *de la peſanteur* pour ramener cette ſé-

ve de haut-en bas, est de droit. Voyons un peu les expériences & les raisonnemens de l'Auteur.

Ayant fait plusieurs sortes d'entailles en dessus, en dessous & de tous les côtés d'une branche d'arbre & de divers arbres, ces entailles qui interrompoient la communication de la séve de bas en haut & de haut en bas, n'empêchoient pas cependant que ces branches ne reçussent leur nourriture par un mouvement lateral de la séve: d'où M. Halles conclut fort bien qu'il y a des vaisseaux séveux lateraux. Voici une expérience curieuse.

On prend trois arbres, mis en ligne *l'un* à côté de l'autre, ensorte que leurs branches laterales s'entrelacent. On greffe une ou plusieurs branches de l'arbre du milieu avec celles des deux arbres d'à côté, & lorsque la greffe a bien pris, on déracine l'arbre greffé & on le suspend, ensorte qu'il ne tire plus de nourriture de la terre, & n'en tire que des deux collateraux: n'importe, il continuë à se bien porter, & à végéter à l'ordinaire.

Mais cette expérience & beaucoup

atres que M. Halles rapporte, ne
ouvent-elles pas le retour de la séve
haut en bas, aussi-bien que son
ouvement lateral? Que manque-t-il
onc à cette séve pour une parfaite
circulation si elle a un mouvement de
haut en bas, de bas en haut & à côté?
N'est-ce pas là un mouvement dans
tous les sens, tel qu'il le faut pour un
mouvement de circulation? C'est
pourtant de la plupart de ces expé-
riences que l'Auteur conclut la non-
circulation, d'une maniere qui n'est
pas nette, & qui sent un peu la chica-
ne. Il a peut-être d'autres raisons dans
l'esprit, comme il arrive souvent.

En y regardant de plus près, il pa-
roît que M. Halles rejette plutôt le si-
stême ou l'hypothese particuliere de
ceux qui veulent que le suc végétal
monte par le cœur de la plante, &
descende par l'écorce, chose indiffe-
rente & imaginée tout-à-fait à plaisir:
En effet le grand effort de l'Auteur, va
à établir des vaisseaux séveux lateraux.
On peut accorder à M. Halles, ca
on est bien éloigné de vouloir le co
tredire, on peut lui accorder, que

mêmes vaiſſeaux peuvent ſervir ici de veine & d'artere, & porter la ſéve tantôt de la racine à la tige & à la cime de l'arbre, & tantôt-là reporter de la cime à la tige & à la racine. Peut-être les principaux organes de la circulation ſont-ils ces vaiſſeaux lateraux qu'il établit pour porter le ſuc du centre à la circonference, & le reporter de la circonference au centre? De la moële à l'écorce & de l'écorce à la moële? Cette écorce même n'eſt peut-être pas une partie ſi eſſentielle, & à laquelle on doive faire tant d'attention. C'eſt une chair à demi morte, & qui meurt peu à peu, recevant très-peu de vie, & ſe détachant ſans ceſſe de l'arbre; c'eſt comme une ſurpeau qu'une humeur intercutanée cerne inſenſiblement, ne pouvant la pénétrer pour la nourrir. Un Auteur, comme celui-ci, dit toujours quelque vérité, & a raiſon au moins dans l'acceſſoire, lorſqu'il ne peut parvenir à conſtater ſon principal objet. On viſe toujours, & il eſt bon qu'on viſe un peu plus loin qu'on ne peut aller.

M. Halles termine ce Chapitre;

comme les autres, par une espece de dissertation ou de recapitulation raisonnée, où il dévelope enfin toute sa pensée sur cette circulation, qu'on voit bien qu'il a d'autres raisons plus sistêmatiques qu'experimentales pour rejetter, ou revoquer en doute. Entr'autres raisonnemens, voici celui qui regne secretement partout, & souvent ouvertement. *S'il y a un retour de séve en bas*, dit-il, *il faut qu'il se fasse par attraction, & par une attraction très-forte.* Et un peu plus bas; *mais il est difficile de concevoir où reside, & quelle est cette énergie qui peut contrebalancer cette vaste puissance, que la nature exerce pour l'ascension de la séve, dans la grande transpiration des feuilles.*

Il faut être plus que raisonnablement prévénu pour un sistême tel que l'attraction, pour trouver que l'attraction qui attire la séve de bas en haut, est une forte énergie & une vaste puissance que rien ne peut contrebalancer; pour croire que l'attraction & une forte attraction est necessaire, pour ramener cette séve de haut en bas, & pour ne *pas même* penser que la pesanteur de

la séve est un agent tout naturel, & tout prêt à faire une fonction qui lui est si naturelle. Car M. Halles qui voit comme intuitivement cette attraction, & qui la suppose de droit comme une chose évidente par elle-même, comme un axiome de Physique, paroît n'avoir pas seulement soupçonné que la pesanteur pût rien ici, ni peut-être même qu'il y eût une pesanteur. Son raisonnement seroit bien plus plausible, s'il le retournoit ainsi, *s'il y a une ascension de séve de bas en haut, il faut qu'elle se fasse par une attraction, & par une attraction très-forte, &c.* Voilà un bel exemple de la préocupation des sistêmes. Nous renvoyons les Chapitres suivans au mois prochain.

ARTICLE CV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Laon le 10 de Juin 1735. au R. P. de la Neuville, Jeſuite ; par M. l'Abbé du Mangeot, Théologal de cette Ville..... Sur la poſſibilité du Mouvement perpetuel.

J'AY toujours crû, mon Reverend Pere, le mouvement perpetuel poſſible en ſoi, exiſtant même dans la nature, &, pourquoi non, pratiquable à l'art. Mais j'avouë que j'ai été un peu ébranlé dans ma créance, depuis que j'ai lû le Traité de Phyſique du R. P. Caſtel, touchant la peſanteur, imprimé chez Cailleau en 1724, & d'ailleurs d'autres ouvrages où l'on prétend démontrer l'impoſſibilité de cette perpetuité de mouvement, & où l'on fait entendre que cette impoſſibi-

lité eſt paſſée comme en axiome de Géométrie. Avant cependant que de ſouſcrire à cet axiome, qu'il me ſoit permis d'expoſer d'abord ma premiere penſée, & de répondre enſuite aux Objections que le R. P. Caſtel m'a faites par votre canal.

1°. Le mouvement d'un ſeul corps placé dans le vuide eſt de ſoi perpetuel, ſuivant cette loi connuë, *qu'un corps une fois mu doit ſe mouvoir toujours, s'il ne rencontre pas d'obſtacles.* Le mouvement eſt une maniere d'être: c'eſt de plus une force & une puiſſance que les corps d'ailleurs indifferens à l'avoir ou à ne pas l'avoir, ne peuvent pas plus s'ôter, quand ils l'ont, que ſe la donner lorſqu'ils ne l'ont pas.

2°. Dans la pluralité des corps que le plein amene ſur le paſſage d'un corps qui eſt mu, le mouvement n'eſt ni perpetuel ni même longtems durable, parce que ce ſont autant d'obſtacles auſquels le mouvement ſe communique en dépériſſant à proportion.

3°. Un contrepoids qui ſurmonteroit les obſtacles qui viennent du plein redonneroit donc au mouvement ſa

perpetuité naturelle. Mais c'est-là le nœud, selon le P. Castel, de trouver ce *contrepoids victorieux des obstacles qui ne soit pas lui-même un obstacle.*

4°. Or ce contrepoids, je crois le trouver dans la circulation du sang & dans le cours des rivieres, & c'est la pesanteur de l'air. N'est-ce pas l'air qui repousse le sang au cœur, d'où ses esprits en resserrant ce muscle avoient chassé ce même fluide ? N'est-ce pas l'air qui remonte aux nuées les vapeurs pour tomber en pluyes & couler sur la terre ?

Je me represente les eaux sur la terre comme un amas de molecules dont celles de la surface, étant d'abord saisies chacune d'un tourbillon propre qui fait corps avec elle, & les rend plus legeres, sont élevées par l'air, de même que l'eau souleve une balle de plomb enfermée dans du liege.

Je me represente pareillement le cœur, après que les esprits l'ont resserré pour en chasser le sang jusqu'aux extrêmités du corps, comme un muscle, tendant par la structure de ses fibres spirales à se dilater & à presenter par

cette operation un vuide propre à répomper le ſang, c'eſt-à-dire, propre à donner lieu aux colonnes d'air qui appuyent ſur la ſurface du corps, de repouſſer le ſang de proche en proche, dans ce vuide.

Voilà dans la peſanteur de l'air un contrepoids ſuperieur aux obſtacles de la circulation perpetuelle du ſang & des eaux, & qui n'eſt pas lui même un obſtacle. Voilà donc le mouvement perpetuel exiſtant, & par conſéquent poſſible.

Réponſe aux Objections du P. Caſtel.

Premiere Objection. Une machine n'eſt pas perpetuelle, lorſqu'elle a beſoin d'être remontée tous les jours & pluſieurs fois par jour. Or la circulation du ſang a beſoin d'être remontée ſans ceſſe: ſans ceſſe nous avons beſoin de renouveller notre machine par de nouveaux alimens qui cauſent de nouvelles fermentations, fourniſſent de nouveaux eſprits, & redonnent une nouvelle chaleur au ſang, un nouveau mouvement, une nouvelle force

de circulation au cœur, une nouvelle vie.

Je réponds en niant la mineure ; ſçavoir que la circulation du ſang, pour être perpetuelle, ait beſoin d'être remontée par de nouveaux alimens. Je ſoutiens au contraire que les alimens nouveaux ſont, à parler proprement, obſtacle actuellement à la circulation du ſang, en ce qu'elle doit à grands frais les digerer aujourd'hui, les ſubtiliſer, les fondre, les rendre propres, en un mot, pour être ſubſtitués demain à la tranſpiration continuelle. Mais il ne s'agit pas de demain : dès aujourd'hui le mouvement, de ſa nature, eſt perpetuel par rapport à l'état des choſes preſentes. Vous changez cet état, des accidens le changent, un cloud, une planche manquent à la machine, les eſprits ſe perdent par la tranſpiration. Il en faut remettre. Mais enfin c'eſt pour l'avenir & non pour le preſent, pour pouſſer le mouvement perpetuel juſqu'à demain ; mais ce mouvement exiſte dès aujourd'hui. Vous le troublez, vous l'acca-

fin ce qui lui donne la mort quand même la reparation auroit été parfaite.

Seconde Objection. Comment la circulation du sang seroit-elle un mouvement perpetuel ? Le mouvement des rivieres n'en est pas un, ni celui des astres, ni celui du monde entier.

Je réponds quant au mouvement des rivieres, qu'ayant le même contrepoids que la circulation du sang, il doit être perpetuel comme cette circulation.

Quant aux astres, faute de déterminer le mouvement de la matiere étherée qui les entraîne, leur mouvement n'est pas plus perpetuel que celui des moulins, & des horloges qui ne déterminent ni la main, ni le cheval, ni l'eau, ni le vent qui les remontent. Mais le mouvement du monde entier étant perpetuel en général comme celui d'un corps mu dans le vuide, cette perpetuité n'a rien de commun à celle d'un corps mu dans le plein.

Troisiéme Objection. Dieu peut sans difficulté faire un mouvement perpetuel dans les corps & dans tel corps

qu'il voudra, mais c'eſt parce qu'il peut faire des eſprits unis à ces corps ou qui ayent action ſur eux. Car Dieu ſeul eſt *moteur* primitif, & les eſprits creés ſont *moteurs* ſecondaires. Mais les corps ne ſont jamais que *mobiles*, & méchaniques. L'air n'eſt leger que relativement, il eſt abſolument peſant. Il ne peut donc être moteur, mais uniquement mobile : il peut ſervir de véhicule au mouvement, mais non de principe.

Je réponds en ajoutant à toutes ces notions que Dieu ſeul eſt proprement moteur & principe du mouvement ; que toute créature, les eſprits mêmes créés n'en ſont que l'occaſion, ſelon ſon decret ; qu'à la vérité les eſprits créés étant occaſion du mouvement par leur liberté, comme Dieu par la ſienne en eſt vrai principe ; On peut les nommer par diſtinction principes ſecondaires, & les créatures corporelles ou matérielles, ſeulement mobiles, véhicules, méchaniques.

Or dès que je puis m'aſſurer du mouvement, comme en effet je le pui[s] en m'aſſurant de ſes loix, que m'i[...]

: qu'il s'execute par la créature,
ne principe ou comme occasion,
ne moteur secondaire, ou seule-
comme vehicule méchanique,
'û qu'il s'execute nécessairement.
le mouvement réel & non le nom
; de la cause, que je cherche:
, si *assez fait qui fait faire*, les
étant à Dieu occasion nécessaire
ouvoir, pourquoi ne les nomme-
nous pas moteurs occasionels ?
sans avoir égard si l'air est ou
pas *moteur* ou *mobile*, je l'appel-
avec l'Univers *moteur occasionel.*
'uatriéme Objection. C'est la pesan-
qui s'oppose à la perpetuité du
'ement, & la légéreté qui le pro-
Tout ce qui est pesant tend à
libre, & par consequent au re-
: à la mort. C'est par leur liberté
lieu & les esprits ont la préroga-

qu'il voudra, mais c'est parce qu'il peut faire des esprits unis à ces corps ou qui ayent action sur eux. Car Dieu seul est *moteur* primitif, & les esprits creés sont *moteurs* secondaires. Mais les corps ne sont jamais que *mobiles*, & méchaniques. L'air n'est leger que relativement, il est absolument pesant. Il ne peut donc être moteur, mais uniquement mobile : il peut servir de véhicule au mouvement, mais non de principe.

Je réponds en ajoutant à toutes ces notions que Dieu seul est proprement moteur & principe du mouvement ; que toute créature, les esprits mêmes créés n'en sont que l'occasion, selon son decret ; qu'à la vérité les esprits créés étant occasion du mouvement par leur liberté, comme Dieu par la sienne en est vrai principe ; On peut les nommer par distinction principes secondaires, & les créatures corporelles ou matérielles, seulement mobiles, véhicules, méchaniques.

Or dès que je puis m'assûrer du mouvement, comme en effet je le puis, en m'assûrant de ses loix, que m'im-

...me qu'il s'execute par la créature, comme principe ou comme occasion, comme moteur secondaire, ou seulement comme vehicule méchanique, pourvû qu'il s'execute nécessairement. C'est le mouvement réel & non le nom précis de la cause, que je cherche : certes, *si assez fait qui fait faire*, les corps étant à Dieu occasion nécessaire de mouvoir, pourquoi ne les nommerons-nous pas moteurs occasionels ? Ainsi sans avoir égard si l'air est ou n'est pas *moteur* ou *mobile*, je l'appellerai avec l'Univers *moteur occasionel.*

Quatriéme Objection. C'est la pesanteur qui s'oppose à la perpetuité du mouvement, & la légéreté qui le produit. Tout ce qui est pesant tend à l'équilibre, & par consequent au repos & à la mort. C'est par leur liberté que Dieu & les esprits ont la prérogative d'être moteurs. Les corps suivent la nécessité méchanique de leur premiere détermination mathématique. Les esprits seuls peuvent donner aux corps & se donner à eux-mêmes des déterminations nouvelles, spirituelles *pour eux, méchaniques* pour les corps.

Une pierre tombe, ils peuvent la relever. Elle reſte immobile ſur la terre, ils peuvent l'agiter : il faut pouvoir ſe remuer ſoi-même en quelque ſorte pour pouvoir remuer autre choſe, je dis, la remuer activement. Or l'eſprit eſt eſſentiellement un *ſeipſum movens*, Dieu par ſa nature, nos eſprits par une participation de cette même nature divine,& motrice *ab intrinſeco.*

Je réponds : Comment la peſanteur s'oppoſeroit-elle au mouvement ? Etant elle-même un mouvement ou ſuſpendu ou victorieux ? C'eſt toujours une tendance au centre, & une tendance actuelle & effective, ſelon le Pere Caſtel, comment s'oppoſeroit-elle au mouvement perpetuel, puiſqu'elle peut être perpetuellement ſubſtituée par une autre peſanteur victorieuſe comme l'eſt en effet celle de l'air dans la circulation du ſang ? Sur le reſte voyez l'article précédent.

Cinquiéme Objection. L'air lui-même tend au centre & à l'équilibre, & par conſéquent au repos. Moins peſant relativement que la pierre, il eſt pourtant peſant tout comme elle, & par là

incapable d'être un moteur perpetuel ou même ſimplement un moteur.

Je réponds : en paſſant l'antecedent, je nie la conſéquence par les raiſons ſuſdites. J'ajouterai *gratis* que tout ce qui tend au centre, eſt peſant ; & leger, tout ce qui tend à s'en éloigner. Qu'une legereté relative n'eſt rien, puiſque c'eſt une vraye peſanteur, quoique moindre : que la légereté comme la peſanteur peut operer le mouvement, & par conſéquent le mouvement perpetuel ; mais que je n'y employe que la peſanteur, & que l'une & l'autre ſont réelles, étant des impreſſions du dehors.

Repliques. 1°. Notre corps n'eſt une machine de mouvement perpetuel, qu'autant qu'elle eſt unie à un eſprit capable de la remonter : auſſi dès que cet eſprit s'en détache, le mouvement ceſſe.

2°. Point de vapeurs, de pluyes, & de rivieres ſi on ôte l'action des créatures libres. Voyez le traité cité de la peſanteur univerſelle des corps. Voyez le auſſi pour la perpetuité du mouvement univerſel.

3°. Quand les eſprits créés ne ſe-

roient pas de vrais moteurs, mais comme le prétend Descartes de simples causes occasionelles, la liberté fait tout ici, les corps n'en sont pas capables.

4°. La pesanteur tend à l'équilibre, & au repos invariablement. C'est-là une démonstration à laquelle on n'a jamais répondu, & jamais on n'y répondra, parce qu'on ne répond ni contre l'expérience ni contre la Géométrie.

5°. L'air tend à l'équilibre & au repos, tout comme la pierre, le plomb, &c.

6°. Enfin le sçavant Auteur a annoncé une machine de mouvement perpetuel : On veut bien le renvoyer à sa propre expérience pour derniere replique.

ALLEMAGNE.

DE KONIGSBERG.

M. Charles Henri Rappolt, Professeur d'Histoire Naturelle, a fait imprimer une Dissertation, intitulée : *Quæstio Naturalis Prussica de Oolitho Regiomontano, an caviarium Petrefactum?* L'Auteur trouva la pierre en question, *il y a plus de* deux ans aux environs de

cette ville. Quelques expériences réïterées lui ont donné lieu de croire que c'étoit du Caviar petrifié. On sçait que le Caviar, sorte de mets ou de ragoût fort commun dans les pays du Nord, n'est autre chose que des œufs d'Eturgeon saupoudrés de sel, qu'on a soin d'exposer au soleil, & de remuer plusieurs fois le jour. Après l'avoir arrosé de vinaigre, on le mange sur le pain, ou en salade, comme les anchois, ou comme ces œufs de poisson salé, *Salsamenta piscium*, connus sous le nom de boutargues.

DE NUREMBERG.

M. Celsius, Professeur d'Upsal en Suede, a fait imprimer pendant son séjour à Nuremberg, trois cens seize Observations sur les lumieres Boreales depuis l'an 1716, jusqu'à l'an 1732.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a publié *in-folio* la seconde partie de la Chronique de cette Ville, dont on est redevable à feu M. Achille Auguste Lersner. L'ouvrage est enrichi de figures.

DE RINTELN.

M. Jean Godefroy Schaumburg, a mis au jour des Observations sur les anciennes Constitutions des Empereurs, en particulier sur celles qui sont citées dans les Instituts, & omises dans le *Codex repetitæ prælectionis.*

DE BRUNSVICH.

On a mis en vente un ouvrage important dont voici le titre : *V. D. M. Dedelebii in principatu Halberstadiensi Societatis Scientiarum Regiæ Berolinensis & Lipsiensis Teutonicæ Societatis Collegæ Exercitatio Historico-Critica de Martyribus Christianis, odii humani generis convictis ad locum insigniorem Taciti Annal. XV. c. 44. qua virorum celeberrimorum in hunc locum Commentarii dijudicantur, & probabilior verborum sensus, ex Historiâ sacrâ, patribus, jure Romanorum Cornelianæque dictionis indole demonstrantur.*

DE ÏENE.

On a réimprimé une Dissertation

de M. Walch, sur l'art de connoître les differens caracteres des hommes. *De Artè aliorum animos cognoscendi.*

On attribuë à M. Struve une Dissertation anonyme nouvellement imprimée, sur la succession des femmes aux Etats de la Maison d'Autriche. *De successione Fœmineâ in Regna & Provincias Austriacas.* A la suite de cet ouvrage est la Pragmatique-Sanction avec les titres de l'érection de l'Autriche en Duché, par l'Empereur Frideric I., & de la succession accordée à la ligne feminine, au défaut de la ligne masculine.

D'ERFORT.

M. le Docteur Bruckmann, & M. le Docteur Jean-Jerôme Kniphoff, ont publié deux Lettres sur une nouvelle maniere de faire prendre au papier la couleur & la figure des herbes, pourvû qu'elles ne soient ni séches ni trop humides.

DE HALLE.

M. Hoffman a donné au public, une Dissertation *de Spasmis Gulæ infe-*

rioris, une autre *de motuum convulsivorum vera sede & indole*, & une troisiéme *de ebore fossili suevicorum Hallensi.* Les Libraires ont mis en vente le premier volume de son ouvrage, intitulé : *Consultationes & Responsa Medica.* Sa *Medicina Rationalis, Systematica*, a été réimprimée depuis environ un an à Bâle & à Venise.

Jean-Jule Hecker un des Regens du *Pædagogium Regium*, a publié en Allemand une *Introduction à la Botanique.* A la tête de cet ouvrage *in*-8°. est une Préface de M. Hoffman.

On débite depuis peu, une Dissertation *de Auro Vegetabili Pannonia*.... Un recueil Allemand d'observations & d'Expériences de Physique, qui a pour titre Latin : *Specimen amænitatum naturæ & artis*..... *Origines & Antiquitates Margraviatus Misnici, ubi de veterum Margraviorum Rebus gestis, usque ad obitum Conradi magni, fide optimorum scriptorum & monumentorum exponitur, variique Doctorum virorum errores deteguntur atque emendantur.* M. Videburg, Auteur de ce dernier ouvrage, en fera succeder un autre qui

comprendra tout l'intervalle du tems qui s'eſt écoulé depuis Conrad le Grand, juſqu'à Frideric le Belliqueux premier Electeur de Saxe de la Maiſon de Miſnie.

DE LEIPSICH.

On attend avec empreſſement l'ouvrage que M. Clodius promet ſur la nouvelle Imprimerie de Conſtantinople. Il y rendra compte des Livres ſuivans, imprimés dans cette Capitale de l'Empire Othoman. 1. *Traduction Turque du Dictionnaire Arabe de Gieuhari.* 2. *Deſcription des guerres Maritimes.* 3. *Chronique d'Egypte.* 4. *Chronique des Indes.* 5. *Hiſtoire des Caliphes.*

Le Docteur Menke a fait réimprimer un ouvrage ſatyrique, intitulé: *Reſpublica Juriſconſultorum.* M. Joſeph Aurele *de Januario*, Avocat de Naples, eſt Auteur de cette Satyre, où les Juriſconſultes ne ſont pas épargnés.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

M. le Chevalier Lindſey, Membre

du Parlement pour cette Ville, a publié *The interest of Scotland considered, &c.* C'est-à-dire, Considerations sur l'interest de l'Ecosse, par rapport à la Police en occupant les Pauvres à l'Agriculture, au Commerce, aux Manufactures, & à la Pêche. Vol. *in-8°*.

On recherche avec empressement l'ouvrage *in-folio*, intitulé : *The History of the affairs of church and State in Scotland, &c.* Ou Histoire Ecclesiastique & Civile d'Ecosse, depuis le commencement de la Réformation, sous le Regne de Jacques V, jusqu'à la retraite de la Reine Marie en Angleterre, l'an 1568. L'Auteur de cet Ouvrage, M. Robert Keith, Evêque non jurant, y peint des couleurs les plus vives, le Fanatisme de Buchanan & & de Jean Knok. Il y retrace les fureurs de l'un & de l'autre, contre Marie Stuart, & contre l'Etat Monarchique, en un mot, il y rappelle tous les attentats du parti Presbyterien, pour sapper les fondemens de la Religion & de l'autorité Souveraine.

ANGLETERRE.

M. Oldisvorth, a mis au jour *The accomplished Senator*, *&c.* C'est-à-dire, *le Senateur accompli*, *&c.* Ouvrage traduit de l'original Latin de Laurent Grimald Gozliski, Senateur, Chancelier de Pologne, & Evêque de Posnanie, sur l'édition imprimée à Venise en 1568 *in*-4°. L'Auteur qui vivoit sous le Regne de Sigismond II, présente dans son Livre, l'idée d'un grand Magistrat & d'un grand Ministre. Il y traite des vertus, des connoissances & des talens qui conviennent à un homme d'Etat pour remplir avec honneur les devoirs du Ministere & de la Magistrature.

The Nature of Patronage, *& The Duty of Patrons.* C'est le titre d'un Livre Anglois qui traite de la Nature du droit de Patronage, & des devoirs de ceux qui ont ce droit; en quatre Lettres, par un Anonyme, qui se déguise sous le nom du *Genevosus*.

On a publié une Histoire du Théatre Anglois, où l'Auteur examine les piéces les plus célébres, & rend compte du succès de leur représentation.

J. Wilcox débite un volume *in*-8°. qui a pour titre, *Uranoscopia*; *or The contemplation of Heaven*, *&c.* Par M. Charles Leadbetter Maître de Mathématiques. Cet ouvrage renferme la Théorie du Ciel, ou l'équation du tems démontrée, la méthode d'observer l'entrée du Soleil dans chacun des points de l'Ecliptique, de trouver l'Aphelie, & l'eccentricité des planétes, de déterminer le plus grand éloignement de Venus, & de Mercure par rapport au Soleil, le mouvement moyen de la terre, ses aphélies, & la retrogradation de l'équinoxe, le lieu véritable & apparent & de la Lune par le calcul & les Observations, la véritable heure de la nuit par les étoiles en se servant d'un nouveau quart de cercle. L'Auteur propose ensuite l'explication & la démonstration de la méthode de Kepler & de Flamstead, pour supputer les tems des éclypses du Soleil les plus remarquables. Suivent de nouvelles tables, la paralaxe de la Lune dans sa hauteur, sa longitude & sa latitude.

FRANCE.

De Paris.

On débite à Paris les Ouvrages suivans :

Joannis Freind. *M. D. Serenissimæ Reginæ Carolinæ Archi-Atri opera omnia medica, Editio altera Londinensi multo accuratior & correctior.* Chez Guillaume Cavelier, ruë S. Jacques au Lys d'or.

Description de l'Egypte, contenant plusieurs remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce pays, sur ses monumens anciens, sur les mœurs, les coutumes & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement & le Commerce, sur les Animaux, les Arbres & les plantes, &c. Composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier, ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, chez Louis Genneau, & Jacques Rollin, Quay des Augustins. 1735.

Reflexions Critiques sur les Histoires *des anciens peuples* Chaldéens, He-

breux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs, &c. jusqu'au tems de Cyrus. Deux volumes *in*-4°. par M. Fourmont l'aîné, Professeur en Langue Arabe, au College Royal de France, associé de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Interpréte & Soûbibliothécaire du Roy, &c. Dans le premier Livre l'Auteur examine le fragment de l'Histoire Phenicienne de Sanchoniaton, conservé par Eusebe. Il réforme dans le second, la Chronologie, & donne l'origine Historique des Dieux de l'Egypte & de la Grece, de la Phénicie, &c. Dans le troisiéme il s'attache à réfuter Scaliger, Petau, Usserius, Marsham, Pezron, &c. Il explique les difficultés Chronologiques de l'ancien Testament, & de l'Histoire Babylonienne, Assyrienne, Grecque, Chinoise, &c. A la fin est un Canon Chronologique de l'Empire de la Chine, avec les noms de ses Empereurs en Lettres Latines, & en caractéres Chinois, tirés des Annales mêmes, l'idée des tems avant le déluge & une récapitulation.

Histoire Générale des Auteurs Sa*crés & Ecclesia*stiques, qui contient *leur Vie, le* Catalogue, la Critique, le

jugement, la Chronologie, l'Analyse & le dénombrement des differentes éditions de leurs ouvrages, ce qu'ils renferment de plus intéressant, sur le dogme, sur la morale, & sur la discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles tant Généraux que particuliers & les Actes choisis des Martyrs, par le R. P. Remy Ceillier, Bénédictin, de la Congrégation de S. Vanne, &c. Tome V. *in-4°.* chez la Veuve le Mercier, & Ph. N. Lottin, ruë S. Jacques, & Polus du Mêmil, Grand'Salle du Palais. 1735.

Catalogue des arbres & arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris. De l'Imprimerie de Joseph Bullot, ruë de la Parcheminerie 1735. *in-8°.*

Traité des Minorités, Tutelles, Curatelles des Gardes & des Gardiens, de la puissance paternelle, de la Garde & Patronage Feodaux, de la continuation de la Communauté à l'égard des Mineurs, & des droits des enfans Mineurs, avec les Reglemens & Arrêts intervenus à ce sujet, conformément aux differentes coutumes & aux divers usages du Royaume. *Vol. in-4°.* chez Mouchet, *Grand'Sale du Palais.*

Le Sieur Bailleul Géographe demeurant sur le Perron du Palais Royal de la sainte Chapelle, a mis au jour une nouvelle Carte du Royaume de Portugal, & deux autres dont l'une comprend le cours du Rhin, & l'autre le Wirtemberg.

Histoire des Séquanois & de la Province Séquanoise, des Bourguignons, & du premier Royaume de Bourgogne, de l'Eglise de Besançon jusques dans le sixiéme siecle & des Abbayes nobles du Comté de Bourgogne, S. Claude, Baume, Gigny, Château-Châlon, Baume-les-Dames, Lons le-Saunier, Migette, & Montigny, depuis leur fondation jusqu'à present: par M. F. J. du Nod, ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université de Besançon. Chez Briasson, Libraire ruë S. Jacques. 1735. Vol. *in*-4°.

Avis désintéressés sur les derniers écrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au sujet de la guerre présente, avec quelques Observations de droit sur l'article cinquiéme de la *quadruple* alliance, & le supplément

au recueil des piéces citées dans la réponse de la Cour de Vienne à la déclaration de guerre de l'Espagne, où l'on trouvera les mêmes piéces que la même Cour a jugé à propos de ne pas exposer au public. 1735. vol. *in*-4°. chez Coignard & Boudet, ruë S. Jacques.

Histoire des Révolutions de Pologne depuis le commencement de cette Monarchie jusqu'à la mort d'Auguste II. Deux volumes *in*-12. Par M. l'Abbé des Fontaines. 1735.

Description du Gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions Temporelles, Ecclesiastiques, Militaires & Civiles, avec un Abregé de l'Histoire de la Province, & une Description particuliere de chaque Païs, Villes, Bourgs, Paroisses & autres Communautés qui dépendent de ce Gouvernement: par le sieur Garreau, seconde édition, corrigée & considerablement augmentée. Imprimé à Dijon, chez A. du Fay, Imprimeur & Libraire des Etats, de la Ville & de l'Université. 1734. & se vend à Paris, *chez Briasson, ruë S. Jacques* à la Science. *vol. in*-8°.

Analyse des Infiniment petits, comprenant le calcul intégral dans toute son étenduë, avec son application aux quadratures, rectifications, cubatures, centres de gravité, de percussion, &c. De toutes sortes de courbes : Par M. Stone, de la Societé Royale de Londres, servant de suite aux Infiniment Petits de M. le Marquis de l'Hôpital, traduit en François, par M. Rondet, Maître de Mathématiques. Chez Michel Gandouin, Quay de Conty, & P. Fr. Giffard, ruë S. Jacques. 1735. vol. *in*-4°.

Les Vies des Hommes Illustres omises par Plutarque, Tome 9. contenant *Annibal*, par M. Dacier. *Enée*, *Tullus Hostilius*, *Aristoméne*, *Tarquin l'Ancien*. *L. Junius Brutus*, *Gélon*, *Cyrus*, *Jason*. Traduites de l'Anglois, de Thomas Rowe, par M. l'Abbé Bellanger, chez Rollin fils, Quay des Augustins. 1734. Vol. *in*-4°.

Tables Astronomiques, dressées & mises en lumiere par les ordres & par la magnificence de Louis le Grand, dans lesquelles on donne les mouvemens du Soleil, de la Lune & des autres *Planettes*, déduits des seules observa-

tions, & indépendamment d'aucune hypothéſe; la poſition des principales étoiles fixes, viſibles ſur notre horizon; la méthode du calcul Aſtronomique, & le calcul des Eclypſes par la ſeule Trigonométrie rectiligne. La Deſcription, la Conſtruction & l'uſage des inſtrumens de l'Aſtronomie, pratique moderne; & pluſieurs problêmes d'Aſtronomie & de Géographie. Au méridien de l'Obſervatoire Royal de Paris, dans lequel les obſervations qui leur ont ſervi de fondement, ont été faites par M. de la Hire, Profeſſeur Royal de Mathématiques & de l'Académie Royale des Sciences, troiſiéme édition miſe en François par l'Auteur & publiée par M. G.... *in*-4°. A Paris, chez Montalant, Imprimeur, Libraire, Quay des Auguſtins.

Errata du mois de Septembre 1735.

PAge 1729 l. 12 pretions, *liſez*, prétentions. Page 1744 l. 18 d'étendre, *liſez*, d'éteindre. Page 1746 l. 19 ſentimens froids, *liſez*, ſentimens fins. Page 1781 l. 3 qu'à ce dérangement, *liſez*, qu'au dérangement. Page 1783 l. premiere, qu'à ce grand Maître, *liſez*, au grand Maître.

Page 1786 l. 20 Ferreyra, *lisez*, Pereyra.
Page 1792 l. 18 de Beja *lisez*, Duc de Beja.
Page 1849 l. 20 numos, *lisez*, nummos.

TABLE DES ARTICLES pour le mois d'Octobre 1735.

ART. XCIX. Lettre du Pere Tournemine, sur l'immatérialité de l'ame. Page 1913

ART. C. Histoire Générale de Portugal. 1935

ART. CI. Lettre d'un Laïc d'Auxerre, au sujet de l'article LXX, des Mémoires de Trevoux, pour le mois de Juillet 1735. 1962

ART. CII. De la Beatification & de la Canonisation. 1982

ART. CIII. Suite & quatriéme partie des nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique, par le P. Castel. 2018

ART. CIV. La Statique des Végétaux & l'Analyse de l'air. 2054

ART. CV. Nouvelles Litteraires. 2074

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1735.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	12. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
:s Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1735.

ARTICLE CVI.

ISSERTATION SUR LA Déesse Flora, par le P. Merlin, Jesuite.

) Ccupé depuis plusieurs années à faire une revuë critique des ticles les plus importans du Dictionire de Bayle; j'ai crû devoir m'atcher plus particulierement à venger Religion des insultes que cet Auir lui fait avec un air de triomphe, i jusqu'ici n'a que trop imposé au

commun des Lecteurs. J'ai eu furt
en vûë l'honneur des saints Peres
des Ecrivains Ecclesiastiques que B
affecte de rendre méprisables, en
imputant faussement des erreurs &
bévûës grossieres au profit de l'in
dulité. Le public jugera du succè
mon travail par les Dissertations
j'insererai chaque mois dans ces M
moires, jusqu'à ce que la matiere
épuisée. Je commence par celle
concerne la Déesse Flora.

LACTANCE, pour ren
l'idolatrie méprisable
pour accréditer la *foi*
Jesus-Christ, oppos
pureté de notre sainte Religion
infamies, dont le Paganisme étoit
tissu affreux. Il reproche entr'au
choses aux Romains le culte de Fl
C'étoit, dit-il, une courtisane,
ayant gagné de grosses sommes pa
prostitution, institua le peuple R
main pour son heritier, & laissa
certain fonds, dont elle ordonna
les revenus fussent destinés à célé
le jour de sa naissance par des

publics, *jam quanta ista immortalitas putanda sit, quam etiam meretrices assequantur? Flora cùm magnas opes arte meretriciâ quæsivisset, populum scripsit hæredem, certamque pecuniam reliquit, cujus ex annuo fœnore suus natalis dies celebraretur editione ludorum, quos appellant Floralia.* [*Lactant. lib.* 1. *div. Inst. cap.* 20.] M. Bayle semble d'abord ne vouloir que douter si Lactance dit cela sur de bons mémoires; & il insinuë ensuite ouvertement, que pour soutenir la vérité, ce Pere *a mandié l'assistance du mensonge* au mot *Flora*, note H, dans le Dictionnaire Critique & Historique, dont le but est en partie de renverser tous les raisonnemens que les Peres de l'Eglise ont fait tant contre les Payens que contre les Hérétiques.

1°. M. Bayle allégue pour démentir Lactance, l'autorité ou plutôt le silence des autres Peres [note A.] Il les commet ensemble autant qu'il peut, mais toujours à tort, comme on le reconnoîtra ici avec évidence. Il assure que ni Arnobe ni S. Augustin ne *disent rien de semblable* touchant

Flora, quoiqu'ils reprochent aux Payens les impuretés des jeux Floraux. Cependant, ajoute-t-il, on la voit traitée de courtisane dans le Dialogue de Minutius Felix. S'il est donc constant qu'Arnobe & S. Augustin tiennent le même langage que Minutius Felix, & qu'ils representent aussi Flora comme une courtisane, il se trouvera que M. Bayle pour calomnier Lactance, aura lui-même *mandié l'assistance du mensonge*, & que la censure, dont il charge ce Pere retombe sur lui. Voici le passage de Minutius Felix. *Acca Larentia & Flora meretrices propudiatæ inter morbos Romanorum & Deos computandæ.* (*in Dialogo cui nomen Octavius.*) Arnobe s'exprime en ces termes *l. 3. adversus gentes. Flora illa* MERETRIX *& sanctâ obscænitate ludorum bene curat ut arva florescant.* On dira que dans presque toutes les éditions d'Arnobe au lieu de *Meretrix*, on lit *Genitrix*; mais appartient-il à un Critique profond, comme M. Bayle, de le dire? Il cite à tout propos

puye dans la queſtion preſente ; n'a-t-il pas vû que ce Commentateur en rapportant le texte d'Arnobe, joint enſemble les deux leçons ? *Flora illa Meretrix & genitrix, &c.* (*Coquens in lib. 4. de Civ. Dei cap.* 8.) Il a dû ſçavoir outre cela que ſuivant la déciſion du docte Gebhart Elmenhort, *Meretrix* eſt la vraye leçon [*Obſerv. ad Arnob. & in eumdem collect. variarum lect. pag.* 118. *edit. Lugd. Batav. 1651.*]

Pour ce qui eſt de S. Auguſtin, ne déclare-t il pas aſſez clairement que Flora étoit une Courtiſane ? Car que veut-il qu'on penſe ou qu'on diſe par cette queſtion qu'il fait ? *Quæ eſt iſta Flora mater ? Qualis dea eſt, quam celebrior, & habenis effuſioribus laxata conciliat & ſibi propitiat turpitudo ?* Ne prétend-t-il pas qu'on lui réponde ; Flora étoit une fameuſe Courtiſane ? [*lib.* 1. *de Conſ. Evang. cap.* 33.] dans l'endroit même, dont M. Bayle oſe ſe prévaloir contre Lactance, le ſaint Docteur marque, que les impudicités, qui ſe commettoient *aux jeux Floraux,* étoient une expreſ-

sion de la conduite de la Déesse, qui étoit honorée par ces jeux, & que l'on proposoit à imiter. *Hæc ignominiosa Deorum facta vel scelerate turpiterque conficta, vel sceleratius turpiusque commissa oculis & auribus publicis civitas tota discebat : hæc commissa numinibus placere cernebat : & ideo non solum illis exhibenda, sed sibi quoque imitanda credebat* [*lib. 2. de civ. Dei cap. 27.*] Après cela notre Critique n'a-t-il pas bonne grace à conclure ainsi ? Il faut que S. Augustin ait reconnu que ce conte de Lactance étoit mal fondé ?

2°. M. Bayle croit bien détruire ce prétendu conte de Lactance, en faisant voir que le culte de Flora est plus ancien que Rome. Ce culte, dit-il, fut institué dans Rome par Tatius, Roy des Sabins & Collegue de Romulus : d'où il s'ensuit que cette Déesse a été servie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie. Il apprend cela de Vossius, [*lib. 2. de orig. Idolol. cap. 12.*] lequel à pour garant Varron, [*lib. 4. de linguâ Latinâ.*] Et celui-ci Ennius dans ses Annales, qui ne subsistent plus. De-là M. Bayle con-

Flora n'étoit donc pas une Courti-
, qui eût choisi le peuple Romain son heritier. Il se hâte trop de ses conséquences. Je vais renfor- l'objection, elle n'en sera pas meil- e. Pline fait mention d'une statuë Flora faite par Praxiteles [*Plin. nat. lib.* 36. *cap.* 5.] Justin assûre les Phocéens qui fonderent Mar- le, solemnisoient la fête de Flora. *ib.* 43.] Ainsi le culte de cette esse avoit vraisemblablement passé la Grece en Italie. Je promets d'a- antir absolument cette difficulté; ais je commence par en faire sentir la iblesse. M. Bayle a lû sans doute cette rophe de la seconde Ode d'Horace :

> Sive mutatâ juvenem figurâ
> Ales in terris imitaris almæ
> Filius Majæ, patiens vocari
> Cæsaris ultor.

mme ce Poëte flatte Octavien Cesar être Mercure, la Jeunesse débauchée Rome, n'a-t-elle pas pû flatter la ourtisane Flora d'être la Déesse Flo- ? *Et comme il pouvoit*, ce semble,

arriver que la flatterie d'Horace eût une telle vogue parmi les Romains, que lorsqu'Auguste fut mis au nombre des Dieux, on confondît la divinité de Mercure avec la sienne; est-ce une chose si incroyable qu'après la mort de la Courtisane Flora, on ne la distinguât plus de la Déesse Flora, & que les jeux fondés pour celebrer le jour natal de la Courtisane fussent regardés comme une céremonie de religion pratiquée en l'honneur de la Déesse?

Mais je dis plus: ceux qui ont quelque habileté dans l'Histoire des apothéoses payennes doivent convenir avec moi que les anciennes étoient bien differentes des dernieres. Celles-ci augmentoient le nombre des Dieux, celles-là consistoient à faire passer un homme qui venoit de mourir pour une de ces divinités, qui étoient déja reconnuës & adorées. Pourquoi l'apothéose de la Courtisane Flora auroit-elle été d'une autre espece que celle de Romulus, qui fut mis au nombre des Dieux par les Romains, *& les Sabins* réunis ensemble, &

nommé Quirinus? C'est-à-dire, qu'on lui appropria la Divinité de Quirinus, qui étoit le Dieu tutelaire de la Ville de Cures, Capitale du Païs des Sabins. Est-il possible que le sçavant M. Bayle n'ait pas sçû que le culte de Quirinus a été introduit dans Rome par Tatius Roy des Sabins, aussi bien que celui de Flora, du vivant de Romulus & avant son apothéose? Comment ce fin Critique ne s'est-il pas apperçû que le même passage de Varron, qui prouve que la Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie, prouve la même chose du Dieu Quirinus? *Sabinorum linguam olent (res) quæ Tatii regis voto sunt Romæ dedicata, nam ut annales dicunt, vovit Opi, Floræque; Dijovi, Saturnoque; Soli Lunæque; Volcano, Summanoque; itemque Larundæ, Termino, Quirinoque, &c.* [*lib. 4. de linguâ latinâ pag.* 14.] Mais on peut avoir beaucoup lû sans avoir lû Varron, & M. Bayle s'en est rapporté à Vossius. Que ne lisoit-il donc bien Vossius, il auroit vû que de l'aveu de Vossius même *la divinité* de Romulus étoit em-

pruntée de celle de Quirinus Dieu tutelaire de la Ville de Cures Capitale des Sabins, & cela dans le même endroit qu'il dit avoir lû. *Mortuo Romulo inque Deos relato, prævalentibus Sabinis, id nomen datum quod Curibus habuerat Deus tutelaris : indeque & ipse Curinus vocatus.* [*lib.* 1. *de orig. Idolol. cap.* 12. *pag.* 88. *edit. Amst.* 1641.] Or si ce raisonnement est faux, le Dieu Quirinus fut servi par les Sabins avant que Rome fut bâtie, donc le Dieu Quirinus n'est pas Romulus premier Roy des Romains ; celui-ci sera-t-il vrai? La Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fut bâtie; donc la Déesse Flora n'est pas une Courtisane, qui ait institué pour son heritier, le peuple Romain.

L'Ecriture sainte nous assure [*sap.* 13. 2.] que le feu, l'air, l'eau, les étoiles, le soleil, la lune furent les premiers objets d'un culte superstitieux. On l'étendit bien-tôt à toutes les causes particulieres des effets que nous voyons dans la nature, moraux ou physiques. On fit de la nuit & du

jour, des vices & des vertus, de toutes les passions, de la fortune, de la guerre, de la victoire, de la paix, autant de divinités, que par une erreur grossiere on avoit personnalisées. On se representa surtout comme un Dieu tutelaire la cause du bien qui arrivoit au païs & au lieu qu'on habitoit. Dans la suite on confondit peu à peu ces Dieux avec quelques hommes extraordinaires & fameux par leurs bonnes & leurs mauvaises qualités : par exemple, la force & la vertu répanduë dans l'air avec un Jupiter, la force & la vertu répanduë dans la mer avec un Neptune, la fécondité de la terre avec Cerés, le soleil avec Apollon, le feu avec Vulcain, &c. Alors on commença à concevoir des Dieux qui étoient nés comme les hommes, de qui on les distingua bientôt par des fabuleuses généalogies : & il en resta toujours un certain nombre, dont on n'imagina point l'origine, qui continuerent à être des personnages en l'air & en idée. Les premieres apothéoses causent un grand embaras dans la mythologie. *Plusieurs Rois* devenus Dieux

par la superstition des peuples se volerent les uns aux autres la divinité des airs, & plusieurs héros celle de la force ou de la vertu supérieure à tous les dangers, & à tous les travaux, &c. De là tant de Jupiters & d'Hercules; car ces mots étoient moins des noms propres que des titres d'honneur, dont le premier se donnoit communément aux Rois & l'autre aux hommes illustres par leurs hauts faits. Pour la Courtisane Flora elle n'eut à disputer avec personne l'Intendance des fleurs, elle trouva la place encore vuide.

En effet du tems des premiers Rois de Rome la Déesse Flora étoit encore un personnage chimerique & qui ne subsistoit que dans l'imagination, c'est Varron qui nous l'assure: car en parlant des noms que portoient les diversPontifes établis par Numa Pompilius, il distingue ceux dont l'origine est claire, & ceux dont l'origine est obscure. Il met au nombre de ces derniers, *Dialis*, qui étoit le nom du Grand Prêtre de Jupiter, où il y a de l'obscurité, parce qu'il n'est point

formé naturellement du mot *Jupiter*. Il en rend lui-même cette raiſon, [*lib.* 4.] mais elle ne convient nullement aux noms de pluſieurs autres Pontifes, dont il dit auſſi que l'origine eſt obſcure. *Eumdem Pompilium Numam ait* (*Ennius*) *feciſſe flamines, qui cum omnes ſint à ſingulis diis cognominati, in quibuſdam apparent etyma, ut cur ſit Martialis, Quirinalis. Sunt in quibus flaminum cognominibus latent origines: ut qui ſunt in verſibus plerique, Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer*, (je crois qu'il faut lire *Falacrinus*) *Pomonalis, obſcura eſt eorum origo. Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona pomorum patrona.* [*lib.* 6. *de linguâ latinâ pag.* 25.] Sa penſée n'eſt pas ſans doute que les mots *Martialis* & *Quirinalis*, viennent manifeſtement des mots *Mars* & *Quirinus*, & qu'au contraire il faut deviner que les mots *Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer, Pomonalis*, viennent des mots *Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona*. Il veut dire plutôt que Mars & Quirinus, ſont

inconteſtablement des perſonnages réels; mais qu'on ne ſçait ce que c'eſt que le Dieu Volturne, quoique l'on connoiſſe une riviere de ce nom; ce que c'eſt que la Déeſſe Palatue, qu'on diſoit habiter ſur le Mont-Palatin & l'avoir pris ſous ſa protection; ce que c'eſt que la Déeſſe Furina & le Dieu Falacer, qui protegeoient quelques-autres lieux de Rome ou d'auprès de Rome (*in Antonini itinerario Falacrinus locus.*) Enfin ce que c'eſt que la Déeſſe Flora, qui procuroit une belle fleuraiſon aux plantes & aux arbres, & la Déeſſe Pomone, de qui on attendoit l'abondance & l'heureuſe maturité des fruits.

Il eſt évident que le docte Romain parle de la Déeſſe Flora ſelon l'idée qu'on en pouvoit avoir du tems de Numa Pompilius, avant l'apothéoſe de la Courtiſane. Son ſilence & celui des autres Auteurs profanes, touchant ce qui eſt arrivé depuis, ne doivent point balancer un moment l'autorité de Minutius Felix, d'Arnobe, de Lactance, de S. Auguſtin, qui diſent

une Courtisane. Ils le disent après avoir lû & bien compris beaucoup plus d'ouvrages des Ecrivains payens, que nous n'en avons maintenant entre les mains; ils les citent très-souvent & avec justesse; & on ne peut nier que la parfaite connoissance de ces ouvrages n'appartînt autant à la profession d'Avocat, qui étoit celle de Minutius Felix, qu'à l'emploi de Rhéteur, qui a occupé quelque tems S. Augustin, & qu'ont exercé toute leur vie Arnobe & Lactance. Qui doute qu'ils n'ayent eu de bons mémoires, pour avancer un pareil fait? C'est un réproche qu'ils font aux Payens hautement & publiquement; & de ce qu'ils n'en apportent point de preuves, c'en est une pour nous la plus grande & la plus complette que nous puissions souhaiter. Nous voyons qu'ils n'en avoient pas besoin, qu'ils n'avoient aucun lieu de craindre qu'on les contredît, & qu'ils parloient sur la notorieté publique. Nous concevons d'ailleurs que ceux qui étoient attachés au Paganisme avoient interêt, surtout depuis la naissance du Christianisme, de

supprimer ou de pallier & de colorer tout ce qui étoit plus capable de décrier l'un & d'accréditer l'autre.

3°. M. Bayle tire un autre argument de l'institution des Jeux Floraux, telle qu'elle est racontée par les Auteurs Profanes. Velleius Paterculus, [*lib.* 1. *cap.* 14.] & Pline [*lib.* 18. *cap.* 29.] marquent la premiere institution des Jeux Floraux vers l'an 513 de Rome. Cette époque doit être bien posterieure tant à la fondation qu'à l'apothéose de la Courtisane. Selon Ovide [*Fast. lib.* 5.] la dépense de ces Jeux fut prise sur les amandes qu'on imposa à ceux qui s'étoient appropriés les terres de la Republique; ils n'avoient donc pas été fondés par une Courtisane. Depuis ce tems-là jusqu'en l'année 580 ils ne furent point célebrés annuellement, mais seulement en cas que l'intemperie de l'air & des saisons le demandât, ou que les Livres des Sybilles l'ordonnassent. Nouvelle preuve contre Lactance, dit M. Bayle. Mais tout cela em-

Jeux, qu'on avoit ceſſé de celebrer, quand les fonds laiſſés par la Courtiſane vinrent à manquer, ou pour quelqu'autre raiſon? Ce qui le perſuade, c'eſt que Lactance avoit devant les yeux cet endroit des faſtes d'Ovide ſi décifif en apparence contre lui, & qu'il le cite ſans être ébranlé dans ſon opinion. *Eum colorem ſecutus Poëta non ignobilem fuiſſe nympham ſcribit, &c.* [*lib.* 1. *div. inſt. cap.* 20.] Combien de renouvellemens a-t-on fait paſſer pour de nouveaux établiſſemens? Quelquefois c'eſt la gloire de la premiere inſtitution qui pique la jalouſie du reſtaurateur, & qui lui inſpire le deſſein d'en ſupprimer la mémoire, autant qu'il le peut, afin de s'aſſurer l'honneur de l'invention. Ici au contraire la honte de la premiere inſtitution des Jeux Floraux fit rougir le Senat Romain. On n'eut point d'abord d'autre vûë dans ces Jeux, que de célebrer le jour natal de la Courtiſane, ſuivant les termes de ſon teſtament & de ſa fondation. Mais cela paroiſſant indigne & ridicule, on ſe ſervit de la reſſemblance & de l'équivoque du

nom pour les changer en une céremonie de Religion & les consacrer en l'honneur de la Déesse ; ce qui parut avec raison une apothéose de la Courtisane, comme celle de Romulus, quand on commença à ne le plus distinguer de Quirinus Dieu tutelaire des Sabins. *Quod quia flagitiosum senatui videbatur : ab ipso nomine argumentum sumi placuit ; & ut pudendæ rei quædam dignitas adderetur, deam esse finxerunt quæ floribus præsit.* [*Lactant. loco citato.*] On ne couvrit point par là cette infamie, on ne fit que l'augmenter. C'est pourquoi après une longue interruption ces Jeux ayant été renouvellés, on n'épargna rien pour dérober aux siécles futurs une si méprisable origine, & on donna à ce renouvellement l'air d'un premier établissement.

Il est fâcheux après tout, dira quelque Partisan de M. Bayle, que Lactance soit le seul où se rencontre un trait de l'Histoire Romaine, aussi singulier que celui-là. En effet suivant la maxime constamment suivie par

Historique, un je ne sçai qui doit être crû sur sa parole, & sans exiger aucun garand de ce qu'il débite, si c'est quelque chose, dont le libertinage puisse profiter; mais il n'en est pas de même de ce que publie à la Cour & aux yeux de tout l'Empire un Précepteur des Césars, qui se mêle de défendre la Religion Chrêtienne. Après tant de siecles, qui ont respecté son témoignage, on s'avise de le démentir; quoiqu'un Auteur presque contemporain & payen, s'accorde en ce point avec lui, que les Jeux Floraux ont été fondés par la Courtisane Flora. C'est le vieux scholiaste de Juvenal que M. Bayle dit avoir lû. Mais 1°. a-t-il remarqué que cet Ecrivain étoit Payen? Ce qu'il dit de Moyse le démontre: *Sacerdos vel Rex ejus gentis* (*Judaïcæ*) *aut ipsius quidem religionis inventor: cujus etiam Cornelius Tacitus meminit.* [*ad versum* 103. *satyræ* 14.] 2°. S'est-il apperçû que l'érudition du Scholiaste, l'élégance & la précision de son stile ne permettent pas de le placer dans un tems bien posterieur au regne de Constantin?

En effet plusieurs Sçavans ont attribué son ouvrage au Grammairien, Probus, qui vivoit sous l'Empereur Adrien. 3°. A-t-il pris garde que néanmoins cet Auteur n'a pas vêcu avant Constantin & que ses notes sur Juvenal ont été certainement écrites après la conversion de ce Prince au Christianisme ? Car il fait une manifeste allusion à la Loy du même Empereur qui défendoit qu'on ne punît aucun Criminel du supplice de la Croix. *Antiqui crucibus figebant* [*ad versum 78. satyræ* 14.] Ce Scholiaste étoit donc à peu près Contemporain de Lactance, qui fut Précepteur de Crispus César fils de l'Empereur Constantin. Or qu'est-ce que ce sçavant Payen dit des Jeux Floraux ? *Hi ludi à Florâ meretrice instituti sunt in honorem Floræ deæ, quæ Floribus præest ludi sunt impudici.* [*ad versum* 249. *satyræ* 6.] Mais en tout cas, répond M. Bayle (note A.) il ne dit point comme Lactance que la Courtisane Flora ait institué ces Jeux pour elle-même. Mauvaise défaite. Il dit ce que Lactan-

de son tems, parce qu'ils avoient interêt de ne pas avouer qu'on eût fait l'apothéose d'une Courtisane, n'y qu'on célebrât son jour natal par des Jeux publics.

Après avoir justifié Lactance contre la calomnie de M. Bayle, je ne puis m'empêcher de relever une énorme bévuë où tombe ce grand Critique, dans la censure qu'il fait d'un endroit de Vossius, à qui il reproche de n'avoir pas entendu ce Pere. Il est vrai, Vossius s'est trompé, mais M. Bayle n'a sçû montrer ni comment ni pourquoi, & la preuve qu'il apporte pour vérifier la méprise de Vossius en est une si grande, qu'elle auroit dû le couvrir de confusion, si de son vivant on la lui avoit reproché. Voici de quoi il s'agit. Les Auteurs font mention de deux Courtisanes fameuses appellées l'une & l'autre Acca Larentia. La premiere fut nourrice de Romulus. La seconde vivoit sous Ancus Martius, & étoit surnommée Faula. Lactance reproche aux Romains l'apothéose de la premiere; il ajoute *qu'ils rendent aussi* les honneurs

divins à la seconde, qui selon Verrius étoit la Concubine d'Hercules. *Nec hanc solum Romani meretricem colunt, sed & Faulam quoque, quam Herculis scortum fuisse Verrius scribit.* Ensuite il parle de Flora dans les termes que j'ai rapportés ci-dessus. Vossius prétend que Lactance n'a point distingué Faula de Flora, mais qu'au lieu de *Faula*, il faut lire dans son texte *Flaura*. Or *Flaura* étoit l'ancienne orthographe de *Flora*; c'est ainsi que *Caudex* fut changé en *Codex*, &c. M. Bayle refute ainsi Vossius: „Tout
» cela tombe par terre, dès qu'on
» songe que la Déesse Faula de Lac-
» tance a été Concubine d'Hercules,
» & que la Flora, dont il parle, lais-
» sa tous ses biens au peuple Romain.
» Voilà comment faute d'attention
» les Auteurs les plus célebres tom-
» bent dans de grosses méprises.

M. Bayle a la bonté de fournir lui-même un exemple qui fait toucher au doigt la vérité de sa belle Sentence. Est-ce faute d'attention ou d'une véritable érudition? Si Vossius avoit vêcu, *quand le* Dictionnaire Critique & Hi-

storique commença à paroître avec l'admiration des demi-sçavans & l'applaudissement des libertins, il auroit bien fait voir à notre Critique, que pour un homme qui fait montre de tant de lecture & d'une lecture exacte, c'est une ignorance crasse, que d'appeller *grosse méprise* la persuasion & la reconnoissance de ce fait, qu'une Concubine d'Hercules laissa tous ses biens au peuple Romain. Vous êtes-vous figuré, lui diroit-il, que cette Concubine devoit vivre au tems des travaux d'Hercules & de son séjour en Italie, & qu'il falloit qu'elle fût plus vieille qu'aucune Sybille, pour avoir été aimée d'Hercules & vû les Romains? Quelles études avez vous donc fait? Sont-ce les collections de quelque écolier que vous mettez en œuvre? Macrobe est l'*A*, *B*, *C*, de tout homme qui se pique d'érudition litteraire. N'y avez-vous point lû que sous le regne d'Ancus Martius un fripon qui avoit la garde du Temple d'Hercules, où il n'étoit pas permis aux femmes d'entrer, y introduisit par privilege cette Acca Larentia surnom-

aula, & qu'elle passa ensuite
la Concubine d'Hercules. J'ai
e Livre & le Chapitre dans l'en-
t même de mon ouvrage que
s avez la témérité de censurer.
aturn. lib. 1. cap. 10.] *Ferunt enim*
egnante Anco æditunm Herculis per
ferias otiantem, Deum tesseris provo-
casse ipso utriusque manum tuente,
adiectâ conditione, ut victus canâ scor-
toque multaretur. Victore itaque Her-
cule Accam Larentiam nobilissimum per
id tempus scortorum intrà ædem inclu-
sisse cum canâ. . . . . Evenisse itaque ut
egressa à Carùtio capto ejus pulchritudi-
ne compellaretur; cujus voluntatem
secuta, sumptaque nuptiis, post obitum
viri bonorum ejus facta compos, cum
decederet, populum Romanum nuncu-
pavit hæredem, & ideo ab Anco in ve-
labro loco celeberrimo urbis sculpta est,
ac solemne sacrificium ei constitutum.

M. Bayle auroit sans doute profit
de cette correction, que lui auroit fa
Vossius, & il se seroit humbleme
retracté dans une seconde édition
son Dictionnaire, où il auroit cher
à se consoler de cette mortifica

par l'infame plaisir de mettre en François avec le moins de pudeur qu'il auroit pû & d'accompagner de reflexions les plus cyniques cette petite historiette. Les Lecteurs corrompus lui auroient fait grace aisément de l'ignorance ou de l'inadvertance, qui la lui avoit fait omettre, sur ce que de pareils traits n'ont pas coutume d'échapper à la liberté effrennée qu'il se donne de satisfaire son goût pour les discours impudiques. Mais peut être le ton hardi & décisif, dont il couvre le superficiel & le faux de sa vaste érudition, lui auroit fait avancer que Macrobe est l'unique Auteur, où cette historiette se trouve. Alors on la lui auroit encore montrée dans Plutarque au Livre des questions Romaines, que Vossius cite au même endroit qui est l'objet de la censure de M. Bayle. Et notre Critique auroit été confondu pour la seconde fois.

La véritable méprise. de Vossius saute aux yeux dans ce Livre des questions Romaines de Plutarque. Car 1°. cet Ecrivain donne à cette Acca Larentia le surnom de Φαβόλα, que

quelques-uns de ses Interprétes Latins exprimant par le mot *Fabula*, c'est manifestement le *Faula* de Verrius & de Lactance. On ne doit donc point lire dans le texte de ce dernier *Flaura* au lieu de *Faula*, & par conséquent Vossius s'est trompé dans sa conjectu-re, qui est que Lactance n'avoit point distingué Faula de Flora. 2°. Plutar-que dit que les *Larentalia* du mois de Decembre étoient la fête de Faula, au lieu que la fête de Flora où les Jeux Floraux se celebroient à la fin du mois d'Avril, & d'autres *Larentalia* dans le même mois en l'honneur d'Acca Larentia] nourrice de Romu-lus. Concluons avec un sçavant Edi-teur de Lactance : il y a toujours eu dans Rome tant de Courtisanes qu'i n'est pas bien important de sçavoir à laquelle il faut rapporter l'origi des Jeux Floraux. C'est assez que Déesse Flora passe incontestablem pour avoir été une fameuse Court ne. *Sed cum urbs illa tot prostit abundaret, non multum refert, q nam ex illis hisce potissimum ludi ginem præbuerit. Sufficiat interi*

ram apud omnes occurrere scorti nomine famosam. Thomas Sparn. pag. 85. Une autre conclusion est que M. Bayle a tout lû, comme un petit maître auroit tout vû, en parcourant en poste tous les païs du monde.

ARTICLE CVII.

*HISTOIRE CRITIQUE des Journaux, par M. C*** Deux Volumes* in-12. *premier Volume, pages 323. sans l'Avertissement, second Volume 236. A Amsterdam, chez J. F. Bernard.* 1734.

LE Livre dont nous allons parler, peut adoucir en quelque maniere l'humeur chagrine de ceux qui regrettent les beaux tems où les Manuces & les Etiennes, imprimerent leurs propres ouvrages, & étonnerent le Public éclairé par l'érudition de leurs Commentaires, & la sagesse de leurs corrections, dans les nouvelles éditions qu'ils donnoient des meilleurs Auteurs. Si le Libraire à qui nous devons cette histoire, n'a

pas l'avantage de l'avoir compoſée, il a du moins la gloire d'en avoir raſſemblé les matériaux, & de les avoir mis en œuvre, en leur donnant la liaiſon néceſſaire pour inſtruire & plaire, ce n'eſt donc point *une ſottiſe à lui*, comme il a la modeſtie de l'appréhender, *d'être ſorti de la claſſe des Libraires pour entrer dans celle des Ouvriers en litterature*. C'eſt un effort honnête auquel la raiſon veut qu'on applaudiſſe. C'eſt un exemple louable, à propoſer au reſte de ſes Confreres. Si ces Meſſieurs vouloient bien ſe laiſſer toucher de l'envie de l'imiter, que nous y gagnerions ! Ils examineroient en Critiques judicieux les ouvrages qu'on leur préſenteroit, & ſans doute qu'ils en rebutteroient un très-grand nombre : & ceux qu'ils honoreroient de leurs ſuffrages, ne paroîtroient qu'avec toutes les graces, & la perfection de l'art.

M. Camuſat dont l'eſprit & les avantures ont fait aſſez de bruit dans le monde, ſurtout parmi les gens de *Lettres*, avoit entrepris de compoſer *une Hiſtoire* générale des Journaux

de l'Europe. L'execution de ce projet, quelque pénible qu'elle fût, n'auroit pas été impossible à cet Ecrivain. Il avoit du génie, de la hardiesse, beaucoup d'érudition, & de goût pour le Cabinet; mais la vivacité de son imagination & les inquietudes de son caractere, ne lui permettoient pas de tenir longtems sur les mêmes idées; un premier dessein chez lui, faisoit place presque sans intervalle à un second, & sa vie dont on nous assure qu'il avoit réculé la fin dans ses arrangemens, au moins jusqu'en 1759, n'auroit pas suffi avec le travail le plus serieux à remplir tous les plans qu'il s'étoit proposés, & que l'on a trouvés dans ses papiers. Il n'est pas étonnant après cela que ses recueils à sa mort, n'ayent rien présenté de tout ce grand projet, que ce qui regardoit les Journaux des Sçavans, & encore l'Editeur proteste-t-il qu'il a été obligé d'y ajouter un très-grand nombre d'éclaircissemens.

De sçavoir à present si le Livre tel qu'on le donne au public, est, ou bien interessant, ou aussi digne de réputation que plusieurs le prétendent, c'est

ſur quoi nous n'avons garde de prononcer. Nous connoiſſons la diverſité des goûts, & nous n'oſons la blâmer. Généralement parlant, un bon Livre n'eſt pas préciſément celui qui plaît à tout le monde, ſi l'on en excepte les ouvrages de pur amuſement ; tel eſt excellent dans le genre qu'il traite, dont la ſécheresse & le ſérieux dégoûtent les trois quarts du monde. Les Connoiſſeurs, les Amateurs dans cette partie le recherchent, les autres le mépriſent. Ainſi, à s'en tenir à ce principe, un Critique a eu raiſon de trouver ce Livre de M. C. plein de détails ennuyeux, & languiſſans, de minucies, d'anecdotes frivoles & pedanteſques ; il a eu raiſon, dis-je, s'il n'a voulu parler que pour ceux dont l'eſprit occupé ailleurs, ne veut que ſe diſtraire ou qui nourris dans des goûts oppoſés, n'admettent dans leurs lectures que les fictions de la Poëſie, & les inſtructions faciles de l'hiſtoire ; mais peut-être a-t-il tort ſi ſa déciſion s'étend plus loin ; qui ne ſçait juſqu'où va la curioſité de pluſieurs de ceux

le un peu rare tourne la tête aux plus moderés ; une dispute litteraire, en transporte plusieurs autres, au point de les rendre insensibles à tout le reste. Si ces passions ne sont ni aussi vives ni aussi générales qu'au siecle dernier, on peut pourtant assurer qu'elles ont encore assez d'empire pour faire la réputation d'un Auteur qui les flattera & qui travaillera pour elles.

Le plan que M. Camusat a suivi, est naturel, il remonte jusqu'a l'origine des Journaux, & il propose sur ce genre de travail des regles fort sages, & connuës de tous ceux qui se mêlent de reflechir. Il seroit sans doute extrêmement à souhaiter que la pratique en fût aussi aisée, que la speculation en paroît admirable. Malheureusement dans l'empire des Lettres les passions & les inclinations ont le même jeu que dans les autres gouvernemens. Ici ce sont des hommes qui administrent les affaires publiques, & là ce sont pareillement des hommes qui tiennent la plume, qui écrivent. Par tout par conséquent se trouvent les mêmes foiblesses, & à peu près les

mêmes inconveniens. L'Auteur après ce préliminaire, nous trace ensuite la vie & le caractere de ceux qui se sont distingués à la tête de cet important travail depuis son établissement: il raisonne en critique de leur maniere d'écrire, & il justifie communément ce qu'il en avance par des exemples bien choisis; il entre dans le détail de leurs combats litteraires, & des querelles qu'ils eurent plus d'une fois à essuyer, soit de ceux qu'une excessive délicatesse empêche de se contenter d'un éloge ordinaire, soit de quantité d'autres dont des Critiques un peu trop vives & quelquefois injustes, allumerent la bile. Tout cela suppose, pour être bien entendu, une connoissance au moins imparfaite des points dont il s'agit. M. C. a l'attention de la donner, tantôt par les textes qu'il rapporte & qu'il développe pour l'ordinaire dans les proportions requises, tantôt par des notes qui suppléent à ce qu'il n'a pû faire entrer dans le corps de l'ouvrage, en qui vous indiquent les sources où vous pouvez trouver la résolution de vos doutes.

Il y a plus encore à l'occaſion des extraits que donnoient les Journaliſtes, & des diſputes qu'ils s'attirerent ; l'Auteur, ſuivant la méthode de M. Bayle, nous fait pluſieurs articles ſéparés, de quelques illuſtres Sçavans ; il donne un Catalogue éxact de leurs ouvrages, il fixe l'époque de leur impreſſion, il trouve même le ſecret, en évitant la prolixité, d'en donner une idée aſſez nette, il raconte volontiers les principaux évenemens de leur vie, & ne dédaigne pas, même les plus petites avantures qu'il enchaſſe ſans grande façon dans ſes récits ; perſuadé apparemment que les actions les plus ſimples peignent ſouvent mieux les hommes extraordinaires, que les traits les plus frapans. Tels ſont, entre les autres, les articles ſur l'Abbé de Bourzeis, ſur le Roy de Gomberville, ſur le célebre Juncker, ſur Tannegui le Fevre, ſur le P. Jacob, Carme, &c. avec un peu d'érudition déja, ou du goût, pour en acquerir, on lira tout cela avec plaiſir. Mais nous ne conſeillons que médiocrement de s'y arrêter, à ceux qui n'auroient pas ces *premieres diſpoſitions.*

Il faut rendre encore une justice à M. C. il a prévû que son travail, trop sec de sa nature, causeroit à ses Lecteurs une contention trop grande, & outre les précautions que nous venons d'indiquer, il a eu celle d'y mêler de tems en tems des digressions curieuses sur differens sujets. Par exemple, on nous apprend, & on nous prouve que c'est à Desmarets & non à Conrart que nous devons la conservation du *Car* vivement attaqué par Gomberville, qui en vouloit absolument purger la langue. Il y a encore un morceau entier & fort long sur l'origine & l'utilité des Gazettes. Gazette est, comme on sçait, le nom d'une petite monnoye de Venise, pour laquelle on avoit autrefois le cahier des nouvelles; on a ensuite transporté le nom de cette monnoye aux nouvelles même, & au cahier qui les contient.

Que l'établissement de publier les évenemens interessans, soit ancien, c'est de quoi l'on ne peut raisonnablement douter. Mais l'usage, n'en est devenu général, & bien reglé que depuis environ un siecle. Il est assez

ordinaire dans le monde d'attacher un ridicule à la lecture des Gazettes. On a bien raison, si l'on n'a en vûë dans ce mépris qu'une espece de gens, assez frivole pour ne reconnoître d'autre autorité que celle des Gazettes, ou qui n'ont de connoissances que celles qu'ils ont pû y puiser. Leur présomption ne peut-être égalée que par leur entêtement. Ils se croyent les maîtres de la societé, ils n'en sont que les tyrans; mais on auroit tort de reduire indifferemment dans cette classe abjecte, tant de gens sensés qui ne se refusent point à cette lecture, qui la recherchent même, & qui auroient de la peine à s'en priver. Qui ne sent en effet tous les secours qu'on en retire, lorsqu'on la fait assiduëment, pour perfectionner les lumieres que l'on a déja, pour être piqué de l'envie de débrouiller ce que l'on n'entend point, & ce que l'on ne feroit pas sans cela tenté de connoître, pour avoir dans la tête une position exacte des lieux les plus considerables, pour se familiariser avec les personnages qui dans chaque nation impriment le branle

principal, pour s'instruire des révolutions qui arrivent dans les loix & dans le commerce ? Nous n'avons garde de penser que ce moyen là seul suffise pour arriver à ce que nous venons d'exposer. Il en faut quantité d'autres à quelqu'un qui veut être solide dans ce qu'il sçait. Mais peut-être est-il de tous ceux que l'on doit employer, le plus aisé & le plus naturel ? L'histoire ancienne, ne seroit pas pour nous un cahos où nous nous égarons presque à chaque pas, si nos anciens avoient eu des Gazettes, & qu'elles fussent parvenuës jusqu'à nous!

Pour ce qui est de l'histoire même du Journal des Sçavans, elle ne contient rien qu'on ne sçache à peu près, pour peu que l'on soit instruit, surtout si l'on en excepte les particularités à l'infini dont nous venons de montrer que l'Auteur a gonflé son ouvrage. Tout le monde sçait que M. de Sallo fut l'inventeur de ce travail en 1665. Il demeura quelque tems sous le masque, & fut ensuite connu. Trop de liberté dans ses critiques, & quelques *traits*, à ce que prétend notre Auteur,

lancés mal-à-propos contre la Cour de Rome, lui attirerent des dégoûts réïterés, & il fut enfin obligé de plier sous l'orage. M. l'Abbé Gallois lui succeda en 1666, & il poussa son travail jusqu'en 1674. M. l'Abbé de la Roque le remplaça en 1675, & ne finit qu'en 1686. Après celui-ci, vint M. le Président Cousin, jusqu'en 1701. En 1702 ce travail prit une nouvelle face. On convint à la fin de ce que l'expérience avoit fait remarquer depuis longtems, qu'un seul homme ne peut suffire avec une continuité de succès, ou d'exactitude à une occupation aussi sérieuse. Où trouver d'abord quelqu'un qui excelle également dans tous les genres que doit embrasser un Journal? Et puis réussit-on à découvrir tous ces talens rassemblés dans le même sujet? Est-il à esperer qu'il ne se lassera pas, qu'il ne succombera pas bientôt sous ce poids énorme, & encore plus sous les chagrins qu'il ne manquera pas de s'attirer de la part des Auteurs, quelque précaution qu'il prenne pour flatter *leur amour propre*, ou pour ménager

leur puerile délicatesse ? Il fut donc résolu de former une compagnie de Sçavans distingués dans chaque genre pour travailler au nouveau Journal, & ce dessein fut executé sous la direction de M. l'Abbé Bignon, M. de Fontenelles, l'Abbé de Vertot, quels noms ! Et quelques autres d'une réputation distinguée, formerent cet Areopage litteraire. Leurs décisions eurent dans le monde sçavant le succès que l'on en pouvoit esperer, & cette gloire s'est maintenuë jusqu'à ce moment, malgré les changemens que les morts & les circonstances y ont occasionné depuis l'époque célebre de 1702.

Nous n'entreprenons point ici l'examen des jugemens de l'Auteur, sur le caractere & le mérite des differens Journalistes. Ce qu'il en dit, est souvent assez conforme à ce qu'en a pensé le public. Quelquefois il y mêle ses propres réflexions, & presque toujours on peut répondre qu'elles sont d'un esprit nourri dans la liberté de penser par lui-même, & le mépris du *despotisme* litteraire. On ne peut nier *qu'elles* ne soient bien souvent aussi

heureuses que vrayes, mais la même équité force d'avouer que la hardiesse & la singularité sont dans bien des endroits tout leur mérite. Il faudroit, pour le prouver, des discussions trop longues. Il est plus court de renvoyer au Livre même ceux qui voudront s'en convaincre.

A l'égard de ce que M. C. ajoute presque à chaque page sur la maniere de faire des extraits, & sur les talens d'un Journaliste, on seroit volontiers tenté de lui appliquer l'ancien proverbe, que les Peres les plus sévéres, sont ceux-là même qui se sont permis plus d'écarts dans leur jeunesse, jamais personne n'observa moins que lui-même les regles qu'il débite avec tant de prudence, dans le tems qu'il composoit sa Bibliotheque Françoise. Dans cette histoire même, il oublie en plus d'une occasion le caractere respectable de juge qu'il doit prendre, pour soutenir celui d'une partie animée par l'interêt, & aigrie par ses préventions. Nous permettra-t-on, puisque l'occasion en est naturelle, d'opposer ici quelques-unes de nos pensées aux siennes,

ou du moins de montrer ce que ce
ci ont souvent de captieux & d'é
voque.

Qu'il y ait des regles sages &
me sures pour bien écrire, pour f
un choix judicieux dans le com
que l'on rend d'un livre; on n'en s
roit douter; mais ces regles que
sonne ne conteste, sont toujours d
l'application susceptibles de temp
mens délicats. Le stile doit se mes
à la qualité du sujet, & il seroit c
tre la raison de transporter par tou
mêmes tons, & les mêmes inflexio
pour ainsi dire, les talens sont
cela partagés inégalement. L'agrém
domine dans l'un, dans l'autre la
dité. Le grand art pour un Journa
comme pour quiconque fait le mé
d'écrire, est de connoître son géni
de s'y conformer. Le naturel, mé
dans le médiocre, plaira plus qu
qui sera guindé & contraint dans
genre plus relevé.

On demande encore s'il suffit p
un bon extrait de bien prendr
sens d'un Livre, & d'en presente
substance, sans se permettre au

eſpece d'aſſaiſonnement. C'eſt ſans doute le principal de ces ſortes d'ouvrages, & la partie qui en eſt la plus eſtimable. Mais ce n'eſt pas tout, il faut encore l'agrément & la vivacité. Plus on a d'exactitude d'un certain côté, plus il faut de l'autre une honnête liberté pour temperer l'auſterité qui l'accompagne. Auſſi voyons-nous que les Auteurs qui ont le mieux reuſſi dans ce genre, de l'aveu de tout le monde, ſe ſont conſtamment permis cet ingénieux ſtratagême. Bayle dans ſes Nouvelles de la Republique des Lettres, occupé de ſon ſujet, ne l'eſt pas moins de ce qui peut l'embellir; ſon imagination féconde lui préſente les traits qui conviennent à ſa matiere, & il les enchaſſe avec cette facilité que tout le monde admire. Baſnage dans un goût different, ſuit à peu près la même route. Tous les deux de ce côté-là, mériteroient tous nos éloges, ſi la liberté dont nous parlons, ne dégénéroit chez eux le plus ſouvent en licence, & s'ils ne ſubſtituoient de tems en tems au badinage ingénieux que nous voulons, les ſarcaſmes les plus

indécens & les invectives les plus passionnées.

Doit-on louer ? Les bons ouvrages s'annoncent toujours d'eux-mêmes. La meilleure façon d'assurer leur vogue, seroit d'insister sur ce qu'ils ont de bon, de neuf, de brillant. Pourquoi faut-il que mille considerations politiques, que d'incommodes bienséances vous arrachent des louanges quelquefois peu méritées, & qui, lors même qu'elles sont justes, ne peuvent qu'indisposer le public dont vous voulez séduire le suffrage?

Doit-on blâmer ? Et qui pourroit s'empêcher de le faire, dans les cas où l'on voit les bonnes mœurs attaquées, où la Religion elle-même, livrée aux attaques d'un profane Ecrivain ? L'impartialité bien entenduë, ne porta jamais à dissimuler ces attentats ; il vous est permis alors d'élever la voix, de contredire, d'attaquer avec la force que suggere l'amour du bien & de la vérité. Hors de là, dans les chapitres indifferens, raisonnez en critique, sans passion, sans aigreur ; *plus votre* jugement paroît opposé à

l'Auteur, plus vous devez mettre de politesse & de douceur dans la forme dont vous l'exprimez. L'humanité & la vérité gagnent également aux procedés obligeants.

Enfin est-il aussi vrai qu'on l'a entendu dire que les Journaux ayent fait un tort réel aux bonnes études? Outre que par ce moyen nous connoissons aisément tous les Livres rares & singuliers qui s'impriment en Europe; il y a un raisonnement bien simple à faire. Ou les Journaux sont bons, & de quelle ressource pour l'instruction ne sont-ils pas à ceux que le défaut de tems ou de génie écarte des études sérieuses; ou ils sont mauvais, & leur décri assez connu, les rend nuls, & oblige de recourir à des sources plus abondantes & moins suspectes? Avant cet établissement, les bons ouvrages n'étoient connus & lûs que des véritables Sçavans. Aujourd'hui les gens habiles ou curieux de le devenir, ne les étudient pas moins; les autres en très-grand nombre, ont la facilité d'apprendre les particularités les plus importantes de la litterature, & de

s'en procurer une connoissance, qui, quelque superficielle qu'on la suppose, est pourtant bien superieure à l'ignorance où l'on étoit auparavant comme obligé de vivre.

A l'histoire du Journal des Sçavans, on a ajouté quelques mémoires peu étendus pour servir à celle de plusieurs Livres périodiques qui ont paru en France, & ailleurs. La plupart ne sont connus que par leur titre, l'execution en ayant été presqu'aussi-tôt interrompuë que commencée. Ce qui nous en reste ne peut même pour l'ordinaire nous faire regretter beaucoup que leurs Auteurs n'ayent pas poussé plus loin leur travail. On nous fera bien la justice de croire, sans que nous en avertissions, que nous ne confondons pas dans cette foule d'ébauches imparfaites les Mémoires de l'Academie des Sciences, & de celle des Belles-Lettres, dont M. C. fait aussi mention, leur réputation étant autant à l'abri de la censure qu'indépendante de nos suffrages. On a paru s'étonner que l'Auteur n'ait parlé qu'en raccourci de ces monumens si respectables dans la litterature.

litterature. Peut-être jugeoit-il les longs détails superflus dans un sujet aussi connu ? Peut-être aussi se proposoit-il d'en traiter ailleurs plus décemment, & se contentoit-il de jetter en attendant ses premieres idées sur le papier.

Enfin l'ouvrage est terminé par une histoire abregée du Mercure Galant, accompagnée de deux notes historiques sur Messieurs de Vertot & de Fontenelles. Tout cela a été *façonné* par l'Editeur lui-même, comme il nous l'apprend dans sa Préface, sur les Mémoires qui lui ont été envoyés de Paris. Danneau de Vizé commença le Mercure Galant en 1672, & il le continua jusqu'à sa mort arrivée en 1710. Son travail ne fut jamais qu'un amas indigeste de tout ce qu'il croyoit propre à égayer le public le moins délicat. Quelques reproches qu'on lui ait fait, on convient pourtant qu'il ne manquoit ni d'esprit, ni d'agrément. A de Vizé succeda Riviere du Frêni ; les plaintes ameres de M. Rousseau contre celui-ci, dans son édition de Soleurre, *n'ont pas* empêché qu'on ne

lui rendît justice, & qu'on ne le reconnût à beaucoup d'égards, superieur à son prédecesseur. Moins de complaisance pour accepter sans choix toutes les pieces qu'on lui présentoit, & un goût plus sûr pour l'ordinaire, lui font adjuger assez généralement la préférence. Du Fresni peu propre à suivre longtems le même dessein, remit au bout de trois ans son privilege à Hardouin le Févre. Celui-ci donna son premier Mercure en Mai 1714, & le continua jusqu'au mois d'Octobre 1716. Alors il fut supprimé solennellement par Arrêt du Conseil. Après deux mois d'interruption, l'Abbé Buchet eut permission de reprendre l'ouvrage; & il le fit sous le titre de nouveau Mercure. Il mourut en 1721, & le privilege passa à M. de la Roque, Chevalier de S. Louis. On le connoît depuis cette époque sous le nom de Mercure de France, & il est recherché avec un empressement que quatorze ans de débit n'ont point diminué. Cette justice est duë à l'agréable varieté qui y regne dans tous les genres. Il contient des dissertations sçavantes,

des annonces curieuſes, des détails importans & ſûrs, des extraits judicieux, des Piéces même de Vers, qui, ſi elles ne ſont pas toujours excellentes, ſont cependant le plus ſouvent de bon goût & au deſſus du médiocre.

Nous ne diſons rien de ce que l'Editeur veut nous apprendre de Meſſieurs de Vertot & de Fontenelles. La lecture de leurs ouvrages, perpetuera l'idée de leur mérite & de leur caractere. Il fait en finiſſant de modeſtes complaintes ſur le goût préſent. Il ſe fâche en douceur de ce que l'on continuë à donner tout à *l'eſprit* ; de ce que l'on ſacrifie à la manie d'en faire paroître, la nobleſſe & la ſimplicité du diſcours, le naturel & la douceur du ſtyle. Ce reproche n'eſt pas nouveau mais ſon effet eſt encore attendu ; en ſommes-nous moins eſtimables? Oui, ſi l'on veut ; car enfin *le clinquant & les colifichets* ne valent point les riches parures, ni les véritables ornemens ; mais n'outrons point pourtant les regrets. Ce que nous perdons d'un côté, en quelque façon ne le gagnons-nous

point de l'autre, par la facilité que nous avons sçû nous donner, & qui est presque universelle de parler dans notre langue de tous les arts, de toutes les sciences avec autant d'énergie & de précision, que de clarté & d'élegance?

ARTICLE CVIII.

REMARQUES DU PERE Tournemine, de la Compagnie de Jesus; sur Lucrece.

LA lecture du Poëte Epicurien n'est dangereuse que pour les cœurs gâtés ou pour les esprits superficiels. La raison pure, libre des préjugés & des passions découvre aisément les endroits foibles de son sistême impie. Je sçais que Lucrece fait à ses lecteurs des promesses fort séduisantes: Il vient, dit-il, sur les traces d'Epicure chasser du monde la superstition qui y fait tant de maux, cette cruelle superstition qui verse sur les *Autels* le sang le plus précieux; il *vient* offrir aux hommes de tranquil-

les voluptés, les délivrer des craintes inquiétes de l'avenir, ôter de leurs esprits l'image affligeante des suplices futurs & du Tartare. Un homme enyvré de plaisirs criminels, fatigué des remords qui suivent le crime, un esclave des passions écoute avidement cette doctrine si conforme à ses appetits brutaux, il ne veut pas voir qu'elle le dégrade, qu'elle lui enleve la douce esperance de l'immortalité, qu'elle peut troubler l'Univers, qu'elle renverse les loix, qu'elle autorise tous les crimes; elle justifie les siens, c'est assez pour la lui faire embrasser.

Qu'il suspende néanmoins son jugement, il est toujours honteux d'être abusé par de vaines promesses, il est capital de n'être pas trompé sur une matiere si importante, il y va de tout; de quoi lui servira l'anéantissement imaginaire des supplices qu'il redoute, ils ne dépendent pas de son imagination, il n'en sera pas moins criminel, il en sera plus miserable. Pourquoi s'amuse-t-il à de vains songes qu'un affreux réveil, que des tourmens *sans fin dissiperont.* Qu'il examine

si les promesses du Poëte Philosophe sont bien fondées, s'il n'est pas plus Poëte que Philosophe; & quels fondemens ont ces promesses? L'autorité d'Epicure condamné par les plus grands génies du paganisme, des idées singulieres qui détruisent nos idées les plus claires. On veut que nous nous confondions avec les pierres, que nous nous croyions matiere, & matiere toujours agitée par des mouvemens nécessaires, que nous démentions l'intime conviction de notre spiritualité, de notre liberté, que nous croyions la pensée étenduë, figurée, divisible; c'est peu de renverser l'idée des esprits. Lucrece après Epicure détruit l'idée des corps, il feint des corps indivisibles.

Les regles du mouvement les plus certaines ne sont pas moins opposées aux visions du défenseur de la volupté, que les idées de l'esprit & du corps. Je lui passe l'éternité des atômes, leur mouvement essentiel quoiqu'il le suppose sans aucunes preuves contre l'évidence. Si ces atômes se meuvent en *ligne droite*, ils lui sont inutiles, ils ne

s'acrocheront point & ne peuvent lui servir de materiaux pour son monde, quelle cause empêcheroit leur mouvement en ligne droite dans un vuide immense ? C'est donc contre les regles les plus certaines du mouvement que les Epicuriens détournent le mouvement de leurs atômes, & ce qui passe toute absurdité, c'est par cette déclinaison qu'ils tachent d'expliquer les operations de l'ame, les déterminations de la volonté qu'ils osen nommer libres.

Les Dieux d'Epicure plus méprisables que nos Rois faineans n'ont rien de ce que nous concevons dans la divinité.

L'idée du hazard, est l'idée du déreglement. Epicure suppose un hazard regulier dans ses arrangemens, & aussi sage que la sagesse même.

Les idées de la vertu & du vice nous sont naturelles, ce n'est point l'éducation qui les donne, puisqu'elle ne peut les ôter ; elles sont gravées au fond de notre ame en caracteres qu'on obscurcit, mais qu'on n'efface pas, la fraude, la violence, la générosité,

la droiture paroiſſent ce qu'elles ſont mêmes aux plus vitieux. Ces idées ſi vrayes, ſi claires ſont des illuſions, ſelon le ſiſtême Epicurien de Lucrece; ſi la jouiſſance des voluptés pendant la courte durée de cette vie ſuivie de l'anéantiſſement eſt le ſeul bien où nous pouvons prétendre, la ſageſſe, la gloire, le devoir conſiſtent à s'arracher mutuellement, à conſerver par quelque moyen que ce ſoit l'objet de ſes deſirs. Des principes contradictoires à nos connoiſſances les plus ſûres, peuvent-ils être vrais ? Lucrece impoſera-t-il longtems ſi on conſulte la raiſon ſans écouter les paſſions.

Un peu de reflexion ſur ſes raiſonnemens achevera de prévenir contre lui. L'ame, dit-il, eſt materielle parce que la matiere peut être ſubtiliſée au-delà de ce que nous croyons; cela ne prouve rien, il faut démontrer que la matiere à force de ſe ſubtiliſer peut devenir penſante, il ne le rend pas vraiſemblable; l'ame eſt materielle, dit-il, & mortelle comme le corps *parce* qu'elle reſſent les infirmités du *corps. Si* le corps lui ſert d'inſtrument,

ne ressentira-t-elle pas les imperfections de l'instrument, quoiqu'elle soit spirituelle ? L'œil sain ne ressent-il pas le défaut des vîtres ternies par les vapeurs, ou enduites d'une couleur ?

Les Dieux sont heureux, donc ils ne prennent aucun soin du monde, dit encore Lucrece, ne pourroient-il pas prendre soin du monde sans troubler leur bonheur ?

Je le répete, il n'y a que l'envie d'appaiser les remords qui fasse écouter Lucrece ; sans l'interêt qui porte à souhaiter qu'il dise vrai, on mépriseroit sa doctrine, on en auroit horreur, c'est le cœur qu'elle séduit & non pas l'esprit, on ne la croit pas, on souhaite la croire, on s'imagine la croire.

Quand les occupations de Monseigneur le Cardinal de Polignac lui permettront d'achever & de rendre public son Anti-Lucrece, l'illusion sera entiérement dissipée & les égaremens de Lucrece parfaitement connus.

La mauvaise Logique de Lucrece lui est commune avec tous les incrédules, de-là leurs contradictions palpables, *ils croient* ce qu'un homme

senfé refuse de croire, & ne croient pas ce qu'un homme senfé croit, leur esprit comme agité d'une fievre inquiete se tourne de tous côtés, & le repos le fuit avec la vérité, tantôt ils soutiennent que tout est materiel, si on les presse ils soutiennent que tout est immateriel, ils avanceront sans pudeur avec Spinosa que la matiere si certainement divisee est indivisible; selon eux le corps pense, & l'esprit meurt. Dieu ne punit ni ne recompense en Dieu, il voit du même œil l'amour filial & le parricide, l'équité & l'iniquité. Les monstres d'impureté qui se cachent dans les tenebres les plus obscures, & la chasteté qui se distingue de la bête, il est également honoré par celui qui adore son infinie perfection, & par celui qui lui attribuë les vices les plus infâmes.

Le croirons-nous? Tant de Sçavans judicieux, de génies pénétrans n'ont eu que de fausses idées de Dieu & de l'homme, ils se sont figuré étourdiment qu'ils étoient libres & immortels, une troupe de libertins a seule

trouvé la vérité dans la prévention, leur accorderons-nous qu'ils possédent seuls la raison qui ne paroît jamais dans leur conduite. Théologiens sans étude, Philosophes sans principes, Historiens sans bonne foi, Critiques sans regles, reduits à plaisanter sur ce qu'ils ne conçoivent pas, & à tourner en fade raillerie, les vérités qu'ils ne peuvent ébranler, méritent-ils que nous les choisissions pour maîtres.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE GENERALE de Portugal, &c. Voyez les Articles XCI. du mois de Septembre, & C. du mois d'Octobre.

MONSIEUR de la Clede, pour disposer ses Lecteurs au recit de la derniere révolution de Portugal, un des plus grands Evenemens du dernier siecle, leur remet en peu de mots devant les yeux tout ce que la Cour de Madrid, depuis Philippe II avoit fait pour affoiblir ce Royaume, & opprimer la Maison de Bragance.

Son deſſein, dit-il, étoit de réduire le Portugal en Province, & pour y parvenir, elle le dépouilla peu-à-peu de ſes privileges, quoique les Rois Catholiques ſe fuſſent engagés par ſerment à les maintenir : elle remplit ſes armées de Flandres de Soldats & d'Officiers Portugais, & dans la Trêve, qu'elle fit en 1609 avec les Hollandois, elle exclut les païs du Nouveau Monde, occupé par cette Nation, qui perdit d'abord toute la Guynée ; les Moluques furent réunies d'autorité à la Couronne de Caſtille ; le Commerce des Indes fut ruiné ; & le Breſil envahi en partie par les Hollandois. Malgré tant de pertes le Portugal fut accablé d'impôts & de ſubſides ; en un mot, un Peuple conquis par les armes, n'auroit pas été traité avec plus d'indignité.

Notre Auteur n'eſt pas le premier qui ait dit que M. l'Abbé de Vertot n'a pas puiſé dans les meilleures ſources les Mémoires, dont il s'eſt ſervi pour écrire ſon Hiſtoire de la derniere révolution de Portugal. Il reſte à ſçavoir, s'il a été mieux inſtruit lui-même.

Quelques défauts d'exactitude, qui nous ont frappés d'abord, ont commencé à nous mettre en garde contre lui, comme de faire dire au Cardinal de Richelieu que la Maison d'Autriche a usurpé la Navarre, quoique tout le monde sçache que cette usurpation fut l'ouvrage de Ferdinand le Catholique, Ayeul de Charles V, d'appeller toujours *Fontané* le Marquis de Fontaine Ambassadeur de France à la Cour de Rome, d'assûrer que tout ce qu'il y avoit de Portugais au Japon reconnurent le nouveau Roy de Portugal; & cela bien des années après que tous les Portugais eussent été chassés de ces Isles.

Est-ce aussi parler bien exactement, que d'avancer, comme fait notre Auteur, que la gloire d'avoir mis la Maison de Bragance sur le Thrône de Portugal est dûë à la seule Nation Portugaise? Il est vrai que le Roy Jean IV. fut proclamé à Lisbonne, & mis en possession de la Capitale, sans qu'il parût qu'aucune Puissance étrangere s'en mêlât, & que cette grande révolution fut ménagée avec un secret,

conduite avec un concert, executée avec une valeur, qui tiennent du prodige : Mais qui ignore aujourd'hui les ressorts cachés, qui firent mouvoir toute cette intrigue ? D'ailleurs suffisoit-il d'avoir mis la couronne sur la tête du Duc de Bragance ? Les seuls Portugais auroient-ils pû l'y affermir ? S'ils eussent succombé sous les efforts redoublés de la Castille, qu'auroit pensé la posterité de leur entreprise ? N'auroit-on pas même pû les taxer de témérité, ou attribuer à un coup de desespoir le courage, avec lequel ils ont brisé leurs fers, s'ils n'avoient été assûré, d'être puissamment secourus, comme ils l'ont été par leurs Alliés, surtout par la France, sur laquelle on sçait qu'ils avoient particulierement compté?

M. de la Clede, avant que de nous apprendre l'impression, que fit en Espagne la nouvelle de ce qui venoit de se passer à Lisbonne, conduit les Ambassadeurs de Jean IV dans les principales Cours de l'Europe. Celles de France, d'Angleterre & de Suede les reçurent comme tels. Le Roy de Dan-

nemark n'osa se déclarer, quoiqu'il donnât assez à connoître que la révolution lui faisoit plaisir. Le Pape, malgré les sollicitations du Marquis de Fontenay, ne voulut pas chagriner le Roy Catholique, en donnant Audience à l'Ambassadeur Portugais; & les Etats Généraux, après avoir éludé la proposition de restituer les places prises dans le nouveau Monde, tandis que le Portugal faisoit partie de la Monarchie Espagnole; envoyerent au secours des Portugais une Escadre, qui s'étant jointe à la Flotte Françoise, que commandoit M. de Maillé Brezé, eut part à la victoire, que cet Amiral remporta sur la Flotte d'Espagne.

La guerre ne se fit pas moins heureusement sur terre, que sur mer; mais elle se fit d'abord avec un acharnement & une barbarie, qui deshonorerent également les deux Nations. Une conjuration formée par le Marquis de Villareal, & l'Archevêque de Brague, pensa remettre les Portugais sous le joug. Une autre, dont le Duc de Me-*dina Sidonia s'étoit* fait le Chef, fut

sur le point d'enlever l'Andalou
Roy d'Espagne. Il courut des M
festes, où les deux partis ne se n
gerent nullement. Enfin le succè
armes Portugaises causa la disgra
Comte Duc d'Olivarez, dont
Auteur nous fait un portrait extr
ment odieux. Il étoit ce semble
Historien impartial, & tout Hist
le doit être, d'en dire égaleme
bien & le mal.

Ce qu'il y eut de singulier en
ceci, c'est que tandis que les Ho
dois contribuoient en Europe à n
tenir le Duc de Bragance sur le T
ne de Portugal, ils travailloien
Asie à dépouiller les Portugais d
qu'ils y possedoient. La guerre se
soit encore plus vivement au B
Les deux Nations s'y étoient can
nées chacune dans ses conquê
mais les Hollandois s'aviserent d
gner un traité de neutralité, qu
perdit. Les Etats Généraux se répo
sur la foi de ce traité, néglige
d'envoyer des munitions dans l
places, & d'en recruter les garnis
Quelques Capitaines Portugais d

voués en public, mais ſoutenus en ſecret, firent ſur eux des entrepriſes, qui leur réuſſirent; les naturels du pays, que les Hollandois traitoient durement, ſe joignirent aux Portugais, & à meſure que le parti de ceux-ci prévaloit, leurs Commandans ſe mettoient moins en peine de garder les dehors de la neutralité. Le Roy de Portugal envoya néanmoins ordre de ceſſer les hoſtilités, mais on crut lui faire ſa Cour en ne lui obéiſſant pas. La Compagnie Hollandoiſe fit quelques efforts pour ſe ſoûtenir dans le Breſil, mais les ſecours, qu'elle y envoya, furent battus.

Elle ne ſe rebuta point, & elle redoubla ſes efforts; elle parut même pendant quelque-tems reprendre le deſſus, & une de ſes Flottes entreprit de chaſſer les Portugais de la Baye de tous les Saints; mais le Comte de Villapoca la combattit ſi heureuſement avec douze Vaiſſeaux de guerre, qu'il l'obligea de ſe retirer en fort mauvais ordre. L'année ſuivante les Hollandois eurent leur revanche, ils défirent *François Baretto de Meneſez*, & le fi-

tent prisonnier, mais ce Brave Homme ayant trouvé le moyen de s'échaper de sa prison, reparut bientôt en campagne, & avec deux mille cinq cent hommes passa sur le ventre à huit mille Hollandois. Cette victoire donna aux Portugais une si grande superiorité, qu'elle leur inspira le dessein d'aller chasser leurs ennemis du Royaume d'Angola, & Salvador *Correa de Saà*, l'executa avec une poignée de Soldats. Baretto defit encore le Général *Brink*, qui demeura sur la place, avec deux mille des Siens, & cette nouvelle victoire ne lui couta, que quarante-sept Soldats. Enfin la prise d'*Arecisse*, & de toutes les places, que les Hollandois tenoient encore dans la Province de *Fernambouc*, laissa le Roy de Portugal seul Maître d'un païs, dont la possession tranquille met aujourd'hui ses Successeurs au rang des plus riches Monarques de la Chrétienté.

Les Hollandois se dédommagerent dans les Indes de la perte, qu'ils venoient de faire du Bresil. Ici les Portugais unis entr'eux, & concourant

tous au bien public, n'avoient pas fait une fausse démarche & s'étoient comportés avec une valeur & une sagesse dignes des plus beaux siecles de leur Monarchie : Là ce n'étoit que confusion, que violence, que révolte contre l'autorité Royale, jusques-là qu'on obligea un Viceroy, envoyé par le Souverain à se rembarquer pour le Portugal. Les Hollandois en profiterent, & se rendirent maîtres de toute l'Isle de Ceylan.

La guerre se faisoit plus foiblement en Europe entre la Castille & le Portugal, & tout aboutissoit à des ravages, qui ruinoient les deux Royaumes. Les Généraux Portugais ne s'entendoient point, le Roy de Portugal ne vouloit que lasser ses Ennemis, & quoique cette conduite fît murmurer ses Sujets, il continua jusqu'à sa mort à se tenir sur la défensive. Il ne vouloit pas faire de conquêtes, il lui suffisoit d'empêcher l'Espagne d'en faire sur lui. D'un autre côté la Cour de Madrid se deshonora par les moyens odieux, qu'elle tenta pour le faire perir, & les armes Castillanes perdirent dans

cette guerre, beaucoup de leur reputation.

Ce qui prouve encore que le sistême de Jean IV étoit tel, que nous venons de dire, c'est la conduite qu'il tint avec la France. Mais notre Auteur ne paroît pas ici fort instruit de ce qui se passa alors entre les deux Cours. Celle de Lisbonne se plaignoit sans cesse de ce que celle de France ne la secouroit pas assez puissamment, & ne fit que de foibles efforts pour la faire comprendre dans les traités de Munster, d'Osnabruck & des Pyrenées. Elle proposoit une ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes; mais la Reine Mere & le Cardinal Mazarin ne concluoient rien, & il ne tient pas à M. de la Clede qu'on ne croye qu'Anne d'Autriche agissoit en cela plus en Sœur du Roy Catholique, qu'en Mere du Roy Très-Chrétien. Il auroit sans doute parlé autrement, s'il eût vû les instructions, qui furent données en 1657 à M. de Comminge, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur en Portugal, après la mort *de Jean IV*. Il y auroit appris que ce

Prince avoit compris un peu trop tard l'avantage, qui pouvoit lui revenir d'une Alliance avec la France, & que quand il en fut bien persuadé, & qu'il eut proposé la ligue offensive & défensive, ce fut à des conditions, qui n'étoient point recevables.

La Reine son Epouse devenuë Regente n'en offrit point de plus raisonnables, & le Cardinal Mazarin choqué de cette conduite, ne crut pas devoir insister trop dans le Traité des Pyrenées, pour y faire comprendre le Portugal, dont la France n'avoit plus besoin dès qu'elle n'étoit plus en guerre avec l'Espagne, & qui avoit négligé de le mettre en état de faire ses conditions meilleures, & de pouvoir parler plus haut en faveur de ses Alliés. Il ne seroit pas étonnant que M. de Turenne qui sollicita vivement en faveur des Portugais, eût ignoré toute cette intrigue, qu'on pouvoit avoir de bonnes raisons de ne pas rendre trop publique, mais après quatre vingt ans, & lorsque les faits ne sont plus renfermés dans le secret du cabinet, un Historien en devroit être instruit; & cette

connoissance auroit épargné à notre Auteur bien des réflexions peu honorables à la France en général, & en particulier au Cardinal Mazarin & à la Reine Mere.

Le Roy Dom Jean IV fut fort regreté de ses Sujets, & il le méritoit. Ce qui fit encore plus son éloge, fut la joye indécente, que les Espagnols firent éclater à la nouvelle de sa mort. Le peu de concert, qui regnoit depuis quelques-tems entre les Grands de la Cour de Lisbonne, leur faisoit esperer une minorité tumultueuse, qui leur donneroit moyen d'accabler la Nation; mais la fermeté, la grandeur d'ame, & la sagesse de la Regente déconcerterent leurs projets. La guerre se fit de la part du Portugal avec plus de vigueur qu'auparavant. Le Comte de Schomberg avoit eu permission d'y mener six cens François, parmi lesquels il y avoit d'excellens Bombardiers, & d'habiles Ingénieurs; l'Angleterre y envoya aussi quelques Regimens, mais M. de la Clede a ignoré sur cela bien des faits, dont il *est suprenant* qu'il n'ait pas eu connois*sance*.

Car il est certain qu'en premier lieu, incontinent après la mort du Cardinal Mazarin, Louis XIV donna au Roy d'Angleterre deux cens mille écus, pour contribuer à l'envoi de trois mille hommes de pied, & de mille chevaux en Portugal, lesquels, quoique promis par un article du Traité de Mariage entre sa Majesté Britannique & la Princesse de Portugal, ne seroient point partis sans cette somme. En second lieu, que depuis ce tems-là le Roy de France donna diverses sommes, tant pour armer des Vaisseaux de guerre, que pour faire des levées de Regimens François d'Infanterie & de Cavalerie; outre cinquante mille livres pour une recruë de mille Anglois, qui furent levés à Londres, & ce qui en coûta pour le louage des batteaux, qui les transporterent en Portugal. En troisiéme lieu, que sa Majesté Très-Chrétienne fournit encore l'argent nécessaire pour l'entretien des Troupes Françoises & d'un Regiment Allemand, ce qui montoit par an à deux cens mille écus, que le Marquis de *Sande toucha* extraordinairement,

C'est M. de Turenne qui rapporte tous ces faits dans son Instruction pour M. de S. Romain, que le Roy envoya en Portugal après la mort de Philippe IV Roy d'Espagne ; ce qui fait voir que ce Grand Homme étoit plus au fait de ce qui regardoit le Portugal, que M. de la Clede ne le donne à penser. Si cet Auteur eût consulté les Mémoires de M. de Turenne, il se seroit épargné le juste blâme de n'avoir pas rendu justice à sa Patrie sur un des plus grands Evenemens du siécle passé.

Cependant l'Espagne bien mieux instruite de ce qui se passoit, comprit que, si elle ne faisoit de plus grands efforts, elle ne recouvreroit jamais le Portugal, & mit à la tête de ses armées Dom Jean d'Autriche, le plus estimé de ses Généraux. „ Toute l'Eu-
» rope, dit notre Auteur, avoit ses
» regards fixés sur lui. Les Espagnols
» l'avoient préconisé dans leurs Ga-
» zettes, comme le Conquérant du
» Portugal, & lui avoient fait pren-
» dre par leurs exaggerations une es
» pece d'engagement avec le public

» qu

» qui l'obligeoit à tout entreprendre,
» pour ne pas voir tomber sa reputa-
» tion. Cependant il s'en falloit bien
» qu'il fût en état de faire ce qu'on
» attendoit de sa valeur.... Haro &
» les autres Ministres, qui ne l'ai-
» moient point, parce que ce Prince
» ne pouvoit se prêter à leurs indi-
» gnes manœuvres, le déchiroient
» auprès du Roy, & empêchoient
» qu'on ne lui envoyât les secours
» qu'il demandoit.

En effet, il ne fit rien de considerable. Il perdit même la fameuse bataille d'*Ameyxial*, ou *du Canal*, où M. de Scomberg & les Anglois se distinguerent beaucoup. Cette journée, qui fut suivie de la prise d'Evora, affermit pour toujours le Thrône de Portugal. Deux ans après le Marquis de Caracave, qui s'étoit vanté de marcher droit à Lisbonne, & de subjuguer en peu de tems tout le Portugal, fut battu à *Montes-Claros*. Mais tandis que les Portugais triomphoient ainsi sur les frontieres, Lisbonne & la Cour étoient en proye aux fureurs de l'insensé Don Alphonse, & à l'inso-

des favoris. Ici l'Histoire de-
t encore plus intereſſante par la
d'un peuple qui prodigue ſon ſang
r un Prince ſi peu capable de re-
r, & d'une Reine, dont la Regen-
voit fait l'admiration de l'Europe,
qui eſt traitée de la maniere la plus
décente par un fils dénaturé, & par
indignes Miniſtres.

L'Auteur en parlant du mariage
le Catherine de Portugal avec Char-
es II Roy d'Angleterre, nous apprend
que le Cardinal Mazarin ſe joignit à
l'Eſpagne pour le traverſer, & ajoûte
qu'il offrit au Monarque Anglois ſa
niéce Hortence Mancini, ſi célebre
par ſa beauté, ſon eſprit, & ſes mal-
heurs; que Charles avoit voulu l'é-
pouſer dans le tems de ſes déſaſtres,
mais que le Cardinal n'avoit pas vou-
lu un Roy fugitif pour ſon *Gendre*;
(il vouloit dire *ſon Neveu.*) Que ce
Prince, quand il fut ſur le Thrône dé-
daigna à ſon tour la fille d'un Gentil-
homme Romain: que le Duc de Briſ-
tol mit ſur les rangs la ſœur du Duc de
Parme, qui épouſa dans la ſuite le
Roy Jacques II. Nous ne ſçavons pas

que ce Prince ait eu d'autres femmes que la fille du Comte de Clarendon, & la Princesse de Modene, laquelle étoit par la Mere *Laure Martinozzi*, petite niece du Cardinal Mazarin.

Tout ce qui se passa au sujet de la déposition de Don Alphonse est fort bien circonstancié dans cet ouvrage; mais les operations de la derniere guerre entre les Espagnols & les Portugais ne le sont point du tout : l'Auteur n'y parle même presque point des Alliés de ceux-ci, lesquels néanmoins eurent bien autant de part qu'eux aux avantages qu'ils remporterent dans deux ou trois Campagnes.

D'autre part, il nous paroît que M. de la Clede auroit pû s'exprimer avec plus de réserve au sujet du démêlé du Roy Jean V qui regne aujourd'hui avec la Cour de Rome. Pour peu qu'on soit instruit du sujet de ce different, on conclura de ce qu'il en dit, qu'il ne l'est pas lui-même, & qu'il suffit pour mériter ses éloges d'avoir quelque chose à discuter avec le S. Siege.

Nous applaudirons plus volontiers

à ce qu'il dit du zele que fait paroître le Roy de Portugal pour donner du lustre aux Sciences & aux beaux Arts dans ses Etats, & non seulement nous souscrirons sans peine au caractere, qu'il fait, en finissant, de la Nation Portugaise, qu'il nous represente,
» comme une Nation brave, coura-
» geuse, ferme, intrepide, également
» propre & dans la guerre & dans
» le Cabinet. « Mais nous ajouterons même qu'elle ne le cede à aucune en générosité, en noblesse de sentimens, en véritable attachement pour ses Princes, & qu'il est peu des plus grandes Monarchies, qui ayent produit plus de grands hommes, & qui puissent compter plus de grands Rois parmi leurs Souverains.

ARTICLE CX.

QUoique ce ne ſoit pas notre uſage d'inſerer dans nos Mémoires des pieces fugitives, il nous en eſt tombé une entre les mains, qui mérite bien une exception. Elle eſt connuë de peu de perſonnes, & n'a jamais été imprimée. On nous ſçaura gré de la conſerver à la poſterité, puiſqu'elle fait également honneur à la mémoire du Poëte célebre Prédicateur du Roy, à l'Ordre dont il étoit membre, & à l'homme rare auquel elle eſt adreſſée.

EPISTRE DU REVEREND Pere de la Place, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, au Sieur Baron, fameux Acteur, après qu'il eut renoncé au Théatre.

INimitable Acteur, Baron, qui dès l'enfance,
De tes fameux accens fis ſentir la puiſſance;
Et qui pour égayer nos ſens, & nos eſprits,
Sçûs joindre à tes talens d'agréables écrits;
Sur un Théatre ſaint déja tout prêt d'éclore.

C'est toi que dans mes Vers confidemment j'implore,
Et puisque ta bonté m'a promis ton secours,
Regle mon air, ma voix, mon geste, & mon discours.
Le Public, tu le sçais, ce Juge si sévére,
Qui toujours t'admira, qui toujours te révére,
Pour être à nos sermons saintement pénétré,
Cherche l'Acteur parfait dans l'Orateur sacré ;
Délicat sur les traits qui frappent sa foiblesse,
Il prétend qu'on l'enchante au moment qu'on le blesse,
Qu'en traçant ses erreurs on flatte ses desirs,
Qu'on ménage ses sens en blâmant ses plaisirs,
Et que la vérité trop nuë avec ses charmes
Ait pour vaincre les cœurs les plus brillantes armes.
Le monde avec respect veut être combattu,
Et trouver l'agrément pour aimer la vertu ;
Afin d'en triompher il faut le satisfaire,
Et guérir ce malade en tâchant de lui plaire,

Voilà tout mon ſouhait, c'eſt-là tout mon
devoir,
Prêtes-moi ton ſecours, & j'aurai ton pouvoir.
Le Ciel qui m'appella, dès ma tendre jeuneſſe,
Dans un ordre célebre où regne la ſageſſe,
M'inſpira de remplir l'Inſtitut des Prêcheurs,
En déclarant la guerre aux démons, aux pecheurs.
Animé par ſa voix, excité par ſa grace
De mes Heros ſacrés je veux ſuivre la trace;
Mais combien de talens manquent à mes ſouhaits?
Que mes projets ſont beaux, & mes dons imparfaits?
Du climat * éloigné qui me donna naiſſance,
Je conſerve le feu reſpiré dans la France,
Mais ſa trop vive ardeur entraînant tous mes ſens,
Rend mon diſcours moins doux, & mes traits moins puiſſans;
Cent fois j'euſſe quitté le Divin Miniſtere,

* Bayone.

Honteux de mal parler j'eusse appris à me taire,
Si m'ayant écouté, par un hazard heureux,
Tu n'eusses renversé mon dessein douloureux;
Tu flattas mon espoir, j'aimai ta complaisance,
Sûr de ton amitié je repris ma constance,
Et d'un feu tout nouveau par ta voix enflammé,
J'esperai de ravir ceux qu'elle avoit charmé;
Mais de ce vain projet je sentis l'imposture:
Qui jamais mieux que toi sçût peindre la nature?
Et sur de vrais défauts, ou pour de feints malheurs
Exciter tant de ris, arracher tant de pleurs?
Mon espoir cependant réussira peut-être,
Un éleve peut tout, instruit par un tel Maître,
Le Ciel que j'ai choisi pour mon premier soutien,
Et qui sçait quand il veut, du mal tirer le

Approuvant mon dessein, couronnant mon ouvrage,
Remplira de succès ton zele & mon courage.
Honoré des bontés du plus puissant des Rois,
Des applaudissemens du Théatre François,
D'un bonheur périlleux tu fis le sacrifice,
Tu quittas tous tes jeux pour t'éloigner du vice,
Le siecle en murmura, le Ciel s'en réjouit;
Tu lui dois le repos dont ton ame jouit;
Mais quoi? Tant de trésors dont on la voit remplie,
Croupiront-ils cachés dans une obscure vie?
Lorsqu'au monde trompeur tu fis ce sage adieu,
Croyois-tu le quitter sans rien faire pour Dieu?
Tu le sers, il est vrai, plein de foi, plein de zele,
On te voit pratiquer les vertus d'un fidele;
Et sans te refuser à des amis joyeux,
Chacun te trouve sage, & t'admire pieux.
Dignement honoré de l'estime publique

Tu goûtes les douceurs d'un calme domeſtique ;
Mais un nouveau moyen de me prouver ta foi,
C'eſt d'employer pour Dieu les dons qu'il mit en toi,
Prête les moi ces dons pour faire un jeune Apôtre,
Ainſi tu brilleras renaiſſant dans un autre ;
Du Théatre profâne enlevant les attraits,
Tu les feras ſervir aux celeſtes portraits ;
Mille fois tranſporté dans de funeſtes rimes,
Tu fis des paſſions, tu préparas des crimes,
Les cœurs par tes tranſports follement enflammés
Suivoient les feux impurs par tes ſons allumez.
Les faux évenemens cauſoient les véritables,
Et les déſordres feints formoient de vrais coupables ;
Répare ces malheurs, tu le peux, tu le dois,
En donnant à mes ſons le charme de ta voix ;

Alors j'exprimerai l'esprit des Saints Porphétes,
Comme tu soutenois l'essor des grands Poëtes,
Des crimes applaudis je montrerai l'horreur,
Des folles passions je peindrai la fureur,
Mes Sermons animés par de divines flammes
Ebranleront les cœurs, enleveront les ames.
Le vice confondu par mes cris menaçans
Reconnoîtra l'effort de tes fameux accens;
Alors, Baron, alors, plein d'une sainte joye
Tu trouveras ta part dans la celeste Voye,
Tu rempliras le Ciel des conquêtes d'autrui,
Et renaissant en moi tu combattras pour lui.

ARTICLE CXI.

*LES OEUVRES DE SALVIEN, Prêtre de Marseille, contenant ses Lettres & ses Traités sur l'esprit d'interêt, & sur la Providence: Traduites en François, par le R. P. *** de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Jean-Baptiste de Lepine, Imprimeur Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques à S. Paul,* in-12. 700 *pages* 1735.

CET Ouvrage a pour Préface la vie de Salvien même. Cet Orateur si célebre sous le titre d'éloquent Prêtre de Marseille, & qualifié le Jérémie de son tems, fit dans le cinquiéme siecle l'honneur du Sacerdoce & fut une des plus vives lumieres de l'Eglise des Gaules.

Ce qu'il dit de la Gaule Belgique ne permet pas de douter qu'il ne fût Gaulois de nation ; du moins est-il constant qu'il eut à Cologne des parens d'un rang distingué. Il l'insinuë *lui-même*, avec beaucoup de mode-

dans la premiere de ses Lettres,
recommande, pour le spirituel,
saints amis un jeune homme de
lition: *Il est*, leur dit il, *d'une fa-
considerable de Cologne, & d'un
assez connu dans le païs: j'en par-
s plus avantageusement & avec
is de réserve, s'il n'étoit pas de mes
ns.* Ce qui donne lieu de croire
Salvien étoit originaire de ces
ons, d'autant plus qu'après avoir
aré dans le sixiéme Livre de son
té sur la Providence, qu'il alloit
er de son païs, il commence par
ire la licence effrenée des Ci-
ns de Trêves & de Cologne,
il assure qu'il a été lui-même té-
n oculaire, aussi bien que du sac
es deux grandes Villes.

uant au tems de sa naissance M.
illemont en fixe l'époque vers
390, & cela parce qu'en 430,
oit Prêtre, & déja assez célebre
recevoir des éloges publics de la
he de S. Hilaire, Archevêque
les. Sa maniere d'écrire également
e, vive, naturelle & féconde fait
sentir avec quel soin on avoit

travaillé à lui cultiver l'esprit dès ses premieres années ; & bien qu'on ignore s'il nâquit de parens chrétiens, il paroît qu'il avoit déja un grand fond de Christianisme, & beaucoup d'acquis dans la connoissance de la Religion, lorsqu'il s'engagea dans l'état du mariage.

Son épouse s'appelloit Palladie, fille aînée d'un nommé Hypace & de Quiete, encore Payens. Salvien eut de son mariage une fille qu'il nomma Auspiciole, & qui fut l'occasion du saint divorce qu'il fit avec Palladie & de son consentement pour se consacrer à Dieu & vivre dans le célibat, de sorte que Palladie ne demeura plus avec son mari que pour être une fidelle imitatrice de ses vertus, & une compagne dont la seule presence lui prêchoit la pureté ; & dès-lors Salvien n'aima plus que Jesus-Christ en elle.

Une pareille séparation, quoiqu'assez commune dans les premiers siecles de l'Eglise, ne fut pas du goût d'Hypace & de Quiete. Ils prirent *la chose* au criminel & ne tarderent

i éclater contre leur gendre &
:e leur fille : mais comme ils te-
nt encore l'un & l'autre aux su-
itions du Paganisme, Salvien &
pouse n'en furent point étonnés.
ui les frappa étrangement, c'est
lypace & Quiete demeurerent
acables après leur conversion à
eligion Chrétienne, & il est à
e que ce fut pour se soustraire à
courroux & pour vivre en paix
la solitude, que Salvien se retira
rovence dans la Gaule Viennoise,
florissante en Grands Hommes:
être aussi que les incursions fré-
ites des Barbares dans la Gaule Bel-
e y entrerent pour quelque chose.
iqu'il en soit, Palladie l'y suivit, &
les deux se consolerent de leur
ace commune, & du mépris de
proches par la contemplation
biens éternels.

de la belle-mere étoit ulceré. Enfin, résolu de faire un dernier effort pour triompher de leur colere opiniâtre, le saint homme dont le monde n'étoit pas digne, leur écrivît la Lettre, qui est la cinquiéme de celles qui nous restent, & dans laquelle, sans sortir des bornes d'une fermeté respectueuse, il déploye tout ce que l'éloquence a de plus tendre & de plus fort, lorsqu'elle est soutenuë d'un beau genie. Réussit-il dans son entreprise ? M. Baillet prétend qu'oui : mais de tous les Ecrivains, je crois qu'il est l'unique qui en ait eu connoissance. Ce qu'on peut en dire de plus certain, c'est qu'il est difficile de n'être pas attendri en lisant cette Lettre qui est un chef-d'œuvre de l'Art, tant est douce & vive l'impression qu'elle fait sur l'esprit & le cœur des Lecteurs. Elle est écrite au nom de Salvien, de Palladie & d'Auspiciole, encore enfant. Chacun y parle selon son caractére, & fait une espece de plaidoyé des plus touchans. Mais depuis cette époque il n'est fait nulle part mention d'Hypace & de *Quiete*, non plus que de Palladie & *d'Auspiciole*.

Pour Salvien, si l'on en croit M. Bouche dans son Histoire de Provence, il se retira à Lérins auprès de S. Honorat, & Baralis infere de ce qu'à la priere de S. Eucher, il se chargea, avec Vincent de Lerins, de mettre la derniere main à l'éducation de ses deux enfans Salone & Veran, qu'il a été Moine de ce Monastere. M. de Tillemont semble aussi pancher de ce côté-là. Cependant Gennade qui écrivoit à Marseille du tems de Salvien, ne le qualifie point autrement que Prêtre de Marseille. Ainsi, bien que la conjecture de ces Ecrivains ait sa vraisemblance, il ne paroît pas sûr de rien statuer là-dessus, non plus que sur l'Episcopat de Salvien de qui le même Gennade a osé dire que *sans sortir de l'ordre des simples Prêtres, il étoit maître des Evêques*. D'ailleurs il n'est pas aisé de lui trouver une place dans la succession des Evêques de Marseille, où il est mort dans une heureuse vieillesse plein de mérite & de gloire. M. du Sauçay lui a donné place dans son Martyrologe de France, & M. *Baillet qu'on n'accusa* jamais de Ca-

noniſer trop aiſément les Saints
roît ſçavoir mauvais gré à l'Egl
Marſeille de ne lui avoir pas c
les honneurs publics, elle, qu
core aujourd'hui ſe fait gloire c
voir poſſédé. Sans entrer dan
ſemblable querelle, ce qui ne con
guéres à aucun particulier, je
que du vivant de Salvien, S. E
l'a qualifié de *S. Prêtre émine*
éloquence & en ſageſſe, qu'il eſt
de doute que ce grand homme a
dans une réputation éclatante de
teté, que ſes écrits mêmes ren
témoignage à ſa ſublime pieté, &
comme autant de monumens du
dont ſon cœur fut embraſé, lorſ
s'agiſſoit de la gloire de Dieu, d
terêts de J. C. & du ſalut des a
Enfin les étroites liaiſons qu'il eut
les plus ſaints Perſonnages de
tems, l'autorité qu'il s'acquit dan
gliſe, les éloges qu'il a reçus de l
quité, ſont, pour le dire ainſi
témoins reſpectables qui publient
tement l'éclat de ſes vertus, &
donnent lieu de juger qu'il a m
le glorieux titre de Saint; mais

tout l'Eglise ne l'a jamais reconnu authentiquement comme tel.

A l'égard de ses Ouvrages, voici ceux dont Gennade fait mention dans ses Hommes illustres & qu'il atteste avoir lû. *Trois livres des avantages de la virginité au Prêtre Marcel. Un Livre à Claudien Evêque de Vienne où il explique la derniere partie de l'Ecclesiaste, un Traité en vers hexametres sur le commencement de la Genese.* Quelques Auteurs croyent que c'est celui que l'on trouve dans la vie de Tertulien. *Quantité d'Homelies pour differens Evêques, & un si grand nombre de discours sur nos saints Mysteres que je ne puis m'en souvenir. Un Livre de Lettres à diverses personnes.* Et Trithemé ajoute qu'il en avoit beaucoup écrit à Claudien, Evêque de Vienne, toutes remplies de l'esprit de Dieu, *& assaisonnées du sel de la sagesse.* De plus, *un Livre à Salone, pour justifier son ouvrage sur la Providence.*

Quoique Gennade ne fasse point mention des quatre Livres contre l'avarice, *il n'en est pas* pour cela moins

évident qu'ils ſont de Salvien. Il ne faut pour s'en convaincre que lire ſa dixiéme Lettre, dans laquelle il explique à l'Evêque Salone autrefois ſon Diſciple & ſon ami intime, à quelle occaſion il a compoſé ce Traité, quels motifs l'ont porté à écrire ſur cette matiere, les raiſons qu'il a eu d'adreſſer cet ouvrage à l'Egliſe Catholique, & pourquoi il a ſubſtitué à ſon nom, celui de Timothée ? A la vérité Salvien dans la réponſe qu'il fait à Salone qui lui avoit écrit touchant les quatre Livres en queſtion, ne s'en déclare point l'Auteur, mais il éclaircit les choſes, de maniere à ne laiſſer aucun doute que ce ne ſoit lui. D'ailleurs le ſtile de cet ouvrage & le caractere d'éloquence qui y eſt répandu ſemble l'annoncer au Lecteur qui a quelque uſage de cet Orateur Evangelique.

Quant au fond du ſujet, après avoir montré combien l'eſprit d'avarice eſt funeſte & néanmoins univerſellement répandu dans l'Egliſe de Dieu, il compare le déſintereſſement des premiers *fideles* avec l'inſatiable cupidité des *Chrétiens* de ſon tems ; il combat en-

fuite les differens prétextes dont chacun tâche à autoriser sa passion pour les biens de la terre, & il fait voir que les tenant de la liberalité de Dieu, nous ne devons en user que selon sa volonté & pour sa gloire, d'où il conclut l'obligation de les faire servir pendant la vie à la pratique des œuvres de misericorde, sans attendre le moment de la mort, bien qu'alors les pecheurs doivent au moins racheter leurs pechés par l'aumône, selon l'avis que donna Daniel à Nabuchodonosor. Mais il faut joindre à la liberalité un cœur contrit & humilié, pour flechir la colere de Dieu. Le Juste même qui n'a point de pechés à expier, a des bienfaits à reconnoître. De là Salvien prend occasion de descendre dans le détail des bienfaits de Dieu & des devoirs du Chrétien, specialement des Religieux, des Prêtres, des Prélats. Enfin il finit son second Livre par une vehemente invective contre ceux qui à la mort s'excluent eux-mêmes de leur testament pour enrichir d'indignes heritiers.

Dans son troisiéme Livre, Salvien

fait voir que tout homme riche doit faire part à Dieu de ſes biens, que le Chrétien eſt ſon premier heritier, & combien il eſt intereſſé à les faire ſervir au ſalut de ſon ame. Il termine enfin ce Livre par une exhortation pathetique à un moribond pour l'affermir contre les ſentimens d'une fauſſe tendreſſe. Il commence ſon quatriéme Livre par prévenir les eſprits ſur ce que les partiſans du monde penſeront des maximes qu'il a établies dans le corps de ſon Ouvrage, après quoi il réfute l'opinion de ceux qui prétendent qu'à la mort on peut oublier les pauvres pour penſer à ſes parens, & leur montre que la pratique des autres vertus ne ſauvera pas celui qui a manqué de miſericorde, & il finit par dire à ceux qui s'offenſent de la ſévérité de ſa morale, qu'ils n'ont qu'à devenir gens de bien, & qu'alors les maximes de l'Evangile n'auront plus rien qui les puiſſe choquer.

Ce Traité certainement eſt digne de ſon Auteur; on y voit regner une éloquence mâle, feconde, pathétique, ingénieuſe & variée. Il y manie l'E-

criture en maître, & l'on peut dire qu'il y parle magnifiquement des choses de Dieu.

L'état pitoyable où se trouvoit, dans le cinquiéme siecle, l'Empire Romain livré en proye aux Barbares qui en avoient démembré les plus belles Provinces, fournit à Salvien l'occasion de faire un autre ouvrage qui nous reste de ce grand homme, & qui semble n'avoir échapé à l'injure des tems que pour nous faire davantage regretter la perte de ceux qui n'ont pû venir jusqu'à nous. L'image de la servitude & de la mort continuellement presente aux yeux des Chrétiens de ce tems-là, bien loin de les faire rentrer en eux-mêmes & de les porter à la penitence, pour détourner de dessus leurs têtes la colere du Dieu des vengeances, ne faisoit que les irriter. Au lieu de s'humilier sous la main du Tout-puissant qui s'appesantissoit de plus en plus sur eux, ils murmuroient de sa sévérité & blasphemoient sa providence. Dieu, disoient-ils, ainsi que font certains esprits forts de nos jours, content de son sort, se met peu

en peine de ce qui se passe ici-bas : peu lui importe que la vertu soit recompensée & le vice puni, aussi voyons-nous les gens de bien gémir dans l'oppression, tandis que les méchans prosperent & coulent leurs jours dans une heureuse tranquilité.

Salvien outré de ces blasphêmes, entreprit d'en arrêter le cours, & pour le faire avec avantage, après avoir prouvé par la raison & les suffrages des Philosophes Payens, par les exemples & les autorités de l'Ecriture que Dieu est present partout, qu'il gouverne tout, que dès à present il juge tout ; entrant dans le détail des mœurs des Chrétiens, il leur montre que les fleaux mêmes dont ils se plaignent, sont des preuves sensibles de l'équité de ses Jugemens. C'est pour cela qu'il intitula cet Ouvrage : *Du Gouvernement de Dieu, & de la Justice qu'il exerce dès à present sur les hommes :* On l'appelle, pour abreger, *les Livres de Salvien sur la Providence.*

La beauté de ce Traité qui a mérité tant d'éloges à son Auteur, ne

traits que le saint Prêtre y retraçoit, étoient trop ressemblans pour ne pas déplaire aux partisans de l'ambition, de l'interêt, de la volupté & de l'irréligion. Quand on est disgracié de la nature on a de la peine à souffrir un miroir trop fidéle, & les hommes vicieux craignent de se voir tels qu'ils sont en effet. Mais Salvien ne fut jamais de ces ames serviles accoutumées à canoniser les désordres des élûs du siécle. Aussi le respect humain ne le fit-il jamais biaiser, & s'il assaisonna par prudence la vérité, il ne l'altera jamais.

Au reste quoique chaque Auteur se peigne en quelque maniere dans ses écrits, & que sans y penser il y trace lui-même le caractere de son esprit & de son cœur, c'est particuliement dans ses Lettres que celui-ci se dévéloppe davantage, si j'ose parler ainsi, aux yeux de son Lecteur, & qu'il se montre plus à découvert. Dans les autres Ouvrages on reconnoît à la vérité sans peine un génie cultivé, pénétrant, sublime, & ferme, une *raison saine, un discernement juste,*

une imagination fertile & lumineuse, qui donne du corps & de l'éclat aux pensées les plus communes. Tout cela joint à beaucoup de sentiment, & mis en œuvre, par une religion éclairée, & nourrie des grands principes de la foi, exercée dans la pratique des maximes Evangeliques, animée d'un zele ardent de la gloire de Dieu & du salut des ames, en fait un Orateur chrétien qui laisse de vives impressions dans l'esprit & dans le cœur de ceux à qui il parle.

Mais outre que ses Lettres rassemblent quelque chose de tout cela, on peut dire qu'elles representent leur Auteur plus en détail, & qu'elles le caracterisent d'une façon toute spéciale. On y voit un parent tendre & affectionné, un ami sincere, un Directeur charitable, sensé, plein de droiture & d'onction, un homme exact aux devoirs de la vie civile, qui sçait allier la politesse & la Religion en les faisant servir l'un à l'autre.

Voici ce que M. Dupin a pensé de *Salvien*, & son sentiment sur cette [illegible] ne peut être suspect à person-

ne. *Il seroit difficile*, dit-il, *de trouver un discours plus poli, plus orné, plus coulant, plus diversifié, plus agréable. Il n'est pas si diffus, mais plus divertissant que Lactance, & plus instructif. Il autorise ce qu'il avance, de passages de l'Ecriture qu'il allegue fort à propos & qui viennent très-bien à son sujet. Il fait des portraits très-naturels du vice, qui en donnent de l'horreur. Les raisons qu'il apporte, pour en éloigner, sont très-plausibles & il refute avec esprit & avec solidité, les vains prétextes dont on se sert dans le monde pour le couvrir. Sa Morale est austere sans être déraisonnable.*

Ainsi parle M. Dupin; surquoi il est bon de remarquer que quelques liaisons qu'ait eu Salvien avec les Semi-pélagiens de Marseille, ni cet Ecrivain, ni certains Critiques outrés ne l'ont jamais accusé d'avoir donné dans le Semipélagianisme; & M. de Tillemont après un sévére examen de l'Auteur en question, avouë de bonne foi qu'on ne pouvoit sans injustice le taxer de cette erreur. Ce sçavant Histo-

rien étoit trop judicieux pour penſer autrement.

ARTICLE CXII.

LE SPECTACLE DE LA Nature, ou Entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire Naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux & à leur former l'eſprit. Seconde Partie, contenant ce qui regarde les dehors & l'interieur de la Terre. Tome ſecond pages 486. Tome 3. Suite de la ſeconde Partie, pages 574. Chez la Veuve Etienne, & Jean Deſaint. 1735. Voyez au ſujet du premier Volume, nos Mémoires du mois de Mars 1733. Article XIX. page 381.

CE Livre continuë d'être bien reçû du Public. C'eſt le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de tout Ouvrage, ne fût-il pas auſſi parfait qu'il ſeroit à ſouhaiter. L'Hiſtoire Naturelle & la Phyſique ont des droits inalienables ſur la ſage curioſité des

hommes. Tant que ces Sciences qui coûtent si cher à leurs premiers Auteurs & aux Observateurs de profession, se presenteront sous de nouvelles formes par l'adresse des nouveaux Compilateurs, elles seront sûres de leur succès à proportion de l'art qu'on employera à les offrir dans un beau jour. C'est que la Nature est toujours charmante, & que l'homme est toujours curieux.

L'heureux choix d'un sujet si noble & si utile, met l'Ouvrage dont nous parlons à l'abri d'une Critique un peu trop sévére. Que les matieres ne soient pas nouvelles; que l'Art inexprimable du dialogue ne paroissent pas exactement observé; que la naïveté y soit souvent à désirer, ou dégénére quelquefois en ingénuité, que le secret plus rare encore de la bonne plaisanterie ne s'y fasse pas sentir; que la métaphore soit trop prodiguée, c'est ce que nous n'examinons point; & véritablement tout cela est étranger au sujet & au but de l'ouvrage. Le sujet est riche de sa propre beauté & embelli par le discernement du choix, par l'élegan-

ce, la clarté & la proprieté de l'expression, enfin par le secret de traiter d'une maniere nouvelle des choses qui ne le sont pas, & de mettre à la portée de tout le monde (surtout des jeunes gens) des merveilles réservées aux Sçavans amateurs de l'Histoire Naturelle. D'où il s'ensuit que l'Auteur, qui fait paroître autant de probité & de Religion que d'esprit, a réellement atteint son but, qui est d'être utile à la jeunesse à l'exemple de M. Rollin qu'il s'est proposé pour modelle.

Le second volume traite des choses les plus communes. Fleurs, parterres, potagers, bosquets, terres labourables, vignobles, voilà ce que l'on voit le plus souvent & ce qu'on néglige le plus de sçavoir. Pourquoi ces objets si beaux & si utiles attirent-ils si peu notre attention ? On aime mieux s'élancer dans le sein des Astres, s'évanouir dans les subtilités de la Métaphysique, se perdre dans les raffinemens de l'incrédulité, ou se plonger dans l'abîme des mysteres impénétrables de la Religion. L'on se fait d'autorité privée

Astronome, Métaphysicien, Théologien, l'on dédaigne d'être ce que le Créateur nous a faits dans la premiere origine, Jardiniers, Laboureurs, Observateurs des bienfaits qu'il nous prodigue, & Adorateurs de la main dont nous les tenons. C'est que la vanité humaine est plus flattée de ce qui passe les bornes de la raison, que des connoissances simples qui la conduisent à celle de son Auteur.

Parcourons ces objets communs. Les beautés en paroîtront rares. Dans le premier entretien, les Interlocuteurs ordinaires, la Comtesse, le Prieur, le jeune Chevalier se trouvent au Jardin, & ils en prennent occasion de s'entretenir sur la nature & les agrémens des fleurs. D'abord ce sont des reflexions générales sur leur destination, leur multitude, leur grace, leur durée, leur succession & leur diversité suivant les saisons, &c. Le tout est mêlangé de traits ingénieux. L'uniformité des fleurs en fournit un entr'autres. Elles sont toujours les mêmes & elles plaisent toujours, au lieu que les inventions humaines varient sans cesse &

ne plaisent pas longtems. C'est que le Maître de la Nature est l'unique Auteur du beau & du vrai. Les hommes s'efforcent de l'imiter. Il est immortel & ils ne le sont pas. La moindre des fleurs surpasse la magnificence de Salomon. Elle porte le caractere de son Créateur.

Dès le second Entretien, le jeune éleve a envie de devenir Fleuriste, & il le devient avec le secours du Comte qui est le premier des Interlocuteurs. On devine assez qu'on dévélope dans ce dialogue & les suivans, ce que c'est qu'un parterre avec des desseins de differens goûts & des figures en broderie, en gazon, en compartiment, en découpés; ce qu'on entend par le théatre des fleurs, la pyramide de fleurs, les vases, les planches, &c. Ce qu'il faut faire pour préparer & renouveller les terres, pour conserver & semer les graines à tems, pour entretenir les plantes, pour peupler le parterre; en quoi consiste la culture des fleurs & la beauté principale que les Connoisseurs y ont attachée ou trouvée, soit par goût arbitraire, soit

par goût naturel. Ce dernier article eſt curieux. On y parle à fonds de l'oreille d'ours, de l'anemone, de la tulippe, de la renoncule, de l'œillet. Ce ſont les objets délicieux des méditations profondes des Fleuriſtes. On dit un mot de quantité d'autres fleurs qui font nombre & qui ont toutes leur beauté, moins ſujettes néanmoins à de ſçavantes diſcuſſions, en fait de plaiſir réel ou imaginaire, ſi l'on peut uſer de cette diſtinction. Car il faut convenir qu'en toutes choſes il y a un goût du vrai & du beau, qui eſt determiné par une claſſe d'hommes ſuperieure en nombre aux claſſes particulieres de ceux qui ſuivent les goûts paſſagers de mode & de caprice. Celles-ci paſſent, la premiere dure. C'eſt ſon caractere diſtinctif.

Le Comte pourſuit agréablement ſes leçons ſur les accompagnemens du parterre, c'eſt à-dire, ſur les grandes plantes annuelles, ſur les arbriſſeaux à fleurs tels que les roſiers & autres arbuſtes, ſur les allées ou nuës ou garnies, & les arbres qui leur conviennent, ſur les berceaux, les palliſſa-

des, la verdure perpetuelle, le terrasses; sur l'art d'arranger un jardin suivant le génie du terrain, soit en rectifiant ce qu'il à de défectueux, soit en profitant de ce qui s'y trouve d'avantageux, soit en menageant habilement les vûës. Tout cela est pensé & exprimé avec beaucoup de finesse, d'esprit & de goût. Il est juste d'en citer quelques morceaux, pour donner une idée de la maniere de l'Ecrivain.
» Un jardin est moins une imitation
» de la nature que la nature même
» rapprochée sous nos yeux & mise
» en œuvre avec art. J'ai besoin de
» prendre l'air, on me le procure par
» une petite plaine & par des allées
» découvertes. Je veux jouir un mo-
» ment de la vûë des productions de
» la nature : on a mis pour cela sous
» mes yeux des fleurs & des feuilla-
» ges rangés de façon que la vuë
» des uns n'ôte pas celle des autres.
» Je souhaite changer de point de
» vûë, trouver un abri contre le
» vent, jouir de la solitude sans ôter
» aux autres l'usage de mon jardin.
» Les terrasses me donnent ces diffe-

» rens avantages..... Un Proprietai-
» re se trouve reduit à faire son jar-
» din d'un terrein sans largeur sur
» une longueur excessive..... Rien
» de plus aisé que de remedier à l'ir-
» régularité de cette figure. Il parta-
» ge le tout en trois quarrés longs.
» Du premier il fait un joli patterre ;
» du dernier qui est au fonds un beau
» potager ; de la portion du milieu,
» il fait un bosquet qui en s'élevant
» entredeux rompt la vûë de cette
» longueur ridicule..... Un autre
» possede un terrain plus vaste mais
» triangulaire ou d'une figure encore
» plus bizarre. Il y prend differentes
» pieces qui plaisent toutes par leur
» beautés particulieres & par leur
» correspondance générale.... Il y a
» sans doute une grande dexterité à
» pouvoir executer en détail toutes
» les belles pieces de jardinage, par
» exemple à sçavoir niveler un ter-
» rein ; à en abaisser doucement un
» autre par une pente insensible qui
» donne l'écoulement aux eaux sans
» rendre la promenade penible, à
» tracer un parterre ; à bien plaquer

» le gazon ; à conduire des eaux ; à al-
» ligner des allées ; à arrondir des
» berceaux ; à bien percer des bois ;
» à ménager des vûës, mais le grand
» ſecret de l'art eſt de bien ſentir ce
» que vaut la nature, de faire bien
» valoir ſes preſens, & de faire de tou-
» tes ces differentes parties un tout
» raiſonnable & bien entendu, &c.

Vous voyez que l'Auteur ſoit ici ſoit après, étale toutes les délicateſſes de l'art, & que les regles du jardinage reſſemblent fort à celle de l'éloquence, de la Poëſie, de la Muſique & de la Peinture. Tant il eſt vrai qu'en toutes choſes le goût eſt le même, particulierement quand il s'agit de l'union des parties & du tout enſemble.

Alterius ſic
Altera poſcit opem res & conjurat amicè.
Hor. Art. Poët.

Le commencement du cinquiéme Entretien eſt bien flatteur pour le P. Vaniere. On joint ſa Métairie aux Georgiques de Virgile, & aux jardins du Pere Rapin pour former un Livre.

portatif que le Chevalier appelle sa *Bibliotheque de campagne*. Le Prieur est d'avis d'y ajouter les endroits de Ciceron, d'Horace & de Pline le Naturaliste qui regardent l'agriculture & la vie champêtre, sans oublier les maisons de Pline le jeune & Felibien. Il semble que Columelle qu'on a oublié ne seroit pas indigne d'entrer dans leur compagnie Il y figureroit mieux sans doute qu'un Poëme François sur l'agriculture que le Prieur souhaiteroit.
» Ce seroit, dit-il, pour un génie
» heureux le moyen le plus sûr non
» seulement de plaire, mais de plaire
» à tous les Lecteurs. " Il fait entendre:

Que cet heureux Phenix est encore à trouver.

Il le sera apparemment longtems. Nos faiseurs d'Eglogues & d'Elegies, soit anciens, soit modernes ont quelquefois heureusement tracé divers tableaux des *choses rustiques*. Mais ce ne sont que des Païsages semblables à ceux des Peintres. Encore les excellens sont-ils rares. Marot & Ronsard

y ont échoüé avec leurs Colins, leurs Toinons, leurs Chevrepieds, &c. Les modernes ont mieux reüssi. Mais ils n'ont choisi que les idées riantes & les expressions agréables, surtout, en ce qui concerne les Bergeries. Il faut croire qu'ils ont senti que dans nôtre Langue, *l'orge*, *l'avoine*, *le seigle*, *le bled sarrazin*, *le millet*, *les terres écobuées*, *pelées*, *sablonneuses*, *argileuses*, *la charuë & la herse*, *&c.* ne sont point des mots mélodieux pour une oreille Françoise. Hé comment notre Poësie souffriroit-elle les termes propres des Arts, ceux du pressoir par exemple, *socles*, *jumelles*, *montans*, *écroüé*, *moutons*, *moyeux*, *maye*, *sac*, *tas*, *quille*, *bondon*, *&c.*? Elle ne passe pas même les expressions qui nous apprennent le secret des fleurs. L'anemone a beau étaler sa touffe de boquillons ou sa pluche, & ses cinq grandes pétales. La Tulipe montre en vain son calice plus grand que mediocre régulierement & gracieusement ouvert; ses feuilles larges, épaisses, & de bonne étoffe, point camuses ou pointuës; ses paillettes ou étamines

d'un beau brun ; ſon piſtile ou pivot, n'importe quelle couleur ; ſon panache de blanc de lait, ou jaune vif & doré ; ſes rayes noires qui aident à trancher & à détacher la couleur du panache, & qui le traverſent, ou le bordent ; ſes hachures par grandes pieces ou par fine broderie, ſes franges, ſon étoile, *ſes beaux habits*, & toute la toilette que lui dreſſent les fleuriſtes *érudits*. La Renoncule ſemi-double ſçavamment variée dans une planche charmera vainement nos yeux, en réuniſſant „ tout à la fois les
„ blanches, les jaunes dorées, les
„ jaunes pâles, les jaunes citrons, les
„ rouges brunes, les couleurs de fleur
„ de pêcher ; celles qui ſont à fond
„ blanc avec des panaches rouges bien
„ diſtinguées ; celles qui ſont à fond
„ jaune marquetté de rouge ou de
„ rayes noires ; celles qui par dehors
„ ſont de couleur de roſe & blanches
„ en dedans.... d'autres de couleur
„ de chamois bordées de rouge ; d'au-
„ tres de fonds rouge cramoiſi bor-
„ dé...Mais (comme dit Madame la
„ Comteſſe la liſte des ſemi-doubles

„ n'a point de fin. Il en éclôt tous les
„ ans de nouvelles. S'il est permis
„ d'aimer le changement c'est dans
„ les fleurs, & si l'on veut se satisfaire
„ en changeant ce qu'on aime il faut
„ aimer la renoncule" Tout cela est beau dans la prose de notre Auteur. Mais c'est autant de perdu pour la Poësie Françoise. Que feroit-elle de l'oreille d'ours avec sa tige forte, son bon nombre de cloches, son bouquet presenté de bonne grace, ses pedicules fermes, ses fleurs larges bien étoffées & regulieres, ses feuilles unies, point frisées, ses couleurs fort brillantes, ses paillettes non pas retirées au fond du vase, mais qui paroissent à l'entrée rangées comme un petit soleil? Que feroit-elle de l'œil exactement rond ou fait en étoile, qui tapisse le fond de chaque godet? (Car il faut s'en rapporter à Madame la Comtesse) qui nous assure que *l'étoile parfaite n'est point désagréable, & que le point essentiel est que cet œil soit large & le plus blanc ou du moins le plus clair qu'il est possible*; qu'enfin *c'est un très-grand défaut que le piquot ou pistile*

paroisse & que les paillettes soient cachées. Genie de Corneille, de Racine, de Boileau, de R.... &c. Que diriez-vous de *la maniere d'elever & d'habiller l'œillet? Personne ne l'entend mieux que Madame.* Il est vrai, & l'on peut penser, sauf le respect qui vous est dû, que cela n'est point de votre ressort, & que vous n'y entendriez rien. Parlons sérieusement. Laissons l'Agriculture & les Arts à la Langue Poëtique de Virgile ou de Théocrite, & à la Prose ingenieuse de notre Auteur. Ce n'est point l'affaire de la Poesie Françoise. Elle veut des termes propres, & elle n'en trouve dans la plupart des Arts aucun qui lui convienne. Elle veut que

Sa pensée au grand jour se produise & s'expose,
Que son Vers bien ou mal nous dise quelque chose.

Et le moyen d'atteindre son but avec sa délicatesse! Est-elle blâmable? Non certes. Elle a un trop bon garant. C'est le goût. Est-elle à plaindre? Ma-

tiere à diſpute. D'où vient qu'elle (*a*) admet tous les termes de la Peinture & de la Sculpture, une partie de ceux de la Muſique, tous ceux de l'éloquence & de la Poëſie, tandis qu'elle reprouve preſque toutes les expreſſions propres des autres Arts ? C'eſt un problême à propoſer aux Poëtes François.

Paſſons au potager. C'eſt M. le Prieur Curé qui en fournit toutes les inſtructions tirées de celles de M. de la Quintinie, & par-ci par-là de Pline, d'Agricola, des Tranſactions Philoſophiques & d'autres Mémoires Anglois, ſans oublier M. le Normand, Directeur du Potager de Verſailles : & nous avertiſſons en paſſant avec l'Auteur que M. le Normand, & M. Bernard de Juſſieu, Demonſtrateur au Jardin Royal, lui ont donné des lumieres, & qu'ils ont revû tous les Entretiens ſur les plantes afin de le

(*a*) Notez qu'on parle de la Poëſie ſérieuſe, telle qu'on la trouve dans la *Gloire du Val-de-Grace*, par Moliere, & l'*Art Poëtique*, par Deſpreaux. La Poëſie badine, ou Comique, ou Mimique ou Scaronique fait uſage de tout.

mettre en état *d'accuser juste.* La science du Potager est précedée d'un *éloge.* L'Auteur aime à louer tous les Ouvrages du Créateur, & il n'y a pas le mot à dire à ces *éloges*, si ce n'est aux titres un peu trop fréquens. Dieu s'étoit contenté de louer ses œuvres par une simple vûë. *Vidit Deus quod esset bonum..... Viditque Deus cuncta quæ fecerat, & erant valdè bona. Gen. c.* 1. Le Potager est très-louable & très-digne d'attention. Il faut observer d'abord le grain de terre qui généralement parlant est de trois especes, sable, limon, terre forte. Le secret est de trouver ou de faire de la terre moyenne ou du limon par la diversité des engrais, le mêlange des terres, & l'arrangement des quarrés, soit élevés soit enfoncés : de menager une heureuse exposition ; de distribuer utilement & agréablement le terrein, les espaliers, les allées, les costieres, les bordures, les planches, les plans, les eaux, &c. Cela est bien général. Mais il faut avoir recours au Livre même pour y trouver un détail complet. Disons seulement un mot d'une pratique

ſinguliere. Celle „ de couper la tête à „ un arbre qu'on ne tranſplante pas „ ſur le champ avec ſa motte, n'eſt „ point conteſtée. Il n'en eſt pas de „ même des racines. M. de la Quin- „ tinie les traitoit preſqu'auſſi impi- „ toyablement que les branches. A „ peine en laiſſoit-il deux ou trois: „ Encore les racourciſſoit-il juſqu'à ne „ leur donner que dix ou douze pou- „ ces tout au plus. Sa méthode eſt „ encore ſuivie dans bien des en- „ droits...... Mais des curieux du „ premier ordre, & en particulier „ Meſſieurs le Normand Pere & Fils, „ ſucceſſeurs l'un & l'autre de M. de „ la Quintinie, ont trouvé après des „ épreuves réïterées avec toute l'exa- „ ctitude poſſible qu'un arbre planté „ avec tout ce qu'il a de racines ſai- „ nes réuſſiſſoit beaucoup mieux, & „ acqueroit promptement une toute „ autre vigueur que ſon voiſin qui „ avoit été planté avec un petit nom- „ bre de racines taillées de court. "
Indiquons ſimplement ce qu'on appelle les accompagnemens du Potager. Car il a les ſiens comme le parterre;

& ce ſont les Jardins coupés, & en pente pour profiter du ſoleil, les pepinieres, la fruiterie, la ſerre des légumes, celle des arbuſtes, la ſerre à feu, choſes curieuſes & néceſſaires pour perpetuer les preſens de la nature par l'adreſſe de l'Art. L'Article de la greffe & de la taille méritent toute l'attention pratique des amateurs du jardinage & l'induſtrie ſpeculative des Phyſiciens. La ſéve par exemple déja tant de fois examinée ne ſçauroit l'être trop. Sa circulation eſt-elle continuelle, ou alternative, montant de jour & retombant la nuit? Son cours ne peut-il point être varié d'un autre maniere? N'a-t-elle point ſon flux & ſon reflux ſemblable à celui qu'un Italien imaginoit dans le ſang dont il faiſoit ſérieuſement un animal? On réuſſit à arroſer le feuillage. Pourquoi? Sujets d'exercice pour la Botanique. Tout l'art de la taille ſe reduit à trois points, propreté, économie, prévoyance. Ajoutons que l'expérience eſt le grand maître. Elle l'eſt encore pour la culture des arbres étrangers. L'orange de la chine, le raiſin muſcat,

la figue, l'ananas même mûrissent dans le nord de la France ; pourquoi l'olivier n'y réussiroit-il pas ? „ Notre „ climat, dit l'Auteur, se prête pres- „ que à tout. Il ne faut que l'essayer „ & l'aider.

Dans l'article des fruits, la Comtesse fait voir mois par mois quels sont les fruits qu'elle trouve le secret de conserver afin d'en avoir & d'en servir durant toute l'année. Dans celui des légumes on parcourt de même toutes leurs especes, leur arrangement, leur durée, &c. Et l'on a grand soin de distinguer les vrais légumes d'avec ceux qui n'en portent qu'improprement le nom. Les premiers sont les graines qu'on recueille dans des cosses. Les autres sont les racines, les verdures, les salades, les fournitures, les plantes fortes, les herbes odoriferantes, les fruits de terre.

Les articles du labourage, des semailles, des vignes, du vin, de la biere, du cidre, des bois, qui termi- [redacted]

daigne pas de se souvenir qu'il est homme & qu'il vit avec des hommes. Salomon qui connoissoit depuis le Cedre jusqu'à l'Hyssope nous renvoye à l'instinct des fourmis pour nous instruire à leur exemple du prix de notre travail & de nos réflexions. Le labourage seul, dit M. de Fenelon, fait la force des états. Ainsi l'ont pensé tous les sages; & voyez combien les reflexions l'ont perfectionné, combien même il peut l'être encore par une étude expérimentale. L'Auteur se fait garant d'un fait assez singulier dont il a été témoin. „ Un paysan
„ possedoit pour tout bien deux petites pieces de terre qui pouvoient
„ à peine lui donner un peu d'avoine
„ ou de bled Sarrasin. Il se mit en
„ tête d'en tirer du froment. Et com-
„ me il n'avoit ni betail ni engrais,
„ il essaya de creuser au coin d'une de
„ ses terres, & d'en tirer un sable
„ noir qu'il répandoit à la surface. Il
„ engraissa l'autre piece qui étoit
„ voisine du chemin avec la terre
„ même qu'il amassoit le long du che-
„ min. Il continua ce mêlange d'an-

„ née en année, & il parvint en effet „ à avoir le plus beau froment dans „ un païs où personne n'en recueil- „ loit. Il jouit de sa prosperité qua- „ rante ans de suite. Ce ne fut pas „ sans envie ni sans être exposé à la „ ridicule accusation de sortilege ou „ de magie." Il auroit pû se défendre comme ce Furius Cresinus, dont parle Pline *l.* 18. Il produisit aux Juges ses instrumens de labourage, & ses bras nerveux. Voilà, dit-il, toute ma magie. Le travail & l'industrie sont en effet la seule magie en ce genre, où l'excellent Laboureur peut dire,

Parvulus est nobis sed bene cultus ager.

L'industrie a appris depuis longtems & avant Virgile à multiplier d'une maniere surprenante un grain de bled par les saumures. Elle peut encore aller plus loin. Les faits le confirment. „ On a vû en conséquence „ de la préparation des semences un „ seul grain pousser sept ou huit tiges „ dont chacune portoit un épi de plus „ de cinquante grains. Le nombre

„ des

„ des tiges sur un même pié s'est
„ quelquefois trouvé prodigieux. On
„ en a compté (dit Malpighi) jusqu'à
„ trente & trente-deux..... Il y a
„ même des Laboureurs qui sont si
„ sûrs du bon effet de leur prépara-
„ tion, qu'au lieu de cent vingt livres
„ de blé (qu'on employe d'ordinaire
„ pour ensemencer un arpent) ils n'en
„ employent que les deux tiers, ou
„ même la moitié, & mêlangent pour
„ chaque arpent soixante ou soixante-
„ dix livres de blé avec de la paille
„ hachée pour remplir la main du
„ semeur à l'ordinaire..... Les dif-
„ ferentes especes de sels ne nous
„ manquent pas. Peut-être parvien-
„ dra-t-on un jour à fournir facile-
„ ment & sans frais à la terre l'espece
„ & la juste portion des sels propres
„ à la rendre féconde tous les ans sans
„ interruption. Le produit des terres
„ augmenteroit d'un tiers ou de moi-
„ tié."

Le Chapitre du vin a un mérite particulier. Outre qu'il est traité à fonds en faveur des Palais délicats, il l'est plus utilement encore pour le

commerce, l'usage, & la santé. Ce dernier point ne sçauroit être indifferent pour qui que ce soit. En général on peut rapporter tous les vins à deux especes, sçavoir des vins de liqueur & des vins sécs. Ne parlons point des premiers qui semblent préparés pour le besoin des païs chauds & pour la délicatesse des nôtres. Laissons disputer les Connoisseurs sur la saveur douce, amere, parfumée, des muscats & autres de la Ciutad, de S. Laurent, de Frontignan, de Condrieux, d'Arbois, de Rivesalte, qui nous appartiennent; sur les vins étrangers de Tocaï, de la Verdée, de la Moscadelle de Montefiascone, du Mont-Vesuve, de Malaga, d'Alicante, de Madere, des Canaries, de Candie, de Chio, de Schiras, &c. Laissons ces vins que leur cuisson empêche d'être legers, fins, & coulans. Parlons un moment des vins secs dans lesquels le volatil & le sel dominent. L'ébullition parfaite en a subtilisé l'huile. L'Auteur en parcourt les défauts & les bonnes qualités. Le tout dépend encore moins du terroir que

de la façon des vignes, & de celle du vin même. Après avoir exposé la culture du Vignoble, l'on veut, 1°. que la vendange se fasse avec beaucoup de précaution. La premiere, la seconde & la troisiéme cueillette feront des vins fort differens, si pourtant l'on peut appeller vin celui qui provient des raisins pourris, verds, desséchés, &c. 2°. Il faut de l'industrie pour le mêlange que l'on fait ou à la vigne en mêlant habilement les raisins de divers cantons, ou à la cave avec beaucoup plus de précaution & souvent avec danger de tout perdre pour peu que l'on differe. Les vins faits ne sçauroient s'unir parfaitement. Le mêlange éprouvé des raisins qui ont une liqueur fine avec ceux à qui la terre plus nourrissante donne du corps, en un mot des raisins, de trois ou quatre vignes de differentes qualités a porté à la perfection les vins de Silleri, d'Aï, & d'Hautvilliers. Ces derniers ont eû le nom du P. Perignon, Benedictin, premier Inventeur de ces heureux mêlanges de raisins. Cette méthode est commune aujourd'hui; & le vin

gris ou rouge réussit à proportion du terroir, de l'adresse, & de la façon du vin. Car 3°. il ne faut pas s'imaginer que le vin gris vienne du raisin blanc. Cette espece ne produit qu'un vin d'un blanc fade qui se change promptement en jaune, d'un goût conforme à la couleur, d'une foiblesse qui le fait tomber avant l'Eté, propre enfin à être conseillé aux malades. „ Mais le „ vin gris qui a l'œil si vif & qui est „ d'une blancheur & d'un éclat qui „ imitent le cristal provient des raisins „ les plus noirs; & sa blancheur ne se „ soutient jamais mieux que quand „ on a pris soin d'arracher tous les „ seps des raisins blancs. Autrefois le „ vin d'Aï duroit à peine un an. La „ liqueur des raisins blancs dont la „ quantité étoit grande en ce vigno„ ble, venant à jaunir prenoit le des„ sus, & alteroit toute la masse du vin. „ Mais depuis que les raisins blancs „ n'entrent plus dans le vin de Cham„ pagne, celui de la montagne de „ Reims dure sept ou huit ans; & ce„ lui de la Marne va aisément à qua„ tre & cinq. Les vins de Bourgogne

„ ne tomberoient pas comme ils font
„ dès la troisiéme année, souvent dès
„ la seconde, si on les façonnoit avec
„ la même précaution." Tant il est vrai que la façon fait tout en toutes choses. Celle du vin gris consiste à bien conserver l'azur & la rosée dont les grapes sont couvertes; à les mettre sur le champ au pressoir, sans foulure ni cuvée; à donner promptement la premiere serre; à mettre à part ce qui en a coulé. Voilà l'excellent vin gris, si l'année a été bien chaude. Si non vous le mêlez avec celui de la seconde serre, & quelquefois même avec celui de la troisiéme, qu'on appelle premiere taille. Si vous allez plus loin vous courrez risque d'avoir l'œil de perdrix ou une couleur plus chargée. Car les tailles ou serres suivantes font rougir le vin par degrés. D'où il s'ensuit que la rougeur vient du mêlange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'envelope avec celle qui forme le corps du grain. Vous comprenez par conséquent la façon du vin rouge, pourquoi l'on foule & l'on fait cuver les raisins avant que de les pressurer,

pourquoi l'on vendange durant la plus grande chaleur du soleil, pourquoi au défaut de soleil on se sert de fourches pour égrener le raisin, & en ôter les grappes qu'on réserve pour le rebut. Cette derniere façon est bonne dans les années froides où le vin lent à cuver se sentiroit du mauvais goût de la queuë des grappes. Il s'agit 4°. de bien gouverner le vin mis en tonneaux. Ce n'est pas une petite science, quoiqu'elle n'ait rien de métaphysique, ni de fort relevé. Les Sçavans, les Antiquaires, & autres ont beau vanter leurs travaux, Moliere leur dira par la bouche de Chrysale, que

Vaugelas n'apprend point à faire un bon
potage, &c. *

Venons au fait. Laisser bouillir le vin à l'air un nombre de jours déterminé par le degré de maturité & de temperature; boucher foiblement les vaisseaux qui doivent être très-differens pour le gris & le rouge; les mettre au cellier haut tout l'hyver & dans

* Femmes sçav. Acte II. Scene VII.

les caves basses au retour des chaleurs; les en retirer sur la fin de l'automne, préserver la liqueur de la lie & de l'air qui sont les *deux pestes du vin*; imiter les Champenois qui déplaçant ou faisant relier douze fois leurs vins en quatre ans, les transversent douze fois dans des vaisseaux parfaitement nets; tirer le vin à clair, le rendre mousseux pour ceux qui aiment cette façon d'air potable; le coller à propos suivant qu'il est tendre ou ferme; le mettre & le conserver en bouteilles ou l'entretenir en cercles & le couper, comment, en quel tems, avec quelles précautions, quels soins, quelle propreté: Voilà certainement en quoi *Malherbe & Balzac si sçavans en beaux mots, auroient été des sots.* Voiture même qui n'entendoit point raillerie à ce sujet s'y seroit trouvé fort embarassé. Mais est-il honteux d'en sçavoir au moins la théorie pour veiller à la pratique? Non sans doute; & nous devons sçavoir gré à l'Auteur d'être entré dans un si utile détail. Il finit par le parallele interessant des vins de Champagne & de Bourgogne. Il

ne décide pas ouvertement, & nous dirons de même

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Mais nous obſerverons avec l'Auteur de quel prix ſont l'induſtrie, & l'émulation. Les vins ſi durables dont parle Horace, ne dégénéroient cent ans après lui que par la faute des habitans. Les Champenois au contraire par leur conſtantes recherches ſont parvenus recemment & en peu de tems à faire des vins extrêmement délicats & plus durables que ceux de Guïenne & de Bourgogne. L'on voit par des preuves tirées du Chartrier de l'Hôtel de Ville à Reims que le vin Remois commença à devenir plus cher que celui de Bourgogne dès l'an 1559, & qu'il alla toujours en ſe perfectionnant ; de ſorte que „ ſi l'on peut juger „ du mérite des vins par le prix que „ les Marchands y mettent, lorſque „ le meilleur vin de Bourgogne ſe „ vend trois cens livres ſur les lieux, „ le vin fin de Champagne ſe vendra

„ dans les caves de Sylleri & d'Eper-
„ nay, ſix, ſept & huit cens livres. “
Si le vin de Bourgogne paroît avoir plus de corps, en eſt-il plus ſalutaire ? Son éclat (dit le Comte) lui eſt commun avec les vins les plus groſſiers. Plus le vin eſt chargé, moins il eſt fin & coulant & plus il eſt difficile à digerer. La gravelle & la goutte ſi ordinaires dans les païs de vignobles ſont des maladies preſqu'inconnuës à Reims & ſur la Riviere de Marne, où l'on fait uſage d'un vin peu coloré. Concluons toutefois, avec la Comteſſe, qu'il eſt bon de laiſſer le procès indécis. Les prétentions des deux Provinces ſont avantageuſes, & les démêlés des Connoiſſeurs ſont réjouiſſans. „ Leurs
» combats ne ſont point dangereux.
» Il eſt même *tout commun* de voir
» ceux d'un parti entretenir des in-
» telligences dans l'autre. On ſe rap-
» proche ſouvent ſans peine, & il
» arrive rarement que ceux qui ont
» tenu bon pour la Bourgogne dans
» le commencement du repas ne ſe
» reconcilient avec la Champagne
» dès avant le *Deſſert*.

Après ce détail le Lecteur nous dispensera de parler de la biére, du cidre, & des bois qui terminent ce second volume. Nous toucherons plus légerement les sujets qui composent le troisiéme. Les prairies, les troupeaux, les pâturages, les rivieres, les fontaines, les montagnes, la mer, l'air, les fossiles, les carrieres, les mines, sont des sources de connoissances également belles & avantageuses. Mais ces objets sont plus connus par les excellens Livres que nous avons sur l'Histoire Naturelle. Ce n'est pas qu'il n'y ait de quoi profiter dans celui-ci, ne fût-ce que par certains détails, & quelques reflexions. Mais si nous nous arrêtions à la substance de chaque Entretien, nous ne ferions que répéter ce que l'on trouve ailleurs. Produisons quelques exemples plus rares. Celui des mines de Pologne l'est à quelques égards ou du moins il le devient par le récit d'un témoin (a) oculaire que cite l'Auteur.

En 1252 on découvrit ces fameuses mines de sel qui font un des plus

(a) M. L'Abbé de la Grive.

considerables revenus du Roy de Pologne. Elles sont proche de Cracovie, & c'est à leur occasion qu'on à construit la petite Ville de Williſca qui à l'exception de l'Eglise, est toute entiere composée de maisons creusées sous terre. „ On descend dans les mi-
„ nes par quatre ouvertures. Les deux
„ principales sont dans la Ville &
„ servent pour tirer en haut les grands
„ quartiers de sel qu'on y expose de-
„ vant les portes pour y être foulés
„ & brisés par les pieds des hommes,
„ & des chevaux avant que d'être
„ broyés plus menus par les moulins.
„ Les deux autres descentes servent
„ surtout pour porter dans les souter-
„ rains les bois & les choses nécessai-
„ res aux travailleurs. Les trous sont
„ quarrés de quatre à cinq pieds de
„ large & revêtus de fortes planches
„ jusqu'en bas. Sur l'ouverture est une
„ grande rouë qu'un cheval met en
„ mouvement pour faire monter ou
„ descendre un cable gros comme le
„ bras. Quand on veut descendre
„ (ce qu'on peut faire à trente & qua-
„ rante personnes à la fois) celui qui

„ doit passer le premier attache forte-
„ ment au cable une grosse corde
„ qu'il fait tourner autour de lui.
„ Quand il est assis sur cette corde, il
„ prend un autre travailleur sur ses
„ genoux, ils descendent tous deux
„ de trois ou quatre pieds seulement,
„ & font place à un autre, qui ayant
„ de même attaché sa corde au cable
„ prend sur lui son compagnon.
„ Ceux-ci abbaissés dans l'ouverture
„ à quatre ou cinq pieds de profon-
„ deur, deux autres succedent. Quand
„ tous ceux qui doivent descendre
„ ont ainsi pris leur place, le cheval
„ marche sans interruption & dévui-
„ de le cable jusqu'à ce que le pre-
„ mier descendu & tous ceux qui le
„ suivent ayent trouvé le premier
„ fonds à cent toises plus bas que l'ou-
„ verture. Là ils quittent leur corde,
„ & à l'aide d'une lampe ils s'avan-
„ cent de côté par des détours & des
„ meandres qui vont toujours en des-
„ cendant jusqu'à ce qu'ils arrivent à
„ la seconde ouverture qui est encore
„ de cent toises de profondeur. Ils y
„ descendent par des échelles pro-

„ prement ajuſtées dans toute la lon-
„ gueur du trou. Ce n'eſt qu'à plus
„ de deux cens toiſes ſous la Ville que
„ l'on trouve les carrieres de ſel. Les
„ ouvriers creuſent de tous les côtés
„ en obſervant de maintenir le haut
„ des grandes ouvertures avec de for-
„ tes pieces de bois & de bons étais.
„ Une ſingularité fort remarquable,
„ c'eſt qu'il entre dans ces carrieres
„ un ruiſſeau d'eau douce qui ne ta-
„ rit que dans les grandes ſécheresſes,
„ & qui paſſant tout à travers ſert au
„ rafraichiſſement des travailleurs qui
„ y ſont au nombre de plus de mille
„ avec quelques chevaux pour tranſ-
„ porter le ſel au pié des ouvertures.
„ Les chevaux ſont condamnés à une
„ nuit éternelle. L'air de ces ſouter-
„ rains eſt ſi rude que ces animaux y
„ deviennent aveugles en peu de tems.
„ Les travailleurs remontent de tems
„ en tems pour jouir d'un air plus
„ pur & pour acquiter leurs devoirs
„ de Religion. " A l'occaſion de ce
récit, l'Auteur prouve ſolidement
après les meilleurs Scrutateurs de la
nature que la mer n'a aucune part

aux mines de ſel & aux puits ſalés.

Dans ſon diſcours curieux ſur l'uſage qu'on doit faire du Spectacle de la Nature. Il prouve non ſeulement l'Exiſtence de Dieu, mais ſon unité, par l'union des parties de la nature, par la fin générale de la nature entiere, par la génération des plantes & des animaux. Il prouve la puiſſance de Dieu, ſa ſageſſe, ſa liberté, ſa bonté juſques dans les choſes nuiſibles, inutiles, ou injuſtes en apparence. Il montre la ſuperiorité de l'homme ſur toutes les Créatures ſoumiſes à ſes beſoins. Il dévoile le concert de la nature avec la révélation, & il confond avec avantage les Athées. Mais après avoir fait voir évidemment la réalité & la poſſibilité du Déluge univerſel, il épouſe la conjecture de Burnet (ſans le nommer) conjecture peu prouvée; & qui conſiſte à dire qu'avant le Déluge l'Equateur & l'Ecliptique ne faiſoient qu'un même cercle.

Nous remarquerons, en finiſſant, qu'on n'a pas généralement approuvé quelques explications Phyſiques, entr'autres celle du Paralleliſme des arbres,

Tome I, édition premiere, page 454. Il valoit mieux, ce ſemble, adopter celle de M. Dodart. *Mémoires de l'Académie, année* 1699 *page* 60 *de l'hiſtoire.* Il en eſt de même de la maniere dont l'Auteur explique pourquoi la radicule des plantes pouſſe en bas, & la tige en haut. *Tome I, édition premiere, page* 430. La raiſon tirée de l'air eſt refutée ſolidement par les *Mémoires de l'Académie an.* 1700, *page* 61 *de l'hiſtoire & 47 des Mémoires.*

ARTICLE CXIII.

SUITE ET CINQUIE'ME Partie de Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acouſtique : adreſſées à M. le Préſident de Monteſquieu, par le Pere Caſtel Jeſuite.

MONSIEUR, je dois vous l'avouer, dans mon dernier écrit, je ne cherchois qu'un prétexte pour me diſpenſer de donner ſi-tôt au Public le morceau des octaves des couleurs : Non que ce morceau ne ſoit prêt, puiſque vous l'avez vû dans les cayers

que j'eus l'honneur de vous remettre, il y a quelques mois, & que l'execution pratique en est toute renfermée dans ces nuances de toutes sortes de couleurs, que vous avez vûës aussi, & que bien des gens ont vûës.

Mais par là même que ces octaves sont mon morceau favori, il me semble que j'ai une je ne sçais quelle reserve à le publier sitôt. Quand je l'aurai donné au Public, j'aurai tout donné, tout au moins ce qui regarde la pratique, l'art & le métier, le secret même, s'il y en a. Je ne suis pas naturellement mysterieux, & j'aime assez à rendre les Sciences & les Arts *diffusibles* & populaires. Mais des personnes, aux raisons desquelles je suis bien aise de déferer un peu, ont souhaité que je ne me pressasse pas de rendre tout cela si vulgaire & si trivial.

J'y trouve mon compte aussi, en me renfermant tout-à-fait dans une théorie que j'aime, & qui me convient mieux. Le Public n'y perdra rien non plus: Car il veut jouir tout à l'heure de l'agrément de la nouvelle Musique; & s'embarasse assez peu de l'art

la maniere dont on le sert, pourqu'il soit servi. Or en servant les yeux, il est tout-à-fait nécessaire de servir son esprit; & plutôt celui-ci fera son devoir, plutôt ceux-là jouiront du nouvel agrément. Je mene ceci par une route un peu extraordinaire: On demande celle des yeux; je vais par celle de l'esprit: qu'importe, pourvû que les yeux arrivent.

Je ne suis point du tout de l'avis de ceux, qui croyent qu'il n'y a qu'à voir ici, pour sentir & juger; dans la Musique vulgaire tous les Auditeurs ne sont pas juges. Comment tous les spectateurs le seroient-ils de celle-ci, contre laquelle la plupart sont parties? En tout genre de jugemens, un juge doit avoir deux qualités essentielles; l'esprit éclairé & le cœur droit. Le cœur devroit-il être pour quelque chose dans une question de cette nature? Et devroit-il l'être au moins à son préjudice? Car on a si bien pris son parti que de quelque côté que la chose tourne, il n'y a qu'à perdre pour les trois quarts de ceux qui se sont pressés de juger. Si la musique des couleurs

n'est point réelle, tant pis pour le Public curieux de musique & d'agrémens : si elle en est un, tant pis pour ceux qui se sont fait un point d'honneur de prétendre qu'il n'en étoit rien.

Les cœurs ne s'enchaînent pas, les volontés sont libres, les goûts sont arbitraires. Mais les esprits du moins, c'est à la raison de les mener : & si faut-il instruire le procès, avant que de le juger: Auroit-on deviné qu'il y eût des tons & des demi-tons, des tierces, des quintes & par conséquent des quartes, des sixtes, des septiémes, & mêmes des octaves dans les couleurs ? Quelque Peintre Anonyme pouvoit le sçavoir *in petto*. Ce n'est encore rien que cela : tel qui sçait que la Musique Italienne n'est pleine d'autre chose, ne goûte pas cependant la Musique Italienne, parce qu'il ne la connoît pas, & le plus souvent parce qu'il ignore qu'elle est belle & agréable : car il le sçait par ouïr dire ; mais c'est ne rien sçavoir : les agrémens sont souvent personnels, & chacun est juge de son goût. Je ne dis pas juge éclai-

ré, bon juge ; mais juge tout court.

Enfin je me suis mis fortement dans l'esprit que pour goûter la nouvelle Musique, il falloit la connoître ; & que pour la faire goûter, c'étoit par conséquent à moi de la faire connoître, & comme j'ai dit, de la faire goûter à l'esprit. C'est ce que j'entreprends specialement dans cet écrit, en prouvant de mon mieux désormais, que la Musique est un plaisir de l'esprit ; & que la musique des couleurs est un agrément réel capable de plaire réellement, à ceux qui ont l'esprit & le cœur bien disposés, & en quelque sorte dociles à cet agrément nouveau.

Je sens la difficulté de mon entreprise : mais tout m'étoit bon dans mon dernier écrit, pour me fournir le prétexte que je cherchois. Le plaisir, les agrémens, les graces, le goût sont la qualité occulte, quoique le triomphe de la belle litterature, des Orateurs, Rhéteurs, Poëtes, Ecrivains polis, & autres Philosophes en bel esprit. *Les graces sont petites, elles échapent aux yeux, & presqu'à l'esprit, les*

agrémens sont fins & délicats, ils ne se laissent point manier, ni presque définir ; les plaisirs sont arbitraires, on n'en dispute pas ; le goût est un je ne sçais quoi : on se le dit d'esprit en esprit, sans que l'oreille l'entende, sans que l'œil s'en apperçoive, &c. Tout cela assaisonné de stile, assorti de phrases, nourri de paroles, tourné & retourné, sassé & résassé, en Prose & en Vers, en Vers & en Prose, amuse merveilleusement son Lecteur, Lecteur François à la moderne ; & à la moderne il suffit d'amuser.

Mais le ton de Philosophie & de Géométrie, dont tout ceci s'est annoncé ; le ton même de contradiction sur lequel le Public a monté ses premiers jugemens, m'impose la loi, sans doute heureuse, de ne proceder sur aucune partie de mon sujet, que la regle & le compas, l'expérience & la démonstration à la main ; & jusqu'au goût & au je ne sçais quoi inclusivement, je dois tout définir, tout constater, tout démontrer.

Je le dois, & j'y consens. *Les Géométres*, dit ingénieusement M. de

Fontenelle, *aiment les difficultés.* Il m'eût été facile d'assujettir au raisonnement & au calcul de la Géométrie, le morceau des tons, demi-tons, tierces, & quintes des couleurs. Je n'ai pas crû devoir m'en piquer, & je l'ai donné en stile libre & ordinaire. Mais plus le morceau que j'entreprends paroît rebelle à ce stile exact & mesuré, plus je me sens encouragé à n'y en employer point d'autre. Soit donc, sans jargon cependant.

Proposition premiere. Il y a des plaisirs de l'esprit.

Démonstration. La proposition pourroit passer dans un stile aisé. Sous cet air précis & didactique, je lui prévois des Contradicteurs. La plupart des hommes donnent tout au corps: Pour moi, je l'avouë, j'aimerois encore mieux excéder en faveur de l'esprit: mais sans autre discussion de Rhétorique, je remarque que ma proposition a des branches qui donnent lieu aux subterfuges, & qu'il est essentiel de suivre en détail, par un nombre de *Propositions lemmatiques*, ou préparatoires, car ce n'est qu'en cette qualité

ses, sont presque toujours abstraites, irréductibles à la pratique, & inutiles au commerce de la vie, au bien de la societé? Et parce que les sensations populaires, ne sont que bassesse & grossiereté? Ajoutons que les idées du sçavant étant toutes en spéculation, ne l'exemptent pas le plus souvent de cette grossiereté de sensations populaires: allant d'une extrêmité à l'autre, sans beaucoup s'arrêter aux sentimens; aux vrais, Physiques ou moraux: car de sentimens métaphysiques, de ceux où l'esprit & le raisonnement dominent, au préjudice du cœur, du courage, de l'affection, de la bonne volonté, des mœurs même & de la réligion, souvent même du sens commun & de la raison, le sçavant, pur sçavant n'en manque pas: ce qui explique bien des Phénoménes litteraires.

Lemme quatriéme. Les idées font l'esprit, les sentimens le cœur, les sensations l'ame.

Démonstration. J'aurois pû dire que l'esprit fait ou produit les idées, le cœur les sentimens, l'ame les sensations,

tions, ou que ces operations appartiennent à ces trois puissances : le langage est indifferent pourvû qu'il soit expliqué. Le mien me paroît le plus propre, le plus conforme au moins à ma pensée. Car ce n'est jamais que la même ame qui a des idées, des sentimens, & des sensations, c'est-à-dire, des operations plus ou moins dévélopées ou confuses. Par esprit on entend l'ame comme dégagée des sens, & n'ayant que de l'intelligence : par cœur on entend, on sous-entend du moins l'ame comme moitié dégagée du corps, n'y tenant que par les sens, & par un reste de sensation, & tenant à l'esprit par un commencement d'idée. Par ame on entend l'esprit comme tenant tout-à-fait au corps, & aux sens, comme intimément uni au corps, comme animant & vivifiant le corps ; d'où lui vient le nom d'ame, c'est-à-dire, de substance qui anime.

Scholie premiere. La bête a une ame, sauf à expliquer ce que c'est ; l'homme a un cœur ; l'ange n'est qu'esprit. Ainsi le peuple est un peu au-dessous

de ce qu'il est par nature : le sçavant au dessus, s'il sçavoit s'y tenir : l'homme du monde, l'homme poli & bien né, est ce qu'il est : Encore une fois, c'est peu-être le mieux. On ne redresse souvent la nature qu'en l'estropiant : il faut avoir bien de l'esprit & de la science, pour en avoir impunément pour le bon sens & le bon cœur.

Scholie seconde. On doit comprendre que par idée, par idée pure même je n'entends point une pureté angelique ; ni par sensation une grossiereté purement animale. A le bien prendre, nous n'avons que des sentimens, moitié idées, moitié sensations. Moitié corps, moitié esprit, l'humanité ne comporte rien qui soit exempt de ce mêlange : seulement il est quelquefois inégal, & selon la proportion regnante, la perception est tantôt idée, tantôt sensation, à mesure que l'esprit prévaut ou le corps. Le sentiment est dans le juste équilibre ; & tout nous dit qu'il vaut le mieux des trois.

Lemme cinquiéme. Il y à trois sortes de plaisirs, de l'esprit, du cœur, & de l'ame.

Démonstration. On ne doute pas des deux derniers. Mais il semble que chaque faculté doit avoir ses plaisirs, & que si deux en ont, il y auroit de la bizarrerie d'en priver la troisiéme, & en un sens la plus noble. Croit-on que l'Ange & Dieu, pour n'avoir point de corps, soient exempts de plaisir, de satisfaction, de bonheur? Si cette comparaison est trop rélevée, jugeons par notre bassesse même. L'esprit a des passions: l'esprit est curieux, curieux de science & d'instruction: lorsqu'il atteint son but, qui doute qu'il ne s'y arrête? Qu'il ne s'y répose? Qu'il n'en jouisse en paix? Et que cette paix, ce repos, cette jouissance ne soit un bien? Et un bien à sa portée, & qu'il goûte avec plaisir?

Lemme sixiéme. Les plaisirs de l'esprit, ceux même du cœur ou de sentiment, sont des agrémens.

Démonstration. Je ne fais proprement ici que définir les mots, & les attacher systêmatiquement à leurs idées, idées d'usage & du monde, plutôt qu'aux idées abstraites des Philosophes. Or il me paroît que dans ce

monde poli & éclairé, on affecte le nom de plaisirs aux plaisirs animaux & grossiers des sens & de pure sensation; & qu'on reserve le nom doux & honnête d'agrémens à tout ce qui va à la satisfaction de l'esprit, en affectant même souvent le cœur avec finesse. Ce sont de ces plaisirs *qui font rire l'esprit*, suivant l'expression de M. de Fontenelle, délicat appréciateur de ces sortes d'agrémens.

Conclusion & corollaire général de la premiere Proposition. Il y a donc des plaisirs de l'esprit, des plaisirs purs, fort épurés du moins; autant que la composition & le mêlange de notre double nature peut le permettre. Elle le permet, plus qu'on ne pense; & notre avilissement à des plaisirs indignes de nous, est tout-à-fait volontaire, & le plus souvent criminel. Heureux ceux qui sçavent tourner, par l'étude & la reflexion, les sensations en sentimens, & les sentimens en intelligence: Il faut être un peu né pour cela; mais tout homme est né pour être homme, c'est-à-dire, pour avoir plus de sentimens que de sensations,

& plus d'idées que de ſentimens. Car dans le partage, en apparence égal, de notre nature, l'eſprit a droit de faire pancher la balance; ſoit parce que, de droit, la ſuperiorité de ſa nature la panche de ſon côté; ſoit parce qu'il eſt puiſſance libre & active, capable de faire valoir ſes droits, & d'en uſurper même de légitimes, ſur une puiſſance tout-à-fait ſubalterne, & de ſoi inanimée.

Propoſition ſeconde. La Muſique eſt un plaiſir de l'eſprit, un ſimple agrément.

Démonſtration. La plupart des gens y cherchent le plaiſir des ſens, & ne l'y trouvent pas : de là vient que ſi peu de gens la goûtent bien; c'eſt qu'il y en a peu qui la connoiſſent. Cette propoſition renferme un grand détail de Théorêmes ou de propoſitions particulieres : Je n'en veux pas omettre un ſeul, elle eſt fondamentale pour la nouvelle Muſique, qu'on connoît bien peu, lorſqu'on en veut juger par les yeux qui ne peuvent jamais, & ne doivent en être que les témoins.

Théoréme premier. Les animaux grossiers, pesans, terrestres, à quatre pieds, ne goûtent point la Musique.

Démonstration. Ils en ont la sensation, sans doute aussi bien que nous: sensation pure qui ne fait qu'effleurer leur ame, ou leurs oreilles, quoiqu'en les secouant vivement. Ils n'ont point de musique propre; & celle qu'ils entendent, ne les excite point à s'en donner. Nos chiens, nos chats, les singes mêmes, ne deviennent jamais Musiciens. J'ai vû un chat qu'on citoit pour un grand amateur. Dès qu'on ouvroit le clavecin, il couroit se placer à côté du pupitre: il étoit attentif, & suivoit de l'œil tous les mouvemens des doigs: appellé pour le voir, je fis plus, je l'observai; & je vis qu'il n'étoit sensible qu'à l'harpegement des doigs, qu'il harpégeoit aussi, & qu'il ne guettoit que le moment de jouer de la patte sur ces doigs mobiles. On étoit accoutumé à son badinage, on l'interprétoit même en bonne part, & presque pour une envie de jouer réellement lui-même de l'instrument. Je le guettai à mon tour, & comme il avan-

çoit la patte, je jouai ſur elle avec une baguette : Il me regarda, ſouffla, jura, ſauta à bas ; & depuis ce moment le premier ſon du clavecin, le fit jurer & fuir bien loin ſa chere muſique, qu'il déteſta de bien meilleur cœur, qu'il ne l'avoit jamais aimée.

Théoréme ſecond. Les gros oiſeaux ne paroiſſent pas plus amateurs.

Démonſtration. Les autruches, les aigles, les milans, les éperviers, les paons, les cignes, les oyes, les poules, les canards, les corbeaux, les macreuſes, les perdrix mêmes n'y paroiſſent point trop ſenſibles. Au perroquet, au merle, à la pie commence un certain ramage.

Théoréme troiſiéme. Les oiſeaux ne paroiſſent pas plus faits pour la Muſique que pour la parole.

Démonſtration. Je crois l'obſervation nouvelle, vraye du moins : elle eſt ſinguliere. La parole tient à l'eſprit, le chant tient à la parole. Je ne l'ai point vû, mais je l'ai entendu dire, qu'on avoit fait parler des chardonets & des ſérins.

Corollaire. La petiteſſe du corps &

l'agilité dans les animaux paroît aussi tenir à leur chant & à leur facilité d'articuler les sons : comme pour nous faire entendre, que moins ils sont lourds & corporels, plus ils sont agiles, legers & spirituels ; & que dans les autres animaux la grossiereté du corps émousse le peu d'intelligence que la Providence peut leur avoir donné.

Théoréme quatriéme. Les petits oiseaux, sérins, linotes, rossignols, &c. n'ont point de musique, de génie & de goût, comme la nôtre.

Démonstration. Ils n'ont aucun de nos trois genres, l'*harmonique*, le *diatonique*, le *chromatique*. Leur genre est *enharmonique* ou *non harmonique*.

Théoréme cinquiéme. A bien prendre la chose, les petits oiseaux n'ont pas plus de chant que les gros, ni même que les animaux à quatre pieds.

Démonstration. Si le rossignol chante, la poule chante, le corbeau chante, l'oye chante, le chat chante, &c. Et si le chat ne fait que crier, le chant du rossignol n'est qu'un cri. Il y a autant

d'inflexion de voix, de diversité de sons, dans l'un que dans l'autre. Seulement le cri du rossignol est plus doux, plus doux pour nous. Car un chat trouve sans doute son miaulis tout aussi gracieusement modulé, que le rossignol trouve son ramagé. Encore même y a-t-il plus de vérité, plus d'expression dans le ramage du chat. Il a des accens plaintifs & qui vont au cœur. Le chien exprime fort bien sa joye, sa colere, sa tristesse par l'inflexion de sa voix. Le rossignol n'a point de vrayes inflexions rélatives à aucun sentiment du cœur, à aucune idée de l'esprit, à aucune sensation même du corps, puisqu'elles sont toujours les mêmes.

Théoréme sixiéme. Le chant des oiseaux est fort borné.

Démonstration. Quelqu'un parmi nous, qui passeroit sa vie à entonner la même chanson, seroit-il censé amateur ?

Théoréme septiéme. Ce que les oiseaux apprennent de notre musique, n'est point l'effet de leur goût.

Démonstration. 1°. Chaque espece

a son chant, & souvent dans une voliere, on n'en entend pas deux qui modulent sur le même ton. Ils chanteront des années tous à la fois sans se donner le ton, & sans jamais aucun concert; & nul ne paroîtra sentir la cacophonie de leur faux ensemble. Ils se piqueront d'émulation, je veux le croire, & chanteront à l'envi; mais émulation de cri & de bruit: ils ne se piqueront ni d'attraper le chant l'un de l'autre, ni d'aucune réponse harmonique. Dans une campagne au moins, a-t-on jamais vû la linote imiter le rossignol, la fauvette imiter la linote?

2°. Notre chant même, nos sérins & linotes l'entendront toute leur vie, sans se sentir excités à autre chose, qu'à répeter leur propre chant.

Théoréme huitiéme. Ce que les oiseaux apprennent de notre chant, est l'effet de notre art, & d'un art très-recherché.

Démonstration. On auroit beau les y inviter, en chantant ou jouant devant eux tout ce qu'il y a de plus beau: il faut les y forcer, leur tendre des

pieges, les prendre au moment qu'ils n'ont point de goût pour leur propre chant, lorſque rien ne les y invite ; la nuit, preſqu'endormis. N'eſt-ce point là une machine qu'on monte plutôt qu'un animal qu'on dreſſe ? Je ne dis pas qu'ils ſoient purement machines, mais qu'ils le ſont beaucoup dans cette operation.

Théoréme neuviéme. Ce qu'ils apprennent de muſique prouve la plus grande médiocrité du goût.

Démonſtration. 1°. Ils apprennent indifferemment tout ce qu'on trouve à propos de leur ſiffler ; & mieux, tout ce qu'il y a de plus plat & de plus facile.

2°. Et combien de tems leur faut-il pour apprendre un air de dix meſures ?

3°. Un, deux, trois airs en toute leur vie, épuiſent leur mémoire & leur goût.

4°. Les ont-ils appris ? Ils vont les chanter & rechanter, juſqu'à ennuyer, & faire repentir de les leur avoir ſifflés.

5°. Auſſi ſe déſabuſe-t-on beau-

coup de ces sifflemens d'oiseaux ; & ce ne sont pas ceux qui ont le plus de goût pour la musique, qui en sont les plus curieux. Encore vaut-il mieux les abandonner à un ramage inarticulé, qui ne plaît pas assez par sa belle diversité, pour interesser & déplaire par son insipide monotonie.

Théoréme dixiéme. Encore les oiseaux ne goûtent-ils que les airs qu'ils connoissent.

Démonstration. On sçait ce qu'on apprend ou ce qu'on a appris ; les oiseaux sçavent les airs qu'ils chantent, nous le disons tous les jours, peut-on en douter ? Or on connoît apparemment ce qu'on sçait.

Théoréme onziéme. L'histoire fameuse du merle, sérin ou sansonet ne prouve rien.

Démonstration. 1°. Un de ces oiseaux ou tout autre, peu importe, perdit un beau jour la parole : tout le quartier étonné demandoit, & pourquoi & comment ? Et l'on n'y sçavoit d'autre réponse, sinon qu'un Trompette qui lui avoit sonné brusquement aux oreilles, avoit paru le frapper d'é-

tonnement & de surdité. A quelque tems assez éloigné de là, quelqu'un va aviser pourtant l'oiseau, jusques-là rêveur, qui frédonoit, entre bec & gosier, un air de trompette, le même qu'on lui avoit brutalement lancé dans les oreilles, & comme éparpillé dans le cerveau.

2°. Nous entendons une chanson ou autre chose qui nous plaît, ou nous déplaît même : le souvenir nous en revient, mais un souvenir confus ; nous voulons rappeller l'histoire ou la chanson. Nous sentons que nous l'avons dans la tête ; & surement nous l'avons, mais en lambeaux : aujourd'hui c'est un lambeau, demain un autre, & souvent huit jours, huit mois, huit ans & plus après, nous rattrapons le tout. J'ai été plus de vingt années à chercher mille choses pareilles, que j'ai enfin retrouvées dans ma tête.

3°. Ce bruit de trompette consterna le petit oiseau : il l'avoit toujours present à son pauvre esprit : il le craignit tant qu'il y pensa toujours : il y pensa tant qu'il cessa de le craindre, qu'il s'y apprivoisa, qu'il le connut ; qu'il le goûta, *qu'il le* chanta.

Théoréme douziéme. La connoiſſance de cet oiſeau n'étoit point une pure ſenſation.

Demonſtration. Ce fut par voye de ſenſation ſans doute, que cet air entra dans ſon cerveau : auſſi ne le ſçut-il pas pour cette fois là. Ce qui ſe paſſa dans la ſuite, a bien l'air d'un débrouillement de cahos, d'un dévelopement d'idées. Le ſouvenir précis & articulé de pluſieurs tons bien diſtincts, n'eſt-il qu'une ſenſation ?

Théoréme treiziéme. Les ſauvages, n'ont qu'une muſique ſauvage, proportionnée à leur degré de culture d'eſprit.

Demonſtration. J'ai entendu citer les Iroquois de la nouvelle France, comme amateurs. La preuve ſe reduiſoit à ce qu'ils chantoient à Vêpres, & à la Grand'Meſſe, ſans approcher pourtant du lutrin, ſoit dit à la gloire de nos Aumuſſiers de Village. Ces Iroquois au reſte vivent parmi nous, & nous entendent chanter dès la bavette.

Théoréme quatorziéme. Ces Sauvages ne goûtent notre muſique, qu'à

mesure qu'ils goûtent notre langage.

Demonstration. Je l'ai entendu dire aussi, qu'ils prennent notre chant pour un langage; sans soupçonner même d'abord que ce soit un chant: Replions-nous un peu sur nous-mêmes. Le Parisien trouve que le Gascon chante en parlant, & le Gascon trouve que le Parisien chante aussi. En un mot, tout langage étranger paroît mêlé de chant. L'accent n'est qu'un chant; chant de ramage, si l'on veut. Enfin toute langue a ses inflexions; on n'apperçoit pas celles de sa propre langue: celles des autres langues se font d'abord sentir. Comme il y a tout à fait loin, de nous aux Iroquois, ils confondent tout à fait notre langue avec notre chant. Peut-être croyent-ils que nous crions simplement, lorsque nous chantons; je dis, ceux qui ne sont pas familiarisés avec nous. La premiere chose que nous disons, en entendant une musique étrangere, c'est: que *ce n'est pas de la musique.*

Théoréme quinziéme. Le Peuple ne goûte qu'une musique populaire & triviale.

Demonstration. 1°. Poussé à bout par un détail infini d'objections contradictoires, on ne doit pas être surpris de me voir, en execution de represailles honnêtes, utiles même au Public, poursuivre de démonstration en démonstration l'espece de vengeance qu'exige une vérité méconnuë, & s'il faut le dire, même un peu insultée par plus d'un de ceux qui auroient dû le plus specialement la proteger : Ce n'est que par la parfaite analyse, & l'unité comme numerique & indivisible de ses propositions de détail, que la Géométrie parvient à des vérités précises qu'il est facile ensuite d'élever à des propositions générales : je ne suis pas si vindicatif cependant que je ne fasse grace à mes Contradicteurs, en faveur du Public & de l'illustre & très-intelligent Mecene, à qui j'adresse tout ceci en premiere instance, d'un certain détail de détail. Car dans ce Peuple, dont il s'agit, je pourrois encore distinguer des classes, de Villageois & d'Habitant des Villes, de Provincial & de Parisien, d'Artisan & de Bourgeois, de Peuple peuple &

Peuple non peuple : & prouver que la Musique que chacun goûte, est proportionnée au degré de connoissance de son état ou de son éducation ; sauf les petites exceptions que des goûts particuliers, des génies rares, des hazards heureux ou malheureux peuvent y apporter.

2°. Que dans une fête de Village ou dans une Place de Paris, il y ait deux bandes de violons : l'une choisie, & n'executant que des morceaux choisis : l'autre au même degré de mauvaise execution, avec un surcroit de viéles, musettes, orgues d'Allemagne, trompettes marines, fifres & tambours pour le bruit, & j'y joindrois bien encore un renfort de tambourins, tambours de basque & de chaudrons : le tout en démonstration plus que géométrique, que la place regorgera autour de la seconde bande ; que la premiere y sera étouffée par le bruit, & obligée de quitter la partie ; & que les fenêtres mêmes ne tiendront pas les personnes du plus haut rang & du plus haut goût qui viendront là, soi-disant pour voir ce peuple, & tout bas pour *faire comme* lui.

Théoréme seiziéme. Le commun des hommes, amateurs mêmes, ne goûtent point l'harmonie, ni les contre-parties de basse, de taille, de haute-contre, de second dessus, &c. qu'ils ne connoissent pas.

Demonstration. Ils ne connoissent que les premiers dessus, ou en général les dessus chantans, & un peu les basses chantantes. Les parties d'assortiment ne les affectent pas, leur paroissent hors d'œuvre, les embrouillent, leur déplaisent. Un chœur, un *quinque*, un *quatuor*, un *trio* même, & souvent un *duo*, s'il n'est bien chantant, n'est que du bruit.

Théoréme seiziéme. Une musique sçavante, ne plait qu'aux sçavans.

Demonstration. 1°. Je dis ce que j'ai éprouvé, obsérvé, vû mille fois, *Marchand*, le célebre Marchand, dans des momens de prélude où son génie ne refusoit rien à sa verve, ni ses mains à son génie, je l'ai vû enchanter un très-petit nombre de Connoisseurs, & ennuyer tout le reste d'un très-nombreux Auditoire, toujours prêt à lui applaudir lorsqu'il jouoit son

tambourin : quand je dis que je l'ai vû, c'est que je ne l'ai pas déviné, & que plusieurs de ceux qui s'ennuyoient, avoient la bonne foi de l'avouer tout haut.

2°. A cette même occasion & en mille autres, j'ai entendu dire qu'*une belle musique plaisoit à tout le monde, qu'une musique sçavante n'est qu'un rafinement, qu'on enfante par caprice, & qu'on goûte par vanité, &c.* J'ai traité ce point-là dans mon second écrit : mais sur l'article de la vanité, je suis bien aise de dire qu'il y avoit peut-être aussi beaucoup de vanité au renard, qui, ayant perdu sa queuë, trouvoit cette queuë un fardeau traînant, & conseilloit aux autres de couper la leur. Car chacun veut passer pour en sçavoir assez, & pour avoir le goût bon.

Théoréme dix-septiéme. La Musique Italienne ne plaît qu'aux Italiens, & à ceux qui la connoissent ; la Françoise, &c.

Demonstration. Je le sçais par mon Experience & par l'observation de l'experience d'autrui. Il a été un tems où

je ne pouvois goûter ni la Musique Italienne ni aucune Musique sçavante, & je ne manquois pas les raisons du Renard pour justifier mon peu de goût : le fait est, que je n'y comprenois rien, & qu'un peu d'usage m'a ouvert l'esprit & les oreilles sur les sublimes beautés de ce que nous appellons le *capriolage* ou le caprice Italien. Car *Itali caprisant*, selon l'ancien Proverbe rapporté par Kircher, *Itali caprizant, Angli sibilant, Germani boant, Hispani latrant, Galli cantant.* Et ce *cantant* que nous interprétons à notre avantage, n'est pas interpreté de même par les étrangers, qui reduisent notre prétendu chant à la triste monotonie du coq.

Théoréme dix-huitiéme. Nous ne sçaurions goûter les airs Chinois qui courent Paris, depuis la nouvelle & très-curieuse Histoire de la Chine, Ouvrage immense, composé par le Révérend Pere du Halde, en quatre grands volumes.

Demonstration. 1°. Ces airs sont notés à la Françoise ou à l'Europeane, & par là ne sont ni Europeans ni Chi-

nois, & n'ont point de goût décidé. C'eſt comme une traduction litterale, qui ne repreſente jamais l'eſprit de l'Auteur.

2°. S'ils étoient notés à la Chinoiſe, c'eſt-à-dire, avec tout l'aſſortiment d'inflexions, d'accens, de tons nationaux, d'articulations Chinoiſes; avec tous leurs rapports aux danſes, à la déclamation, au geſte, aux mouvemens de tête, de goſier, d'épaules, de mains; au tour d'eſprit même & à la maniere de penſer du Païs, nous les goûterions encore moins ſans doute: tels qu'ils ſont, ils ne nous paroiſſent que plats & ſans expreſſion. Celui qui les a notés & qui avoit charmé les Chinois en les leur jouant, ne s'eſt pas apperçû & n'a pas dû s'apperçevoir, qu'il ne mettoit pas dans ſa note l'eſprit & le goût Chinois qu'il mettoit, ſans s'en apperçevoir auſſi, dans ſon jeu. Ce n'eſt qu'après coup ſans doute que *Corelli* avoit composé un Livre à part, que j'ai vû, de tous les ports de voix, agrémens & autres aſſortimens dont il accompagnoit ſes ſonates en les jouant; mais dont il ne s'étoit pas d'abord

mauvaiſe cauſe, ne manqueroient pas de s'applaudir, d'avoir dépiſté le ſubterfuge que je me prépare ici, comme ſous main, pour maintenir la réalité de mon clavecin, contre tous les yeux qui voudroient s'inſcrire en faux. Mais mon art eſt plus grand encore qu'ils ne penſent, puiſqu'il conſiſte à n'avoir point d'art, & à pouſſer la franchiſe & la ſimplicité juſqu'à me dépiſter moi-même, & à convenir & à avertir ſans façon, qu'en effet c'eſt ici un ſubterfuge ou une reſſource aſſurée pour éluder tous leurs propres ſubterfuges. Je n'en fais point le myſterieux, je penſe tout haut, je ne ſurfais rien, je ne veux tromper perſonne: ſoit donc en termes clairs.

Propoſition treiziéme. La Muſique des couleurs, ne ſçauroit plaire qu'aux Connoiſſeurs.

Démonſtration. Elle pourra d'abord amuſer un peu dans des mouvemens fort lents, toutes ſortes de ſpectateurs; comme le bruit d'un clavecin amuſe un enfant qui en jouë, ſans en ſçavoir jouer. Il y a toujours une certaine di-

verſité

versité qui plaît. On conno
couleurs jusqu'à un certain
pour se plaire au clavecin
jusqu'à un certain point aussi.
profond, le vrai même de l'h
des couleurs, ne se fera jamai
qu'à ceux qui s'y connoissent,
seront accoutumés à les voir
reconnoître, à en reconnoître le
les intervalles, les passages, les
ces, les degrès, les rapports, l
sembles, les contrastes, les divers
grès. Ceux qui goûtent la mu
vulgaire, sçavent tout cela, quoiq
n'en sçachent pas les noms, & q
ne soient pas en état de dire ce qu
sentent ni ce qu'ils sçavent. Cette p
position renferme quelques Thé
rémes.

Théoréme vingtiéme. La premier
proposition que je fis il y a dix ans
du nouveau clavecin, devoit revolter
presque tout l'Univers.

Démonstration. Je ne le croyois pas
alors, parce que je n'en jugeois que
par l'évidence de la chose avec laquelle
je m'étois familiarisé pendant trois
ans. Mais je rends aujourd'hui plus de

justice au Public; il n'y étoit pas familiarisé, lui, & n'étoit pas obligé de l'être. Il est vrai que je lui démontrois la chose, mais je ne lui démontrois pas qu'il fût obligé ou qu'il eût aucun interêt à se rendre attentif à mes démonstrations : & quelque attention qu'il eût voulu y donner, il faut se familiariser aussi avec la raison pour la goûter. Tout ce qui est démontré, ne l'est pas pour tout le monde. Quand j'étudiois Euclide pour la premiere fois, je croyois l'entendre & en sentir les démonstrations, je les sentois jusqu'à un certain point. On voit le même objet au crepuscule, on le voit au lever du soleil, on le voit à dix heures, on le voit à midi : quelle difference; & qui doute qu'on ne le voye mieux dans un plus grand jour? Or ce grand jour n'est jamais le premier dans lequel on le voit. Mon premier écrit en 1725 n'étoit qu'une aurore.

Théoréme vingt-uniéme La seconde proposition faite il y a trois mois a dû, en faisant trouver ma théorie évidente, laisser un grand doute sur l'execution & la pratique.

Démonstration. On avoit eu le tems de s'accoutumer à l'idée & à la démonstration de la chose. Le Public n'est pas obligé de deviner ce que sera la pratique ; & la *non-connoissance* de l'avenir est toujours en possession.

Théoréme vingt-deuxiéme. Quand on verra le clavecin tout à l'heure, peu de gens en sentiront ou en pressentiront l'harmonie.

Démonstration. Je dis, *peu de gens*, parce qu'il y en a qui ont le pressentiment plus précoce, & qu'en effet dès 1725, quelques-uns l'ont pressentie, quelques-autres en voyant mes modeles il y a huit ou neuf mois, plusieurs dès mon premier écrit il y a trois mois, un assez grand nombre dès aujourd'hui. Mais le grand nombre demandera, & fera fort sagement de demander toujours, à voir & à revoir. C'est le grand chemin, chemin Royal.

Proposition quatriéme. On peut rendre une raison, raison physique ou *physico morale*, tirée des loix de l'union de l'ame & du corps, de la difficulté qu'on a à goûter les choses toutes

nouvelles; & pourquoi l'ame doit absolument les bien connoître avant que de s'y fier ou d'y livrer son corps ou ses organes.

Démonstration. Cette proposition vague ne peut se démontrer que par un nombre de Théorémes, où j'espere dans un écrit suivant développer un peu plus qu'on n'a fait jusqu'ici les loix d'union de l'ame & du corps, dont on a tant parlé dans la Philosophie moderne.

ARTICLE CXIV.

*REFLEXIONS DE M. L.*** Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon : Adressées à Messieurs les Auteurs des Mémoires de Trévoux.*

CEux qui ont du goût pour l'Histoire ancienne, auront vû sans doute avec surprise dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août dernier; qu'il se soit trouvé un Auteur qui veuille remettre sur la scêne le dessein & le sistême de corriger nos meilleurs

Historiens Grecs & Latins, par les inscriptions & legendes de quelques Médailles inconnuës, & par des conséquences & des inductions qu'on en peut tirer : mais, que dis-je, les corriger ? Il ne s'agit pas de moins que de les démentir en forme, de les dégrader du rang honorable qu'ils tiennent dans les Bibliotheques ; on nous obligera bien-tôt à ne les plus regarder que comme d'anciens Romans, & à ne leur donner place qu'auprès des Metamorphoses d'Ovide, & des Contes fabuleux de Lucien & d'Apulée. L'entreprise est vaste & hardie : Il paroît que celui qui l'a formée ne manque ni de force ni de courage pour la soutenir, mais je ne crois pas qu'il ait pour lui la faveur ni les applaudissemens des spectateurs. On dira seulement qu'il auroit dû faire usage de son esprit & de ses talens pour une meilleure cause ; puisque quand même par impossible il remporteroit la victoire, il ne lui en peut revenir d'autre avantage que la reputation d'Erostrate.

Les préjugés sont ici d'usage : Ils

passeront pour legitimes tant qu'on n'aura pas de solides raisons à leur opposer. Examinons-les ces raisons ; Il me semble qu'on peut les réduire à deux : 1°. Une Médaille de moyen bronze avec la tête de Neron d'un côté, & en contre-marque les simples noms de Galba, Othon & Vitellius séparément, avec le prénom IMP. à chacun ; d'où l'Auteur conclud que ces Princes ont regné ensemble & partagé entr'eux la souveraine Puissance comme les trois premiers Triumvirs, Antoine, Octave, & Lepide. Le revers de cette Médaille ne fait rien à la question. 2°. Une autre Médaille de petit bronze, inconnuë jusqu'à present : Elle a d'un côté une tête d'homme sans couronne avec cette inscription CLOD. SEPT. ALB. Et pour revers trois petites têtes surmontées d'une couronne qui semble être commune à toutes les trois & qui est placée justement au milieu de cette inscription III VIR.

L'Auteur en conclud pareillement pour un autre Triumvirat de Pescen-

nius Niger, d'Albin, & de Septime Severe.

Voilà deux foudroyantes batteries contre les Hiſtoriens. Pour parer les coups de la premiere; je dis que je ne nie point la vérité ni l'autenticité des Médailles contre-marquées : on en voit dans tous les cabinets : mais ces Médailles ne nous inſtruiſent point par qui, ni en quel tems elles ont été contre-marquées; & c'eſt un grand défaut & une inſuffiſance dans leur témoignage. Il ſera facile aux Lecteurs de déveloper l'étenduë de cette obſervation.

A l'égard de la prétenduë Médaille d'Albin, je dirai d'abord qu'elle me paroît très-ſuſpecte en ce qu'elle reſſemble trop exactement par ſon revers aux deux Médailles rapportées par M. Patin dans la famille *Maria*, & à deux autres de Golzius dans ſes Médailles de Jules & d'Auguſte. Il ne ſeroit pas impoſſible que quelqu'une de ces Médailles fourée & mal conſervée étant tombée entre les mains d'un habile falſificateur, celui-ci eût pris le deſſein d'en compoſer une

Médaille unique & d'un prix extraordinaire en ajustant une des têtes principales que nous donnent ces deux Auteurs, à la ressemblance de celle d'Albin en y ajoutant la legende de Clod. Sep. Alb. & en effaçant de la legende du revers ce qui ne convenoit pas à son dessein & qui pouvoit déja avoir été effacé en partie par l'injure du tems.

Enfin je veux pour reste de droit & par complaisance mettre à part un moment mes connoissances, & regarder cette Médaille comme véritable. Ne peut-on pas l'expliquer d'une autre maniere que ne fait l'Antiquaire qui la propose? Elle ne porte au revers que le titre de Triumvir. L'Auteur y supplée du sien, Triumvir de la Republique. Pour moi j'y supplée seulement Triumvir monetaire, A. A. A De cette maniere nous ajoûtons tous deux au texte de la Médaille; mais mon addition est plus conforme aux notions de l'Histoire, & même aux exemples des legendes Monetaires, où l'on trouve communément III VIR & IIII VIR sans addition pour désigner

l'Office de Monétaire, au lieu qu'on n'a pas encore vû sur les Médailles III VIR simplement (sans la suite des trois lettres R. P. C.) pour marquer un des trois Magistrats qui avoient un pouvoir absolu & illimité dans le Gouvernement.

L'Auteur est un célebre Antiquaire dont nos Mémoires ont fait mention plus d'une fois avec éloge ; nous en parlerons incessamment au sujet de l'explication d'une Médaille singuliere de Domitien presentée à l'Academie de Lyon ; & imprimée chez Guérin, Quay des Augustins.

ARTICLE CXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARK.

De Copenhague.

Monsieur Horébow un des célebres Astronomes du Nord a publié depuis quelques mois un Traité

fur les Obſervatoires, & ſur l'uſage des inſtrumens Aſtronomiques, &c. Au titre de l'Ouvrage on connoîtra le goût & le ſtile de l'Auteur. *Baſis Aſtronomiæ ſive Aſtronomiæ pars mechanica, in quâ deſcribuntur Obſervatoria, atque inſtrumenta Aſtronomica Rœmeriana Danica ſimulque eorumdem uſus ſive methodi obſervandi Rœmeriana in uſum publicum & præſertim in gratiam unà prodeuntis valde inſignis atque uſus ampliſſimi nunquam non poſteris memorandi Tridui obſervationum Tuſculanarum Rœmeri, ex fundamentis exponuntur à Petro Horrebowvio Philoſophiæ & Medicinæ Doctore in Univerſitate Haunienſi, Aſtronomiæ Profeſſore ac Societatis Artium Pariſienſis membro. Hauniæ, apud Viduam Beati Hieron. Christ. Paulli.* 1735.

Dans l'Epître Dédicatoire addreſſée à M. Lerche, Conſeiller d'Etat & Grand Maître des Cérémonies à la Cour de Dannemark, M. Horrébow rend un tribut d'hommage & de reconnoiſſance à la mémoire de feu M. le Comte de Plelo, qui l'avoit honoré de ſon eſtime & qui s'étoit intereſſé

à l'édition de cet ouvrage, jusqu'à s'offrir de faire lui-même les frais de l'impression. Le désintereſſement de l'Auteur ne céda point à la générosité du Bienfaiteur; il refusa le present. La gloire d'avoir mérité la protection de cet illuſtre Mécéne, ne lui laiſſoit plus rien à ſouhaiter. Le ſuffrage d'un ſi grand homme auſſi reſpectable par l'étenduë de ſes connoiſſances, que par ſes qualités héroïques, aſſuroit le débit & le ſuccès du Livre; c'étoit aſſez pour M. Horrebow. Cependant il n'y perdit rien, ſon refus lui valut de la part de M. le Comte de Plelo, une Lettre pleine des plus tendres & des plus nobles ſentimens. L'Auteur avoit interêt de conſerver ce prétieux monument à la poſterité. On en jugera par les termes de la Lettre même. La modeſtie & la grandeur d'ame y ſont d'intelligence pour tracer le caractere d'un vrai Citoyen. Les grands hommes ſe peignent eux-mêmes ſans le vouloir, à certains traits qui leur échapent. ,, Ce n'eſt nullement, Monſieur,
» à titre de Mécéne, dit M. de Plelo,
» que je vous offris l'autre jour de

» contribuer à la publication de vos
» Ouvrages; un pareil nom ne me
» convient point. Mécéne étoit lui-
» même ſçavant; moi je ne ſuis que
» l'Ami des Sciences, & ſur tout le
» vôtre; & c'eſt en ces deux qualités
» que je vous renouvelle encore ma
» propoſition. Si vos engagemens
» avec le Libraire ſur le *Baſis Aſtro-*
» *nomiæ*, ne vous permettent pas de
» l'accepter, uſez en au moins pour
» quelqu'un de vos Ouvrages que
» vous êtes peut-être obligé de ſup-
» primer. Ce ſeroit dommage que le
» public perdît rien de ce que vous
» avez fait pour ſon utilité. N'appré-
» hendez point d'ailleurs de m'être
» à charge; ce n'eſt jamais en obli-
» geant les honnêtes gens & les mu-
» ſes qu'on s'incommode. Enfin ne
» faites aucun compliment avec moi,
» & diſpoſez librement de tout ce
» que je puis..... Je ne demande
» qu'à vous rendre ſervice, & cette
» ſatisfaction me ſuffira.

L'éloge funebre de M. le Comte de Plelo remplit toute la ſuite de l'Epître Dédicatoire. M. Horrébow y

eſt tout occupé de ſa douleur. On ſent bien que ſes regrets ſont moins les expreſſions de ſon eſprit que de ſon cœur. *Scilicet vir generoſiſſimus Angelis quam Hominibus ſimilior, omnium laudes mereri voluit, ſed à nemine laudari, qui ejuſdem anni 1734 die 27 Mai ad preſſum tum * Gedanum cives urbis liberaturus pro gloriâ Regis & patriæ ſuæ fortiter pugnans occubuit. Eheu Minerva! ubi tunc clypeus tuus, quo tibi charos protegere fingeris potius quam facis? Ave & vale Generoſiſſima Anima quæ ad cognata evolaſti ſidera. Donec ſupererunt apud nos Martis & Muſarum filii, ab omnibus certatim laudaberis. Eximiarum virtutum tuarum nunquam non erit apud nos recens memoria. Amiſi ergo patronum, Mecenatem, imo amicum; namque me confratrem ſuum rara humanitate appellare conſuevit, quod teſtantur ipſius litteræ, quas ingentis theſauri inſtar ſervo. Plangunt mecum omnes boni qui ipſum noverunt; namque ſingulos egregiis atque Heroicis virtutibus ſibi devinxerat, atque in amorem ſui Atlas*

* Dantzik.

noster & Mavors pertraxerat, &c.

FRANCE.

De Paris.

MOnsieur Prevôt du fond de sa solitude vient de déclarer la guerre aux Journalistes de Trevoux. Sa XCI feuille du *Pour & Contre* est une espece de manifeste que la passion semble avoir dicté dans un accès de mauvaise humeur. Pour premier acte d'hostilité, il fait une excursion violente contre le Journal. Sa vivacité le trahit, elle l'*emporte au de-là des bornes*, & il frappe sans distinction tous ceux qui se presentent sous sa main. Selon lui les Auteurs du Journal, dont il avoit fait l'éloge, de sang froid, dans une autre feuille, ne s'attachent à faire *briller* dans leurs Mémoires que l'*esprit & l'imagination. Ils y prodiguent les fleurs à pleines mains* aux dépens de l'*exactitude*, de *la justesse*, de l'*impartialité*. Ils ne donnent plus à leurs Extraits ce *même air d'équité, de politesse & de désintereßement*, qu'on avoit remarqué dans *les premiers*. En-

fin ils s'éloignent de cette *simplicité* dont il dit que le *Journal des Sçavans* est un parfait modéle. *Que d'esprit!* ajoute-t-il, *que de sçavoir & de lumieres! Mais que tout cela est mal employé!* A quel propos ces traits injurieux lancés avec si peu de ménagement, & ces reproches vagues que M. Prévôt ne paroît avoir publiés que dans le dessein de décrier nos Mémoires? Il nous l'apprend lui-même. On a rendu compte dans le Journal de Trevoux (mois de Juillet 1735) de l'Histoire de M. de Turenne: l'Extrait de cet Ouvrage l'a choqué. M. D. R. si on l'en croit, y est *loué sans discernement*. L'éloge que l'on fait de son Livre & de sa personne est *une amplification de Rhétorique*. Enfin (& voici le coup sensible & le vrai sujet de la querelle.) L'Auteur du *Pour & Contre* y est personnellement offensé. M. Prévôt voudroit tourner ses armes contre l'*ennemi qui l'attaque*, mais *il ne le connoît point*. Cet ennemi prétendu se *sauve dans l'obscurité* & se *cache dans les ténébres*. A son défaut, il s'en prend aux Journalistes; il porte ses coups

au hazard, & n'oublie rien pour mettre le Public de son côté.

Nous lui déclarons d'abord qu'aucun de ceux qui sont Auteurs en titre, de ces Mémoires, n'a eu part à l'Extrait dont il nous fait un crime. Il est d'une autre main. Un Seigneur aussi respectable par son *discernement* & son goût exquis, que par l'éclat de sa naissance & de son rang, nous en a fait remettre le manuscrit. Encore une fois cet Extrait n'est point d'un homme *qui se sauve dans l'obscurité*, & qui cherche à *se cacher dans les ténébres*, c'est l'ouvrage d'un *Auteur distingué dans les Lettres*. Son *nom* est un grand *nom*, un *nom* illustre, *connu* dans l'Europe sçavante, j'en dirois davantage, si sa modestie pouvoit souffrir un éloge. En un mot, pour fixer les incertitudes de M. Prévôt, l'Auteur de l'Extrait se fera connoître, s'il en est besoin. Peut-être alors l'Ecrivain du *Pour & Contre* se dépouillera-t-il de ses préjugés, & ce qu'il juge être *une amplification de Rhétorique*, sera pour lui, comme il l'est au jugement des Connoisseurs, un abrégé le

plus parfait & le mieux écrit des principaux événemens qui composent la Vie de M. de Turenne. M. Prévôt lui-même sera porté d'inclination à penser plus favorablement de l'Auteur de l'Extrait; du moins il recherche actuellement son amitié; ses Lettres en font foy. Que lui importe, au reste, que cet Ecrivain *ténébreux*, qu'il fait semblant de méconnoître & de mépriser, ait comblé de louanges M. D. R. C'est un ami tendre qui parle avec cette effusion de cœur que la malignité ne connoît point. Pourquoi envier à un homme de mérite le plaisir d'apprendre, qu'il a dans le monde des Partisans zélés. C'est une légere consolation que l'humanité ne permet pas de disputer à un Ecrivain jaloux de sa reputation & de la fortune de ses Ouvrages.

M. Prévôt affecte de se donner pour le Panégyriste du nouvel Historien, mais le public sur cela ne prend pas le change; & il s'en faut bien que M. de R. lui sçache gré du compte qu'il a rendu de son Livre dans une de ses feuilles hebdomadaires. Si cepen-

on reconnoît l'Hérétique Hospinien d'où M. Prévôt a emprunté cette fable impertinente : mais y reconnoîtra-t-on un Catholique, un Prêtre, un Religieux qui proteste dans ses écrits de son dévouëment pour une Societé, *à qui il doit de la reconnoissance & du respect & pour laquelle il trouve dans son cœur ces deux sentimens ?*

M. Prévôt paroît en vouloir nommément au P. Castel, il le chicanne sur son *Harmonie des couleurs*. Mais ce Pere n'a pas besoin de second, il suffit seul pour se défendre, & ne changera pas de ton pour plaire à son agresseur. Son courage est à toute épreuve, & ne se laisse pas intimider par les clameurs de ses Critiques.

Avant que de finir nous prions avec les plus vives instances M. Prévôt de nous ouvrir les yeux sur la *partialité, le défaut d'exactitude, les tours brillans, &c.* & sur les prétenduës *erreurs*, dont il dit que notre Journal *fourmille* depuis quatre ou cinq mois, sans que personne ou s'en soit apperçû, ou ait eu la charité de nous les indiquer. Nous le conjurons [redacted] la même franchise de nous ap-

prendre comment un Journal ou les Auteurs, de ſon propre aveu, font briller beaucoup d'*eſprit*, de *ſçavoir*, d'*imagination*, & *de lumieres*, peut être un mauvais ouvrage & *fourmiller d'erreurs*. Nous le ſommons en même tems de bien appuyer ſes griefs, & de ne s'en pas tenir à de vaines déclamations. S'il ne ſe trompe pas lui même, nous nous ferons honneur de profiter de ſes avis ; Nous lui répondons de notre docilité, & ſes répréhenſions ſeront pour nous des bienfaits dont nous lui rendrons de très-humbles actions de graces. En revanche nous l'aſſurons d'un parfait retour de notre part, & par reconnoiſſance nous nous offrons à lui rendre la pareille. Il eſt trop modeſte pour ſe perſuader que cette belle *imagination* qu'il croit appercevoir dans notre Journal, marche toujours dans le ſien de concert avec la vérité. L'avantage ſera même de ſon côté dans ce commerce mutuel d'une Critique officieuſe & polie ; ſes mépriſes ſeront comptées pour peu de choſe dans un ouvrage dont la plus grande partie n'eſt que de pur amuſement, au lieu qu'*elles tirent* à conſéquence dans

un Journal qui doit réunir le sérieux & le solide de l'érudition avec les graces de la belle litterature. De plus notre agresseur aura la douce satisfaction de détromper grand nombre de personnes qui demandent nos Mémoires avec empressement, & qui des principales Villes de l'Europe nous écrivent des Lettres obligeantes. Enfin ceux qui nous accusent de porter présentement l'impartialité jusqu'à l'indifference même dans notre propre cause, seront forcés de prendre parti contre nous sous les enseignes de M. Prévôt.

Quoiqu'il arrive de cette guerre litteraire, nous respecterons toujours les talens de l'Auteur du *Pour & Contre*; & nous serons ravis de trouver bien des occasions de lui marquer notre estime & notre parfaite consideration.

Caroli Porée *Sacerdotis è Societatis Jesu Orationes, quæ suis singulæ temporibus seorsum evulgatæ fuerunt nunc primum collectæ & simul editæ Tomus primus, Tomus secundus.* A Paris, chez Marc Bordelet, ruë S. Jacques.

Les gens de Lettre & en particulier les étrangers demandoient depuis longtems que les Harangues du P. Porée, au moins celles qui avoient été déja imprimées, suf-

ſent réunies en un corps. Ces pieces publiées ſéparément étoient devenuës très - rares ; & l'Auteur ſe refuſoit aux inſtances du Libraire qui avoit formé le projet de les raſſembler. Il a donc été contraint d'avoir recours à un ancien ami du P. Porée. Cet ami auſſi zélé pour la gloire de l'Orateur, que pour l'utilité publique a remis les diſcours imprimés. Ceux-ci ſont de droit public. Mais les loix de l'amitié ne lui ont pas permis d'y joindre grand nombre de manuſcrits de la compoſition du même Auteur. Les Oraiſons ſont au nombre de dix. On attend avec impatience les ſept autres que ce Pere n'a pas voulu mettre en lumiere. Nous eſperons cependant forcer ſon indifference ſur ſa propre réputation & ſur le ſort de ſes ouvrages, ne fût-ce que pour empêcher qu'ils ne paroiſſent défigurés, d'après quelques exemplaires imparfaits. Le P. Porée ayant appris que le Libraire avoit commencé l'execution de ſon projet, n'a pû ſe diſpenſer de revoir les diſcours que nous annonçons. Ainſi ils ſont exempts des défauts trop communs aux écrits dérobés à un Auteur mort ou vivant. Cette raiſon doit l'engager à publier lui-même le recueil de ſes autres productions dont le monde Litteraire connoît tout le prix.

Errata du mois d'Octobre 1735.

Page 1955 l. 19. en Aſie, *liſez*, en Afrique. P. 1961. l. penultiéme, Capitaine, *liſez*, Capitainies. P. 2007, l. 25 daillé, *liſez*, *d'ailli.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1735.

ART. CVI. DIssertation sur la Déesse Flora, contre l'Article de M. Bayle, au mot *Flora*. Page 2206

ART. CVII. Histoire Critique des Journaux par M. C. &c 2231

ART. CVIII. Remarques du P. Tournemine sur Lucrece, &c. 2252

ART. CIX. Histoire de Portugal. 2259

ART. CX. Epître en vers du R. P. de la Place au Sieur Baron, &c. 2277

ART. CXI. Les Oeuvres de Salvien, &c. 2284

ART. CXII. Le Spectacle de la Nature, &c. 2300

ART. CXIII. Suite & cinquiéme partie des nouvelles expériences d'Optique, &c. 2335

ART. CXIV. Reflexions de M. L. Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon, &c. 2372

ART. CXV. Nouvelles Litteraires. 2377

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

MOIRES

POUR

ISTOIRE

ES

IRE

aux Arts,

RTIE.

E CXV

E DES

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	13. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	13.	v.
1718.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

ARTICLE CXVI.

LE SYSTESME DES ANCIENS & des modernes concilié par l'exposition des sentimens de quelques Theologiens sur l'état des ames separées des corps, en quatorze Lettres. Nouvelle édition, augmentée par des notes & quelques pieces nouvelles. A Amsterdam, chez les Wetsteins & Smith. 1733. in-12. pages 310.

témoignage intérieur & à l'idée de chaque homme. Voilà où aboutit le tissu de vos raisonnemens métaphysiques ; & vous le dites en termes si précis qu'il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit là votre pensée. D'où il s'ensuit 1°. que vous supposez dans l'esprit humain une idée complette des perfections divines & particulierement de la justice & de la bonté. Autrement il seroit insensé de nier que telle ou telle chose est renfermée dans cette idée, à moins qu'on n'en démontrât l'incompatibilité par d'autres moyens. Or il est évident que nul homme n'a cette idée complette. Ce seroit comprendre Dieu même. Il est évident encore qu'on ne peut démontrer qu'une justice infinie & une éternité de peines soient deux idées incompatibles. Vous ne l'avez pas tenté ; ou si vous l'essayez en nous alleguant une proportion nécessaire entre les recompenses & les peines, entre la justice & l'éternité, cette raison même de rapport & de proportion entre *infini* & *éternel* entre bien & mal, entre récompense & punition tournera con-

tre vous même & démontrera précisément le contraire de ce que vous voulez subtilement nous persuader. Si vous voulez dire que cette idée de justice & de bonté divine étant supposée imparfaite dans l'homme, vous n'y voyez pas incluse l'éternité des peines, & que par conséquent elle n'y est pas; ce raisonnement a dû vous paroître si faux qu'il est surprenant qu'il vous ait fait illusion, ou plutôt qu'en le subtilisant par un étalage de métaphysique vous vous en soyez servi pour faire illusion à l'esprit humain trop porté à penser que ce qu'il ne voit pas évidemment ne sçauroit être. C'est pourtant là tout votre sistème. Il est donc ruineux doublement, soit que l'idée en question soit considérée comme parfaite ou comme imparfaite. Il est tellement vrai que c'est-là le pivot de vos sophismes, que pour les faire goûter à l'orgueil humain, vous ne balancez pas à mettre l'homme en la place de Dieu, à lui demander ce qu'il feroit en ce cas suivant ses idées, & à lui faire conclure qu'il se comporteroit tout autrement que Dieu, ou

du moins que Dieu doit se comporter en homme, & ne damner personne éternellement, parce que cela n'entre point (dites-vous) dans les idées humaines, comme si le mystere de la Trinité & de l'Incarnation y entroient.

Voilà donc 2°. les voyes de Dieu reglées sur les voyes humaines. Ses vûës sur nos vûës, sa justice sur notre justice, sa bonté sur notre bonté, en un mot, la nature de ses perfections sur la nôtre. Or il est plus clair que le jour qu'une telle idée de Dieu n'est ni celle d'un Dieu juste & bon, ni celle même de l'homme considéré dans la place de Dieu. Ce n'étoit pas celle qu'avoit S. Paul quand il s'écrioit: *O altitudo, &c.* Donc vous ne sçauriez conclure de votre idée la négation d'une éternité malheureuse pour les pecheurs. Donc tout votre sistême est renversé.

3°. Vous assurez que la fin immédiate de la création est le bonheur des créatures. Sa fin immédiate ne sçauroit être que la gloire de Dieu. Il a voulu qu'elle consistât à être aimé & servi par des créatures libres auf-

quelles il a proposé la beatitude éternelle pour recompense de l'usage de ses graces, & le malheur éternel pour prix de leur abus. Cela coule de l'idée d'un Dieu Créateur & Redempteur. C'est puiser dans une idée étrangere que de vouloir confondre la gloire du Créateur avec le bonheur éternel de toutes les créatures criminelles. C'est ne pas connoître la nature du bien & du mal moral comparée au Sang de Jesus-Christ que de prétendre détruire le mal, comme vous le faites, par une purification infernale proportionnée au plus & au moins, par le plus & le moins de durée. Enfin c'est allier des contradictoires que de réunir la volonté libre & permanente de se perdre avec le salut, les Anges avec les démons, les impies avec les fidéles, les libertins avec les gens de bien, les Saints avec les damnés. Que devient ce cahos immense entre le Lazare & le mauvais riche? Ce mélange monstrueux & poité, dit-on, dans l'idée de Dieu, embarrasse si peu l'Auteur, qu'il s'efforce de plaisanter sur la crainte que lui témoi-

gne un de ses amis d'avoir un jour à vivre en paradis avec le Diable.

Passons aux preuves de l'Ecriture que l'Auteur explique à sa façon en faveur d'un Enfer passager. Il y peche 1°. par un silence affecté. 2°. Par une contradiction générale. 3°. Par un abus visible des saints Ecrits. Et 4°. par la foiblesse souvent puerile de ses conjectures.

Vous reduisez à rien la révélation des peines éternelles, c'est-à-dire ; (selon vos paroles) à *de simples expressions au nombre de trois ou quatre. Une éternité, un ver qui ne meurt point : expressions qui peuvent être prises en differens sens. Sur quoi sont appuyées* (continuez-vous) *les preuves du sentiment contraire ? Sur des vérités immuables qui sont la baze de toute religion.* Vous n'en dites pas davantage.

Nous venons d'examiner ces vérités prétenduës immuables, c'est-à-dire, votre idée de la justice & de la bonté divine. Il est question à present de l'Ecriture. La façon cavaliere dont vous la traitez, montre combien vous

vous défiez de votre cauſe. 1°. Quelle affectation de réticence ! Ces expreſſions que vous bornez à trois ou quatre, il falloit au moins les citer & leur donner un ſens favorable à vos prétentions. Il falloit nous ſouſtraire par des argumens ſans replique à la crainte d'une éternité ſi nettement annoncée. Car quel eſt, je vous prie, l'eſprit fort dans le ſein du Chriſtianiſme ; qui oſera tout hazarder ſur la foi de vos vérités méthaphyſiques, ſi en admettant l'Ecriture vous ne lui démontrez que tous les Théologiens Catholiques & Proteſtans ont tort de voir dans les écrits ſacrés des textes poſitifs ſur les peines éternelles ? Il falloit renverſer cette croyance de dix-ſept ſiecles. Il falloit réfuter la ſentence de Jeſus-Chriſt dont vous ne dites pas un mot ; ſentence qui par ſa nature d'arrêt ne ſouffre rien de métaphorique ; ſentence ou la métaphore ne ſe trouvant pas pour l'éternité de la beatitude, il eſt impoſſible de l'y ſuppoſer pour l'éternité malheureuſe, puiſque l'une eſt comparée *ex aquo* avec l'autre. *Ibunt hi in ſupplicium*

dira-t-on) prenez vous ici à la lettre ces paroles *à perpetuité*, *à toujours*, vous qui vous contentez de nous aſſurer, (ſans le prouver) que tous les termes qui marquent la *perpetuité* & le *toujours* de l'enfer ne peuvent être pris que pour les expreſſions d'un tems limité ? Comment vous accorder avec vous même ? *Eternité* ſignifie *éternité* & ne le ſignifie pas. C'eſt dire le oui & le non. C'eſt ſe contredire. Pour ſauver la contradiction, il falloit dire avec tous les Interprétes ſacrés que la regle certaine d'expliquer ce mot dans l'écriture eſt la nature de la choſe, dont on parle, qui au premier coup d'œil leve l'ambiguité. Il falloit établir vous même une autre regle pour errer conſéquemment. Alleguerez-vous que l'objet eſt different; que l'*éternité* priſe pour la durée de la beatitude & de la miſericorde eſt vraye *éternité*, mais qu'à l'égard de l'enfer & de la juſtice après la mort, l'*éternité* n'eſt qu'un tems limité ? C'eſt en effet ce qu'on devine être votre penſée. Mais ſi elle paroît exempte de contradiction quant à la difference

des objets par rapport à vous, elle n'est pas moins contradictoire en soi & par rapport à l'Oracle saint. Car alors c'est Dieu même que vous mettez en contradiction pour bâtir votre sistême impie. Dieu dit clairement *allez maudits au feu éternel*, & ailleurs *qu'il ne debat point à perpetuité*. Que faites-vous pour accorder Dieu avec lui-même. Vous lui faites dire le contraire de ce qu'il dit. L'Enfer n'est que métaphoriquement éternel, & l'oubli des crimes est réellement éternel. L'Oracle saint a beau s'interpréter lui-même quant à l'oubli des crimes dont on s'est repenti. Il a beau discerner évidemment le sens de cette double *perpetuité*. Vous fermez les yeux à la lumiere, content de nous assurer sans preuve que votre interprétation est fondée, *sur la nature des perfections de Dieu même*. D'où il suit que votre idée de justice étant renversée, toutes vos explications de l'Ecriture sur les promesses Prophetiques, & c. s'écroulent & se dissipent. Nous épargnons au Lecteur l'ennui d'un plus long détail sur vos passages. Il suffiroit d'en ex-

poſer la ſuite pour en faire voir le puérile, le foible & le ridicule abus.

Il reſte à parler de la conciliation que vous prétendez faire des Catholiques & des Proteſtans. Les Catholiques admettent un Purgatoire. Les Proteſtans le nient. Pluſieurs de ceux-ci réprouvent poſitivement une partie des hommes, ce que ceux-là n'ont garde de faire, établiſſant pour dogme que Dieu a une volonté ſincere de ſauver tous les hommes. Que faites-vous? Vous donnez le tort & la raiſon aux uns & aux autres pour les rapprocher de votre ſiſtême. Vous réfutez parfaitement l'affreuſe reprobation des *Particulariſtes* & leur inſoutenable imputation. A l'égard de la volonté de ſauver tous les hommes, ſoutenuë par les *Univerſaliſtes*, vous ne pouvez vous en accommoder dans le ſens, à moins quelle ne devienne efficace & effective pour ſauver tous les hommes ſans exception, vouluſſent ils mourir coupables. Vous concluez donc en tirant de part & d'autre quelque propoſition détachée, qu'il faut n'admettre qu'une éternité de

bonheur pour tous les hommes, & métamorphoser l'enfer en Purgatoire pour purifier les criminels. Comme tout cet arrangement ne porte que sur votre idée particuliere de la justice divine où vous ne voyez point l'éternité des peines, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Il nous suffit d'avoir exposé cette idée & ses suites sans entrer dans le détail de votre conciliation, qui nous meneroit trop loin & qui ne fait rien à la question presente. Nous vous abandonnons le sistême de Luther, de Calvin & le vôtre. Pour nous appuyés de la révélation claire & superieure aux idées purement humaines, éclairés par la tradition depuis Jesus-Christ, & fondés sur la pierre angulaire de l'Eglise, nous plaindrons ceux qui ayant eû le malheur de s'en séparer, se trouvent dans la triste situation d'errer à tout vent de fausse doctrine, & d'enfanter ou de suivre tant de monstrueuses chimeres qui les reduisent, à quoi? A douter au plus d'une éternité trop réelle.

Nous finirons par faire observer à nos Lecteurs que les subtilités de l'Au-

teur, en conséquence de son sistême, ne sçauroient prouver à un esprit raisonnable (fût-il Athée) les theses qu'il entreprend d'établir ; sçavoir 1°. qu'un enfer passager quelque long, quelque terrible qu'il le suppose, est un frein plus puissant, pour arrêter la fougue des passions criminelles, qu'un enfer éternel. 2°. Que son sentiment est le plus propre à inspirer la pieté, la charité, le christianisme, en un mot, à sanctifier le monde. 3°. Que son enfer avec le desespoir, la rage, les grincemens de dents, en un mot, *dans toute l'étenduë des idées que l'Ecriture nous en fournit*, est le moyen le plus capable de purifier les ames des damnés au point de les rendre propres à entrer dans un séjour où il n'entrera rien de souillé. Ces theses aussi impertinentes qu'impies nous sont pourtant données comme des conséquences d'un sistême que l'on suppose démontré. C'est ainsi qu'un abîme en attire un autre. Tant il est vrai (comme le dit le P. Mallebranche) qu'un homme d'esprit qui auroit un vif interêt à se persuader

que 2 & 2 font 5, viendroit à bout de jetter des ténébres sur les vérités les plus claires, surtout s'il s'y prenoit ainsi que notre Auteur par voye de pieté, de charité & de sanctification. Aussi finit-il sa quatorziéme Lettre avec une affectation d'hypocrisie très-singuliere. „ Je ne sçais (dit-il) si l'on
» pourroit imaginer quelque *sistême*
» (quelle horreur d'être reduit au
» *sistême*, sur une éternité!) Un *sistê-*
» *me* qui contînt des motifs aussi
» efficaces pour engager les hommes
» à marcher dans les voyes d'une
» sainteté réelle; quelque *sistême* qui
» rendît la Religion plus respectable
» aux libertins mêmes, plus aima-
» ble aux personnes qui aiment la
» vérité; qui mît dans un plus grand
» jour l'accord admirable des attri-
» buts de la divinité, & les sujets
» qui nous en reviennent d'aimer
» souverainement la souveraine per-
» fection.

ARTICLE CXV

LA STATIQUE DES VEGE
& l'Analyse de l'Air. Exp
nouvelles, lues à la Societé
de Londres, par M. Halles
bre de cette Societé : Ouvr
duit de l'Anglois, par M. d
de l'Academie des Sciences.
A Paris, chez de Bure l'aîn
des Augustins, à S. Paul.
V. l'Art. CIV du mois d'O

LE cinquiéme Chapitre
par un nombre d'Expérien
les plantes tirent une quantit
derable d'air. Mille observati
montroient déja ce fait imp
aux Physiciens attentifs. L'ea
en entrant dans les plantes d
traîner avec elle une quanti
dont elle est toujours fort mê
terre remuée, labourée, sar
pleine d'air ; & ce n'est mê
pour l'en remplir, qu'on la
qu'on la laboure, qu'on la
On tire beaucoup d'air des p
Elles ont mille canaux, mille

les, mille reſervoirs qu'on en trouve toujours pleins. La ſéve eſt un corps fort aërien : c'eſt l'air qui la fait monter pour peu que la chaleur du ſoleil le raréfie ; ſa viſcoſité ne vient même que de là, comme il a été prouvé dans ces Mémoires.

La maniere dont s'y prend notre induſtrieux Auteur, pour établir ce point de phyſique, eſt pleine de ſagacité. Il inſere une branche d'arbre dans un tuyau dont il lute bien l'ouverture autour de la branche ; il plonge ce tuyau dans un vaſe plein d'eau ; & l'on voit l'eau monter peu-à-peu dans le tuyau, à la ſuite ſans doute de l'air qui lui cede la place en entrant dans la branche. Il y entre au reſte fort librement par les feuilles, par l'écorce, par la tige, par les racines ; l'air trouve par tout des conduits qui lui ſont ouverts.

Chapitre ſixiéme. *Experiences Chimico-Statiques pour tâcher de faire l'analyſe de l'air, & pour connoître au juſte la grande quantité d'air qui eſt contenuë dans les ſubſtances animales, végétales & minerales, & juger de la*

grande liberté avec laquelle il reprend son élasticité, lorsque dans la dissolution de ces substances il s'en trouve séparé. C'est ici le principal Chapitre, non seulement par son étenduë qui prend le tiers du volume, mais par les assertions fortes ou même extraordinaires qu'il contient, & la singularité des expériences d'où elles résultent.

L'Auteur ne balance pas à donner comme une découverte de Boyle que les végétaux produisent de l'air : découverte fort équivoque ou fort ancienne : équivoque si on prend le mot de *production* pour une *génération* proprement dite : ancienne si on ne parle que d'une simple *restitution* que les végétaux font à l'atmosphere, de l'air qu'ils en ont emprunté. Partout M. Halles s'énonce d'une maniere à faire entendre une vraye génération ou *régénération* d'air. Ses principes vont-là : l'air n'a que sa forme, sa structure méchanique : ôtez la lui, il n'est plus air : Or M. Halles la lui ôte assez. Voici la maniere générale dont cet Auteur jauge en quelque sorte la

quantité

quantité d'air de chaque corps mixte. Rien n'est plus plein d'industrie chymique ou même en général philosophique. C'est dommage qu'il l'a consume en expériences artificielles ; elle seroit mieux employée à de simples observations des expériences dont la nature remplit l'Univers en suivant son sistême propre sans se plier à aucun sistême humain & étranger.

Le procédé du sçavant artiste se reduit, à mettre dans une retorte la matiere qu'il veut jauger ; à inserer avec du lut tout autour, le col de cette retorte dans celui d'un long matras qui a un trou dans son fond ; à faire entrer par ce trou, dans l'interieur du matras une jambe de syphon, dont l'extrémité monte bien avant dans le col du matras, jusqu'à assez près du col de la retorte ; à plonger ce matras tout-à-fait dans l'eau, qui y entre sans difficulté à cause de l'issuë que l'air trouve par le syphon dont une jambe est dans le matras, & l'autre sort au dessus du niveau de l'eau. Cela fait, on ôte le syphon qui n'étoit-là que pour remplir d'eau le matras abouché avec la

retorte, en profitant du trou que ce matras doit avoir dans son fond pour laisser sortir l'eau à mesure que l'air sortant de la retorte par l'action du feu, la repousse dans le vaisseau, où sans doute on ne laisse d'eau qu'autant qu'il en faut pour la suspension de celle qui remplit presque le matras. On marque le point naturel de cette suspension, & l'on graduë apparemment le col du matras. On a égard à l'air qui reste naturellement dans la retorte & à l'expansion que la chaleur du feu lui donne, aussi-bien qu'à l'expansion des matieres qui sont dans cette retorte.

La distillation étant faite, & tout étant refroidi, on voit si l'eau est au dessous ou même au dessus de son point naturel. Au dessous, elle marque la quantité d'air rendu par les matieres distillées : au dessus, c'est la marque d'un air absorbé. Tout cela est beau; on peut dire même que l'art des expériences n'a jamais été poussé plus loin, & que toutes celles-ci méritent de l'attention ; soit pour profiter des vérités incontestables qui en résultent,

ſoit pour les ſéparer des faux jours qui paroiſſent en reſulter. Il faut être extrêmement phyſicien pour faire ce diſcernement important. Il y a un grand milieu entre le Carteſien qui voudroit tout rejetter, & le Newtonien qui adopteroit tout. Voici les reſultats immédiats de l'Auteur.

Un pouce cubique de ſang de cochon *produiſit*, c'eſt-à-dire, *rendit* ou *parut rendre* trente-trois pouces cubiques d'air. Un pouce de ſuif dix-huit pouces d'air. Demi-pouce de pointes de cornes de Daim 117 pouces d'air, c'eſt-à-dire 234 fois leur volume. Une dragme de ſel volatil armoniac, ſe dilata à chaleur douce, mais ne donna point d'air; en abſorba au contraire deux pouces cubiques & demi. Deux grains de phoſphore remplirent la retorte de vapeurs blanches à chaleur douce, & abſorberent trois pouces d'air. Que ſçait-on ſi cet air prétendu abſorbé ſe mêlant avec des vapeurs ſalines ne ſe noye pas dans l'eau avec les ſels?

Demi-pouce de cœur de chêne frais, 128 pouces d'air. Un moineau

mis en vie dans cet air onze jours après sa production, mourut sur le champ. Un pouce de pois en graine, 396 d'air. Neuf jours après la production de cet air, une chandelle y étant mise, l'alluma. On l'éteignit, & on le ralluma, jusqu'à huit ou dix fois. Cela arrive à d'autres airs pareils; & cela même prouve que ce ne sont pas des airs bien purs. D'une once de graine de moutarde, il sortit 270 pouces d'air, c'est-à-dire, soixante-dix-sept grains pesant. Car l'Auteur a eu l'adresse de peser cet air, & de le trouver le sixiéme du poids de cette graine. Il y a telle chose dont l'air (ou l'exhalaison aërienne) fait le tiers de son poids.

Demi-pouce d'ambre, 135 pouces, d'air. 142 grains de tabac sec, 153 pouces d'air, à peu près le tiers de son poids. L'Auteur paroît supposer tous ces airs factices de même pesanteur specifique, chose dont on voit la raison de douter. Le camphre, trop facile à fondre & à sublimer, ne donne ni n'absorbe aucun air. Tout ce qui cede trop vîte au feu, donne peu

d'air. On en voit la raison ; mais cette raison semble prouver, que souvent plus il y a d'air dans un corps, moins il en doit donner, dans une operation chymique tant soit peu précipitée ; l'air alors se gonflant en masse & gonflant le corps où il est mêlé, sans pouvoir en dégager ses parties les unes après les autres.

Les huiles sont fort aëriennes : un pouce d'huile donne vingt-deux pouces d'air, c'est-à-dire, les donne par la façon ordinaire : car avec un peu d'adresse & en allongeant le col de la retorte, M. Halles a bien sçû en tirer le quadruple, & jusqu'à quatre-vingt-huit pouces. On voit bien qu'un habile artiste se rend le maître du resultat d'une expérience, & qu'ainsi une expérience n'a jamais rien de bien décisif, puisqu'on peut toujours douter si un plus habile artiste ne forceroit pas la nature à un resultat fort different, ou qui modifieroit au moins beaucoup les conséquences qui semblent naître d'une premiere expérience.

Un pouce de miel, mais de miel

artistement mêlé de poudre d'os calcinés, qui l'empêchent sans doute de se gonfler en masse, & servent de contrepoids; a donné 144 pouces d'air. La cire, 54 pouces; le sucre grossier, 126. L'eau-de-vie, presque point, l'eau de puits, peu : il y a pourtant bien loin de l'eau-de-vie a l'eau de puits, mais les extrêmités se touchent; l'une a sans doute trop d'air, il s'éleve avec la substance même de la liqueur; l'autre en a trop peu ou trop appesanti, trop entravé par d'autres substances grossieres.

Cependant les mineraux qui ne sont pas si volatils, & parce qu'ils sont fixes sans doute, lâchent difficilement leur air. Le tartre donne beaucoup. Un pouce en a donné 504, c'est-à-dire le tiers de son poids. Le sel de tartre en donne un peu plus que le nitre, & tous deux beaucoup plus que le sel marin. L'eau forte bouillonne, se dilate beaucoup, ne donne point d'air, mais en absorbe un peu: Elle ressemble beaucoup à un souflet qui se remplit d'air en se dilatant. Tous les phénoménes rendent la comparaison

assez juste ; & M. Halles conclut avec beaucoup de vraisemblance, que les esprits acides ont de l'air, mais que leur propre est de l'absorber. Le soufre commun poussé vivement, passe dans le récipient sans s'enflammer ni se dilater beaucoup, & sans donner, mais non sans absorber de l'air. Le soufre enflammé, en absorbe bien plus.

M. Halles observe que l'air ainsi rendu par les corps poussez au feu, tend à reperdre son élasticité peu-à-peu, quand on le garde : & il convient que cela arrive à cause d'un mêlange sans doute superieur, de *fumées acides sulfureuses qui montent avec cet air, & qui en absorbent & fixent les parties élastiques*. Cependant cet Auteur vise à des analyses parfaites, & il a mille adresses pour les perfectionner. Il fait passer ses distilations à travers l'eau qui doit retenir au moins une partie de ces fumées grossieres, & rendre l'air, produit de la sorte, moins susceptible d'une nouvelle fixation, & par conséquent plus pur.

Il s'attache à vérifier cet air, à prou-

ver que c'en est un vrai : chose plus que vraisemblable par le raisonnement seul, d'après mille observations journalieres. Quoiqu'on fasse, l'air tiré du tartre & du calcul humain, perd tôt ou tard son élasticité. D'un pareil calcul gros de trois quarts de pouce, & pesant 230 grains, il sortit 516 pouces d'air élastique, d'un volume 645 fois aussi grand que la pierre. Rien ne donne tant d'air que ces pierres & le tartre; & il paroît que ce sont deux tartres; l'un animal, l'autre végétal.

Le mercure se gonfle, fait une forte ébullition, mais ne donne point d'air, ni même d'eau, comme l'avoit crû le celebre Boyle. Suivent des expériences sur les diverses alterations de l'air dans les fermentations. Elles produisent les mêmes effets que l'action du feu; elles donnent de l'air, & quelquefois en absorbent. Il y a dans toutes ces expériences de M. Halles une reflexion à faire, & qu'il ne manque pas lui-même, c'est qu'enfin tout cet air qu'on tire d'un pouce par exemple de tartre, est reduit dans ce tartre à un espace, auquel on ne sçauroit le reduire im-

médiatement par aucune force de compression méchanique ; & qu'il semble que si on l'y réduisoit, cet air ainsi condensé devroit avoir une force de ressort capable de tout briser, telle pourtant qu'il ne l'a pas dans ce tartre, ni dans aucun corps naturel. Or de cette reflexion, il résulte encore une conclusion qui est aussi de l'Auteur, c'est que cet air ainsi concentré dans le tartre & ailleurs, y a perdu son ressort, & changé par conséquent de forme & de nature.

Cette derniere conséquence néanmoins ne paroît pas recevable en saine physique. Tout prouve l'inalterabilité, l'immutabilité de forme de l'air & de tous les vrais élemens, eau, terre, &c. D'ailleurs l'air sortant des corps comme il y est entré selon les expériences mêmes du sçavant Anglois ; & cela malgré la violente action d'un feu de reverbere, il n'est pas croyable qu'il ait souffert dans ces corps, où il est entré assez doucement, d'autre alteration que celle d'un mêlange qui sans doute a rempli ses pores, entravé ses branches, & rompu le cours de la

matiere fluide qui rendoit ces branches mobiles, roides & intraitables. En un mot l'élasticité de l'air n'est pas anéantie, elle n'est que suspenduë.

Suivent les effets de la fermentation des substances minerales sur l'air. Ces expériences consistent dans des dissolutions des métaux, or, fer, antimoine, &c. par l'eau régale, l'eau forte, l'esprit de nitre, l'huile de vitriol & les autres esprits dissolvans. C'est dans ces dissolutions que *l'air est produit*, selon le langage de l'Auteur, c'est-à-dire, exhalé en langage ordinaire, & qu'il est *absorbé* à cause de son mèlange avec des corps plus grossiers, qui prévalent dès que les fumées sont refroidies. Quelquefois cet air est alternativement produit, absorbé, reproduit & réabsorbé, selon les accès de fermentation que produit la dissolution des matieres.

Ces expériences minerales sont suiviés d'expériences plus interessantes sur l'air produit & absorbé par les corps brulans, & surtout par la respiration des animaux, & des hommes en particulier. Voici une expérience

que M. Halles donne pour prouver que la respiration des hommes fait perdre à l'air son élasticité. Il soufla à l'aide d'un robinet dans une vessie mouillée, la remplit d'air, mais d'un air sorti de ses poulmons; & puis bouchant bien ses narines, se condamna à ne respirer que cet air, autant de tems qu'il le pourroit, c'est-à-dire, environ une minute, après laquelle la vessie & sans doute aussi les poulmons étoient devenus flasques & épuisés, sans ressort, sans pouvoir jouer.

Quoique l'Auteur semble regarder communément cette perte d'élasticité de l'air, comme absoluë, il ne laisse pas en bien des endroits d'en indiquer la vraye cause qui est le mêlange des vapeurs, qui ne font qu'émbarasser cet air, & suspendre l'action de son ressort. Il conjecture fort heureusement que l'incommodité des vens intercutanées & d'autres maladies aiguës causées par un air qui distend trop les vesicules qui le recelent, se guerissent bien autant par la perte de l'élasticité de cet air mêlé des vapeurs ou des humeurs, que par l'expulsion & l'évacuation.

Ceci eſt utile, & peut diriger la médecine dans le regime pratique de bien des maladies; les ſecretions irrégulieres ou trop abondantes de l'air & le reſſort dominant de cet air libre & ſeparé, ayant dans plusieurs peut-être beaucoup plus de part, qu'on ne lui en a donné juſqu'ici.

M. Halles fixe l'objet, & dirige toujours de plus en plus près, l'art du Médecin, lorſque par ſes expériences il nous fait voir nommément, qu'un air chargé d'acides & de diverſes ſortes de vapeurs eſt moins propre à la reſpiration qu'un air pur & ſouvent renouvellé; & qu'ainſi l'air d'une chambre toujours fermée n'eſt point trop ſain, non plus que celui des fourneaux & des poëles: que le feu d'une cheminée eſt le plus ſain: que l'air des villes eſt mal ſain pour les poitrines foibles ou affectées, que cette eſpece de joye douce qu'on reſſent en ſortant des villes, & en allant à la campagne, vient ſurtout de la facilité de reſpirer qu'on éprouve auſſi au ſortir d'un air groſſier. Il eſt dangereux de trop pouſſer un bon principe; ſelon l'Auteur, les animaux

tués de la vapeur de la foudre, meurent parce que les vapeurs ſulfureuſes détruiſent l'air ou ſon élaſticité ; le bruit de la foudre caſſe les vîtres pour la même raiſon, comme ſi l'ébranlement ſeul de l'air ne ſuffiſoit pas ; elle fait tourner le vin. Il eſt plus vraiſemblable que la mort eſt cauſée par là dans l'exploſion des mines, & qu'un air ſouterrain trop épais ou trop chargé de vapeurs & d'exhalaiſons ôte la reſpiration comme il éteint une chandelle.

Ces reflexions engagerent M. Halles, à chercher des moyens pour corriger ces mauvais effets des vapeurs: & il trouva qu'en mettant du drap devant la bouche, on ſe garantit un peu des mauvaiſes impreſſions d'un air chargé. Ce drap ou du linge étant mouillés, font encore mieux, ſurtout s'ils ſont imbibés de ſel marin, ou mieux encore de ſel de tartre, parce que ces ſels *attirent* les vapeurs ſulfureuſes & acides, & en dégagent l'air, ou peut-être, que ſçait-on ? Parce qu'elles les arrêtent & les empêchent ſimplement de traverſer le linge ou le *drap*.

L'Auteur réfute fort solidement le sentiment de ceux qui ne reconnoissent la néceſſité de l'air dans la reſpiration des animaux & dans la conſervation de la flamme, que par *l'eſprit vital* qu'ils attribuent à cet air, & il prouve fort bien que cette néceſſité n'eſt fondée que ſur l'élaſticité de cet élement, vital par lui-même plus que par tout autre mêlange. En général M. Halles fait entrer le reſſort de l'air dans mille choſes où les plus habiles Philoſophes ont ſoupçonné juſqu'ici qu'il entroit comme dans la compoſition du ſoufre, du nitre, &c. & dans la génération de bien des Phénoménes naturels & artificiels : & c'eſt ſurtout par là que cet ouvrage-ci eſt excellent, & dans le goût de la vraye Phyſique. Tout l'ouvrage eſt excellent pour ceux qui ſont dans les bons principes, qui ſçavent que l'attraction n'eſt tout au plus qu'un Phénoméne, un effet & non une cauſe, une réalité, & qui enfin ſont en état de diſcerner par eux-mêmes le fonds de l'expérience, du point de vûë où elle ſe preſente.

Il paroit que c'est le souffre, qui absorbe le plus d'air, surtout lorsqu'il brule ou qu'il est échaufé; & que les corps les plus sulfureux sont les plus électriques. Le soufre absorbe l'air en se rarefiant: c'est comme une *Eponge d'air*: les experiences de M. Halles, le confirment tout a fait. Une bonne chose à observer, c'est que telle matiere qui absorbe l'air par ses fumées, lorsqu'elles sont retenuës dans des endroits fermés & étroits, en produit dans un air plus libre, ce qui prouve bien que toute cette pretenduë *production* ou *absorption* d'air n'est qu'une separation ou un mêlange de cet air avec des particules salines, sulfureuses ou autres, où il s'engage ou dont il se degage selon qu'il y est determiné par la convenance ou disconvenance de ces particules, ou par des situations specifiques & des mouvemens particuliers.

Le 7. chapitre, qui est le dernier & un des plus longs, traite de la vegetation? Ce traité est comme le resultat des Experiences precedentes; & ne laisse pas d'en avoir un assor-

timent de toutes nouvelles. Sur les premiers, l'Auteur croit que les feuilles servent aux vegetaux comme les Poulmons aux animaux : il ne croit pas cependant qu'il y ait dans les plantes d'autres inspiration & expiration alternative, que celle qui vient de loin en loin des alternatives du froid & du chaud : cela semble detruite tout de suite cette idée de poulmons vegetaux analogues à ceux des animaux : idée magnifique & toute digne de la simplicité feconde de la nature.

Une experience fort belle, c'est d'avoir mesuré les divers accroissemens d'une plante dans sa longueur. l'auteur a trouvé que les parties les plus élevées croissent plus à proportion que les plus basses : Ce qui a pourtant sans doute ses bornes & un *maximum* d'accroissement dans l'entredeux, puisque la plante ne croissant pas indefiniment, le progrés des accroissemens doit aller en decroissant lui même par de secondes & troisiémes differences decroissantes. La conclusion de ce chapitre est pleine de choses utiles & curieuses sur l'agriculture & le jardinage.

Appendix contenant plusieurs observations & plusieurs Experiences qui ont rapport aux precedentes. La premiere observation va à détruire l'erreur vulgaire, qu'il est plus mal sain d'habiter le côté meridional d'une riviere que d'en habiter le côté septentrional parceque, dit-on, le soleil par sa chaleur attire les vapeurs de son côté. Dans la septième observation, de ce que les plantes marines n'ont point de racine comme l'a observé le Comte de Marsilli M. Halles, conclut que ces plantes n'étant qu'un amas de vesicules sans aucune apparence d'organisation & de circulation, les Plantes en general n'ont point non plus de circulation. Les autres observations roulent sur l'air produit & absorbé, sur les fermentations, & sur d'autres pareilles matieres.

Suit la Description d'un instrument pour sonder les profondeurs de la mer. Cet instrument est extremement ingenieux dans sa théorie ou dans son idée. C'est un tuyau de fer ou de cuivre long de 50. pouces, bien fermé par l'un des bouts. Ce tuyau des-

cendant dans l'eau, l'orifice en enbas; l'air qu'il renferme se trouve comprimé par le poids de l'eau qui l'environne, & obligé de remonter en se resserrant pour faire place à l'eau qui entre dans le tuyau. Or à 33 pieds de profondeur, la colonne d'eau de la mer est en équilibre à peu prés avec une pareille colonne de l'atmosphere; ainsi à cette profondeur l'air du tuyau n'y occupera plus que la moitié de l'espace qu'il occupoit hors de l'eau à 66. pieds de profondeur l'extension de l'air ne sera plus que le tiers du tuyau; à 99. le quart &c. Connoissant donc la hauteur, à laquelle l'eau sera montée dans le tuyau on connoîtra la profondeur où le tuyau sera descendu : Voilà l'idée.

Mais l'execution peut se trouver sujette à bien des inconveniens dont M. Halles, en previent quelques-uns : entr'autres, que l'air ne suit peut-être une certaine loi de compression que dans des compressions ordinaires; au-lieu que si on poussoit la compression au delà de certaines bornes, ce pourroit être autre chose. M. Halles,

ne fait peut être pas assez de cas de cette difficulté. Il la traite même d'équivoque : elle ne l'est point du tout. Pour le moins l'air a une borne d'impenetrabilité qu'aucune compression ne sçauroit franchir : Or avant que d'arriver tout à fait à cette borne insurmontable, & en approchant seulement, on doit sentir des difficultés croissantes avec excès, comme sont tous les progrés accélérés : Les loix de compression attribuées jusqu'ici à l'air ne paroissent rien moins que certaines ; & d'après de bonnes observations on ose assurer qu'il y a en effet une acceleration très rapide dans les difficultés de comprimer l'air comme tout autre corps.

Desorte qu'il pourroit bien se faire qu'après une certaine compression l'air du tuyau en question ne se comprimât plus, ou presque plus. D'un autre côté pour le moins le ressort de l'air croissant excessivement dans une compression qui passe les bornes, le tuyau pourroit bien crever quelque fort qu'il fût. Mais le plus vraisemblable, est que cet air trop com-

primé romproit le tissu de l'eau & en seroit totalement absorbé. Pour empêcher cet effet, au moins jusqu'à un certain point, il seroit bon que le tuyau fût fort étroit & peut être capillaire; ce qui seroit sujet aussi à d'autres inconveniens directement contraires au but de l'auteur, dont cependant l'invention est pleine de genie & dont tout l'ouvrage est très curieux, & merite de l'attention de la part des Physiciens.

ARTICLE CXVIII.

LA VIE DE PHILIPPE Second, Roy d'Espagne, traduite de l'Italien de Gregoire Leti, 6. Volumes in 12. petit caractere à Amsterdam chez Pierre Mortier. 1734.

L'Attention que l'on a de réimprimer les bons livres ou de les traduire, lorsqu'ils sont dans une langue étrangere, contribue autant parmi nous à l'avancement & à l'honneur des lettres, que cette multitude d'ouvrages nouveaux, serieux & frivoles

que nous voyons éclore tous les jours pour l'instruction & plus souvent pour le simple amusement de ceux qui ne sçavent ni s'occuper ni s'ennuyer. Est-ce cette considération qui a engagé le Traducteur anonyme a nous donner la vie de Philippe second, & le Libraire de Hollande à se charger des frais de l'Edition ? il faut le croire, & les remercier de leur zele.

Le nom seul de Gregoire Leti, s'il ne reveille pas tout à fait l'idée du beau & du parfait, annonce du moins quelque chose de singulier & d'interessant. Cet auteur occupé d'autant plus à plaire qu'il travailloit pour subsister, étoit peu scrupuleux sur le choix des moyens. Son Cabinet n'étoit rien moins qu'un tribunal austere où les faits ne s'adoptassent qu'avec une précaution extrême, & où les matieres se discutassent avec cette maturité que demande l'Histoire. Son genie fertile, saisissoit volontiers les sujets brillants, & son imagination n'étoit jamais embarassée à leur prêter de nouveaux agréments. On auroit *tort* de l'accuser de préven-

tion. Son caractere souple & degagé de bonne heure de ce qu'on appelle les prejugés de nation & de religion, ne les écoutoit que pour les autres; ce n'étoit point sur ses propres pensées en quelque façon, qu'il écrivoit; c'étoit sur les dispositions de ceux qui l'employoient ou qui devoient principalement le lire. Heureuse adresse qui fit, aumoins pour un temps, la fortune de ses ouvrages & par consequent la sienne. Un auteur libre & médisant fut toujours applaudi. Les travers de l'esprit, & le penchant si commun à la mechanceté, répondent de son succés.

De tout ceci qui ne sera point contesté, les lecteurs sensés concluront qu'il faut être extremement sur ses gardes en lisant un pareil Historien. Il vous attache communément plus qu'il ne vous lasse par la multitude de faits qu'il rassemble, & il vous seduit par la maniere presque toujours impartiale dont il paroit les raconter. Mais si la precaution est necessaire en general pour tout ce qui est sorti de la plume de Gregoire Leti,

peut être l'eſt-elle plus particulierement pour la vie dont nous annonçons la nouvelle traduction. Peu de Monarques ont joüé dans le monde un rôle plus éclattant, plus long, plus varié que Philippe ſecond, mais peu auſſi ont été plus expoſés aux traits de l'envie & de la médiſance. Sa haine implacable pour l'héreſie, & ſon union conſtante avec ceux des François qu'un faux zele écartoit de leur devoir, reunirent contre lui une infinité d'ecrivains. La ſatyre emprunta, pour le peindre, les couleurs les plus noires, on lui conteſta toutes ſes vertus. Sa Religion, ne fut qu'une hypocriſie deteſtable, & qu'un pretexte pour couvrir l'ambition la plus criminelle. Sa prudence dans le gouvernement, ne parut qu'une politique odieuſe, fondée ſur l'interêt propre, & le mépris de l'humanité. Il eſt vrai qu'il trouva plus d'un apologiſte parmis ſes ſujets & dans le parti Catholique; mais ceux-ci n'ont'ils pas outré de leur côté; & leurs éloges ne ſont-ils pas dans bien des occaſions auſſi *ſuſpects* que les declama-

tions des autres? Un tel sujet s'assortilloit donc parfaitement au caractére de Leti;il pouvoit donner l'essort à son genie hardi, & il l'a fait avec cette heureuse témerité qui remplace souvent avantageusement les talents solides. Ce n'est pas pourtant qu'il ne rapporte avec quelque équité les versions favorables à son heros; mais on ne sçait comment elles s'arrangent sous sa plume; elles disparoissent,pour ainsi dire, dans l'éloignement;les relations étrangeres brillent dans toute leur étendüe.

Au reste quelqu'un qui ne chercheroit précisément qu'à charmer son ennuy, pourroit trouver ici de quoi l'augmenter au contraire considerablement : en effet que de digressions reiterées qui interrompent ou qui retardent le fil des principaux Evenemens? que de dissertations inutiles? que d'épisodes postiches! défauts qu'on doit d'autant moins pardonner à notre Historien, que sa matiere étoit plus vaste, & que la longue vie du Monarque Espagnol, se trouvant essentiellement liée avec toute l'Histoire de ce temslà, exigeoit moins d'écarts & plus de précision. Convenons

Convenons cependant qu'indépendamment de la maniere dont l'Auteur a travaillé, l'ouvrage se soutient par la grandeur seule du sujet. Tout y est plein de situations touchantes, de révolutions célebres ; tout y présente de ces mysteres de politique, que l'on s'opiniâtre à pénétrer, mais qui sont d'autant plus obscurs, que les passions, en s'expliquant contradictoirement, n'ont servi qu'à rendre leur dévélopement comme impossible. On n'attend pas de nous que nous en donnions une analyse exacte. Le Livre dont nous parlons, est ancien, il ne s'agit que d'une édition nouvelle; l'execution d'ailleurs nous engageroit bien au delà des bornes qui conviennent à ces Mémoires. Qu'il nous soit permis seulement d'indiquer quelques-uns des traits qui formerent principalement le caractere de Philippe, & des évenemens qui signalerent son regne.

Charles V se démet de ses vastes Etats en faveur de son fils unique. Ce ne fut point par politique, comme quelques-uns prévénus ou mal instruits voudroient l'insinuer, que cet

Empereur, en plaçant sa branche sur le Thrône d'Espagne, abandonna l'Empire & les païs héréditaires à Ferdinand son frere. Cette derniere disposition antérieure à son abdication, avoit été forcée de sa part, & que ne tenta-t-il pas dans la suite pour en revenir, & pour ne point diviser sa succession?

Quelle opposition entre le Pere & le fils! Le fils élevé en Espagne, en avoit outré le génie & le flegme; le Pere né parmi les Flamands, en avoit l'extérieur ouvert. Ses dehors séduisans, & son abord facile contribuerent plus sans doute à cacher ses vûës & ses projets, que la taciturnité & la reserve de Philippe ne lui furent utiles pour l'execution de ses desseins. Le premier, s'étoit plié presque dès l'enfance aux mœurs des differentes nations qui lui obéïssoient; il en connoissoit les loix, il paroissoit en respecter les privileges; il se montroit successivement à elles: toutes avoient part à la faveur & aux récompenses; le second du sein de l'Espagne où il s'étoit fixé, voulut réunir à ce centre toutes les

parties de la monarchie. Sa conduite dès les commencemens, donna lieu de croire qu'il ne regardoit comme ses véritables Sujets, que les seuls Espagnols : les maximes qu'il avoit puisées parmi eux furent la regle constante de ses démarches. Il tenta d'assujettir aux mêmes principes des peuples entre lesquels le climat & l'éducation avoient formé une antipathie insurmontable. On ne réussit point à forcer la nature. Les talens superieurs de Philippe, échoüerent contre cette barriere, & telle fut principalement la source des disgraces qui affligerent sa vie.

Le voisinage de l'Allemagne & de la France, avoit attiré dans les Pays-Bas une infinité de Sectaires. Ils trouverent dans l'ignorance & la legereté des Peuples, des moyens prompts & ordinaires de s'accréditer. Le mal n'étoit pas d'abord sans remede ; le mécontentement des Grands en retarda la guérison, & les mesures que l'on prit ensuite, augmenterent l'incendie, au lieu de l'éteindre, & le rendirent bien-tôt universel. La hai-

ne contre le Cardinal de Granvelle, l'efperance de le ruiner, l'ambition de réprendre, à quelque prix que ce fût, un crédit que l'on avoit eu, & dont on fe croyoit injuftement dépouillé, entraînerent plufieurs Seigneurs dans les nouvelles opinions; la plupart même de ceux qui demeurerent attachés à l'ancienne doctrine, protegerent fecrettement les Réformés, & appuyerent ouvertement les plaintes des Catholiques contre le Gouvernement. On a blâmé avec excès la conduite du Confeil de Madrid dans l'origine de ces troubles; mais étoit-il fi facile d'agir fûrement & efficacement dans un tems où le fanatifme qui regnoit, dérangeoit les operations les plus fages? Quoiqu'il en foit, le rappel du Miniftre fut fuivi de près de celui de Marguerite d'Autriche, dont on prétend que la douceur auroit pû fufpendre les progrès de la révolution qui fe préparoit. Le Duc d'Albe arriva dans ces Provinces avec l'élite des troupes Efpagnoles, & l'idée qu'il avoit déja donnée de fa févérité, rendoit l'appareil de ces forces plus formidables.

Tout plia devant lui. Les uns chercherent leur salut dans la fuite, les autres expierent sur l'échaffaut la confiance qu'ils avoient eüe de demeurer chez eux. La Flandre vit répandre de toutes parts le sang le plus noble; d'odieux monumens, de fortes Citadelles la menacerent d'un joug éternel, & elle vit expirer ce qui lui restoit d'esperance pour sa délivrance, avec la double défaite des Nassau. Est-il vrai que les triomphes du Duc d'Albe, exciterent la jalousie de Philippe II, qu'il apprehenda de rendre trop puissant ce sujet altier, ou qu'il crut la tranquilité affermie au moyen de ces victoires & de tant de cruelles executions? Quel que fût le motif qui engagea le Roy à rappeller le Gouverneur, ce qui suivit son départ, prouva la fausseté de la démarche. On a dit que la saine politique devoit lui conserver une place, que la prudence auroit dû auparavant empêcher de lui donner. En effet, les grands coups étoient portés; la plupart des esprits, étoient soumis, l'abbattement des autres sembloit répondre de leur pro-

chaine réduction. Qui sçait même si le Duc n'auroit pas regagné dans la suite du côté de l'ordre, de la discipline, de l'équité même, ce qu'il avoit perdu par son implacable rigidité ? Le Grand Commandeur qui lui succeda, n'avoit ni son humeur austere, ni les qualités superieures en même-tems dont elle étoit accompagnée. Les Flamands s'en apperçurent bientôt, & leur désespoir éclatta sous lui avec d'autant plus de violence, qu'il avoit été plus rigoureusement étouffé. Sa prompte mort apporta un nouveau desordre dans les affaires. Philippe fut au moment de perdre toutes ces Provinces. Dom Juan expirant presqu'au milieu d'un premier triomphe, ne put que s'annoncer. Si l'on en croit bien des Auteurs, ces Peuples avoient moins à craindre de lui, qu'à en espe-rer. Philippe eut à son égard des soupçons pareils à ceux que Tibere conçut de Germanicus. Celui-ci & Dom Juan, ajoûte-t-on, se ressemblerent par le genre de leur mort comme par leurs vertus. La hardiesse peut bien publier sans scrupule de ces sortes

d'accusations, mais la sagesse ne les adopte que sur des preuves incontestables, & en apporte-t-on de telles de ce fait, & de tant d'autres de cette espece? Il falloit dans la crise déplorable où se trouvoient les Païs-Bas, un Heros qui sçût vaincre, un homme sage qui pût calmer les esprits, un Ministre habile qui vînt à bout de démêler tant d'intrigues. Philippe trouva heureusement tous ces genres de perféctions dans la personne de son neveu, l'illustre Alexandre Farnese. Sa douceur & sa fermeté, sa valeur active, & son application tranquille, firent changer en peu de tems la face du Païs; il ramena à l'obéïssance legitime la plupart des Provinces qui s'en étoient soustraites, & peut-être auroit-il reduit tout le reste, si les ordres & de plus vastes projets de la Cour de Madrid n'avoient souvent rompu ses plus justes mesures, & dérangé le cours de ses exploits. Ce que nous venons d'écrire suffit pour remettre sous les yeux des Lecteurs déja instruits, l'histoire de la révolution des Païs-Bas, le morceau le plus considerable

de la vie de Philippe II, & un des plus beaux sans contredit de toute l'histoire.

Ce Prince trouva dans sa propre famille un ennemi plus dangereux que les révoltés des Païs-Bas. Il se vit reduit à la nécessité d'immoler à sa sureté son fils unique. Quelles idées ne reveille pas dans l'esprit cette scene tragique? C'est ici un de ces problêmes, dont on n'arrivera jamais à trouver la juste décision. L'attention qu'on apportera à la chercher, ne pourra qu'augmenter l'embarras. Chacun a parlé de ce fait suivant ses préventions, & a moins songé à éclaircir la vérité, qu'à faire valoir le parti qu'il avoit pris. Philippe, selon les uns, est un Prince magnanime qui étouffe la voix du sang, lorsqu'il s'agit de l'interêt de la Religion & de l'Etat, & qui sacrifie à leur tranquilité ce qu'il a de plus cher au monde. Selon les autres, c'est un tyran, c'est un barbare qui n'écoute que ses noires défiances, & qu'une basse jalousie amene enfin jusqu'à proscrire son propre fils. Si l'on en croit ceux-ci, Dom Carlos

ne fut que malheureux & imprudent. *Sa* générosité le porta à s'attendrir sur le sort de ceux qu'on lui paroissoit persécuter sans ménagement, & il blâma avec indignation les conseils violens que l'on donnoit à son pere. Si l'on s'en rapporte à ceux-là, ce fut un caractère féroce, déterminé à tout entreprendre pour regner, & pour ruiner la Religion dont son pere étoit le plus zelé défenseur. Combien de questions ne pourroit-on pas encore former à ce sujet ? Périt-il d'une mort naturelle, & du chagrin que lui causa sa prison ? Où subit-il dans toute sa rigueur l'Arrêt que son pere avoit prononcé contre sa vie ? Eut-il pour la Reine sa belle-mere une passion aussi marquée que quelques Historiens l'ont prétendu ? Cette Princesse, en fut-elle à la fin elle-même la victime ? Quoiqu'il en soit, si Dom Carlos fut coupable, comme on ne peut guéres après tout en disconvenir : Philippe de son côté ne fut-il pas aussi trop sévére ? Les précautions excessives qu'il prit pour assurer sa justification, & mettre dans le plus grand jour les crimes de

son fils, sont peut-être ce qui dépose plus hautement contre lui. Pourquoi exposer aux yeux de toute l'Europe ce que les sentimens de la nature devoient l'engager à supprimer? Pourquoi instruire le procès avec ce fracas? Ignoroit-il que les volontés pénétrées du Souverain, sont la regle des décisions qu'il sollicite? Les Ministres qu'il consultoit, avoient un interêt bien pressant à perdre le Prince. Il s'étoit déclaré contr'eux en mille occasions, ils avoient tout à craindre de son ressentiment, s'il venoit jamais à monter sur le Thrône. Les Théologiens même que Philippe consulta pour calmer sa conscience, devoient-ils être suivis, & eux-même prétendoient-ils l'être? Une affaire si délicate & si extraordinaire, ne devoit point être subordonnée au pur raisonnement. Qui ne sçait que ce qui est vrai dans la speculation, cesse le plus souvent de l'être dans la pratique? Nous ne balançons pas à conclure que la nature devoit prononcer en faveur de ce jeune Prince, en même-tems que le zele pour l'Etat, devoit porter Philippe à pré-

venir les suites de ce caractere trop emporté. Il y avoit sans doute bien des moyens de le ramener à la raison & à l'équité ? Les naturels les plus violens, ne sont pas toujours les plus intraitables ; les sentimens prennent plus sur eux que sur ces ames froides, pour ainsi dire, dans lesquelles le mal est toujours le fruit de la reflexion. Enfin ce parti eût-il été contredit dans la suite par l'évenement, outre qu'on auroit pû revenir au premier, il auroit été le plus humain & le plus applaudi.

L'acquisition de la Couronne de Portugal, fut pour Philippe un dédommagement réel des pertes qu'il faisoit en Flandres ; mais put-elle adoucir ou lui faire oublier les chagrins domestiques dont nous venons de parler ? Le Duc d'Albe eut la gloire de se voir en quelque maniere recherché par un maître qui l'avoit craint & négligé ; réparation peut-être plus flatteuse pour un grand homme que les recompenses les plus magnifiques. Il fut mis à la tête de cette importante expedition, & il ne mourut qu'après

avoit rendu ce dernier service à la Monarchie. Avoüons à cette occasion que les circonstances contribuent plus au succès des entreprises que les plus grandes qualités, ou du moins que celles-ci ne servent pour l'ordinaire, qu'autant que les autres sont favorables. Les Concurrens de Philippe trop foibles, n'avoient pour se défendre que leurs plaintes & que leurs manifestes; les autres Princes occupés chez eux, ne purent que donner des secours médiocres ou des regrets steriles. Peu de jours assurerent au Roy d'Espagne ce riche héritage: trente années d'efforts sous ses successeurs, ne purent remettre le Portugal sous le joug qu'il avoit secoué. Les tems n'étoient plus les mêmes. L'Espagne n'avoit plus des Ducs d'Albe, & les autres puissances plus éclairées sur leurs interêts & plus tranquilles, protegeoient avec chaleur une révolution qui affoiblissoit une rivale qui leur avoit été si longtems trop redoutable.

L'expédition contre l'Angleterre, forme encore une époque mémorable dans la vie de Philippe second. Plu-

sieurs grands avantages qui le frapperent, lui en firent naître l'idée & hazarder l'execution. La chûte d'Elizabeth, rétablissoit la Religion Romaine, & enlevoit à l'hérésie un de ses plus forts boulevards. Cette Princesse portoit la peine de son ingratitude à l'égard de Philippe, qui lui avoit sauvé la vie sous le regne de Marie. La Flandre dépouillée de son principal appui, tomboit d'elle-même sous la vengeance de son Roy legitime : la France enfin déchirée par une infinité de factions, auroit pû subir un jour le sort de sa voisine. C'étoit bien là le plan de la Monarchie Universelle. On n'en fit pas tant de bruit alors, qu'on en a fait depuis, lorsqu'on a crû l'appercevoir. Les querelles de Religion, les haines particulieres écartoient la crainte du peril commun, & l'on redoutoit moins de se donner un nouveau maître, que l'on n'aimoit à se venger de ses ennemis ou de ses rivaux. Rien de plus formidable que les préparatifs de Philippe pour cette conquête. Tout fut en mouvement dans ses Royaumes. Rien de plus juste

que les mesures qui furent prises. Quelque avertie que fût l'Angleterre, elle étoit perduë sans ressource, si les saisons & la mer avoient respecté les ordres de ce puissant Souverain. Il fut impossible au Duc de Parme d'embarquer ses Troupes ; *l'invincible* Flotte devint le jouet de la tempête, & ses Vaisseaux dispersés faciliterent aux Anglois un triomphe sur lequel ils n'auroient osé compter. Toute la gloire que retira Philippe de cette entreprise, fut d'avoir fait connoître jusqu'où s'étendoit la fermeté de son ame, lorsqu'on lui annonça ce désastre.

On a fait une infinité de raisonnemens sur la conduite de ce Prince à l'égard de la ligue, & on l'a accusé d'avoir manqué en cela aux principes de la saine politique. Qu'il fomentât les divisions de la France, & qu'il laissât ce Royaume s'épuiser de lui-même, cela étoit simple & naturel, disent ses censeurs, mais qu'il sacrifiât l'esperance fondée de soumettre les Païs-Bas au dessein chimerique d'envahir cette couronne ou de la placer sur la tête de l'Infante, c'est ce qui ne

pouvoit s'autoriser d'aucun raisonnement solide. Le Duc de Parme le jugeoit ainsi, & publioit qu'il auroit pû assujettir deux fois les Provinces unies avec les sommes que Philippe avoit dépensées en France, & les troupes qu'il y avoit sacrifiées. Nous ne prétendons pas contester la justice de ce reproche ; mais en cela, comme dans la plupart des occasions, n'a-t-on pas jugé sur l'événement ? Ne pouvoit-on pas penser avec quelque fondement que le parti de la ligue, si considerable par lui-même, soutenu de tant de forces & de trésors, accableroit à la fin le parti le plus juste ? Si le legitime heritier avoit été obligé de ceder, Philippe profitoit des divisions que la jalousie avoit fait naître parmi les Chefs de la ligue, & attiroit à lui seul tout le fruit de la victoire. On a vû dans le monde des changemens plus surprenants. On convient à présent que celui dont nous parlons, auroit entraîné infailliblement la soumission des Païs-Bas. Il est donc incertain en soi si Philippe, en s'attachant avec tant d'opiniatreté à son dessein fut la

France, agit aussi inprudemment qu'on l'a voulu ; mais ses vûes, quelque profondes qu'elles fussent, trouverent un ecüeil insurmontable dans la valeur, l'activité, & les qualités heroïques du grand Henri. Philippe n'étoit que prudent ; Henri fut invincible.

Terminons cet Article par une reflexion qui nous a frappé sur le caractere que Leti, fait de ce Roy à la fin de son Histoire. Les contradictions énormes que nous y avons remarquées font connoître le genie de l'écrivain, voicy comme il s'exprime sur les vertus de son heros. „ Il posseda au plus „ haut point la pieté, l'humilité, la „ devotion, la Religion, la foy, la mo- „ destie, la gravité, la valeur, la mag- „ nanimité, la moderation, la pruden- „ ce la sagesse, la capacité, la justice, „ l'équité, la constance, la liberalité. . . „ Il ne sera pas hors de propos, *ajou-* „ *te-t-il*, de joindre ici quelques exem- „ ples, au sujet de chacune de ces ver- „ tus successivement l'une après l'au- tre, & il le fait avec beaucoup d'étendue. Nous n'avons pas d'éloge plus pompeux de S. Louis, ni de S. Ferdinand. Opposons à cela une partie de

ce qu'il nous apprend des défauts de ce Prince „ veritablement Philippe, fut le „ plus habile distillateur, le plus ex„ cellent chimiste pour ces sortes de „ compositions, c'est à dire, *pour le suc „ raffiné d'une sage & utile administra„ tion.* D'ordinaire il distilloit la tyra„ nie, l'impieté, la passion, la cruauté, „ l'ambition, la débauche, la ven„ geance, & d'autres vices, dro„ gues particulieres à son cœur, avec „ une sorte de mixture, c'est-a-dire „ un peu de clemence, de justice, „ de zele, de benignité, & d'autres ver„ tus semblables. „ Nous laissons à d'autres le soin d'accorder dans Leti, ce contraste bizarre. Pour nous, nous finissons en déplorant la condition des Princes. On outre leurs vertus, on exaggere leurs vices; on les loüe à l'excés, on les noircit de même. La saine raison leur rend plus de justice; ils sont à ses yeux plus estimables que le reste des hommes, dans le bien qu'ils pratiquent, par leur courage à vaincre des passions que tout anime & encourage; plus excusables en même temps dans leurs fautes, par le malheur qu'ils

ont d'être assiegés de toutes parts par la flatterie & le mensonge.

Nous ne disons rien de la traduction ; le style, en est lâche, diffus, quelquefois peu exact,& se ressent plus qu'on ne voudroit, de la contrainte, où une langue étrangere met assez necessairement un traducteur,sur tout, s'il ne possede pas parfaitement la sienne. Au reste la longueur de l'ouvrage, peut justifier les negligences qui s'y trouvent.

ARTICLE CXIX.

REFLEXIONS MILITAIRES & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de Santa-Cruz, de Marzenado. in-12. 2. *Volumes, au moins de* 400. *pages chacun. A Paris, chez Rollin fils, Quay des Augustins. ann.* 1735.

LE traducteur nommé au bas de l'Epitre dedicatoire adressée à son Altesse Monseigneur le Comte de Clermont, est M. De Vergy ; il ne pouvoit donner une meilleure preuve de la solidité de son goût que de traduire l'ouvrage de M. de Santa-

Cruz, qui après avoir formé des heros par ses preceptes, leur a pour dernier trait efficace, donné le plus grand exemple d'heroïsme, en mourant les armes à la main contre les ennemis de son Roi, qui sont les ennemis mêmes de son Dieu. Tout le monde a sçu sa fin au Royaume d'Oran.

Son ouvrage est tout heroïque en effet, & tout à fait dans le grand de la Guerre. L'Auteur n'a que le General en vuë & le supreme Commandement des Armées. S'il parle des degrés inferieurs, & d'une milice subordonnée, sa fin, son dernier but est toujours le plus haut degré de l'heroïsme militaire. L'ouvrage est divisé par Chapitres, nous en prendrons la substance tout de suite, sans aucune distinction.

La valeur est une qualité si necessaire à un General que ce n'est pas même la peine d'en parler. Il est à supposer qu'un militaire n'est parvenu à la tête des armées, après bien des années d'epreuve, que par la valeur, ou que sans elle aumoins, il n'y seroit jamais parvenu. Un Commandant

doit être maître de ses passions. L'incontinence & la Colere ont perdu bien des Generaux, & des Princes, bien des Batailles, des Villes & des Empires. Le mauvais Exemple seul est d'une terrible conséquence, de la part d'un chef sur qui tous les yeux sont ouverts. Pour le temporel même, notre sage auteur fait voir qu'il importe au Commandant d'être homme de bien.

Il paroit paradoxe, & il est pourtant vrai qu'il est plus necessaire au General qu'au soldat de s'accoutumer au travail & à la fatigue ; & non-seulement au travail d'esprit, ce qui est tout évident, mais à celui même du corps, & à veiller par exemple lorsque le soldat repose. Dans ses Habits, ses Armes, ses Chevaux, la simplicité sied à un General ; sans aucune affectation de rusticité ni d'ostentation. La vanité & la flaterie sont les écueils d'un homme, à qui il importe souverainement de ne penser qu'à meriter de la gloire, plûtôt que des éloges. C'est beaucoup exiger d'un General, que de vouloir avec M. de *Santa*-Cruz, qu'en écartant les flate-

ries, il encourage & attire les reprimandes, ou du moins les remontrances. C'est beaucoup, mais ce n'est point trop exiger.

Un General doit entendre plusieurs langues, celles sur tout de ses ennemis ou du païs qui est son théatre. La lecture, les Livres, l'étude même & la Meditation lui sont plus necessaires qu'on ne pense, même parmi les Militaires. La Guerre est un métier pour le Soldat; il lui faut de la pratique; elle est un art pour l'Officier, il lui faut de l'experience & de l'observation, de la reflexion même: mais pour le General, c'est une science qui outre la pratique, l'experience & la reflexion, demande du raisonnement & un raisonnement vaste, & qui embrasse bien des vûes & des connoissances profondes & diverses. L'histoire sur tout est la grande école de l'homme de guerre. M. de Santa-Cruz, ne recommande rien plus que de joindre la theorie à la pratique, & sur tout de viser toujours au grand dans ses Meditations, en rapportant tout au grade le plus élevé de la Milice.

antiquite, être fort lent à déliberer & fort promt à executer. Suivent les dispositions avant que de commencer la guerre.

Il faut bien connoître le païs où l'on doit faire ses operations; avoir de bonne heure de quoi fournir aux frais & à tout, & en avoir même de reste; à moins peut être qu'on ne compte raisonablement de se soutenir en partie aux depens de l'ennemi. Le nombre & l'espece des troupes se determine suivant la force de l'ennemi & la nature du païs. En païs de plaine, le quart ou le cinquiéme de l'armée, doit être Cavalerie ou Dragons. En païs coupé ou montueux, un sixiéme suffit. Aussi les Suisses, déterminés par la nature de leur païs, ne connoissent-ils que l'Infanterie. En Flandre, les Armées sont toûjours fortes en Cavalerie. Il faut toujours de la Cavalerie, mais l'Infanterie, à tout prendre, vaut mieux, sert par tout, coute moins, entre plus vîte en Campagne & en sort plus tard. &c. M. de Santa-Cruz, traite fort au long l'article des Troupes étrangeres; il ne les exclut pas, &

& ne les admet pas indifféremment. Il parle des enrôlemens & des exercices. C'est là tout le premier Volume selon la nouvelle forme de la traduction.

Le second Volume traite des surprises. Il y a bien des connoissances à avoir, avant que d'entreprendre une surprise; mille obstacles peuvent la faire manquer; c'est là sur tout qu'il faut aller la montre à la main, & être exact à la minute. Il y faut tout compter jusqu'à ses pas. Il faut commencer par endormir les ennemis. Les prendre à l'heure du sommeil, n'est pas precisément de quoi il s'agit. On dort quelquefois mieux à la Guerre les yeux ouverts, que les yeux fermés: Une Armée bien disciplinée ne dort jamais: tout dépend de la vigilance plûtôt que de la veille du Commandant. Il y a cependant des saisons, des jours, des heures, & sur tout des momens favorables pour une surprise. Il y a toujours quelque endroit mal gardé; & souvent l'endroit le plus fort par lui même, est l'endroit foible par la sécurité de celui qui le garde.

Le départ, la marche, l'arrivée des Troupes, tout doit être prémédité, & réglé. Il y a diverses dispositions de places & de Camps, qui donnent lieu à diverses manieres de les surprendre. Une place maritime ou située sur le bord de l'eau, ou entourée d'eau n'est pas la moins accessible. Les intelligences sur lesquelles on entreprend une surprise, sont une affaire fort délicate à manier, & fort sujette à des revers.

Après les surprises, M. de Santa-Cruz, traite des embuscades qui sont des surprises dans le fond, mais d'une espece à part : espece qui se sousdivise aussi en d'autres sous especes. Car à la guerre comme dans les procés, les chicanes sont innombrables, & les cas particuliers diversifient les manœuvres & les operations, à l'infini.

Suivent les Passages des rivieres, qui sont une des grandes parties de la guerre, & qui demandent une habileté consommée, & des précautions extraordinaires dans un General. Les personnes qui ne connoissent pas la guerre, sont fort étonnées lorsqu'on

leur parle d'une riviere, d'un ravin même & d'un simple ravin, comme d'une barriere quelquefois insurmontable, & capable d'arrêter un Alexandre, & de tenir une armée des jours, des semaines & des Campagnes entieres, en échec. Un homme seul passe tout cela si lestement, sur un pont, sur une Planche, à la nage, par bâteau, souvent d'un saut. Mais il n'y a ni planche ni pont ni bâteau qui passe à la fois cent mille, vint mille, 10. 4. 2. mille hommes ;& une armée a une longue queuë; & lorsque la tête est passée, & que le corps passe, la queuë reste encore quelquefois en chemin.

Une riviere, un ruisseau même coupe en deux une armée qui les passe; & l'ennemi, sans être fort habile, prend toûjours pour attaquer une partie, lorsqu'elle est ainsi coupée, & fort occupée encore de son mouvement. Ce mouvement donne toujours lieu à l'attaque, & ôte une partie de la défense. En presence d'un ennemi, on a besoin de toutes ses facultés, de toutes ses armes, de tous

ses mouvemens pour l'attaquer, au moins pour se défendre ; tout ce qu'on donne d'attention, d'action, de mouvement à passer une riviere, ou à telle autre operation qui n'est ni attaque directe ni défense, est autant de dérobé à ces deux manœuvres importantes. On craint l'ennemi, & on craint de tomber dans l'eau, c'est trop de deux ennemis à la fois. Voilà bien des obstacles contre lesquels notre habile General fournit les expédiens ordinaires, tirés de l'Histoire, & divers expediens particuliers même, tirés de son genie, ou qui sont le fruit de son experience & de sa profonde capacité.

Son ouvrage finit par l'article des Espions. Il est de conséquence ; & c'est là qu'on sent bien celle du plus grand secret, un Espion ne devant pas même connoître celui qu'en quelque sorte on lui confie, ou dont il est le porteur ; & les Espions étant le plus souvent doubles & triples, & toujours à coup sûr des traîtres & des perfides, qu'il faut savoir comme espionner soi même, & déchifrer. Tout

cet ouvrage eſt d'un fort bon ſtile ; concis en raiſonnemens, moderé en préceptes, & tout à fait fondé en exemples choiſis & bien appropriés : On y ſent l'homme du metier, mais d'un metier reduit en Art, & tout à fait éclairé par la ſcience,

ARTICLE CXX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Eccleſiaſtiques, qui contient leur vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyſe, & le dénombrement des differentes éditions de leurs Ouvrages ; ce qu'ils renferment de plus intéreſſant ſur le dogme, ſur la Morale, & ſur la Diſcipline de l'Egliſe ; l'Hiſtoire des Conciles, tant Generaux, que particuliers, & les Actes choiſis des martyrs, par Dom Remi Ceillier Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hidulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. in-4°. *Tome V. pages* 373. *avec la* Table. *A Paris, Chez la Veuve le Mercier*

rüe S. Jacques, à S. Ambroise; Paulus Dumesnil, Grande Sale du Palais au Lion d'or; Philippe Nicolas Lotin, rüe S. Jacques à la Verité. 1735.

IL faut être aussi Laborieux que l'est D. Remi Ceillier, pour faire suivre de si près des volumes remplis de tant de recherches & d'érudition. celui-ci commence *par S. Hilaire Evêque de Poitiers Docteur de l'Eglise & Confesseur.* Notre auteur croit que ce Saint se convertit assez tard à la Religion Chrétienne, & il ne nous paroît pas que Fortunat ait voulu dire le contraire, lorsqu'il assûroit qu'Hilaire avoit succé la sagesse avec le lait. Personne n'ignore que l'exil du S. Docteur fut l'effet d'une intrigue de Saturnin Evêque d'Arles; mais tout le monde ne sçait peut être pas que suivant la pratique des Sectaires de déguiser leur haine contre ceux, qui s'opposent plus ouvertement à leurs erreurs, sous les apparences d'un bon zele pour la pureté de la Morale, & le maintien de la discipli-

ne Ecclesiastique, Saturnin eut recours à la plus noire calomnie, pour perdre le plus zélé défenseur de la divinité de Jesus-Christ, qui fût en Occident. On ne nous a pas instruit de l'espece de crime, dont il l'accusa. Nous apprenons du Saint même. „ „ Qu'il s'agissoit d'une action indi„ gne, non seulement d'un Evêque, „ mais encore d'un laïc de bonnes „ mœurs.

Le premier ouvrage de S. Hilaire, dont il est parlé dans ce Chapitre, sont *les Commentaires sur les Pseaumes*. D. Remi a suivi en cela la nouvelle édition des œuvres de ce Pere, mais il remarque que les Editeurs ont eu en les plaçant ainsi, plus d'égard à l'ordre des matieres, qu'à la suite des temps; étant certain que ces commentaires n'ont été écrits qu'après *les Livres de la Trinité*. Or il est du respect, ajoutent-ils, que nous devons aux divines Ecritures, de donner le premier rang aux explications que S. Hilaire en a faites. Nous aurions crû que par cette même raison il auroit fallu commencer par les Livres

de la Trinité, qui ne peuvent être regardés dans le fond, que comme une explication plus étenduë & plus raisonnée de ce que l'écriture nous aprend du premier & du plus auguste de nos Mysteres.

S. Jerôme n'attribuë au S. Docteur que l'explication du premier & du second Pseaume, du cent dix-huitiéme & des suivans; mais notre auteur prouve assez bien par S. Hilaire même, qu'il en avoit expliqué plusieurs autres, & que l'opinion commune est qu'il les a tous commentés. Pour ce qui est de l'ordre des Pseaumes, il dit que les Hebreux n'en gardoient aucun dans leurs recueils, mais que les Septante les avoient arrangés d'une maniere toute mysterieuse, n'ayant égard qu'aux choses qu'ils renfermoient & non au temps auquel ils avoient été composés. Il ne croit pourtant pas que le commentaire sur le Pseaume XIV. soit de S. Hilaire, parceque le stile en est plus net & plus coulant, & que le mensonge officieux y est autorisé, maxime érronée sur laquelle S. Augustin a fort bien justifié

ce Pere. Il ne laisse pas d'y avoir dans cet ouvrage, comme dans plusieurs autres, quelques sentimens assez singuliers; comme lors qu'en expliquant ces paroles : *Les impies ne résusciteront point dans le jugement* : il dit que cela ne s'entend point de tous les damnés, mais seulement des Infideles, parce qu'ils sont déja condamnés par leur infidelité ; que les vrais fideles, qui ont veçû conformément aux maximes de l'Evangile, n'auront pas besoin non plus de Jugement, leur Justice les dispensant d'y comparoître.

Quelques uns se sont formalisés de ce que S. Hilaire n'a donné le nom de Dieu au S. Esprit dans aucun endroit de ses *douze Livres de la Trinité*, mais n'est-ce pas le reconnoître pour Dieu, remarque notre auteur, que de dire qu'il est de la même substance, que le Pere & le Fils, & que ces trois personnes composent une espece de tout indivisible, en sorte que l'on ne peut en confesser une sans les autres, ni diviser leur substance ? quant à ce qu'il dit, que c'est le S. Esprit,

qui s'est uni à la nature humaine, il parle en cela comme quelques Anciens, qui par le S. Esprit, entendoient, non la troisiéme, mais la seconde personne de la Trinité. De même, quand il prétend que Marie n'a point donné l'origine au Corps de Jesus-Christ, il ne veut dire autre chose, sinon qu'elle ne l'a point conçû par sa vertu propre, mais par l'Operation du S. Esprit. Car il dit ailleurs en termes exprès que Jesus-Christ est né vrai homme du sein de la Vierge, qu'il y a pris un corps, non de differente, mais de même nature que celui de la Vierge, qu'elle a fourni de sa substance pour la formation du corps de Jesus-Christ tout ce que les femmes fournissent de leur substance pour la formation des enfans qu'elles mettent au monde; ainsi c'est sans fondement qu'on l'a accusé d'avoir nié que Jesus-Christ ait pris dans le sein de la sainte Vierge, la matiere dont son corps étoit formé. Notre auteur réfute avec la même solidité les autres reproches, que l'on a fait au S. Evêque sur plusieurs points essentiels de la foy. Il faut voir, sur

tout, ce qu'il dit (*a*) au sujet des souffrances de Jesus-Christ contre les Ariens, dont on ne doit point perdre de vûë les erreurs pour justifier les expressions de S. Hilaire, qui font le plus de peine sur cette matiere.

Il ne lui est pas aussi favorable sur la grace & le libre arbitre, sur quoi, dit-il, „ on trouve plusieurs proposi-
„ tions, qui font de la peine, & qui
„ ne paroissent pas s'accorder avec la
„ doctrine de S. Augustin, qui est
„ celle de l'Eglise: celle-ci par exem-
„ ple, que la volonté de croire en
„ Jesus-Christ ne vient pas de la gra-
„ ce, parce qu'autrement la foi n'au-
„ roit point de mérite, puisqu'elle se-
„ roit l'effet d'une nécessité, qui nous
„ auroit donné cette volonté, &c. "
Nous sera-t-il permis de repliquer à cela, qu'il n'est rien moins que certain, que S. Hilaire soit ici contraire à S. Augustin, si ce n'est qu'on suppose que la volonté de croire en Jesus-Christ, vient, selon ce Pere, d'une grace insurmontable, d'une grace à laquelle on ne peut résister? C'est cette

(*a*) Page 139.

ſorte de graces que rejette S. Hilaire, puiſqu'il en parle comme d'une néceſſité, qui ôteroit le mérite à la foi. Il n'y a donc que les partiſans d'une grace néceſſitante, qui la prétendent toujours établie par S. Auguſtin, & qui en concluent qu'elle eſt la doctrine de l'Egliſe, à qui il puiſſe paroître que S. Hilaire ne s'exprime pas ici exactement.

On peut expliquer, ce ſemble, auſſi favorablement ce que le S. Docteur ajoûte, & ce que D. Ceillier ne trouve pas plus exact : „ Que les infide-
» les ont tort de s'imaginer que ce
» ſoit un don de Dieu, que de lui
» appartenir, & de prétendre excu-
» ſer leur infidelité, ſur ce que Dieu
» ne leur donne pas la volonté de
» croire. Qu'à la vérité la perſévé-
» rance dans la foi eſt un don de
» Dieu, mais que le commencement
» & la ſource vient de nous.... Que
» ceux qui ne commencent pas par
» eux mêmes, n'obtiennent jamais
» la grace de Dieu. " Car nous croyons que ces expreſſions n'excluent point la néceſſité de la Grace préve-

nante, que S. Hilaire reconnoît en plusieurs de ses écrits. Selon lui, la Grace prévenante nous éclaire & nous excite, & dans ceux qui ne lui resistent pas, elle produit la priere, moyennant quoi il a pû dire dans un bon sens que le commencement du salut vient de nous; parce que nous sommes censés commencer utilement l'ouvrage de notre salut, quand nous coopérons à la premiere grace & que nous en méritons l'accroissement. Au reste le mérite, dont il s'agit ici, n'est qu'un mérite improprement dit, un mérite suppliant, *suppliciter emereri potest*, comme parle S. Augustin au sujet du don de la persévérance.

Enfin l'on sçait le glorieux témoignage que S. Jerôme a rendu à la doctrine du grand défenseur de la divinité de Jesus-Christ, lorsqu'écrivant à une Dame Romaine, il lui mandoit qu'elle pouvoit lire tous ses ouvrages, sans craindre de broncher. *Hilarii libros inoffenso decurrat pede.* Et D. Ceillier observe très-sagement qu'il ne faut pas juger de sa doctrine sur un ou deux passages détachés, mais

sur ce qu'il a enseigné constamment :
Que cette précaution recommandée
par S. Euloge d'Alexandrie pour tous
les anciens Ecrivains Ecclesiastiques,
» est d'autant plus necessaire à l'égard
» do S. Hilaire, qu'il se sert souvent,
» en parlant de nos Mysteres, de cer-
» taines façons de parler, qui n'ont
» plus été en usage depuis le siecle
» où il a vêcu; qu'étant le premier
» des Latins, qui ait écrit pour la
» défense de la foi contre les Ariens,
» il a été comme obligé de recourir
» aux Grecs, & de rendre en sa lan-
» gue leurs expressions & leurs argu-
» mens contre ces Hérétiques; que
» c'est une des causes de l'obscurité
» de son stile..... qu'il ne lui étoit
» pas d'ailleurs fort aisé de traiter en
» termes clairs & précis des Mysteres
» que nous regardons comme les plus
» sublimes & les plus abstraits; sça-
» voir, la consubstantialité du Pere
» & du Fils, & la distinction qu'il y
» a entre ces deux personnes.

Chapitre II. *S. Athanase Archevêque d'Alexandrie, Docteur de l'Eglise, & Confesseur.* D. Ceillier ne juge pas

l'Histoire des enfans baptisés sur le bord de la Mer par S. Athanase assez bien fondée en preuves. Ses raisons sont, que l'on place ordinairement ce fait sous l'Episcopat de *S. Alexandre*, c'est-à-dire, vers l'an 313. Et qu'il n'y a nulle apparence que S. Athanase, qui, avant l'année 311 avoit étudié les plus sublimes matieres de la Théologie, n'ait encore été qu'un enfant deux ans après. D'ailleurs il est constant qu'avant l'année 319 il écrivoit ses Traités *de l'Incarnation*, & *contre les Gentils*; qu'en 323 il défendit la divinité de Jesus-Christ au Concile de Nicée; & qu'en 326 il fut élevé à l'Episcopat. Le silence de plusieurs Peres, qui ont parlé fort au long de ce S. Docteur, & n'ont rien dit de ce baptême, paroît encore à notre Auteur une preuve de sa supposition, & il répond à l'autorité de *Ruffin*, qu'on pourroit lui opposer; que cet Ecrivain a la reputation de n'être pas exact, & d'avoir écrit sur des Mémoires peu sûrs. Nous convenons que Ruffin a souvent manqué d'exactitude; mais autre chose est de

ſe tromper dans les circonſtances d'un fait, autre choſe de l'inventer ou de *le* croire ſans aucun fondement légitime. D'ailleurs Ruffin n'eſt pas le ſeul, qui ait rapporté celui-ci, & il nous paroît plus naturel de dire avec le P. Papebroch, que l'erreur vient uniquement de ce qu'on á placé ſous S. Alexandre, ce qui ſera arrivé ſous Saint Pierre.

L'Hiſtoire de S. Athanaſe eſt trop connuë pour qu'il ſoit néceſſaire de nous y arrêter. Nous dirons même peu de choſes de ſes ouvrages. Notre Auteur n'a rien omis pour remplir la grande idée, qu'en avoit cet Ancien, qui diſoit à un S. Abbé qu'au défaut de papier il les devoit tranſcrire ſur ſes habits. Il n'en eſt point ſelon notre Hiſtorien, qui ſoit plus conſtamment reconnu pour être de lui que *la Vie de Saint Antoine*, & rien n'eſt, à ſon jugement, ſi frivole que les raiſons, qui ont porté quelques Critiques Proteſtans à ſoûtenir que c'étoit un ouvrage ſuppoſé.

Il n'en eſt pas de même des *Commentaires ſur les Pſeaumes.* Dom

Ceillier ne doute point que le fond ne soit de S. Athanase, mais il prétend qu'ils ont été alterés. Il reconnoît seulement pour être du S. Docteur, une espece de Préface sur ces Commentaires, avec quelques explications des Pseaumes, que D. Bernard de Montfaucon a inserées dans le second Tome de la Collection des Peres. Enfin il a de la peine à convenir que plusieurs longs fragmens de Commentaires, ou de discours sur l'Evangile de S. Mathieu, qu'on dit lui être attribués dans divers manuscrits, lui appartiennent véritablement, & ses preuves nous paroissent solides.

Il prouve encore mieux contre le *P. Lupus*, que le petit Traité en forme de confession de foi, intitulé *de l'Incarnation du Verbe de Dieu*, qu'on voit au commencement du second Tome des ouvrages de S. Athanase, lui a été supposé par les Eutychiens, qui l'avoient aussi inséré dans le discours de S. Cyrille d'Alexandrie aux Imperatrices. Quant au fameux symbole *quicumque*; notre Auteur, après avoir rapporté les raisons qui ont en-

gagé presque tous les Sçavans de ces derniers siecles à juger qu'il n'est point de S. Athanase, remarque que nous en avons quatre formules Grecques, differentes les unes des autres, même dans les points essentiels. Par exemple, que la premiere & la quatriéme disent, que le S. Esprit procede du Pere seul, & que les deux autres marquent qu'il procede du Pere & du Fils. Que nous en avons aussi deux en François, l'une de près de six cens ans, qui ne comprend que la moitié du Symbole; l'autre d'environ quatre cens ans, & qui a pour titre; *Canticum Bonifacii*, avec ces paroles en François: *Ce chant fut S. Anastaise, qui Apostoile de Rome.* Ce qui a fait juger à quelques-uns, avec assez de vrai-semblance que le Symbole *quicumque* est l'ouvrage d'un S. Anastase Pape, & que la ressemblance du nom l'a fait attribuer à S. Athanase.

D. Ceillier convient avec plusieurs Auteurs que tous les écrits de ce Pere ne sont pas d'une égale beauté, ni composés avec la même politesse & la même élegance; mais il n'attribuë

cette difference, qu'au defaut de loisir: Car, dit-il, nous voyons par *la Lettre à Epictete*, & par quelques-autres ouvrages, que S. Athanase a faits dans sa vieillesse; qu'il écrivoit alors avec autant de feu & d'agrément, que dans un âge moins avancé. En général les plus célebres Ecrivains de l'antiquité ont extrémement vanté la maniere d'écrire nette, pure, élégante du S. Docteur, la simplicité, la vivacité, la noblesse & la force de son stile, la solidité de ses raisonnemens, la clarté & la précision de ses Commentaires, sa moderation en écrivant contre les ennemis de l'Eglise, la profondeur & l'étenduë de ses connoissances.

Chapitre IV. *Lucifer de Cagliari*. Notre Auteur a pris parfaitement le caractere de cet Evêque; mais il nous paroît qu'il ne s'est pas formé une idée bien juste du schisme, qu'on lui attribuë, & qu'il ne s'est point comporté tout-à-fait à son égard en Historien impartial. Il convient à la vérité, que c'est des *Luciferiens*, plutôt que de Lucifer même, qu'il faut entendre

ce que dit Théodoret ; que ce Prelat étant de retour en Sardaigne, ajoûta à la doctrine de l'Eglise certaines maximes ; & ce qu'a écrit S. Augustin, que quelques-uns leur attribuoient de croire que l'ame vient par transfusion de la chair. Il avouë encore qu'on ne reproche à Lucifer que la dureté schismatique ; mais il suppose toujours que cette dureté lui fit rompre l'unité de la Communion avec l'Eglise, & qu'il mourut dans le schisme, ce que d'illustres Auteurs ont nié. Le passage de S. Jerôme, dont il ne cite que le commencement, ne le dit point ; le voici tout entier. (a) *Ventum est ad asperrimum locum, in quo adversum voluntatem & propositum meum cogor de B. Lucifero secus quidquam, quam & illius meritum, & mea humanitas poscit, existimare. Sed quid faciam ? Veritas os reserat, & invitam linguam, conscium ad eloquendum pectus impellit. In tali articulo Ecclesiæ, in tantâ rabie luporum, segregatis paucis ovibus, reliquum gregem deseruit.*

(a) Dialog. adversus Lucifer. Page 301. Tom. 4. oper. édit. Benedictin.

Bonus quidem ipſe Paſtor, ſed multam prædam beſtiis relinquens. Sur quoi nous croyons devoir obſerver.

1°. Que S. Jerôme n'auroit point donné à Lucifer le titre de Bienheureux, s'il avoit crû qu'il fut mort ſchiſmatique; ni celui de bon Paſteur, s'il l'eût jugé auteur d'un ſchiſme. 2°. Que la faute de Lucifer n'a été qu'une ſévérité, ou, ſi on le veut, une dureté outrée, qui le porta à ſe ſéparer de ceux qui communiquoient avec *Zoſime* Évêque intrus de Naples, & les autres Ariens convertis, & à ſe retirer dans ſon Evêché ſans vouloir continuer de ramener, comme il avoit fait juſques là, les hérétiques au ſein de l'Egliſe. *Segregatis paucis ovibus reliquum gregem deſeruit.* 3°. Qu'on ne trouve nulle part qu'il ſe ſoit ſéparé de la communion du S. Siege, & que ce fut même en allant à Rome, qu'il refuſa de recevoir Zoſime, auquel il prédit que Dieu executeroit la ſentence portée contre lui par S. Maxime, dont il occupoit le Siege, ce qui arriva. Socrate dit expreſſement qu'il communiqua toujours avec *Libere*, après

que ce Pontife se fut relevé de sa chute; qu'il demeura uni de sentiment avec l'Eglise Catholique, & qu'il conserva jusqu'à sa mort son Diocese dans cette communion. 4°. Que ce qu'on trouve dans les Ecrivains Ecclesiastiques de plus fort contre lui, tombe uniquement sur ceux, qui, après sa mort se séparerent tout-à fait de l'Eglise, & furent nommés Luciferiens, parce qu'ils s'autorisoient de sa conduite, quoique mal-à-propos, pour justifier la leur.

Il y a plus, de bons Auteurs ont écrit que Lucifer, après ce qui s'étoit passé à Antioche entre lui & S. Eusebe de Verceil, c'est-à-dire, dans le tems même de son prétendu schisme, fit avec le même Saint le voyage de Cesarée de Cappadoce, pour y pacifier les troubles de cette Eglise, & qu'ensuite S. Eusebe alla le visiter à Cagliari, sa patrie. Il est vrai que Baronius a reproché à Jean *Arca* d'avoir mis cet Evêque au nombre des Saints. Mais on sçait qu'il changea de sentiment, quand il eut appris qu'on l'avoit toujours honoré comme tel en Sardai-

gne. C'est M. de Sponde, qui nous en assûre dans une note sous l'année 362 où il rétracte, tant en son nom, qu'en celui de Baronius, ce que l'un & l'autre avoient dit, que Lucifer étoit mort dans le schisme ; & déclare qu'il le fait après avoir vû deux témoignages autentiques de la sainteté de ce Prélat, reconnuë après sa mort, de l'antiquité de son culte, & des miracles arrivés à l'invention de ses sacrées reliques dans une Eglise anciennement bâtie en son honneur. Que si cela fût arrivé, ajoûte-t-il, du vivant de Baronius, il eût sans doute executé ce qu'il avoit promis de faire, & ce qu'il a fait en faveur de *Fauste de Riez*, qu'il a rétabli dans le Martyrologe sur cela seul, qu'il y avoit eu autrefois une Eglise bâtie sous son nom.

Il est vrai que le Cardinal Lambertini met au moins en doute, si l'ancienne Eglise de S. Lucifer de Cagliari n'avoit pas été bâtie en l'honneur d'un Evêque du même nom plus ancien que le nôtre, & Martyr ; nous en avons parlé en rendant compte de l'ouvrage de ce sçavant Cardinal, qui ne paroît

pas persuadé de la sainteté du second ni par les raisons d'*Ambroise Machin* Archevêque de Cagliari, Auteur d'un Livre intitulé, *defensio sanctitatis B. Luciferi*, presenté en 1631 au Pape Urbain VIII, ni par celles qui se trouvent dans la vie de S. Lucifer, insérée aux Actes des Saints, au trentiéme de May, & qui est du *P. Pabebroch*, & non de *Bollandus*, mort vingt ans auparavant, comme l'a écrit M. *de Tillemont*. Mais il est toujours surprenant que Dom Ceillier ne nous ait rien dit de tout cela dans un ouvrage, où sa qualité d'Historien devoit, ce semble, l'engager à raporter tout ce qui s'est dit pour & contre un Ecrivain Ecclesiastique, qu'il entreprend de nous faire connoître à fond.

Il est plus exact sur ce qui concerne ses ouvrages en parlant de ce qu'il y a de remarquable dans sa doctrine, il observe qu'on y trouve un grand nombre de leçons differentes de nos exemplaires de la Bible, & il en a recueilli les principales. „ Il y a aussi, ajoûte-„ t-il, des sentimens particuliers, ou „ peu exacts dans Lucifer : il croi[t] „ qu[e]

„ que Gedeon a commis une idolâ-
„ trie, en faisant son Ephod : qu'Elie
„ est dans la felicité éternelle : que
„ Manassez est damné, ce qui toute-
„ fois ne vient, je pense, que de pur
„ oubli de l'endroit des Paralippo-
„ ménes, qui décrit la penitence de
„ ce Roy. Il dit que Saül étoit desti-
„ né à la mort éternelle de son vi-
„ vant : il semble vouloir ôter aux
„ Chrétiens le droit de faire mourir
„ personne, & établir qu'on ne doit
„ pas employer les armes pour la dé-
„ fense de la Religion. Mais peut-
„ être n'est-il pas difficile de ramener
„ tout cela à un bon sens ?

Quoiqu'il en soit, S. Athanase admiroit dans les écrits de cet Evêque une maniere Apostolique, une liberté Prophetique, une doctrine sûre, une morale céleste, la tradition toute pure & ancienne du Gouvernement Ecclesiastique, une adresse singuliere pour démêler la vérité des apparences & des prétextes, faire connoître la fourberie des hérétiques, & les rendre méprisables. S. Jerôme y trouvoit un feu & une véhemence, exem-

ple, selon lui, d'une constance merveilleuse, & d'une ame préparée au Martyre. L'Auteur lui-même dit que son stile est rustique & trivial, & en apporte pour raison qu'il n'avoit point appris les lettres humaines, & ne sçavoit que les Livres Saints. La quantité de Grecismes, qu'on trouve dans son Latin, pourroit faire conjecturer qu'il étoit Grec de naissance.

Chapitre V. *S. Eusebe Evêque de Verceil, Confesseur.* C'est, selon notre Auteur, le premier Evêque de Verceil, que nous connoissions, & le premier qui joignit dans l'Occident la vie Monastique à la vie Clericale. On a en Poitou la même prétention sur le Monastere de Ligugé fondé par S. Hilaire. Les préjugés sont pourtant en faveur de S. Eusebe, qui étoit plus ancien Evêque que S. Hilaire. Ce qui est certain, c'est que ces deux Grands Hommes, qu'on a appellé les deux yeux de l'Eglise d'Occident, y ont été les premiers Fondateurs de l'état Monastique.

Chapitre VI. On trouvera dans ce Chapitre, qui traite du Martyre de S.

Sabbas, & de plusieurs autres parmi les Goths, des recherches fort sçavantes. D. Ceillier releve fort à propos l'Historien Socrate, qui a prétendu que les Goths martyrisés, durant la persécution d'*Athanaric*, étoient Ariens, & qui ne laisse pas de les reconnoître pour vrais Martyrs, parce qu'ils avoient embrassé la Religion Chrétienne avec une grande simplicité. Mais le seul titre de la lettre, qui contient les actes de leur Martyre, est une preuve de leur Catholicité, étant adressée à tous les Chrétiens de l'Eglise Catholique; & nommément à celle de Cappadoce, dont le Métropolitain étoit S. Basile, lequel dit nettement que le *B. Aschole*, Evêque de Thessalonique, qui exhorta les Goths à donner, comme ils firent, leur sang pour Jesus-Christ, étoit lié de communion avec S. Athanase.

Chapitre VIII. *Le Pape Libere.* Les Anathêmes de S. Hilaire contre ce Pape, & ce que dit S. Jerôme, qu'il avoit souscrit l'hérésie, ont porté plusieurs Critiques à soûtenir qu'il avoit signé la seconde formule de *Sirmium*.

Mais notre Auteur prouve, à ce qu'il nous paroît, invinciblement, qu'il ne ſigna que la premiere, laquelle pouvoit paſſer pour orthodoxe, puiſqu'excepté le terme de *conſubſtantiel*, qui ne s'y trouvoit pas, elle n'avoit rien de répréhenſible; que S. Hilaire la trouva d'abord nette, exacte, préciſe, & propre à éloigner toutes les ambiguités, & que ſi dans la ſuite il la traita de perfidie, c'eſt que les Ariens s'en ſervirent pour faire tomber la foi du *Conſubſtantiel*, & pour détacher les Orthodoxes de la Communion de S. Athanaſe. Enfin que, ſelon Sozomene, Libere ayant été appellé par *Conſtantius* à Sirmium peu de tems après ſa chûte, il y ſigna la condamnation de tous ceux, qui ne reconnoiſſoient point le fils ſemblable au Pere en ſubſtance & en toutes choſes, ce qui étoit directement contraire à la ſeconde formule de Sirmium. On ſçait d'ailleurs qu'auſſi-tôt que ce Pape fut rétabli dans ſon Siege, & en pleine liberté, on ne put jamais l'obliger, non plus que *Vincent de Capouë*, à ſigner la formule de Rimini : que

ſon nom ſe trouve dans les plus anciens Martyrologes des Latins, dans celui, qui porte le nom de S. Jerôme, dans Raban, dans les additions de Bede, & ailleurs, que S. Epiphane le qualifie de Bienheureux; S. Baſile, de très-heureux, que S. Ambroiſe l'appelle d'heureuſe & ſainte mémoire.

Chapitre IX. *Marcel Evêque d'Ancyre.* Ce n'eſt pas ſeulement dans ces derniers ſiecles, que les Hérétiques, pour faire diverſion, ſe ſont attachés à rendre ſuſpects d'erreur, ceux qu'ils trouvoient le plus ſouvent en leur chemin; ce qui ne leur a que trop réuſſi par un effet de certains préjugés, contre leſquels les défenſeurs mêmes de la vérité ne ſont pas toujours aſſez en garde. Marcel d'Ancyre en a fait une expérience bien ſenſible. Ce Prélat avoit été un des plus ardens zélateurs de la divinité de Jeſus-Chriſt, & les Ariens ſont venus à bout de le faire ſoupçonner d'avoir donné dans les opinions de *Sabellius* & de *Paul de Samoſathe.* S. Baſile & S. Hilaire l'ont traité d'hérétique, & leur

autorité a entraîné plusieurs illustres Ecrivains dans leur sentiment.

Dom Ceillier convient que Marcel donna lieu à ces soupçons par des façons de parler ambiguës sur la Trinité, & au travers desquelles on croyoit entrevoir la doctrine impie de *Photin*, qui avoit été son disciple, mais il prouve très-bien que son Livre *contre Asterius*, où l'on disoit qu'étoit renfermé tout le venin de ses hérésies, fut lû & approuvé dans le Concile de Sardique, avec la formule de foi, qu'il avoit présentée au Pape Jules, & sur laquelle ce Pontife l'avoit reçû à sa Communion. Il montre ensuite que les Catholiques ne soupçonnerent sa doctrine, que parce qu'ils crurent que Photin tenoit de lui ses erreurs. Il soûtient que ce qui a trompé S. Hilaire, & les autres, fut une lettre du faux Concile de Sirmium aux Evêques d'Occident, dans laquelle on publioit que S. Athanase s'étoit séparé de la Communion de Marcel, ce qui s'accorde mal avec les éloges, que ce S. Patriarche lui a donnés depuis cette prétenduë séparation, & avec ce qu'il

dit dans plusieurs de ses Ouvrages, que cet Evêque avoit pleinement justifié sa doctrine à Rome, & à Sardique.

Enfin notre Auteur fait voir que Marcel ayant eu avis que S. Basile pressoit fortement S. Athanase de lui refuser sa Communion, envoya à celui-ci le Diacre *Eugene* avec une exposition de sa Foi, dont il nous donne l'Analyse, que S. Athanase, & les Evêques qui étoient avec lui, l'approuverent & la signerent, & que si des Sçavans du dernier siecle ont douté que Marcel soit mort Orthodoxe, & uni à l'Eglise Catholique, c'est que ce monument respectable de sa Foi n'a été rendu public que depuis peu, ayant été imprimé pour la premiere fois en 1706, par les soins de D. Bernard de Montfaucon, sur un manuscrit de la Bibliotheque de l'Escurial.

Le dernier Chapitre de ce volume contient en vingt-cinq articles l'Histoire des Conciles, qui ont été tenus depuis le second de Sirmium en 357, jusqu'à celui de *Bagaya* en Numidie en *394*. Mais nous n'en pouvons

donner l'extrait sans passer nos bornes, & sans repeter la plupart des choses, que nous avons dites, ou que nous aurons occasion de dire dans la suite, en parlant des principaux Evêques qui y assisterent.

ARTICLE CXXI.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN. A Paris, chez Prault, Quay de Gêvres au Paradis. 1735. *deux vol.* in-12. 522 *pages.*

MAlgré la juste horreur qu'inspire l'Apostasie de l'Empereur Julien, l'éloquence, & le tour ingénieux qui caracterisent ses ouvrages, ont fait naître à l'Auteur le dessein de les traduire en François. Il falloit y joindre un abregé du caractere & des actions de Julien, en forme de discours préliminaire; mais l'impossibilité de le peindre tout entier dans un espace aussi borné que celui d'une Préface, a produit deux petits volumes *in-12*, qui seront bien-tôt suivis de la traduction, dont ils sont l'annonce & l'avant-propos.

Le contraste des vices réels & des vertus apparentes de ce Prince, joint à la diversité de ses situations & de ses avantures, forme au jugement de notre Historien, un morceau d'Histoire où l'exacte vérité se réunit avec le merveilleux des fictions. On y découvre en même-tems le vuide & le danger des talens humains, quand ils ne sont pas réglés par la raison & par la Religion; c'est la judicieuse reflexion de l'Auteur. L'homme est destiné, quoiqu'il fasse, à croire & à se soumettre. En secouant le joug de la foi, il faut qu'il sacrifie sa raison à des opinions insensées, & plus incompréhensibles que les mysteres qu'il rejette.

Si Julien a eu ses Panegyristes & ses Censeurs, la prévention, dit l'Historien moderne, paroît avoir été à-peu-près égale dans les uns & dans les autres, selon les divers côtés d'où ils envisageoient leur objet. Ce qu'il avoit d'estimable échappa aux Chrétiens, qui ne considererent en lui qu'un Apostat & un Persécuteur. Les payens par une reconnoissance aveugle pour le restaurateur de l'idolâtrie,

fermerent les yeux sur ses défauts. On convient cependant, que cette contradiction apparente qui s'apperçoit au premier coup d'œil, ne peut être imputée qu'à Julien, qui étoit lui-même l'assemblage de toutes les contradictions : *il y avoit dans ce Prince*, dit M. Fleuri, *un tel mélange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de le loüer & de le blâmer sans altérer la vérité.*

Notre Auteur, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, discute avec une exactitude qui va jusqu'au scrupule, les écrits publiés pour ou contre Julien. Il revoit les pieces du procès, & se fait un devoir de justice d'examiner ce Prince à charge ou à décharge. C'est le résultat de cet examen qu'il présente au Lecteur. Julien gagne à cette révision. Depuis quinze cens ans il attendoit qu'une main secourable le tirât de l'obscurité & du mépris où l'avoit réduit son apostasie. Enfin il reparoît sur la scêne avec l'appareil de quelques vertus morales, que les Auteurs anciens ne nous ont fait appercevoir qu'au travers de mille

défauts, & chargées, pour ainsi dire, de la teinture du vice.

Comme la nouvelle *Vie* le représente sous des traits moins rebutans, ceux qui ne le connoissoient que par les titres odieux d'Apostat & d'un des plus dangereux persécuteurs du Christianisme, pancheront sans doute, à lui faire grace en faveur de quelques bonnes qualités. S'il en résulte un grand avantage pour la Religion, certains Censeurs peut-être un peu trop sévéres, & qui cherchent en tout l'intention & la fin, ou le CUI BONO, seront forcés d'applaudir aux riches talens de l'Auteur, & au dessein qu'il s'est proposé, en faisant revivre Julien enseveli depuis plusieurs siecles dans les ténébres de l'oubli.

Julien fut non un grand homme, mais un homme singulier. Il lui manquoit ce fond de bon sens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus. Sa passion pour la gloire le porta avec un espece de fanatisme à tout ce qui pouvoit le singulariser. Exempt des vices grossiers qui humilient l'orgueil, il eut tous les défauts qui le flat-

tent. La crainte le retint dans les bornes du devoir, tandis qu'il vêcut en homme privé; mais la souveraineté le développa tout entier. Sa mere Basiline, seconde femme de Jule Constance frere du Grand Constantin, sur le point de le mettre au monde, songea qu'elle enfantoit Achille; & à son réveil elle accoucha de Flavius-Claudius-Julianus, dont il s'agit ici; ce fait est emprunté de l'Historien Zonaras, qui le rapporte apparemment sur la foi de quelque Auteur plus voisin des tems de Julien.

Peu s'en fallut que ce Prince ne pérît à l'âge de six ans dans la sanglante tragédie, qui suivit de près la mort du Grand Constantin. Il fut redevable de la vie à Marc Evêque d'Aréthuse, qui pour prix de ses biens-faits éprouva dans la suite l'ingratitude & les cruautés de Julien. Euzebe de Nicomédie son parent, le chef & l'ame de la faction Ariene, ne contribua pas peu à lui donner par ses leçons des idées fausses sur la Religion. Il eut ensuite pour Gouverneur Mardonius, qui ne pensa pas moins à former les

mœurs de son éleve, qu'à lui cultiver l'esprit. Il s'étudia surtout à lui inspirer de la gravité & du mépris pour les plaisirs des sens. Sous la direction de ce nouveau guide, il marchoit les yeux baissés, & ne connoissoit de chemin que celui qui le conduisoit chez ses maîtres. En un mot, Mardonius ne lui permettoit d'amusemens que la lecture & l'étude des Belles-Lettres. Il y fit des progrès si rapides que ceux qui étoient chargés du soin de son éducation se plaignoient de n'avoir plus rien à lui enseigner. Le fait est beau si Libanius, Eunapius & quelques-autres Panegyristes outrés de Julien n'ont pas affecté de l'embellir pour l'interêt de leur Heros. Il est du moins vrai que par le commerce assidu qu'il eut avec les Ecrivains de l'ancienne Gréce, il devint un modele semblable à eux. Mais aussi trop prévenu d'estime pour les Sophistes, & les Grammairiens Grecs qui l'environnoient, il se remplit de leurs préjugés, & contracta dans une societé si peu sortable, pour un Prince de la Maison Imperiale, ce goût pédantes-

que, qu'il conserva jusques sur le Thrône.

L'Empereur Constance avoit sacrifié à sa politique ou plutôt à ses soupçons ses oncles & ses cousins. Julien & Gallus auroient eu le même sort que leur pere & leur frere aîné, si des amis fidéles ne les avoient dérobés à la premiere fureur des meurtriers. Constance avoit tout à craindre de l'ambition & de la vengeance des deux Princes ; il pensa d'abord à s'en defaire ; mais enfin pour s'épargner la haine d'un nouveau crime, il prit le parti de les mettre dans un état à ne pouvoir troubler le repos de l'Empire. Tous deux furent confinés dans un Château de Cappadoce, où gardés à vûë ils n'avoient d'autre compagnie que celle des Maîtres Chrétiens chargés de les instruire des devoirs du Christianisme, d'autre étude que celle des Livres sacrés, d'autres exercices que les jeûnes & la priere. Ils furent même ordonnés Lecteurs, & destinés à l'Etat Ecclesiastique pour les éloigner du Thrône sans esperance de retour. Une vie si contrainte fit naître

dans le cœur de Julien un grand dégoût de la Religion. Il la considera comme un joug dont on vouloit l'accabler. Dès-lors il laissa entrevoir quelque panchant pour l'idolâtrie. On assure même que Dieu manifesta par des signes sensibles la future Apostasie de ce Prince. Son frere & lui avoient partagé le soin de faire bâtir une Eglise; mais la portion de l'ouvrage réservée à Julien étoit retardée, ou bouleversée par une main invisible.

Depuis six ans les deux Princes vivoient éloignés de la Cour dans cette espece de captivité, lorsque la mort enleva Constantin & Constant freres de l'Empereur; celui-ci pressé par le Tyran Magnence en Occident, menacé en Orient d'une irruption des Perses, & n'ayant point de posterité, fut contraint de chercher un appui dans Gallus qu'il honora du titre de Cesar. Julien obtint alors la liberté de venir à Constantinople. Les Ecoles étoient florissantes dans cette grande Ville, & Libanius y brilloit par son éloquence. Comme ce Rhéteur faisoit une profession ouverte du Pa-

ganiſme, l'Empereur n'eut point égard au penchant du jeune Prince pour Libanius, & confia le ſoin de le former dans l'art Oratoire à Ecébole d'un mérite fort inférieur à ſon concurrent; mais il avoit de plus que lui le maſque & les dehors du Chriſtianiſme, ſans en avoir la réalité. Julien reſpecta la défenſe de l'Empereur, tout prévenu qu'il étoit en faveur de Libanius; s'il n'eut pas le plaiſir de l'entendre, il ſe procura celui de lire & d'imiter ſes écrits. Par la lecture aſſiduë des Auteurs Payens, il ſe familiariſa avec leur façon de penſer. Les gens de Lettres ſentoient alors le ridicule de l'ancien Politheïſme. Mais ils ſoutenoient en même-tems que la Mythologie ſous l'emblême des fictions cachoit les profondeurs de la Phyſique, de la Morale, & de la Théologie; ils reconnoiſſoient un Dieu ſouverain qui avoit à ſa ſuite & à ſes ordres un Peuple de Génies ou de divinités ſubalternes. Julien goûta ce bizarre ſiſtême dont les Platoniciens de ces tems-là avoient formé l'édifice ſous le nom myſterieux de Theurgie.

Séduit par les conseils & par les leçons des plus fameux de la Secte, il se laissa initier aux mysteres du nouveau Platonisme ; & renonça pour toujours au Christianisme. Dès-lors il ne se regarda plus que comme un Prince appellé par les Dieux pour être le réparateur de leurs Autels.

Ses démarches cependant devinrent suspectes à l'Empereur Constance. Pour se mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit, après s'être fait raser la tête, il embrassa la vie Monastique, exerça les fonctions de la vie Ecclesiastique, & affecta tous les dehors de la pieté Chretienne. Son frere Gallus moins mesuré dans ses paroles & dans ses actions étoit devenu l'objet de la jalousie ou des injustes défiances de l'Empereur, & venoit de perdre la vie. La perte de Julien étoit resoluë; dans ce dessein il fut conduit à Milan ; mais le crédit de l'Imperatrice Euzébie qui à l'amour des Lettres joignoit un cœur tendre pour les malheureux, sauva les jours de ce Prince. Elle consulta l'inclination de Julien en lui ména-

geant un ordre de se retirer en Grece. Il vole à Athenes le centre de la litterature & des beaux Arts. Ce fut-là que S. Bazile & S. Grégoire de Nazianze eurent le tems d'approfondir son caractere. Ils apperçûrent l'un & l'autre le déréglement de son esprit, dans sa physionomie & dans son maintien. Le portrait qu'en a tracé le dernier de ces deux Peres de l'Eglise, ne perd rien de son énergie sous la plume du nouvel Historien. Les Payens cependant intéressés à flatter Julien, encenférent jusqu'aux défauts que les Auteurs Chrétiens lui reprochent. Sa naissance, sa jeunesse, les malheurs de sa maison donnerent du relief à ses talens, & à quelques vertus morales dont il affectoit les dehors avec ostentation.

Les troubles qui agitoient diverses Provinces de l'Empire Romain, ouvrirent les yeux à Constance. Il conçut que le Gouvernement de la plus grande partie de l'ancien monde étoit au dessus des forces d'un seul Monarque; l'Empereur n'avoit point d'enfans mâles; Julien étoit son

plus proche héritier & la seule ressource de l'Empire. Il le rappella donc à la Cour. Le goût de ce Prince pour les superstitions magiques de la Theurgie, & la liaison étroite qu'il avoit contractée avec le Pontife d'Eleusine l'avoit fixé à Athénes. D'ailleurs l'image sanglante de Gallus qui se présentoit à ses yeux, redoubloit ses frayeurs, & le faisoit trembler pour lui même. Il fallut néanmoins se rendre aux préssantes sollicitations de l'Impératrice Euzébie, & quitter l'habit de Philosophe pour recevoir de la main de l'Empereur, la Pourpre & les ornements attachés à la dignité de César. Son air gêné & sa contenance mal assurée sous les habits militaires formoient un contraste risible; aussi sa métamorphose fut une espéce de mascarade qui divertit les gens de la Cour.

Aux réflexions morales & aux belles maximes que les panégyristes de Julien lui font étaler au sujet de sa promotion & dans d'autres circonstances, on le prendroit pour un Prince pénétré des plus héroiques sentiments

du Christianisme, si l'on n'y appercevoit un cœur payen, & un esprit aussi vain que la fausse sagesse dont il affectoit de se parer.

La présence du nouveau César, étoit nécessaire dans les Gaules ; il passe les Alpes ; par la terreur de ses armes il force les Allemans qui ravageoient cette belle contrée à repasser le Rhin ; après quoi toute son attention se réunit à faire renaître l'abondance, la paix, & la Justice dans les Provinces de son département. Les Gaulois avoient eû moins à souffrir de la fureur des Barbares, que de l'avarice insatiable des Officiers de l'Empire. Ils trouvérent un vengeur dans Julien. C'est ici plus qu'ailleurs que l'élégant Historien s'attache à peindre son Heros avec des traits qui feroient honneur à un Prince vrayement Chrétien. On s'y méprendroit si l'on ne sçavoit par des témoins dignes de foy que cette apparence de vertu n'étoit qu'une folie déguisée sous le nom spécieux de Philosophie. Aussi disoit-on de lui qu'il étoit *specie sapientiæ stolidum.*

Au retour de ses expéditions militaires, Paris fut le séjour le plus ordinaire de Julien; il aimoit cette Ville qu'il appelloit sa chére Lutéce. Dans la description que la nouvelle Histoire en fait d'après le *Misopogon*, on apprend que le territoire de Paris *portoit de bonnes vignes.* C'est le sens du passage Grec. Καὶ φυέται παρ' αὐτοῖς ἄμπελος ἀγαθή. Comme quelque uns pourroient s'y tromper, & se persuader qu'alors le païs fournissoit du vin aux habitants, il est à remarquer que Julien ne parle ici que de quelques treilles ou de quelques Plans de Vignes que des particuliers prenoient plaisir à cultiver, ainsi que l'on fait aujourd'hui en Normandie. On ne doit donc pas inférer du texte grec, que les environs de Paris fussent un païs de vignobles, & que dès-lors l'usage du vin y fût commun. Au contraire Julien déclare formellement dans une épigramme qui nous est restée de lui, que le canton des Gaules où il faisoit plus ordinairement son séjour, ne produisoit point de vin, & qu'il se trouvoit réduit à boire de la

biére, boiſſon ordinaire aux gens du païs. Il dit à ce ſujet qu'il ne reconnoît plus Bacchus à Paris & que ce Dieu fils de Jupiter s'y eſt traveſti en fils de Céres. On recueilloit cependant dès-lors de très-bon vin dans quelques parties de la Gaule méridionale. Martial fait mention du vin de Vienne en Dauphiné, dans une de ſes Epigrammes. L. 13.

Hæc de vitiferâ veniſſe picata Vienna
    Ne dubites, miſit Romulus ipſe mihi.

Revenons à notre Aûtheur. La tradition commune eſt que Julien fit bâtir à Paris le Palais des Thermes; ſon inclination pour cette Ville ſe fait ſentir dans la notice que nous en donne ſon *Miſopogon*. En général il chériſſoit les Gaulois dont la ſimplicité & la franchiſe ſimpatiſoient, dit-on, avec ſon humeur affable, ennemie du faſte & des plaiſirs : car en quittant l'habit de Philoſophe, il n'avoit point changé de Caractére. Il bannit de ſa table les mêts exquis, à l'exemple du vieux Caton qui diſoit qu'une

ame occupée de la bonne chére, s'occupoit peu de ses devoirs. Il s'imposoit même des obligations austeres dont sa Religion le dispensoit. Sa dévotion pour Mercure alloit si loin, qu'il se levoit à minuit pour lui faire sa priére. Julien n'avoit en cela d'autre vûe que de mettre en crédit le paganisme, en lui donnant l'apparence du Christianisme. Il luttoit contre la rigueur des Hyvers jusqu'à ne vouloir pas permettre qu'on échauffât son appartement, au moyen des Fourneaux qui étoient alors en usage à Paris & dans les Gaules. Il ordonna seulement à ses Domestiques de porter un brasier dans la Chambre où il dormoit. Les parties sulphureuses du Charbon le saisirent au point qu'il auroit été suffoqué, si ses Medecins ne l'eussent fait transporter en plein air.

Tandis que Julien s'occupoit à pacifier les Gaules, ses Ennemis rendirent sa fidélité suspecte. L'Empereur en guerre avec les Perses lui envoya ordre de faire passer en Orient l'élite de ses troupes. Les Soldats destinés à faire le voyage se mutinent con-

tre Constance en faveur du nouveau César & le proclament Auguste à l'âge de 28. ans sans avoir égard à ses remontrances. Accablé d'inquiétudes Julien se retire dans son Palais. Mais ranimé par le zéle de ses troupes, il écrit une lettre respectueuse à l'Empereur pour se justifier auprès de lui. A cette lettre qu'il avoit rendüe publique, il en joignit une autre pleine de fierté & d'insolence au jugement même de ses panégyristes. N'étant plus comptable de ses actions, selon la remarque de l'Historien, il commençoit à démasquer ses travers. Constance dans sa fureur lui répond par une Lettre menaçante, où il lui reproche son ingratitude. *Vous étiez Orphelin, lui dit-il, quand j'ai pris soin de votre enfance & de votre éducation.* Sur quoi Julien s'écria; *si j'étois Orphelin, est ce au bourreau de mon Pére à m'en faire le reproche.*

Constance agissoit pour susciter des revers à Julien, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut âgé de 45. ans le 3. Novembre 361. à Tarse en Cilicie. Le nouvel Empereur, s'étoit

s'étoit déja rendu à Sirmium avec ses troupes. A la nouvelle de la mort de Constance, il fit son entrée à Constantinople où il fut reçû aux acclamations de tout le Peuple. Moins pour punir ceux qui avoient abusé de leur crédit sous le Regne précedent, que pour venger ses propres injures, il créa une Chambre de Justice à Calcédoine, où le Grand Thrésorier Ursulus, homme irréprochable & qui avoit obligé Julien plus d'une fois, fut confondu & périt avec les coupables. *La Justice même*, dit Ammien Marcellin, *pleura cette mort, & attira beaucoup de malédictions à l'Empereur.*

Julien trouva dans le Palais une foule de bouches inutiles, qu'il congédia. On y comptoit mille Officiers de Cuisine, mille Barbiers, &c. Un de ces derniers vêtu d'un habit superbe s'étoit présenté pour lui faire les Cheveux, car depuis son élevation à l'Empire il avoit laissé croître sa barbe, *Ce n'est pas un Sénateur*, dit Julien, *C'est un Barbier que je demande.*

Le nouvel Empereur ne perdoit

point de vûe le projet qu'il avoit formé de ruiner le Christianisme. Il y trouva de la difficulté, car au sentiment de Libanius cité à cette occasion, on ne gagne rien à vouloir *forcer la Conscience*; maxime commune qui n'avoit pas besoin de l'authorité d'un payen, mais qui pouroit donner lieu à la méprise, si l'on venoit à confondre de sages mesures pour le maintien de la vraie Religion, avec des violences qu'elle n'approuve pas. Julien qui ne vouloit point passer pour Tyran, essaïa d'abord d'employer la séduction, & l'artifice pour remettre le Paganisme en honneur. Son premier soin fut de pervertir les Chrétiens, ou en faisant briller à leurs yeux des avantages temporels, ou par des véxations sourdes & par des rigueurs mêmes, lors qu'elles pouvoient être colorées de quelque prétexte étranger. Il réservoit les grands coups jusqu'à ce qu'il fût assûré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'addresse. Un des principaux moyens dont il usa pour ruiner le *Christianisme*, fut de commettre les

Ariens & les Catholiques. *Il étoit persuadé*, dit un Auteur Payen, *que les bêtes féroces sont moins acharnées entre elles que la pluspart des Chrétiens contre les Chrétiens qui ne pensent pas comme eux.* L'Historien moderne finit son premier Volume par ce trait. Pour rendre la comparaison moins odieuse, & plus juste, il falloit en excepter la société des fidéles qui réünis sous l'autorité des Pasteurs légitimes sont gouvernés selon le véritable Esprit de l'Evangile.

ARTICLE CXXII.

DISSERTATION SUR LES Tentes & Pavillons de Guerre par M. Benneton de Perrin, A Paris, chez Gonichon rüe de la Huchette au sacrifice d'Abraham, & Briasson rüe S. Jacques à la Science, 1735. pages 147.

PArmi les recherches des Sçavans, il y en a de pure curiosité; il y en a aussi d'une utilité très-marquée. M. Benneton de Perrin a prouvé par

d'autres ouvrages que ses études n'étoient pas steriles, & qu'il avoit en vûe le bien public. Il faudroit être de mauvaise humeur pour trouver à redire que dans celui-ci il paroisse donner quelque chose à l'agréable & à l'honnête amusement ; cette censure seroit même d'autant plus injuste, que son sujet bien traité, éclaircit plusieurs points de l'Histoire ancienne, & fait naître des idées solides pour la perfection de l'art Militaire.

L'Auteur, après un Préambule assez court, remonte jusqu'à l'origine des Tentes. On sçait qu'elle est à peu près de même datte que le monde. A mesure qu'il se peuploit, l'industrie devenoit agissante pour fournir aux besoins & aux commodités de la vie: les Cavernes furent probablement le premier azile des hommes contre les injures de l'air ; mais elles n'en pouvoient contenir qu'un nombre borné; leur tristesse étoit insoutenable, elles ne se transportoient point. La necessité inventa donc les Tentes. Tous les hommes étant alors ou Laboureurs, ou Bergers, elles leur étoient également

utiles. Ils campoient dans un même lieu, aussi long-temps qu'ils y trouvoient de la subsistance, & les saisons régloient leur marche; telle fut la vie des Patriarches; cet usage comme l'écriture nous l'apprend, fut commun aux premieres Nations. Après même l'établissement des Villes, il se conserva long temps, comme nous le voyons par ces Fêtes qui se donnoient régulierément en pleine Campagne. La Tente du Peré de famille, du chef de la Société étoit plus élevée que les autres, & celles qui étoient déstinées au culte de Religion, surpassoient tout le reste en grandeur & en éclat. M. Benneton entre à cette occasion dans des détails curieux; il nous donne des étymologies ingenieuses de differents noms, & des explications sensées de plusieurs coûtumes dont l'Histoire fait mention.

Après avoir traitté l'origine des Tentes, il vient à ce qui en faisoit la matiere; il nous parle principalement de deux sortes d'étoffes grossieres, dont on se servoit, avant que les arts & l'interêt eussent amené

le luxe, l'une qui étoit ce qu'on nomme parmi nous *Feutre* & dont nos Païsans en quelques Provinces font leur habillement ; l'autre connûe dans l'antiquité sous le nom *de Pannus Cymatilis*, elle étoit faite de poil de Bouc & de Chameau, réssembloit à notre Camelot & étoit très propre à garentir de la pluye. Outre les Tentes d'étoffes, il y en avoit aussi de peaux d'Animaux, de Boucs, de Vaches, &c. Il est probable, dit l'Auteur, que les premieres étoient pour l'Eté, & que celles-ci servoient en Hyver, lorsqu'on étoit obligé de faire la Guerre ; dans cette rude saison la nécessité avoit inventé les Tentes ; l'art & la vanité se chargerent de les embellir ; les étoffes les plus précieuses, en firent l'ammeublement ; on y rassembla tous les genres de commodités & de douceurs ; c'étoient autant de Palais ambulants. Cette magnificence subsiste encore parmi nous dans les occasions, & est sur tout du goût des Orientaux.

Le génie & le caprice des ouvriers diversifiérent parmi les Nations la forme des Tentes ; les uns les vou-

soient rondes & les autres quarrées, ceux ci leur donnerent tant de hauteur & de largeur, & ceux là suivoient des proportions differentes. Les récits que l'Auteur en fait seroient ennuyeux, s'il n'avoit eu soin de les mêler de quantité de petits épisodes; dont la totalité amuse, quoique la plûpart soient ou trop connus ou peu interéssans.

Depuis que le monde en général, eût pris une forme fixe, que les Nations eurent leurs loix particulieres, que les états furent établis, l'usage des Tentes ne fut plus que pour les armées. C'est-ici le morceau peut-être le plus curieux de la dissertation. On y apprend entr'autres choses, si on ne le sçait déja, ce que c'étoit que le Prétoire & les Gardes Prétoriennes, la maniere dont les Empereurs Romains rendoient la justice au milieu de leur Camp; les differents moyens que chacun indiqua pour se fortifier, & se rendre inaccessible aux approches de l'ennemi. M. Benneton propose encore ses idées sur les campements, pour rendre les

mouvemens des Troupes plus réguliers, leur communication plus libre, leur sureté plus grande; apparemment qu'il se soumet sur cela aux décisions des maîtres de l'art.

A l'occasion des Tentes il étoit naturel de parler des Pavillons, des Dais, des Lits de Parade, des Lits de Justice, des Imperiales, des Catafalques, toutes institutions qui partent de la même origine. M. Benneton n'a pas manqué de le faire, & ce qu'il en dit, doit plaire aux personnes sensées, puis qu'il sert à prouver que rien n'est si chimerique dans le principe, que les titres & les distinctions dont l'orgueil se pâre; ce qui caractérise la grandeur, n'est le plus souvent qu'une invention pitoyable, triste fruit du hazard & quelquefois de l'infirmité, & qu'une usurpation manifeste sur la raison & la Justice. L'auteur a beaucoup réfléchi sur les monuments qui nous restent des anciens usages, & si nous osions donner notre jugement pour régle; nous assurerions que son travail aura l'approbation de ceux qui

aiment la sagacité & les conjectures solides.

Rapportons en finissant, la pensée de M. Benneton sur le Feu Gregeois » l'effet terrible de ce feu vo-
» lant . . . . *nous dit-il*, me donne lieu
» de croire qu'il étoit la même chose
» que ce que nous nommons aujour-
» d'huy Poudre à Canon ; pour être
» persuadé de cela, il n'y a qu'à
» réfléchir sur les expréssions du Sire
» de Joinville qui dit qu'on en char-
» geoit une espece de mortier nom-
» mé *Perriere*, d'où il étoit chassé
» avec force & impetuosité, ce qui
» causoit son inflammation dans l'air; il
» devoit donc être un composé de
» Soulfre, de Salpétre, & de quel-
» que autre matiere grasse propre
» à l'entretien de sa flamme, & à
» le tenir collé où l'on vouloit qu'il
» s'appliquât ; toute la difference
» qu'il y avoit entre cette matiere
» & notre Poudre noire d'àprésent,
» c'est que n'y ayant point de charbon
» écrasé dans la premiere, son effet
» se faisoit sans bruit, quoy qu'il n'en
» fût pas moins grand. Aussi nos

„ bons Chevaliers se recommandoient-„ ils de tout leur cœur à Dieu, lorsqu'ils voyoient venir à eux ce foudre „ dévorant. „

Une objection naturelle se présente ici à l'esprit. La Poudre à Canon, ne vient point en masse nous renverser, nous consumer dans le Combat, où cribler nos murailles. Elle ne produit ces terribles effets que par l'activité qu'elle communique aux corps les plus durs, aux Boulets, aux Balles, aux Pierres. On trouve à ce raisonnement une éspece de réponse dans ce qu'ajoute notre Auteur. „ Si c'étoit „ ici le lieu de déduire d'autres „ raisons Physiques pour prouver ce „ que j'avance, je crois en avoir „ d'assez fortes pour faire conclure „ que ce qu'on nomme Poudre à „ Canon, a été connu de toute „ l'Antiquité; mais que l'on ne comp-„ toit simplement que sur son effet, „ sans la regarder comme principe „ agissant par compréssion sur d'au-„ tres corps. On fut long temps à „ ignorer qu'une pesanteur mise des-„ sus, put être portée à une grande

„ diſtance, & prendre une partie de
„ la force avec laquelle elle en étoit
„ chaſſée; on ne s'en ſervoit qu'à
„ cauſe de ſa proprieté la plus ap-
„ parante qui étoit l'inflammabilité
„ à toute épreuve; il étoit réſervé
„ aux Chimiſtes du 15. ſiecle de dé-
„ couvrir que par la compreſſion elle
„ acquéroit une force infinie, & qu'en
„ y mêlant une matiere telle que
„ le Bois brûlé pour mieux engager
„ ſes parties ſubtiles & ſulphureuſes,
„ ces parties ne pouvoient pas ſe
„ dégager ſans le grand bruit qui
„ arrive en faiſant l'effet qu'elles doi-
„ vent faire. „

N'avons nous pas quelque raiſon d'apprehender que tout ceci ne ſoit regardé de bien des gens comme un pur Sophiſme? en effet il s'enſuit que le feu Grégeois étoit la Poudre à Canon, & ne l'étoit pas. Il l'étoit, puiſque les mêmes principes qui concouroient à ſa compoſition ſont ce qui forme notre Poudre; il ne l'étoit pas, puiſque les effets en étoient ſi prodigieuſement différents. Quoiqu'il en *ſoit*, l'invention moderne

n'en est ni moins honorable à l'esprit ni moins funeste au monde. Si les Heros de l'Antiquité l'avoient connüë, leur gloire en auroit elle ou souffert ou augmenté ? c'est un problême à résoudre ; les operations, sur tout, pour les siéges, étoient plus lentes; elles n'en étoient que plus meurtrieres. De tous les metiers peut être le plus parfait dans tous les temps, a été celui de la Guerre : quels maîtres pour cet art cruel & necessaire, qu'une envie insatiable d'attaquer pour les uns, & pour les autres, que l'obligation indispensable de se défendre.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assiriens, des Babyloniens, des Médes, & des Perses, des Macedoniens, des Grecs, Par M. Rollin Ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au College Royal, & associé à l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Tome IX. A Paris chez la veuve

Etienne, Libraire, rüe S. Jacques vis a vis la rüe du Plâtre, à la Vertu 1735. in 12. *pages* 616.

CE volume est composé du dix-neuvieme & du vintiéme livres, dont chacun est divisé en trois articles. Le premier de ces six articles comprend le régne de Persée qui fut d'onze ans depuis l'an du Monde 3826. jusqu'en 3837. Il n'est guere possible de mettre plus de choses en moins de mots. L'auteur n'a omis aucune circonstance intéressante d'une Guerre si féconde en évenements: les caractéres des principaux acteurs sont bien pris; les fautes qu'on fit de part & d'autre bien relévées; les grandes actions *de Paul Emile*, mises dans leur plus beau jour; les réfléxions sensées & toujours à leur place: aussi faut il avouer qu'il est peu de morceaux d'Histoire, qui ait été écrit par de plus habiles Historiens; & M. Rollin a le grand talent de bien choisir ses Modeles, & de bien rendre ses originaux, nous en raporterions quelques traits, si sa maniere étoit moins connuë.

La conduite des Vainqueurs après une si belle conquête, & leur politique sont bien développées dans le second Article. On voit leurs efforts pour détacher *Attale*, de son frere *Eumene*, devenu suspect au Sénat, & cela en vûë d'affoiblirle Royaume de *Pergame* : les sages avis de *Stratius* Medecin d'Attale empechent celui-ci de donner dans le piége, & de se laisser éblouir par l'éclat d'une couronne. Une action si loüable est punie par ces Romains réputés si vertueux, du refus de l'investiture des Villes d'*Aenus* & de *Maronée*, qu'on lui avoit promises.

Les Rhodiens dans les dernieres années de la guerre de Macedoine avoient assez fait connoître leur penchant pour le party de Persée: leurs Ambassadeurs avoient même parlé dans le Sénat avec beaucoup de hauteur ; ils devoient s'attendre à essuier tout le ressentiment d'une République dont la maxime la plus inviolable étoit de ne point souffrir de pareilles Libertez, qu'ils traitoient d'insolence; ils prirent le seul parti qui leur restoit

à prendre; ils obtinrent la paix à force de soumissions, & ce fut Caton, le Censeur, qui determina le Sénat à leur faire cette grace. „ Les Rhodiens, „ dit il, sont fiers . . . . mais que nous „ fait leur fierté ? nous sied t'il bien „ de leur faire un crime d'être plus fiers que nous ? Il est vrai qu'on leur fit acheter leur pardon ; mais ils crurent l'avoir encore à bon marché, quoique la paix leur eût coûté plus cher qu'aux Macedoniens, qui en devenant sujets des Romains, furent déclarés libres, & délivrés de la moitié des Tributs, qu'ils payoient à leurs Rois.

Le jugement rendu par Paul Emile sur la plainte des *Etoliens* paroît avec justice fort bizarre à M. Rollin. Deux particuliers soûtenus par les Romains avoient environné le Senat d'Etolie de Soldats, que *Bebius*, qui commandoit les Troupes Romaines, leur avoit prêtés. Ils avoient ensuite fait mourir cent cinquante des principaux de la nation, dont tout le crime étoit d'avoir parû favorable à Persée ; ils en avoient envoyé un grand nombre d'autres en exil, & les biens des

uns & des autres avoient été le prix de la délation. Toute l'enquête, que fit Paul Emile, se borna à sçavoir si l'on avoit été pour Persée ou pour les Romains ; il renvoya en suite les meurtriers absous ; il déclara que les uns avoient été tués justement, & les autres justement bannis. Bébius seul fut condamné pour avoir prêté son ministere à cette exécution. „ Mais „ pourquoi le condamner, si elle étoit „ juste ; & si elle ne l'étoit pas, pour- „ quoi renvoyer absous ceux, qui en „ étoient les principaux auteurs. „ Quoiqu'il en soit, ce jugement répandit la terreur parmi tous ceux qui avoient témoigné quelque bonne volonté pour Persée, & augmenta la fiérté & l'insolence des Partisans de Rome. C'étoit un grand mérite auprès des Romains, que de se déclarer sans mesure pour eux ; quiconque ne le faisoit pas étoit exposé à l'oppression ; toute la vertu Romaine & l'équité, dont ce Peuple faisoit parade, échouoient à cet écueil.

La Ligue des *Achéens* l'éprouva encore plus que n'avoient fait les Etoliens. De tous les Etats de la Grece, nul ne faisoit plus d'ombrage à Ro-

me, que cette ligue, laquelle s'étoit fait jusques ici respecter par le nombre & la valeur de ses Troupes, par l'habileté de ses Generaux & sur tout par l'union, qui regnoit entre les Villes, dont elle étoit composée. Les Romains commencerent par rompre cette union, en semant la division dans la ligue ; & après la défaite de Persée, plus de mille Citoyens des plus considerables de cet Etat, accusés d'avoir favorisé le Roy de Macedoine, eurent ordre d'aller se justifier à Rome. Le celebre Historien *Polybe*, étoit de ce nombre; mais cette disgrace lui fut avantageuse. Ce grand homme avoit apris la politique de *Lycortas* son pere, grand homme d'Etat & chef de la ligue Achéenne : il avoit étudié la guerre sous le fameux *Philopemen* ; il étoit déja dans une grande reputation, & elle l'avoit précedé à Rome ; il s'y fit d'illustres amis & sur tout le fils de Paul Emile, le second Africain, vainqueur de Carthage & de Numance. Tous les autres Achéens furent condamnés, sans pouvoir même être oüis, & relegués en diverses bourgades d'Italie.

Le Senat leur refusa longtems avec une dureté inflexible la permission de retourner chez eux ; ils ne l'obtinrent qu'au bout de sept années, & lorsqu'ils étoient réduits à trois cent. Ce fut une plaisanterie de Caton, qui détermina le Sénat à se laisser flechir en faveur de ces malheureux. „ A nous voir „ disputer tout un jour, dit-il, pour „ sçavoir si quelques pauvres vieillards „ de Grece seront plûtôt enterrés par „ nos Fossoyeurs que par ceux de leur „ païs, ne croiroit-on pas que nous „ n'avons rien à faire ? „

Il ne paroît pas que Polybe ait profité de cette permission, puisque trois ans après il étoit avec Scipion, au siége de Carthage. C'est de lui que nous apprenons les indécentes flateries de *Prusias*, Roy de Bithynie dans le Senat de Rome; Tite-Live, n'en parle presque point. „ Il avoit raison, „ remarque M. Rollin ; car ces bassesses deshonoroient du moins autant „ le Senat, qui les soufroit, que „ le Prince, qui les faisoit. „ Eumene Roy de Pergame étoit devenu fort suspect aux Romains; il voulut aller se

justifier à Rome, mais il ne put avoir la permission d'y entrer. Attale & Athénée ses freres furent plus heureux ; s'ils ne dissiperent point tous les ombrages des Romains, ils en détournerent du moins les effets, & Eumene, dont Polybe fait un si grand éloge, mourut en paix. Notre Auteur décrit en suite en peu de mots ce qui se passa entre Attale & Prusias, & de quelle maniere celui-ci voulut se défaire de son fils *Nicomede*, qui le prevint, & le fit assassiner, ou l'assassina lui même.

A l'occasion de l'Ambassade de trois célebres Atheniens, *Carneade*, *Diogene*, & *Critolaüs*, envoyés au Senat par leur Republique, M. Rollin observe que le goût de la Philosophie & de l'éloquence n'avoit point encore pénétré alors jusqu'à Rome, & que la réputation de ces trois Philosophes ne contribua pas peu à l'y répandre : que les jeunes Romains qui avoient quelque goût pour les Sciences, étoient ravis d'admiration en les entendant ; que Carneade surtout eut pour Auditeurs tout ce qu'il y avoit de personnes considerables à Rome,

qu'on y voyoit avec joye les jeunes gens s'attacher à ces hommes merveilleux; que le seul Caton en parut fâché, craignant que ce goût des Belles-Lettres n'étouffât dans la jeunesse Romaine celui de la science Militaire, & qu'elle ne préferât la gloire de bien parler à celle de bien faire: que l'exemple de Scipion montre pourtant combien cette crainte de Caton étoit mal fondée. Enfin que ce rigide Censeur reprocha fortement aux Senateurs qu'ils retenoient trop longtems ces Ambassadeurs, & qu'ayant fait expédier l'affaire, qui les avoit amenés, il hâta leur départ. Ainsi celui des Romains, qui avoit été moins touché de leur mérite, les aimoit plus efficacement que tous leurs admirateurs.

Une autre Ambassade des Marseillois, que les Liguriens traitoient mal, fournit à M. Rollin une occasion trop naturelle de raconter l'origine & les progrès de cette Ville, & de faire l'éloge d'une si belle Colonie; pour la manquer. „ Je croirois, dit-il, avoir » dérobé quelque chose à la gloire » de la Nation, & à celle d'une Ville,

» qui tient un des premiers rangs dans
» le Royaume, si je n'avois ramassé
» ici une partie des témoignages
» avantageux, que l'Antiquité lui
» rend. J'espere que les Lecteurs me
» pardonneront cette digression, qui
» d'ailleurs entre dans mon plan, &
» fait partie de l'Histoire Grecque.

Le récit de ces deux Ambassades est suivi de l'Histoire de trois Avanturiers qui parurent l'un après l'autre sous le nom de *Philippe* fils de Persée, & dont le premier remporta même d'abord d'assez grands avantages sur les Romains. Metellus en triompha, & réduisit la Macedoine en Province. Il prit ensuite connoissance d'un grand démêlé survenu entre les Lacedemoniens & la ligue des Achéens. Rome avoit déja envoyé des Commissaires pour en connoître, & ils avoient été insultés par les Achéens. Le Senat qui croyoit encore devoir les ménager, leur en fit faire des plaintes avec assez de moderation; ils en devinrent plus insolens, s'imaginant que Rome embarrassée dans la guerre de Carthage, où elle avoit reçu quelque échec, les

rdre, ou à ſe gâter en chemin. Ne roit-il pas à ſouhaiter, dit Velleius aterculus, de qui nous apprenons ce ait, que cette heureuſe ignorance ſubſtât encore ; & une telle groſſiereté ne ſeroit-elle pas infiniment préférable, par rapport au bien public, à cette extrême délicateſſe, où notre ſiecle a porté le goût pour ces ſortes de raretés ? C'eſt qu'alors ce goût donnoit aux Magiſtrats une occaſion d'exercer dans les Provinces toutes ſortes de vols & de brigandages. Cet article, ſur lequel nous nous ſommes peut-être un peu trop étendus, renferme encore pluſieurs beaux traits de la vie de Polybe, & des reflexions de M. Rollin ſur la grandeur, la décadence & la ruine de la Grece, qu'on lira avec bien du plaiſir. Il partage tout le tems qu'elle a figuré dans le monde, en quatre âges. Ce morceau eſt très-bien touché, mais il n'eſt pas poſſible de l'extraire.

Le troiſiéme article borné à l'Hiſtoire des Royaumes de Syrie & d'Egypte, renferme pour celui-ci l'eſpace de cent ans depuis la vingtiéme année

née de *Ptolemée Philometor*, jusqu'au tems où *Ptolemée Aulete* fut chassé du Thrône, c'est-à dire, depuis l'an du monde 3845, jusqu'à l'an 3946, & pour la Syrie, depuis *Antiochus Eupator*, jusqu'à *Antiochus* l'*Asiatique*, sous qui ce Royaume devint Province de l'Empire Romain : c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3840, jusqu'en 3939. L'obscurité qui regne dans tout cet endroit de l'Histoire, surtout par rapport à la Syrie, où plusieurs Rois, non seulement se succederent l'un à l'autre dans un intervalle assez court, mais regnerent quelquefois ensemble, n'est pas facile à percer ; c'est ce qui a engagé M. Rollin à commencer par un abrégé Chronologique, pour servir comme de fil à conduire le Lecteur dans les routes embarrassées de ce labyrinthe.

A la suite d'un guide si éclairé, on découvre avec un nouveau plaisir ce que l'Histoire Romaine, & celle du Peuple de Dieu ont de plus intéressant. Mais comme rien n'est plus connu aujourd'hui par des ouvrages plus étendus : &

fort estimés, nous ne nous y arrêterons pas. On y verra aussi de quelle maniere les Parthes, sous la conduite de *Mithridate* le cinquiéme de leurs Rois, établirent si puissamment leur Empire par la défaite de *Demetrius*, Roy de Syrie, qu'ils devinrent la terreur de tous leurs voisins, jusqu'à aller de pair avec les Romains mêmes. Mithridate après avoir subjugué les Medes, les Elyméens, les Perses, les Bactriens poussa ses conquêtes plus loin, que n'avoit fait Alexandre, assujettit encore la Babylonie & la Mesopotamie, de sorte que son Empire eut pour bornes l'Euphrate à l'Occident, & à l'Orient le Gange.

On remarque en particulier de ce Conquerant qu'il prit de chacune des Nations, qu'il avoit subjuguées, ce qu'elle avoit de meilleur dans ses loix & dans ses coûtumes, & qu'il en fit un excellent corps de Loix pour le Gouvernement de son Empire. La défaite & la captivité de Demetrius donna encore aux Juifs le moyen d'établir une nouvelle forme de Gouvernement, en assurant à *Simon* Machabée

& à ses enfans la souveraine puissance civile & sacerdotale. Simon renouvella avec les Romains les Traités faits avec cette Republique par ses freres. Le Senat écrivit à tous les Rois, dont les Juifs avoient quelque chose à craindre, que ce Peuple étoit son Allié, ce qui n'empêcha point Antiochus nouveau Roy de Syrie d'envoyer contre Simon une armée que les deux fils de ce Prince taillerent en pieces.

Notre Auteur réprend ensuite l'Histoire d'Egypte, & nous fait un portrait bien affreux de *Physcon*, qui y regnoit alors, & dont le peu de mérite ne parut jamais mieux, que dans la célebre Ambassade, qu'il reçut, composée des trois plus illustres Romains de ce tems-là, sçavoir le jeune Scipion l'Afriquain, Metellus & Mummius. Jamais on ne vit de contraste plus parfait qu'entre ces trois Conquerans, les plus vertueux de leur siecle, & un Roy, aussi méprisable, par sa figure monstrueuse, que par l'infamie de ses mœurs & sa cruauté plus que barbare. Tout cet endroit mérite d'être lû, *aussi* bien que le ca-

ractere encore plus odieux du jeune *Attale*, Roy de Pergame, son testament en faveur du peuple Romain, la conduite du Tribun *Tiberius Gracchus* en cette occasion, & la guerre que les Romains eurent à soutenir contre *Aristonic* fils naturel d'Eumene; oncle du dernier Roy de Pergame, surquoi M. Rollin remarque qu'Horace a donné lieu de croire que le Testament de ce Prince avoit été supposé (*a*), quoiqu'il n'y ait jamais eu que Mithridate, qui ait avancé ce fait odieux.

Tout cela est suivi de la prise de Jerusalem par Antiochus *Sidete*; de la guerre que ce Prince fit aux Parthes, où il périt; de la Victoire des Scythes sur ceux-ci; de diverses révolutions arrivées en Syrie & en Egypte; de la conquête de la Samarie par les deux fils d'*Hircan*, souverain des Juifs; de la réduction de la Bithynie & de la Cyrenaïque en Provinces Romaines, en vertu des Testamens de *Nicomede* & d'*Apion*; des suites qu'eut une autre testament semblable d'*Alexandre* Roy déthrôné d'Egypte en faveur des

(*a*) *Neque Attali ignotus hæres regiam occupavi.* Ode 2. 18.

mêmes Romains ; des concussions de *Verres* dans la Sicile. Ces faits , & quantité d'autres, que nous ne pouvons pas même indiquer , sont bien écrits ; mais il nous paroît que tout cela ne fait pas une Histoire intéressante. Les récits y sont interrompus; quand on en voudroit voir la suite, & quand il n'y auroit aucune confusion dans chaque Histoire particuliere , le mêlange qu'on en fait dans cet ouvrage ne peut qu'y en mettre beaucoup. Enfin , comme le Lecteur n'y goûte pas le plaisir de voir avec ordre & une certaine liaison des faits , l'établissement, les progrès, les révolutions , la décadence des Etats , l'Historien n'a pas non plus occasion de développer tous ses talens pour ce genre d'ouvrage, qui en demande de tant de sortes.

Des remarques fort judicieuses sur les Testamens de tant de Rois en faveur des Romains dédommageront un peu les Lecteurs de ce défaut. M. Rollin y examine ce qui a pû engager ces Princes à disposer ainsi de leurs Etats , & *presque* toutes ses reflexions

ſont à l'avantage des Teſtateurs & des Legataires.

Livre XX. Ce Livre contient en trois articles aſſez courts l'Hiſtoire des Juifs depuis *Ariſtobule*, juſqu'à *Herode le Grand*, l'Hiſtoire des Parthes, depuis l'établiſſement de cet Empire, juſqu'à la défaite de Craſſus; & l'Hiſtoire des Rois de Cappadoce juſqu'à la réunion de ce Royaume à l'Empire Romain. M. Rollin finit l'abregé de l'Hiſtoire des Juifs par l'explication de la fameuſe Prophetie de Jacob, ſur le tems de la venue du Meſſie.

Le ſecond Article comprend d'abord une ſuite des Roys *Arſacides*, juſqu'à *Phraate*, fils d'Orode, dont les Troupes commandées par *Surena*, défirent Craſſus. L'auteur ne nous laiſſe rien ignorer de cette expedition ſi malheureuſe pour les Romains; de la maniere dont Orode ſacrifia le brave Surena, à ſa jalouſie; des tentatives inutiles des Parthes, pour conquêrir la Syrie; de la part qu'êut *Ciceron* dans cette guerre; des victoires de *Ventidius*, ſur les Parthes; des belles qualitez de *Pacore*, fils d'Orode, qui

fut tué dans le dernier Combat que le Géneral Romain livra aux Parthes ; & des cruautés de Phraate, qui succeda à Orode, & qui n'eut point honte de soüiller ses mains du sang de son Pere, de ses freres, & de son propre fils.

L'Article de la Cappadoce est plus étendu. Ce beau Païs de la domination des Perses, qui l'avoient divisé en deux satrapies, passa sous celle des Macedoniens, qui en firent deux Royaumes, l'un sous le nom de grande Cappadoce ou Cappadoce proprement dite ; l'autre sous celui de Cappadoce Pontique, ou petite Cappadoce : mais dans la suite de cet abregé il n'est plus question que d'un Royaume de Cappadoce. Strabon, dit qu'*Ariarathe*, fut le premier Roy de Cappadoce, & M. Rollin, croit qu'il commença de regner du temps de Philippe pere d'Alexandre le Grand. Dans cette supposition ce Royaume a duré 376 jusqu'au tems qu'il fut reduit en Province Romaine par *Tibere*. Diodore de Sicile prétend qu'il *y avoit eu plusieurs* Roys de Cappa-

doce avant Ariarathe, mais on ne les connoît point. On trouvera ici une ſuite des ſucceſſeurs d'Ariarathe plus circonſtantiée, que celle des Roys Parthes; le dernier de tous fut *Archelaüs*, que Tibere ſacrifia à ſon reſſentiment, & dépouilla de ſes Etats. M. Rollin, nous aprend que les Revenus de ce Royaume étoient ſi conſiderables, que Tibere, après s'en être emparé, ſe crut en état de réduire à la moitié un impôt, qu'il faiſoit lever & qu'il ſoulagea même *la* Cappadoce, & n'en voulut pas tirer tout ce qu'elle avoit payé à Archelaüs; que cette Province abondoit en Chevaux, que les ſeuls Empereurs les pouvoient monter, & qu'il étoit défendu aux Conſuls même de s'en ſervir. Il ajoûte que les Cappadociens s'accoutumoient dés l'enfance à réſiſter aux tourments, & qu'ils ſe donnoient la queſtion les uns aux autres pour s'endurcir contre les peines, à quoi leur faux temoignages les expoſoient; qu'ils encheriſſoient en cela ſur la nation Grecque, quoiqu'elle eût porté ce vice à de grands excès, *ſi l'on* s'en raporte à Ciceron, qui

lui attribuë d'avoir donné lieu à cette façon de parler. „ Prêtés moi votre „ temoignage, je vous le rendrai. „ *da mihi testimonium mutuum* : que la Cappadoce generalement parlant n'étoit pas un païs de beaux esprits & de sçavans, qu'il en est sorti neanmoins quelques Auteurs celebres comme *Strabon* & *Pausanias*: qu'on croioit sur tout que les Cappadociens, étoient peu propres à devenir Orateurs. & que c'étoit un proverbe, qu'un Rhéteur de ce Païs là étoit plus rare qu'un Corbeau blanc & qu'une Tortuë volante; mais il remarque que S. Basile, & S. Gregoire de Nazianze ont été une exception à cette regle.

ARTICLE CXXIV.

DISCOURS DE SAINT Gregoire de Nazianze, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des remarques. A Lion chez Marcellin du Plain, rüe Merciere. 1735. *vol.* in-12, *pages* 395.

LA Traduction du discours de S. Gregoire de Nazianze pro-

duiroit tout le bon effet qu'on en pourroit atendre, si les conjonctures du temps & du lieu, où il a été prononcé, aidoient à en faire sentir toute l'énergie, & s'il étoit possible de rendre dans une autre langue la force & l'élégance de l'original Grec :

On trouve dans la nouvelle traduction, & dans les remarques qui l'accompagnent des traits dignes de réflexion. Dabord on pourroit être surpris de l'éloge que fait S. Gregoire, de l'Empereur Constance qui étoit Arien lorsqu'il dit de lui *qu'il fit agir toute sa puissance à augmenter l'héritage de Jesus-Christ, & que ce religieux Prince (quoique déja mort) a été comblé de joie d'aprendre la ruine de l'impiété & le rétablissement du Christianisme dans son ancienne splendeur.* Sur quoi le Traducteur remarque pour justifier l'Orateur que quand il prononça ce discours il n'avoit point assés connû l'Empereur Constance. En effet S. Grégoire quelques années après en parloit autrement. Il nous aprend sur tout que Constance à la mort s'étoit repenti mais inutilement d'*avoir causé du trouble dans l'Eglise.* Ne

pourroit-on pas ajoûter que l'Orateur Grec n'avoit en vûe que de loüer le zéle de cet Empereur pour le Christianisme en général (en quoi réellement il se montra très éficace contre le Paganisme) & d'opposer ce zéle à la fureur que montra Julien, pour exterminer le nom Chrétien. Voilà de ces endroits où les conjonctures d'un discours prononcé, font prendre la juste pensée de l'Orateur, laquelle dans la suite des temps a besoin de Commentaire pour être prise dans son légitime sens : hors de là on ne goûteroit pas qu'un grand Saint loüât si fort un Prince Arien persécuteur des Catholiques. Peut-être encore sembleroit-il étrange dans notre façon de penser d'aujourd'huy, que l'on-dît en public d'un Souverain mort récemment c'est le *Dragon*, *l'Apostat*, *l'ennemi de tout le genre-humain, dont la bouche blasphemoit contre le Ciel, & dont le cœur machinoit encore plus d'horreurs que sa langue impure n'en faisoit craindre.*

Ce seroit assez qu'on souffrît une ironie plus supportable, lorsque

l'Orateur dit que *ce rare genie* (Julien) avoit prétendu s'approprier à lui seul l'usage des sciences qui de droit appartiennent à tous les hommes & qu'il *voulût persuader à toute la terre que la langue Grecque est la langue des Paiens, consacrée à leurs mistéres, & une Langue par conséquent qu'il n'est point permis aux Chretiens de parler.*

Ce qui suit est plus sérieux ; envain Julien, dit S. Gregoire, s'est-il flaté qu'on ne pénétreroit point le motif de la défense qu'il fit aux Chrétiens d'employer ce que notre langue a de richesses, & d'étudier les belles Lettres ... Il ne cherchoit qu'à nous désarmer, qu'à nous rendre muets & qu'à nous mettre hors d'etat de confondre son impiété : il a pû nous défendre de parler poliment, mais il n'a pu nous empêcher de confesser la verité : il n'est pas d'un homme de cœur de vouloir étouffer la voix de son adversaire : ne songer qu'à éviter le combat, c'est reconnoître l'ascendant qu'un autre a sur nous. Ces traits finissent par un mot que le Traducteur

auroit pû adoucir en notre langue. Julien, dit-il, ſignala le commencement de ſon Regne par un Edit *qui fit connoître ſa brutalité.*

On commence la premiere partie du diſcours avec des expreſſions qui paroîtroient encore bien fortes dans le goût de notre tems, quand on dit *les premiers traits de cette ame noire* (de Julien) furent l'ingratitude & la perfidie. Le Traducteur paroît l'avoir ſenti lui-même, lorſqu'il convient dans ſa quatriéme remarque au ſujet de ces ſortes d'expreſſions, qu'elles ne doivent pas être priſes à la lettre, & qu'elles ont échappé à l'Orateur dans un ſaint tranſport d'indignation contre l'impieté (*a*).

Le traducteur dans la ſuite de ſes remarques, en fait une qui mérite attention ; il n'eſt pas aiſé de croire, dit il, le repentir que ſelon S. Gregoire, l'Empereur Conſtance eut à ſa mort *d'avoir cauſé des troubles dans l'Egliſe*, puiſque même à la mort il voulut recevoir le baptême de l'Evêque Euſoïus déposé à cauſe de ſon

(*a*) Page 265.

hérésie. D'ailleurs les Ariens eux-mêmes ont condamné comme les Catholiques, le procédé de Constance, en ce qu'étant *établi pour regler les affaires de l'Etat*, il entreprit de commander aux Evêques dans les choses qui ne regardent qu'eux seuls.

La remarque soixante & onze tombe sur ces mots de l'Orateur (a). *Julien emprunte nos usages, ordonnant que les Prêtres Païens soient aussi zélés que les Prêtres Chrétiens*, Car, disoit Julien, *les impies Galiléens* voyant que nos Prêtres négligent les pauvres se sont appliqués à les assister : ainsi ils ont jetté les fideles dans l'Athéisme, commençant *par la charité & l'hospitalité, ces œuvres qu'ils pratiquent si abondamment* ; cet endroit, quelle que fût l'intention de Julien, montre assez sa malice & la pieté des Chrétiens. Le bon goût & le discernement du Traducteur se fait remarquer dans toute la suite du texte & des notes marginales.

(a) Page 332.

ARTICLE CXXV.

***SUITE DE LA METHODE** Synthétique, proposée par M. Rolin, pour la quadrature des Courbes, & renduë plus générale; avec la solution de quelques paradoxes sur les nombres.* Voyez les Mémoires de Septembre 1735. Article XCVII.

SCHOLIE.

SI on suppose la parabole OCt, décrite dans le quart de cercle PoB, de sorte qu'elle commence à l'extrémité (P) du diamétre oP, & qu'elle coupe ce quart de cercle, l'onglet parabolique qu'elle produira, pourra être comparé au solide cilindrique qui aura pour base un demi-segment pris dans le quart de cercle oBN. Suivant les methodes précédentes, si les ordonnées qui terminent la parabole oct, & le demi-segment relatif sont égales; c'est une condition nécessaire pour trouver les moindres paraboliques; mais ce demi-se-

gment doit toujours être plus petit que le quart de cercle, car s'il lui étoit égal la parabole ayant (*hyp*), son origine au point (P) elle devroit couper le demi-cercle NBP en deux parties égales au point (B), mais elle y devient infinie, c'est ce que l'on a dessein d'expliquer dans les Articles suivans.

On voit dans les Mémoires de Janvier 1735, que le rapport des bases (*dx*) & (*dz*) des élemens (*bdx*) du demi-segment CNt, & des rectangles (*zdz*) qui composent les élemens (*fzdz*) de l'onglet G est toujours fini, & que les ordonnées du demi-segment CNt & de l'espace parabolique étant égales, chacune dans l'un de ces espaces, à celle qui lui répond dans l'autre, les differences de ces ordonnées correspondantes sont aussi égales, ce qui conviendroit encore si la parabole oct commençoit à l'extrêmité P du diamétre, & si elle coupoit le quart de cercle oPB. Cela posé si on veut comparer le solide cilindrique qui auroit pour base le quart de cercle OBN à l'onglet formé de

la parabole qui commenceroit au point (P) & qui devroit couper le demi-cercle NPB au point (B), on trouve que le rayon ON étant coupé en une infinité de parties égales (*dx*), le rapport d'une de ces parties à la difference de deux ordonnées qu'elle sépare dans le quart de cercle, est fini, quand ces ordonnées sont à une distance finie de la derniere ou du rayon oB; mais si elles en sont infiniment proches, la tangente qui leur répond étant infinie, le rapport de (*dx*) aux differences de ces ordonnées, est infiniment grand.

Par l'Article précédent les differences des ordonnées du demi segment sont toujours égales aux differences des ordonnées correspondantes dans l'espace parabolique, ainsi une de ces parties (*dx*), étant infiniment grande à l'égard de la difference du rayon & de la derniere ordonnée au quart de cercle NoB, elle est aussi infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée qui devroit être à la parabole oct, prise (*hyp*) dans le quart de cercle oPB;

mais les élemens (*dz*) de l'Axe de la parabole qui eſt dans ce cas le rayon (op) ont un rapport fini aux baſes (*dx*), la derniere de ces parties (*dz*) eſt donc infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée à mettre à la parabole, ce qui ſuppoſe la parabole infinie.

La diſpoſition des tangentes doit regler l'application que l'on peut faire des Méthodes précedentes, à une infinité de lignes courbes.

PROBLEME.

Appliquer à l'arc BC donné de 45 degrés les Méthodes Géométriques précedentes, pour trouver le rapport approché du cercle au diamétre.

SOLUTION.

(1) Le rayon (ON) étant (*a*), on a $\frac{1}{2} a \sqrt{2}$ pour *ot* & *ct*, ou dans ce cas pour $\sqrt{pz}$ & à $\frac{1}{2} a \sqrt{2}$ pour Nt (*x*), ces grandeurs étant miſes dans

la formule $\frac{4}{5} x \sqrt{pz} + \frac{a-x \times \sqrt{pz}}{2}$ pour un ſecteur de cercle (Memoires d'Octobre 1734 page 1900.) On trouvera $\frac{64}{10} a \sqrt{2} - \frac{24}{10} a$ (E) pour la circonference qui eſt le ſinus de 45 degrés d'un cercle qui a pour rayon $\frac{128a - 24\sqrt{2}}{10}$ (M), c'eſt le rayon du cercle conſtructeur.

(2) Les principes donnez dans les Mémoires de Novembre & Decembre 1734, étant ſuppoſés, il eſt aiſé de voir que le rapport du cercle au diamétre, eſt exprimé en parties du rayon du cercle conſtructeur, il faut donc chercher le cercle conſtructeur élementaire comme à la page 2086 des Memoires cités; mais il faut remarquer que le rayon M, contient des grandeurs incommenſurables, ce qui rend le cercle élementaire variable.

(3) Si on prend donc (a) pour l'unité, on aura 9. 405887 pour M, & 6. 6509667 pour E, & (a) ſuppoſé ($\frac{1}{2}$) on aura (M) = 4.702943 & E = 3. 325483. On a mis ces

nombres dans la Table page 2564 la partie K de cette Table marque les nombres reduits, & la partie A marque les cascades qu'ils produisent, comme dans les Mémoires de Decembre 1734.

(4) On regardera le rayon (M) comme fini à chaque terme que l'extraction de la racine produit, si le nombre est élementaire, & on reduira les nombres relatifs qu'il donne pour le sinus E. 3. 3 2 5 &c: C'est ce que les exemples rendront plus sensible.

(5) Les deux premiers nombres 9. 4. du rayon du cercle constructeur pour $a = 1$. étant divisibles par (2) on voit suivant les Mémoires de Novembre 1734 page 2086 que 4. 7. sera le rayon du cercle constructeur & élementaire de la formule, dont le rayon (a) sera $\frac{1}{2}$. Ainsi 4, 7 étant divisé par 10, on aura pour les deux premiers rangs de la Table, 3, & $\frac{1}{10}$ de $\frac{47}{100} = 0, 141$ c'est-à-dire, que l'on peut regarder le sinus E pour $a = \frac{1}{2}$ comme ayant autant de parties du rayon (M) divisé par 10, 100 &c.

exprimées par le nombre abstrait, ou comme une ligne qui contient autant de parties de l'unité appliquée à des grandeurs sensibles, que le nombre abstrait en peut marquer, & que ces parties doivent être multipliées par $\frac{47}{100}$, en supposant néanmoins la variation du nombre (E), article 7.

(6) Les quatre premiers nombres dans (M) 9.405, moitié de 18.810 ne peuvent être divisez par (2), d'où il suit 1°. que le nombre 9.405 est le rayon élementaire pour le deuxiéme rang (*c*) à reduire dans E. 2° Que l'unité qui est au second rang des décimales du nombre 18.810 quadruple de (M) 4.7025, qui represente le rayon du cercle constructeur pour (*a*) $=\frac{1}{2}$, sert à regler la division de ce rayon, car si l'unité sensible est divisée par 100 dans 18,810, ou si on a $\frac{100}{10000}$, le rayon sous quadruple 4,7025 contiendra 25, de ces parties par rapport au rang qu'elles tiennent.

(7) Pour reduire donc le second rang (*c*) dans E, il faut remarquer *suivant les Mémoires* de Decembre

(10) On a 4 pour le rang (*e*) nombre E & (5) au même rang dans 3. 1415. Cascade A, si on multiplie ces nombres par (2) on aura 10 + 8 qui contiennent chacun le nombre (5) ce qui prouve encore la rencontre des nombres élementaires; ainsi en prenant dans le rang (*f*) le nombre (5), on aura pour la reduction du rang (*e*) $\frac{95}{100000} \times \frac{470294}{100000000}$, à mettre au rang (4) dans (K).

(11) Il reste du rang (*f*) 3, & 9 au même rang dans 3. 14159 somme des cascades (A). Ces nombres multipliés par (4) donnent pour 9. (36) & (12) pour (3); mais 36 contient 25 qui est le troisiéme terme de la progression du nombre élementaire (2) qui est dans un rang different de celui de l'unité dans (12) & qui ne pourroit donner des parties homogenes, ainsi on ne peut retenir que 11 de 36, dont le quart donne seulement (2) pour ce rang à ajouter à (3), car la moitié de ces nombres contiennent les premiers termes de la progression ou des nombres élemen-

taires,

taires, on a donc $\frac{5}{100000} \times \frac{470294}{100000000}$, à mettre au cinquiéme rang dans (K).

Le rang (g) donne (3) & on a dans 3. 141592; au même rang (2) ce qui donne $\frac{5}{1000000} \times \frac{470294}{1000000000}$ à mettre au rang (6).

La cascade (A) étant formée sur les rangs des nombres reduits comme dans les Mémoires de Decembre 1734, la somme de ces cascades donne 3. 141592653 5 pour les parties du sinus E reduites, ou pour le rapport proposé.

SCHOLIE.

On a trouvé dans les Mémoires de Novembre 1734. (page 2082) (B) $\frac{78}{10} \times \frac{1}{2} a \sqrt{3}$ pour la circonference dont le rayon est (*a*), & le problême précedent donne $\frac{64 a \sqrt{2}}{10} - \frac{24}{10}$ (L) pour la même circonference. Ces grandeurs (L) & (B) étant calculées immédiatement sur leurs expressions analitiques, (*a*) étant supposé $=\frac{1}{2}$,

on a pour (L) 3, 3254 &c. & pour (B) 3.3774 &c. ce qui donne lieu aux objections qui suivent.

Premiere (L) étant = (B), une même grandeur géométrique peut-elle avoir plusieurs valeurs differentes en nombre ?

Seconde. Puisque (L) est = B, on pourra trouver plusieurs grandeurs irrationnelles égales, à des grandeurs rationnelles.

On a vû dans les Mémoires cités que ces grandeurs calculées immédiatement sur leurs expressions analitiques donnent des parties du rayon du cercle constructeur, different de celui qui a produit ces expressions, mais les cercles constructeurs de (B) & (L) sont differens ; si on divise donc leurs rayons inégaux, par 10, 100 &c. les parties de l'un ne seront pas égales à celles de l'autre ; elles seront d'une espece differente, par conséquent les nombres abstraits trouvez pour (B) & (L) étant relatifs à ces grandeurs d'espece differente, ils doivent être aussi differens. C'est ainsi que les expressions numeriques d'une même

ligne peuvent être differentes, si on la divise d'abord en pieds & ensuite en pouce, &c. Il faut donc reduire B & L, à une même espece, c'est ce que l'on a fait dans le problême précedent & dans celui du mois de Decembre 1734, & on a trouvé pour (B) & (L) 3, 14159265 en parties homogenes.

A l'égard de la seconde objection, les grandeurs B & L, étant reduites à une même espece elles peuvent faire une équation numerique; mais comme il reste un fond inépuisable d'incommensurabilité, on peut dire que c'est une équation à faire à la regle & au compas; & alors on ne peut plus transposer les grandeurs qui sont sous les signes radicaux, on a donc pour B & L, un sinus de 45 degrés d'un cercle égal au sinus de 60 degrès d'un autre cercle, les rayons de ces cercles sont differens.

La methode proposée dans les Mémoires précedens est fondée sur l'avantage que la Géométrie a sur les nombres, pour exprimer une infinité de grandeurs que les nombres ne don-

nent que par aproximation, & qu'elle détermine par l'interſection d'une ligne droite & d'une ligne courbe, ou par l'interſection de deux courbes, ſi les nombres refuſent le rapport du cercle au diamétre, pourquoi échaperoit-il à la Géométrie qui a tant de reſſources pour exprimer les grandeurs incommenſurables?

TABLE.

Rayons (M)		*Sinus* (E)
9, 405887	pour (*a*) = 1	6, 650966
4, 702943	pour (*a*) = $\frac{1}{2}$	3, 325483
		b c d e f g

	K	A
	3.	3.
(1)	0, 141	0, 141
(2)	0, 0005643	0, 00056
(3)	0, 000028217 &c	0, 000028
(4)	0, 000004467 &c	0, 0000044
(5)	0, 000000235 &c	0, 00000023
(6)	0, 000000023 &c	0, 0000000235
		3, 1415926535

ARTICLE CXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

LE fameux M. Bayer a fait imprimer ici son Histoire Métallique d'Edesse, *Theophili Sigeberti Bayeri Regiomontani Historia Osrhoena & Edessena ex nummis illustrata.* in-4°. L'ouvrage est dédié au Comte de Biron Grand Chambellan de la Czarine. L'Auteur par des recherches laborieuses, dirigées par une judicieuse Critique a démêlé ce que l'Histoire ancienne nous apprend de l'origine du Royaume d'Edesse, de la suite & du caractere de ses Rois, de l'Etat d'Edesse & de l'Osrhoene sous les Romains, les Arabes, les Grecs, les Persans, les François, les Tartares, les Turcs. Il se sert de l'Histoire pour éclaircir les Médailles, & des Médailles pour

confirmer l'Histoire. M. Bayer tombe assez rudement sur les Partisans outrés des Médailles qui croyent pouvoir les expliquer par elles-mêmes. Il prouve solidement l'impossibilité de déchiffrer les Médailles sans le secours des Historiens.

ALLEMAGNE.

Lipsik.

Le second tome de l'Histoire de l'Empire d'Allemagne, écrite en Allemand, par M. de Bunau, Ministre d'Etat de l'Electeur de Saxe avec une pureté, une gravité, une élegance qui le met en paralelle avec les Historiens les plus estimés, ne roule que sur l'Histoire des Rois François de la premiere race, de Pepin & de Charlemagne. Il a travaillé sur les originaux, mais il donne quelquefois trop à la conjecture & à la reflexion. On n'approuve pas même ici ses soupçons sur le Christianisme de Clovis, ni qu'il combatte par des conjectures le témoignage précis & detaillé d'Eginard, Courtisan de Charlemagne, témoin

present, sur le don de la Terre-Sainte, ou tout au moins de Jerusalem & du saint Sepulchre, fait à Charlemagne par le Calife Aaron Raschid.

DE VIRTEMBERG.

Vous n'auriez jamais cherché le pur Atticisme dans le nouveau Testament. Un Critique plus clairvoyant a crû l'y trouver, & pouvoir l'y montrer. Voilà ce qui s'appelle une découverte. On convenoit que saint Luc avoit écrit son Evangile & les Actes des Apôtres avec assez de pureté & d'élégance, que le stile du Traducteur de S. Mathieu & de l'Evangile de S. Marc étoit un peu Barbare, que les Hebraïsmes étoient fréquens dans l'Evangile de S. Jean. On se trompoit, les Ecrivains sacrés du nouveau Testament ont tous écrit comme on parloit à Athenes. La Langue Hellenistique, c'est-à-dire, le langage Grec mêlé d'Hebreu & de Syriaque, langage usité dans la Syrie, la Judée & l'Egypte, est une chimere. On perd son tems à chercher dans le *Nouveau Testament* des Hebraïsmes,

des Syrochaldaïsmes, des Persismes, des Rabinismes. Non, ce stile sacré n'admet pas même le mêlange d'Hellénisme, du Dorisme, de l'Eolisme, du Béotisme. Il est vrai que pour prouver ce Paradoxe le nouveau Critique est obligé d'avancer que Phrynichus, Thomas le Maître, Saumaise & Pasor ne connoissoient pas l'Atticisme.

Hiero-criticus novi testamenti S. Lucæ de stilo novi testamenti libri tres quibus dialectus novi Fœderis Attica a Phrynichi, Thomæ Magistri, Salmasii, Pasoris depravationibus liberatur atque ab Idiotismis, Ionismis Dorismis, Syro-Chaldaismis, Rabbinismis & Persismis vindicatur, juxta ac Spiritus Sancti dictio ratione figurarum, nominum, verborum, particularum ac phrasium, ejusque vis & sententia ex Græcia altius arcessitur & in gratiam Theologiæ simul, nominatim exegeticæ explanantur. in-4°. M. Georgi Auteur de l'ouvrage a déja plus d'un Adversaire, & selon toute apparence le gros des Sçavans se tiendra dans cette dispute éloigné des deux extrémités, il continuera de croire

que le stile du nouveau Testament n'est ni aussi pur que le pretend le nouveau Critique, ni aussi barbare que l'ont soutenu les Censeurs de la Langue Hellenistique : ils suivront Prizi docte Anglois Catholique qui a fait voir dans les meilleurs Auteurs Grecs des expressions qu'on blâmoit dans les Ecrivains sacrés du nouveau Testament. Filésac & d'autres Critiques habiles ont justifié de la même maniere la Latinité de la version vulgate.

DE STRASBOURG.

Jean Renaud Doulsseke a imprimé & publié, *Histoire Universelle sacrée & Profane depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours :* Par le Reverend Pere Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, & Président de la Congregation de S. Vannes & de S. Hidulphe. *in*-4°. Tome premier 1735. Cet ouvrage aura six volumes qui paroîtront successivement, & se trouve à Paris, chez Etienne Gane au ruë S. Jacques, & chez Montalan, Quay des Augustins.

M. Schmaus Conseiller de Cour

du Margrave de Bade-Dourlach a fait réimprimer l'ouvrage de Knipschild *de Juribus & Privilegiis civitatum Imperialium*. Il a ajouté au texte grand nombre de remarques. Vol. *in-folio*.

ITALIE.

De Rome.

Quelques personnes ont entrepris de faire imprimer à Luques, le *Baronius* entier avec l'ouvrage de *Reinaldy* son continuateur, & les quatre volumes de Pagi, Critique de l'un & de l'autre. Le tout sera au moins vingt six gros volumes in-Folio. Le prix de chaque volume en blanc est fixé à 18. Jules. Monseigneur Coloredo, Archevêque de Luques, agissant pour la *Chiesa nuova*, à laquelle cette édition ne fait pas plaisir, a refusé son consentement au moins pour sa Ville. On croit néanmoins pouvoir surmonter cette difficulté. Les Editeurs qui paroissent sont Messieurs les Abbés *Recchi*, & *Jorii*, le premier Auditeur, le second Bibliothécaire de M. Le Cardinal Imperiali. Ces deux Messieurs prétendent ajoûter des notes de leur façon, combattre souvent le Pere Pagi, dans les endroits où ils croyent qu'il

a tort, & défendre par conséquent *Baronius.*

ANGLETERRE.

De Londres.

Samuel Harding vient de publier. *Roberti Stephani Thesaurus Linguæ Latinæ.* En 4. volumes *in-folio* corrigé & considérablement augmenté par Messieurs Edmond Law, membre du Collége de Christ à Cambridge, Jean Taylord, membre du Collége de S. Jean, Thomas Johnson, membre du Collége de la Magdelaine, & Sandyd Hutchinson Bibliothécaire du Collége de la Trinité; cette nouvelle édition est précedée d'une longue Préface, où l'on fait l'Histoire des Dictionaires Latins & de leurs Autheurs; & d'un abrégé de la vie de Robert Etienne, avec un Catalogue complet des Livres qu'il a imprimés, par M. Mettaire. 1735.

On a mis au jour depuis quelques mois un volume in-8°. qui contient 19. Sermons du feu Docteur Rogers, Chapelain ordinaire de Sa Majesté Britanique, avec la vie de l'Auteur.

M. André Hooke Docteur en

Medecine, a publié An Eſſay on Phyſick &c. c'eſt à dire; *Eſſay de Medecine avec quelques obſervations générales ſur l'œconomie animale, & ſur la matiére Medicale.* volume in-8°. Le but de l'Auteur eſt de ramener les Médecins de nos jours à la methode des anciens, qui donnoient peu de remedes, étudioient la nature, & n'appuyoient leurs déciſions que ſur les découvertes qui étoient le fruit de leurs obſervations & de leur expérience.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

Il paroît ici de puis peu un Traité Latin ſur les ſections Coniques. *Sectionum conicarum Libri V Authore Roberto Simſon, in Academia Glalguenſi Matheſeos profeſſore. apud T. & W. Rudimannos.* 1735.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On trouve chez H. du Sauzet un Livre in-12. qui a pour titre. *Lettres ſur les Miracles, où l'on établit les caractéres diſtinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'opérent ſur le Corps Humain &*

l'on fait voir que sans entrer dans l'examen de la Doctrine on a droit de rejetter les Miracles que les Jansénistes attribüent à M. de Paris. *par* M. Delvœux *pour servir de Réponse au* Discours sur les Miracles, *dans lequel* M. de Maupas *l'a combattu.* in 8°. 1735. page 350 sans la Préface & la Table. Cet ouvrage se débite aussi à Rotterdam chez J D. Béman, & à la Haye chez Gibert.

Le Livre que nous annonçons est la suite, ou plûtôt la défense d'une *dissertaton sur les Miracles*, publiée à Leyde en 1732. par le même Autheur, & attaquée par M. de Maupas Ecclésiastique réfugié dans la Province d'Utreht, un des plus zélés partisans de feu M. de Paris.

Jean Frederic Bernard a réimprimé les *Mémoires Historiques, Politiques & Militaires de* M. le Marquis de Feuquiéres *En 3. volumes in-*8°. avec des additions qui manquent à la prémiére édition.

Le même Libraire débite le Tome 9. du *Recueil des Voyages au Nord.* On y trouve une relation curieuse de la Nouvelle Géorgie traduite de l'*Anglois.*

Jean Osterwick débite les Tomes XI, & XII. in-4°. pour servir de suite à l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin Thoyras. Ces deux volumes comprennent les Regnes de Guillaume III. & de la Reine Anne jusqu'à l'avénement du Roy George I. à la couronne.

DE LA HAYE.

P. de Hondt Libraire à la Haye, a imprimé le Tome 3°. *in-folio* des Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les événements les plus mémorables du vieux & du Nouveau Testament par feu M. Saurin Minstre du S. Evangile à la Haye ; continués par M. Rocques Pasteur de l'Eglise Françoise à Bâle. Cet ouvrage imprimé sur du Papier *Médian*, *Royal*, *Super Royal*, *& Impérial*, est enrichi de très belles Figures Vignettes, Lettres Grises, & Culs de Lampe, gravés sur les desseins de Messieurs Hoet, Houbraken, & Picart. On le trouve aussi à Paris chez Prault, fils Libraire Quay de Conty vis-à-vis la descente du Pont-Neuf. Le même de Hondt a imprimé les T. V. VI. des susdits Discours *in*-8°.

D'ANVERS.

Acta Sanctorum Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium Monumentis, Servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi collecta, Digesta, commentariisque illustrata, a Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cuperio, Petro Boschio e Societate Jesu Presbyteris Theologis Tomus secundus quo dies quintus, sextus, septimus, octavus, nonus decimus, undecimus & duodecimus continentur. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander, Plassche 1735. *in-folio.* Ce volume qui est le trente quatriéme se trouve aussi chez de Bure le fils Quay des Augustins à l'image S. Paul.

FRANCE.

DE PARIS.

En 1721 Huguier imprima & publia un Dictionnaire Latin-François en deux tomes *in-4°.* sous le titre de *Novitius.* Ce titre parut singulier ; mais l'ouvrage mérita l'approbation de tous les Connoisseurs étrangers & François Boudot, Libraire avoit déja mis au jour l'Abregé de cet excellent ouvrage qui a eu grand nombre d'éditions. Nous ne dirons rien de

l'Auteur M. Magniés. On sçait à quel point il a porté ses recherches sur la délicatesse & la fécondité de la Langue Latine. Boudot lui avoit proposé une nouvelle édition du Thrésor de Robert Etienne. Un Jesuite homme de Lettres, avoit vû il y a plusieurs années les matériaux de cet ouvrage chez l'Imprimeur, & en avoit souhaité la publication pour le bien de la Litterature. On ignore les causes du retardement. Les Anglois ont prévenu. Dès qu'ils proposerent leur édition dont ils donnerent une annonce, Boudot fit paroître quelques remarques qui contenoient quatre cens mots omis dans la demi feuille imprimée à la suite de l'annonce, en forme d'essai pour pressentir le goût du Public. Ce coup déconcerta les Anglois. Alors les Sçavans de Cambridge songerent sérieusement à executer le projet. Ils publierent une nouvelle annonce où M. Magniés a trouvé plus d'une faute contre l'exactitude. Pressé de toutes parts le sçavant Auteur s'est déterminé à mettre en lumiere un Supplément de son Dictionnaire, Supplément qui ne passera pas cinquante

ou soixante feuilles. Son dessein ne fut jamais de renfermer en si peu de volumes tous les mots & toutes les locutions Latines, cela est impossible. Il prie donc ceux qui trouveront quelque correction ou quelque adition à faire à son Dictionnaire intitulé *Novitius*, d'envoyer leurs remarques ruë du Mêlay, proche la Porte S. Martin à M. Magniés ancien Professeur de l'Université; il avertit qu'il profitera des lumieres que lui ont données Messieurs Chatelain de Moronval, Tancarville de Ville-Mareft, Grandin, Professeur de Philosophie, du Marsays & plusieurs autres.

Le même Auteur a donné au Public une Grammaire Latine exacte & claire, à l'usage des François, sous le titre de *Postulans*. Elle se vend chez Hugier & Cailleau. Il a depuis peu donné sous le titre d'Extrait du *Postulans* une méthode d'apprendre aux enfans l'Histoire Sainte, & les preuves de la Religion Chrétienne. Elle est nette, solide & précise.

Histoire de l'Hôtel-Royal des Invalides, où l'on verra les secours que *nos Rois ont* procurés dans tous les

tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir, enrichie d'Estampes représentans les Plans, Coupes, & Elevations géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes Peintures & Sculptures de l'Eglise, *Dessignées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur* Cochin, *Graveur du Roy, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture : A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus.* 1735.

On publia en l'année 1683 une Déscription de l'Hôtel-Royal des Invalides : mais cette Description ne comprend en général que les élevations des principales parties de ce grand Edifice; & par cette raison, elle n'a pas satisfait la curiosité du Public.

La nouvelle Histoire que l'on donne aujourd'hui rendra l'ouvrage parfait. On y verra gravés les Plans, les Coupes, & les Elevations géométrales des parties qui n'avoient pas encore été gravées. Les Curieux y trouveront avec plaisir, l'Architecture, la Peinture & la Sculpture de la gran-

de Eglise, qui est un Chef-d'œuvre digne des Maîtres qui y ont travaillé.

Si cet Edifice annonce dans toutes ses parties la grandeur & la magnificence de *Louis le Grand* qui la fondé; les motifs qui l'ont déterminé à cet Etablissement, publient sa pieté & sa religion.

C'est donc un second hommage dû à la religion de ce grand Prince, de manifester les motifs qu'il a eus, & de faire connoître les Loix qu'il a données à cet Etablissement.

On verra d'abord dans cette Histoire, quelle étoit dans les anciens tems la retraite des Officiers & des Soldats, que leurs blessures & leurs âges avancés avoient mis hors d'état de continuer le Service. De-là on passera aux motifs qui déterminerent à les réunir tous ensemble pour les faire vivre en commun, & convertir en pension l'entretien qu'ils avoient dans les Monasteres. On expliquera ensuite les mesures qui ont été prises par Louis XIV pour rendre cet Etablissement solide; enfin la Police & la Discipline exacte qui y sont observées, *& qui serviront* autant que toute au-

tre chose à le perpetuer.

Cet Ouvrage qui fait un volu
in-folio, *contient cent quatre pla*
ches, sans y comprendre les Vignett
les Lettres grises & les culs de-lamp
nécessaires, dont soixante-dix-sept so
simples, c'est-à-dire, en une demi-feuill
& 27 en une feuille entiere, dessiné
& gravées par M. Cochin, Grave
du Roy, outre vingt à vingt cinq feui
les d'impression, qui contiennent l'H
stoire de cet Hôtel-Royal, les Edits
Arrêts, & les Ordonnances du Ro
dont la plupart ne sont que par extrait
qui feront connoître l'ordre qui s'obser-
ve dans ce magnifique Hôtel.

Ce Livre sera imprimé sur du grand
Raisin fin, & les figures sur le même
papier double.

Ledit Sieur Cochin a associé à cet
Ouvrage le sieur Desprez, Libraire
& Imprimeur du Roy.

Ils donneront cette Histoire au Pu-
blic au premier Mars 1736, & le
vendront soixante livres en feuilles.
Ceux qui voudront s'en assurer un ou
plusieurs exemplaires jusqu'audit mois
de Mars, on leur fera une diminution
raisonnable : *lequel tems* passé, ils n'en

On pourra ...

personnes ...

A Paris, ...

... *Jacques* ...

A la Haye, chez ...

Libraire.

A Londres, chez ...

de Londres.

A Bruxelles, chez ...

Libraire.

A Amsterdam, chez ...

Libraire.

On trouve ...

Anglois ...

à la ...

de Société ...

l'Académie ...

par M. ...

Son de Sorbonne.

Une ...

pour un ...

IRE

R

OIR

NC

ARTS

735.

RTIE

tre chose à le perpetuer.

Cet Ouvrage qui fait un volume in-folio, *contient cent quatre planches, sans y comprendre les Vignettes, les Lettres grises & les culs de-lampes nécessaires, dont soixante-dix sept sont simples, c'est-à-dire, en une demi-feuille, & 27 en une feuille entiere, dessinées & gravées par M. Cochin, Graveur du Roy, outre vingt à vingt cinq feuilles d'impression, qui contiennent l'Histoire de cet Hôtel-Royal, les Edits, Arrêts, & les Ordonnances du Roy, dont la plupart ne sont que par extrait, qui feront connoître l'ordre qui s'observe dans ce magnifique Hôtel.*

Ce Livre sera imprimé sur du grand Raisin fin, & les figures sur le même papier double.

Ledit Sieur Cochin a associé à cet Ouvrage le sieur Desprez, Libraire & Imprimeur du Roy.

Ils donneront cette Histoire au Public au premier Mars 1736, & le vendront soixante livres en feuilles. Ceux qui voudront s'en assurer un ou plusieurs exemplaires jusqu'audit mois de Mars, on leur fera une diminution raisonnable : lequel tems passé, ils n'en

donneront pas un à moins de soixante livres en feuilles, qui sera le prix fixe.

On pourra encore s'adresser aux personnes marquées ci-dessous.

A Paris, chez M. Cochin, Graveur du Roy, & de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, qui demeure ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

A la Haye, chez M. Neaume, Libraire.

A Londres, chez M. Baron, Graveur, ruë de l'Orange, près le Carré de Leicester.

A Bruxelles, chez M. Leonard, Libraire.

A Amsterdam, chez M. l'Honnoré, Libraire.

On trouve chez Didot Quay des Augustins près le Pont S. Michel à la Bible d'Or, *Discours* sur l'Esprit de Société présenté à Messieurs de l'Academie Françoise l'année 1735. par M l'Abbé Marquet, de la Maison de Sorbonne.

Une simple annonce ne suffit pas pour un Discours à qui les suffrages du Public décernent un rang distingué dans les Recueils Academiques. Mais

la justesse du dessein, la délicatesse des traits, le vif eclat & la variété des images, l'élévation des sentimens qui caractérisent cet ouvrage d'éloquence, & les idées neuves qui s'y présentent à chaque page parées de tous les ornements du style ne laissent pas la liberté du choix. Dans l'extrait d'une piéce qui ne renferme rien que d'intéressant, on rapporte toujours trop peu dès qu'on n'expose pas le tout.

François Quillau & Jean Desaint délivrent les deux premiers Tomes du Nouveau Tite-Live, sous ce titre *T. Livii Patavini Historiarum ab urbe condita Libri qui supersunt.* XXXV. *Cum supplementis librorum amissorum* à J. Frinshemio concinnatis, Recensuit & notis illustravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Professor in Collegio Dormano-Bellovaco universitatis Parisiensis Tomus primus, & Tomi primi pars altera 1735. Nous rendrons un compte exact de cet important ouvrage.

Un Ancien Professeur de Rhétorique Principal du College & Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin,

a publié le projet d'une édition des Oraisons de Cicéron, avec des notes Critiques & Historiques pour en faciliter la connoissance aux jeunes étudiants. » A la tête de chaque Harangue sera un Argument Historique » où l'on s'attache à en expliquer » le sujet, à développer le caractére » des principaux Acteurs, à marquer » l'état présent de la République » lors qu'on a crû cette précaution » néceſſaire &c. » Tout l'ouvrage comprendra 4. volumes *in*-4°. Il sera précédé d'une préface, & de l'Histoire de Cicéron, écrite par Fabricius. Le commentaire sur les premieres pages de l'oraison, *de Suppliciis* contre Verrés, que l'Autheur a mis en forme d'Essay à la suite de son *Prospectus*, forme un préjugé avantageux en faveur de l'ouvrage entier.

Errata du mois de Novembre 1735.

PAge 2215. l. 21. des fabuleuses, *lisez*, de fabuleuses. Page 2220. l. 17. appropriés, *lisez*, approprié. Page 2235. l. 2. moderes, *lisez*, moderés. Page 2269. l. 17. le mettre *lisez*, la mettre. Page 2273. l. 21. Caracave *lisez* Caracene. Page *2383. mois de Juillet*, *lisez* mois d'Aoust.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Decembre 1735. I. partie

ART. CXVI. LE Systéme des Anciens & des Modernes, &c. Sur l'Etat des Ames séparées des Corps. &c. Page 2397
ART. CXVII. La Statique des Végétaux, & l'Analyse de l'air, &c. 2414
ART. CXVIII. La Vie de Philippe II. Roy d'Espagne traduite de l'Italien de Grégoire Léti, &c. 2436
ART. CXIX. Réfléxions militaires & politiques traduites de l'Espagnol du Marquis de Santa-Cruz, &c. 2458
ART. CXX. Histoire Générale des Autheurs sacrés & Ecclésiastiques, &c. 2469
ART. CXXI. Vie de l'Empereur Julien, &c. 2496
ART. CXXII. Dissertation sur les Tentes & Pavillons de guerre, &c. 2515
ART. CXXIII. Histoire Ancienne des Egyptiens des Carthaginois, des Assyriens, &c. 2524
ART. CXXIV. Discours de S. Grégoire de Nazianze contre l'Empereur Julien traduit en François avec des remarques, &c. 2545
ART. CXXV. Suite de la Méthode synthétique pour la quadrature des courbes; &c. 2551.
ART. CXXVI. Nouvelles Littéraires 2565

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.
Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dedies à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1719.	12.	v.
1702.	12.	v.	1720.	5.	v.
1703.	12.	v.	1721.	12.	v.
1704.	13.	v.	1722.	12.	v.
1705.	12.	v.	1723.	12.	v.
1706.	12.	v.	1724.	12.	v.
1707.	12.	v.	1725.	12.	v.
1708.	12.	v.	1726.	13.	v.
1709.	12.	v.	1727.	12.	v.
1710.	12.	v.	1728.	12.	v.
1711.	12.	v.	1729.	12.	v.
1712.	12.	v.	1730.	12.	v.
1713.	12.	v.	1731.	12.	v.
1714.	12.	v.	1732.	12.	v.
1715.	12.	v.	1733.	12.	v.
1716.	12.	v.	1734.	12.	v.
1717.	12.	v.	1735.	14.	v.
1718.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE CXXVII.

***DISSERTATION SUR LE** Martyre de S. Abdas, contre ce qu'en a dit M. Bayle dans son Dictionnaire au mot* Abdas. *Par le P. Merlin, Jesuite.*

SAINT Abdas Evêque de Suse (*a*) Capitale de Perse, martyrisé sous Isdegerdes, ou plutôt sous Vararanes fils & successeur de ce

(*a*) *Pagi tom.* 2. *page* 83.

Prince, au tems de Théodose le jeune, ne doit pas être confondu avec un autre Saint de même nom, qui fut martyrisé dans le même païs, sous Sapor au tems de Constantius. Cette remarque qui a échappé à M. Bayle n'est pas indifferente, & la preuve en est aisée.

Les Ecrivains Ecclesiastiques racontent, que Sapor Roy des Perses, qui se declara ennemi des Chrétiens l'an de Jesus-Christ 344, fit mourir un grand nombre d'Evêques. Parmi ceux dont Sozoméne (*a*) nous a conservé les noms, le quinziéme est Abdas & le seiziéme Abdiesus, par conséquent ce S. Abdas est le même qui est honoré parmi les Grecs avec S. Abdiesus le 15 de Mai, selon quelques-uns de leurs Livres, & le 16 selon d'autres (*b*). On y raconte ainsi le martyre de ces Saints. Abdiesus Evêque d'une Ville de Perse appellée Beth-Cascar, ayant été dénoncé par son cousin germain, il fut arrêté avec seize Prêtres, neuf Diacres, six Moi-

(*a*) Sozom lib. 2. cap. 13.
(*b*) Acta sanct. 16. Maii. pag. 574.

nes, & sept Vierges. Le Roy envoya ces trente-neuf Confesseurs de Jesus-Christ à Arseth son frere avec ordre de les faire mettre à la torture, ce qui fut executé très-cruellement. Quelque-tems après Abdas, Evêque d'un lieu qui n'est pas nommé, fut pris & renfermé dans la même prison que les précedens avec vingt-huit autres Prêtres, Diacres, ou Vierges, qui en furent tirés les premiers, & après plusieurs sortes de supplices, décapités. Abdiesus & ceux de sa compagnie, dont la mort fut differée de peu de jours, eurent aussi la tête tranchée. Les Livres Grecs fournissent un plus grand détail, & suivant le jugement de M. de Tillemont *(a)* ils ne contiennent rien qui ne soit conforme au tems & aux meilleurs actes.

Voilà donc un S. Abdas que nous retiendrons en tout cas dans le Martyrologe, quand l'autorité de M. Bayle en feroit rayer celui qui fut martyrisé du tems de Théodose le jeune. Ce dernier est honoré par les

(a) Tillemont hist. Eccles. tom. 7. pag. 90 & 91.

Grecs avec S. Benjamin Diacre le 31 de Mars. Il est étonnant que Baronius, qui avoit lû Sozomene, n'ait point distingué ces deux Saints de même nom Evêques & Martyrs en Perse; & que dans ses notes sur le Martyrologe il ait jugé qu'il falloit retrancher S. Abdas du 31 Mars, sous prétexte qu'on en faisoit mémoire le 16 de Mai. Mais on ne doit pas être surpris que M. Bayle qui avoit lû Bollandus & Tillemont, n'ait pas crû devoir relever cette bévuë de Baronius. Qu'auroit-il gagné à dégrader un Saint, s'il avoit été obligé d'en indiquer un autre pour le remplacer?

Ce S. Abdas Evêque de Suse fut accusé par les Mages d'avoir renversé un des Temples, où l'on adoroit le feu, & ayant été condamné par le Roy à le faire rebâtir, il donna par son refus commencement à une horrible persécution qui s'éleva contre les Chrétiens. Il n'y a presque rien qui ne soit à reprendre dans la maniere dont M. Bayle expose les circonstances de ce fait, & dans les reflexions dont il l'accompagne. Je commence

par la plus grossiere & la plus palpable de ses fautes; elle est renfermée dans ces paroles : *Les Chrétiens qui avoient déja oubliés une des principales parties de la patience Evangelique, recoururent à un remede, qui causa un autre déluge de sang. Ils implorerent l'assistance de Théodose, ce qui alluma une longue guerre entre les Romains & les Perses, &c.* (*a*) Suivent des déclamations affreuses dans le texte & dans les remarques de M. Bayle, contre l'action d'Abdas, prétenduë cause de la guerre, & contre la reticence de Socrate (*b*), qui ne dit mot de cette action. Mais tous ses discours calomnieux n'ont d'autres fondemens que la malice ou le défaut de vraye érudition dans notre Critique, qui a tant lû, qu'il ne connoît rien à fonds de ce qu'il traite, au moins en ce qui touche la Religion; car je ne me suis point donné la peine de l'examiner sur le reste. Je ferai voir plus clair que le jour 1°. que les Chrétiens refugiés de Perse à Constanti-

(*a*) Remarque C.

(*b*) *Socrates lib.* 7. hist. cap. 18.

nople non seulement n'ont point voulu, mais même qu'ils n'ont pû soupçonner que leurs plaintes portées à l'Empereur Théodose excitassent une guerre. 2°. Que ces plaintes ne causerent nullement la guerre.

Pourquoi faut-il que la haine implacable de M. Bayle contre ceux qu'il appelle les persecuteurs des Religionnaires, s'étende jusques sur les Chrétiens, à qui Dieu a donné les Théodoses pour protecteurs de leur foi ? S'il a pris le parti de décrier les premiers siecles du Christianisme & les prémices d'une Eglise naissante, à dessein de faire honte à la Religion Romaine, elle a lieu de s'en consoler. Mais comment a-t-il l'audace de parler avec tant de suffisance d'une histoire qu'il ne sçait pas, ou de la falsifier s'il la sçait, afin de donner couleur à une fausse accusation, dont il charge des hommes qui souffroient pour la justice, & qu'il traduit comme les boutefeux de l'Univers, sans épargner ceux qui compatissoient à leurs souffrances ?

Telle est d'abord la narration de Socrate *(a)*. „ Les Chrétiens de Perse

(a) Socrates, ibidem.

» furent contraints de se refugier
» chez les Romains, à qui ils firent
» d'instantes prieres de ne point per-
» mettre qu'ils fussent entierement
» exterminés. L'Evêque Atticus les
» reçut avec toute sorte de bien-
» veillance; & de son côté il n'omit
» rien pour les secourir, il informa
» aussi l'Empereur Théodose de ce
» qui étoit arrivé. " Je pardonnerois à un homme peu habile de voir ici les mêmes cris de guerre, que ceux dont retentirent les Etats des Princes Protestans après la révocation de l'Edit de Nantes. Mais pour peu qu'on ait étudié l'Histoire du tems dont nous parlons, & qu'on ait entrevû la situation des deux Cours de Suse & Constantinople, on conviendra nécessairement que les Chrétiens de Perse n'avoient point en vûë d'armer les Romains contre leur patrie, mais seulement de mettre en œuvre le crédit & les sollicitations de l'Empereur, pour adoucir leur Roy.

Arcadius au lit de la mort avoit mis par son testament son fils Théodose sous la *tutelle* d'Isdegerdes, & il

avoit conjuré ce Roy de se servir de toute sa puissance & de donner tous ses soins pour assurer l'Empire au jeune Prince. (*a*) *Conscripto enim testamento, hæredem imperii filium, hujus tutorem instituit Isdegerdem Regem Persarum. Supremis tabulis obsecrationem inseruit, eum enixè rogans, ut ad Imperium Theodosio asserendum potentiam suam omnem providentiamque conferret.* Isdegerdes respecta les dernieres volontés d'Arcadius, il eut la générosité de ne vouloir point de guerre avec les Romains durant tout le reste de sa vie, & de veiller à ce que l'Empire fut conservé au jeune Théodose, *mandata Arcadii minimè aspernatus, Romanos quamdiu vixit pace beavit altissimâ, & imperium Theodosio conservavit* (*b*). Il fit plus, il contribua à la bonne éducation de son Pupille, & lui envoya pour Gouverneur un homme d'une rare probité & d'un profond sçavoir, nommé

(*a*) Procop. lib. 1. de bello Persico cap. 2.

(*b*) Theophanes Chronograph. pag. 69. edit. Regiæ.

Antiochus, qui fut aussi chargé de l'administration des affaires de l'Empire jusqu'à la cinquiéme année (*a*) du regne de Théodose, où il remit toute l'autorité entre les mains de Pulcherie, & fut toujours très-consideré jusqu'à la trente-sixiéme année(*b*). Cet Antiochus, dit Théophanes, ne cessoit d'écrire à la Cour de Perse en faveur des Chrétiens, & ses lettres avoient eu tant d'effet que la Religion Chrétienne s'étendit bientôt par toute la Perse. *Paxque diu inter Romanos & Persas traducta, Antiocho maximè plura pro Christianis scribente: atque ita Christiana lex per totam Persidem dilatata fuit.* Théodose devoit donc avoir beaucoup de crédit auprès du Roy de Perse. Isdegerdes l'avoit consideré comme son fils, & Vararane avoit sujet de l'aimer comme son frere. Etoit-il à présumer qu'on eut moins d'égard pour son entremise que pour celle de son Gouverneur? Qu'on se resolut en le désobligeant à perdre le mérite & le fruit des

(*a*) Ibidem. pag. 70.
(*b*) Ibidem. pag. 83.

services qu'on lui avoit rendus?

A cette occasion *une longue guerre*, selon M. Bayle, & de deux ans selon l'Histoire, s'alluma entre les Perses & les Romains. Socrate en rapporte la véritable cause, que M. Bayle dissimule, pour en feindre une autre qui lui donne lieu de calomnier S. Abdas & les autres Chrétiens de Perse. Tandis que Vararanes retenoit contre leur gré des Ouvriers sujets de l'Empire Romain, qui s'étoient loués pour travailler aux mines d'or, & qu'il refusoit de faire restituer des effets que ses gens avoient enlevés à quelques Marchands Romains; ce Roy ne laissoit pas de demander avec hauteur que Théodose lui livrât tous les Chrétiens de Perse, qui pour se dérober à la premiere fougue de la persécution, avoient trompé la vigilance des Officiers Sarrasins, qu'on avoit postés avec des troupes sur la frontiere, & s'étoient sauvés sur les terres de l'Empire Romain. *Socr. lib. 7. cap. 18.*

Théodose aima mieux sans doute faire la guerre que d'accorder à la fierté & à la cruauté de Vararanes, la chose

du monde la plus honteuſe à la Religion chrétienne, & dans les conjonctures que je viens d'expliquer la plus déraiſonnable en ſoi. Les Chrétiens ne ſont donc pas la cauſe de la guerre? C'eſt d'une part l'injuſtice de Vararane qui l'occaſionne, & de l'autre la fermeté de Théodoſe qui la ſoutient. (a) *Statim enim Rex Perſarum legatos miſit, qui fugitivos repeterent. Sed Romani eos qui ad ſe confugerant, nullatenus prodere ſuſtinuerunt : non ſolùm tanquam ſupplices eos tueri cupientes, ſed etiam chriſtianæ religionis cauſâ quidvis agere parati. Quamobrem bellum cum Perſis gerere malebant quam pati ut Chriſtiani miſerè interirent.*

Mais venons à la cauſe particuliere de S. Abdas : M. Bayle accuſe 1°. le ſaint Martyr d'imprudence & de témérité, & en cela il eſt en quelque ſorte d'accord avec pluſieurs Hiſtoriens & nos plus célebres Critiques. 2°. Il le taxe d'injuſtice, mais par un principe qui ne convient pas à un Auteur qui ſe dit Chrétien, auſſi eſt.

(a) Socrates. Ibidem.

il en cela contredit par tous les autres Ecrivains.

J'ai dit que M. Bayle s'accordoit en quelque sorte avec les Historiens & les Critiques sur ce qui regarde l'imprudence & la témérité d'Abdas; mais M. Bayle l'exagere, & ceux-là ne jugent point qu'elle ait été si considerable. La plupart supposent que le S. Evêque a souffert sous Isdegerdes, il ne devoit pas s'attendre, disent-ils, que le Roy lui fit un si grand crime de la démolition du *Pyrée*. (*a*) S. Maruthas Evêque de Martyrople en Mesopotamie, que l'Empereur Romain avoit envoyé à la Cour de Perse, pour negotier une affaire d'Etat, non seulement s'étoit acquis l'estime & l'amitié d'Isdegerdes, mais encore l'avoit affectionné à la Religion Chrétienne, après l'avoir convaincu par ses propres yeux de l'imposture & de la fourberie des Mages. S. Abdas lui-même avoit délivré un fils de ce Prince par ses jeûnes & par ses prieres, du demon qui le tourmentoit. Ce service important, joint à la disposition où ce Mo-

(*a*) Socrates lib. 7. cap. 8.

narque sembloit être d'embrasser le Christianisme, donna lieu à S. Abdas de croire qu'on ne lui feroit pas un crime de son entreprise en faveur de la Religion. (a) C'est la pensée de M. de Tillemont, qui en Historien équitable s'est crû obligé de ne pas omettre les circonstances propres à diminuer la faute d'un homme dont toutes les Eglises d'Orient & d'Occident ont consacré la mémoire.

J'ajoûte que M. Bayle n'a pas le même droit que Théodoret, Théophanes, M. de Tillemont, le P. Pagi, d'accuser S. Abdas de témérité, ni de traiter comme il fait son action d'*incartade*; la raison en est que ces Auteurs jugent que S. Abdas souffrit sous Isdegerdes, au lieu que M. Bayle (b) s'en rapporte à Baronius, qui est incertain si la persécution commença sous Isdegerdes ou sous Vararane. Il ne songe point que par là le fondement de toutes ses invectives contre le Saint Martyr, devient tout-à-fait douteux & par conséquent injuste.

(a) Till. tom. 12. hist. pag. 357.
(b) *Remarque A.*

Car si S. Abdas souffrit sous Vararanes & que le Pyrée ou le Temple du feu ait eté renversé sous Isdegerdes & par l'ordre de ce Prince, on a tort d'avancer que le zéle du saint Evêque fut inconsideré, il n'y eut pas même d'imprudence dans son action. Mais M. Bayle n'y regarde pas de si près. Sa Critique est aveugle, quand il s'agit de décrier les Saints de l'Eglise, & surtout de trouver de l'indiscretion dans leur zéle. En quoi il satisfait sa passion favorite qui est d'illustrer le Tolerantisme. Quoiqu'il en soit, ce point ne devoit pourtant pas être indifferent à notre Critique, & il ne devoit pas se contenter de dire que Baronius n'ose décider si la persecution commença sous Isdegerdes, comme dit Théodoret, ou si elle commença sous Vararanes, comme dit Socrate; à moins qu'il ne regardât en même-tems comme une chose indécise si S. Abdas fut véritablement l'Auteur de la démolition du *Pyrée*. Car supposé que Socrate ne s'écarte en rien de la vérité, lorsqu'il assure *que la* mort seule empêcha Isdeger-

des de se faire Chretien, *antequam perfecte Christianus esset, morte praeventus est.* (*a*) Et si au contraire Théodoret se trompe, quand il assûre que la persecution commença sous Isdegerdes, & qu'elle fut seulement continuée par Vararanes son fils; on ne peut douter que le Temple n'ait été renversé sous le regne d'Isdegerdes dans un tems de faveur pour les Ministres de l'Evangile & pour les Chrétiens, & qu'après la mort de ce Prince, son fils & son successeur tout dévoué à la superstition & à la fureur des Mages fit un crime à S. Abdas de cette voye de fait, que son Pere avoit permise ou même commandée.

L'action ne devoit pas trop déplaire à Isdegerdes, il protegeoit les Chrétiens, il goûtoit leur doctrine, il haïssoit les Mages & il en avoit été cruellement insulté. (*b*) Car *lorsque* ces fourbes *virent que l'amitié qu'Isdegerdes avoit conçûë pour le S. Evêque Maruthas leur donnoit lieu d'apprehender qu'il n'abandonnât leur religion;*

(*a*) Socrates lib. 7. cap. 8.
(*b*) Socrates. Ibidem.

ils furent assez hardis pour cacher un homme sous terre dans le Temple, où le Roi alloit adorer le Feu; auquel homme ils donnerent ordre de crier, quand le Roy seroit present, qu'il falloit chasser ce Prince, puisqu'il avoit eu l'impieté de croire qu'un Prêtre Chrêtien fut ami de Dieu. (*a*) J'emprunte de M. Bayle cette traduction des paroles de Socrate, qui pouvoient apprendre à notre Critique quel a dû être nommément le Temple, dont le renversement servit de prétexte à la persécution. Cette fourberie insolente fut découverte & démontrée à Isdegerdes par S. Maruthas, & le Roy outré de colere fit décimer sur le champ toute la race des Mages, & en fit punir un grand nombre du dernier supplice. (*b*) *Itaque Rex irâ inflammatus gentem Magorum decimationis supplicio addixit.* Une punition si sévére ne fut point capable d'arrêter leurs impostures audacieuses : ils trouverent moyen une autre fois d'exciter sous les pas de ce Prince une odeur pestilente & in-

(*a*) Remarque B.
(*b*) *Socrates.* Ibidem.

supportable, dont ils accuserent les Chrétiens d'être la cause, & S. Maruthas sçût encore démontrer à Isdegerdes leur indigne artifice, dont ils furent aussi punis avec la même sévérité. *Rursus ergo multos ex illis supplicio affecit.* Sans doute la vengeance fut complette, le Roy ordonna ou permit qu'on renversât le Temple. Mais après la mort de ce Prince, Vararane son successeur, dont les Mages avoient prévenu l'esprit, voulut vanger leur sang en versant à grands flots celui des Chrétiens ; & on conçoit aisément qu'il regarda le renversement du Pyrée comme le fait d'Abdas, & qu'il en rendit responsable le saint Evêque, soit pour l'avoir conseillé au Roy son Pere, soit pour avoir présidé à l'execution.

Ce que vous avancez, me dira-t-on, touchant le renversement du Temple fait par l'ordre ou la permission d'Isdegerdes n'est qu'une conjecture. Il est vrai, mais tout ce qui fonde cette conjecture, sçavoir la faveur des Evêques auprès de ce Prince, son inclination au Christianisme, les insul-

tes que lui avoient fait les Mages dans le Temple à deux differentes reprises, la haine qu'il en avoit conçû contr'eux, & la terrible vengeance qu'il en avoit tirée doivent au moins infirmer le témoignage de Théodoret, & faire écouter Socrate, qui assûre en termes exprès que la persécution ne commença que sous Vararanes, & qui n'en apporte point d'autre cause, sinon que ce dernier étoit tout dévoué aux Mages, au lieu que son pere leur avoit été contraire. Or si une fois on accorde ce point, il faut absolument mettre la démolition du Temple sous Isdegerdes, & le dessein de le rebâtir sous Vararanes, ce qui rend si plausible la démolition du Temple faite par l'ordre d'Isdegerdes, qu'elle vaut une démonstration morale. Car est-il raisonnable de se figurer qu'au commencement du nouveau regne de Vararanes, dont les sentimens envers la Religion Chrétienne étoient au moins suspects, Abdas eût osé détruire avec éclat un Temple du Feu, n'ayant jamais eu la hardiesse d'entreprendre rien de semblable durant le regne d'Is-

degerdes, qui étoit favorable au Chriſtianiſme.

Voyons de plus s'il y a de l'apparence que Socrate ait été mieux inſtruit que Théodoret. L'un & l'autre étoit contemporain d'Iſdegerdes & de Vararanes. Ils étoient aſſez avancés en âge au tems que la choſe ſe paſſa. (*a*) Le premier avoit environ quarante ans, quand Iſdegerdes mourut étant né vers l'an 380, au commencement du regne de Théodoſe le Grand, & le ſecond avoit vingt-huit ans, étant né en 392; (*b*) car on ne doute point que l'année 420 ne ſoit la premiere du regne de Vararane. Comme Théodoret étoit Evêque de Cyr, qui eſt une Ville ſituée aſſez près de la Perſe, cette raiſon fait juger à la plupart de nos Critiques, qu'il étoit mieux informé de ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume, que ne pouvoit l'être Socrate, lequel demeura toujours à Conſtantinople. La remarque eſt de nulle valeur, ce me ſemble;

(*a*) Henr. Valeſ. In vitâ Socratis.

(*b*) Tillemont *Hiſt.* Tom. 14. page 254.

car on ne dira point que dans les petites Villes des Provinces de France voisines de l'Espagne, on a des nouvelles plus sûres qu'à Paris, sur les changemens & les révolutions qui arrivent à la Cour de Madrid. (*a*) De plus, l'année 423 est la premiere du Siege de Théodoret à Cyr, & Vararane commença à regner en 420. La proximité de Cyr, où cet Historien ne demeuroit pas encore, ne l'a donc point mis à portée d'être sûrement instruit de ce qui se passa en Perse durant le regne d'Isdegerdes. Enfin Théodoret ne marque pas que quelques Persans Chrétiens, pour fuir la persécution se soient refugiés à Cyr, où il ait pû les voir & leur parler. (*b*) Socrate au contraire raconte qu'il en vint plusieurs à Constantinople, où il fut témoin de la maniere dont l'Evêque Atticus les reçût. Je m'étonne que le torrent de nos Critiques ait pû tenir contre cette preuve, surtout étant jointe à celle qu'on doit naturellement tirer tant des mœurs & du

[*a*] Till. tom. 14. pag. 290.
(*b*) *Socrates* lib. 7. cap. 18.

caractere

caractere d'Isdegerdes, que des faits incontestables qui viennent d'être exposés. (a) Le Pere Pagi compte beaucoup sur le témoignage de Théophane & du Moine Cyrille, qui a écrit la vie de S. Euthyme Abbé ; mais leur autorité & celle de leurs garants est-elle comparable à l'affirmation expresse & positive de Socrate, qui dans le tems même qu'il se préparoit à écrire son Histoire, après avoir quitté sa profession d'Avocat, étoit à portée d'apprendre de la propre bouche des Chrétiens fugitifs de Perse ce qu'il a assuré ; certainement il ne laissa pas échapper cette occasion de sçavoir exactement les faits qu'il avoit dessein de transmettre à la posterité. Mais, dira-t-on, Socrate est un Ecrivain peu exact ? (b) Photius l'a dit au regard du stile & de quelques dogmes Ecclesiastiques. Quant aux faits, & aux évenemens qu'il étoit en état de vérifier par lui-même ; on ne peut lui faire ce reproche. Enfin Théodoret ne décele-t-il pas lui-même sa méprise

[a] Pagi tom. 2. pag. 83.
[b] Photius in Bibl. cod. 28.

en comptant seulement trente années de persecution depuis qu'elle eut été suscitée par les Mages, jusqu'à l'année 450 où il écrivoit, & qui étoit aussi la trentiéme année du regne de Vararanes ? On étoit selon Théodoret à la trentiéme année, tant de la persecution que du regne de Vararanes ; cette persecution commença donc avec le regne de Vararanes en 420 ?

Je conclus de ce qui vient d'être établi, que Socrate n'a nullement mérité la censure de M. Bayle, (*a*) qui lui reproche de n'avoir pas avoué de bonne foi, que l'*incartade* de l'Evêque Abdas fournit aux Mages un prétexte plausible d'exciter & de soufler le feu d'une violente persécution, & de se déchaîner contre les Chrétiens avec beaucoup de furie. Il accuse même positivement cet Ecrivain de mauvaise foi, & d'avoir dissimulé ce fait pour sauver aux dépens de la vérité l'honneur du prétendu saint Martyr.

Rien n'est plus frivole que cette Critique ; & d'abord n'y a-t-il point lieu à la compensation ? Car si d'un

[*a*] A la fin de la Remarque B.

côté Socrate omet l'action d'Abdas, il supprime aussi son Martyre. N'est-ce pas une calomnie manifeste de vouloir qu'il épargne aux dépens de la vérité, celui dont il néglige la gloire? Ce seroit à nous plutôt qu'à M. Bayle de nous plaindre de la réticence de Socrate. Cet Historien s'est contenté de nous laisser de raisonnables & fortes présomptions, qui nous persuadent que la démolition du *Pyrée* fut une partie de la vengeance que le Roy Isdegerdes tira des insultes qu'il avoit reçues dans ce Temple: Il paroît sûr que Socrate auroit donné une décision nette & précise de ce fait en rapportant le Martyre de S. Abdas: Pourquoi ne l'a-t-il point rapporté? C'est qu'il s'attache à la véritable cause de la persecution, qui ne fut point l'action d'Abdas, mais le ressentiment que conserverent les Mages des mauvais traitemens que la découverte de leurs fourberies leur avoit fait souffrir sous Isdegerdes. M. Bayle conçoit-il que ces malheureux dûrent être plus touchés de la démolition de leur Pyrée, que d'avoir été décimés

deux fois par Isdegerdes ? Il faut ajoûter que Socrate parle succinctement de la persécution, & seulement à cause du rapport qu'elle eut avec la guerre, qui commença alors entre les Perses & les Romains, sur laquelle il s'étend beaucoup ; au lieu que Théodoret décrit plus au long la persécution, & ne fait pas mention de la guerre. Par la même raison le premier écrit que la persécution finit avec la guerre, c'est-à dire, qu'elle ne dura que deux ans, sans ajouter qu'elle fut renouvellée peu de tems après que la paix fut faite ; & le second comptant pour rien une courte interruption, assure que la longueur de cette même persécution fut de trente ans. Je m'étonne bien que notre Critique ait passé à Socrate ce terme de deux ans, & qu'il n'ait pas encore traité cela de mensonge en faveur d'Abdas, pour que sa faute parût moindre & digne d'être supprimée dans l'histoire. Comment aussi n'a-t-il pas fait un procès à Théodoret comme d'une réticence criminelle de n'avoir point parlé de la guerre, qui, selon M. Bayle, est une

circonſtance aggravante du peché d'Abdas ? Rien n'eſt plus dans ſon génie que ces reflexions détournées pour faire perdre de vûë au Lecteur le principal objet.

Raiſonnons maintenant dans la ſuppoſition de la faute & de la temerité d'Abdas, & laiſſons croire à M. Bayle, que cet Evêque a renverſé le *Pyrée* ſans la participation & l'aveu du Prince. Il eſt queſtion de ſçavoir ſi le refus qu'il fit de rebâtir ce temple du Feu eſt digne *d'admiration & de la couronne*, comme Théodoret l'a penſé, ou s'il eſt *injuſte & digne de blâme*, comme M. Bayle le pretend. Tous nos autres Critiques ont crû devoir reſpecter le jugement d'un des plus grands hommes de l'Orient, jugement qui eſt entierement conforme à celui que S. Ambroiſe (*a*) & S. Simeon Stylite, ont porté de quelques actions à peu ſemblables, & qui a été ſuivi par l'Egliſe univerſelle dans tous les temps, ſur tout dans le quatriéme ſiecle; (*b*)

(*a*) Ambr. Epiſt. 17. Lib. 2. ad Theodos. Imp.

(b) *Evagrius lib* 1. cap. 13.

où l'on a admiré la constance de Marc d'Aréthuse, (*a*) pour avoir souffert les plus cruels tourmens, plûtôt que de donner seulement une piece d'or, afin de rebâtir un temple qu'il avoit démoli; où l'on a canonisé & honoré comme Martyrs S. Emilien de Dorostole, & plusieurs autres executés à mort pour le même sujet que S. Abdas. (*b*) Mais dans la balance du Dictionaire Critique & Historique un petit sophisme l'emporte sur le poids de toutes les authorités les plus respectables. M. Bayle allegue ce precepte de la loy naturelle, qu'il nomme dans je ne sçay quel sens, une loy de la réligion naturelle: Il *faut réparer par restitution ou autrement le dommage qu'on a fait à son prochain.* Je lui demanderois volontiers quel rang il donne dans sa Religion naturelle au Dieu des Chrétiens, & dans quelle consideration il veut bien l'y mettre? s'il estime que le Dieu des Chrétiens est tenu d'en user avec

(*a*) Theodoret. lib. 3. cap. 7. Nazian. orat 3.

(*b*) Theodoret. ibidem Hieron. in chron. anno 1. Juliani.

le Dieu des Perses & les Dieux de toutes les autres nations comme avec *ses prochains* & que par conséquent il ne lui convient point de défendre à ses Ministres & à ses Serviteurs, mais plûtôt de leur commander la réparation des torts qu'ils auront faits à toutes les autres Religions ? car il s'agit ici d'un dommage & d'une réparation en matiere de culte, & tous les artifices de M. Bayle ne nous feront point perdre de vûe cet objet.

Pour combattre à son aise la pensée de Theodoret, (*a*) il ose détourner à un faux sens les paroles de ce Pere, qui dit que le Roy de Perse, ordonna à l'Evêque Abdas de faire rebâtir le Pyrée, *Pyræum denuò ædificare jussit*, & là dessus notre Censeur raisonne comme si le Roy de Perse n'avoit eû à cœur que la restitution du bien d'autruy & *d'un bien d'autant plus privilégié qu'il appartenoit à la Religion dominante*, dit M. Bayle, qui donne tous les privileges qu'il peut à l'impieté. Ce Prince n'avoit qu'à faire estimer le dommage, & enlever à

(*a*) Theodoret. lib. 5. cap. 39.

Abdas de quoy le payer. N'étoit-il pas maître de ses biens ainsi que de sa personne ? quelle résistance & quelle difficulté auroit-il trouvé à confisquer & à faire vendre tout ce que l'Eglise & les Chrétiens de Suse possédoient, & à en remettre le prix entre les mains des Mages, qui auroient rebâti leur Pyrée ou le Temple du Feu avec les soûterrains qui servoient à leurs impostures. Faut-il avoir toute la sagacité & toute la pénétration de M. Bayle, pour concevoir que le Roy, en ordonnant au Saint Evêque de réédifier le temple démoli, n'exigeoit pas simplement qu'il fournît aux frais & à la depense ; mais qu'il présidât & veillât lui même à cette construction. Et quel étoit en cela le but du Prince Idolatre ? certes ce n'étoit pas tant d'obtenir le dédomagement d'une perte de biens, que la réparation d'une injure faite à sa fausse divinité : il vouloit evidemment que le Chef & le Pontife des Chrétiens servît d'instrument à rétablir le Sanctuaire d'une Idole, afin qu'il en relevât en même temps la gloire, & que par cette action non *seulement* il réparât ce qu'il avoit

fait, mais encore qu'il parût rétracter ce qu'il avoit dit contre la superstition. Je dis plus quand on n'auroit voulu exiger d'Abdas que le seul payement de la somme, où se montoit le dommage, s'il avoit sçû certainement qu'on dût l'employer à rebâtir le *Pyrée*, il ne lui auroit point été permis de la donner volontairement suivant les principes de la veritable Religion. Mais, dit M. Bayle, *Seroit-ce une raison valable pour s'empêcher de rendre une bourse qu'on auroit volée à quelqu'un, que de dire que ce quelqu'un est homme qui employe son argent à la débauche.* Non ; mais c'en est une que de lui entendre serieusement dire qu'il n'en fera point d'autre usage que pour insulter votre Dieu, & qu'il ne vous redemande son argent que dans ce dessein & à cette intention. Quoy de plus legitimement dû aux Princes que les tributs ? (*a*) Les plus Religieux Israëlites les payoient aux Rois de Syrie, sans s'informer à quoy ils étoient destinés. Mais on leur commande de les envoyer, pour contribuer aux frais

(*a*) 2. Mach. chap. 4.

des Sacrifices qu'on faisoit à Hercule; ils se croyent obligés de s'assurer que cet employ n'aura point de lieu; l'écriture sainte les approuve & les loüe. S. Ambroise, (*a*) se sert avec succès de cet exemple, pour faire révoquer à l'Empereur Theodose le Grand la sentence, par laquelle il avoit condamné un Evêque & des Moines à fournir aux Juifs & aux Hérétiques Valentiniens de quoy rebâtir une Synagogue & un temple, que les premiers avoient abbatu de leur autorité privée. Malgré l'écriture & S. Ambroise, l'avis de M. Bayle est que cet ordre de Theodose, soit reçû comme une loy dans le code du Tolerantisme.

Après avoir justifié l'Eglise naissante de Perse & le Saint Martyr Abdas des calomnies de M. Bayle, il me reste à defendre en général les interêts de la piété & de la Religion que ce Critique combat à son ordinaire & par ses expressions & par ses maximes. *Le Roy de Perse*, dit-il, *abandonna les fideles à la merci de son*

(*a*) Ambros. Epist. 17. lib. 2. ad Theodos Imp.

Clergé, (a) *j'appelle ainsi les Mages, qui avoient entr'autres choses le soin de la Religion.* De semblables abus de termes propres à réjouir les libertins sont fréquents chez M. Bayle : il les place ordinairement à la tête de quelque sophisme captieux, que le Monde est disposé, quand on l'a fait rire, à prendre pour un fort argument.

A l'occasion de ce que firent les Mages pour intimider Isdegerdes par les cris de cet homme qu'ils avoient caché sous terre, M. Bayle fait la réflexion suivante : (*b*) *si ce que les impies debitent très faussement, sçavoir que la Religion n'est qu'une invention humaine, que les Souverains ont établie, afin de tenir les Peuples sous le joug de l'obeissance, ne faudroit-il pas avouer que les Princes auroient été pris les premiers dans le piege qu'ils auroient tendu ? car bien loin que la Religion les rende maîtres de leurs sujets, qu'au contraire elles les soûmet à leurs Peuples.* M. Bayle, n'a point sans doute prétendu que tout Lecteur s'en

(a) Remarque B.
(b) *Vers le milieu* de la Remarque B.

rapportât à lui sur la fausseté des choses que débitent les impies : sa maniere est de blâmer quelquefois les erreurs en matiere de Religion, & d'être réservé à les réfuter. Il n'empêche point ici les impies de continuer à croire, s'ils le veulent, que la Religion doit uniquement son origine a la politique, il leur fournit seulement de quoi persuader au monde que cette politique n'est pas trop sûre ni trop bonne, puisque ceux en faveur de qui on l'a employée s'en sont mal trouvés, & qu'il est aussi contraire à l'interêt des Souverains qu'à la liberté des sujets d'accréditer la Religion.

Quel impie ne pardonnera point à M. Bayle de ne vouloir point passer pour Athée, ni pour un homme sans Religion, en faveur de son zele à prêcher la tolérance de l'Atheisme & de l'Irreligion, & à montrer tantôt qu'elle contribueroit à la tranquillité des Etats, tantôt qu'elle ne nuiroit en aucune façon aux bonnes mœurs ? mais aussi l'accusera-t-on de croire lui même que la Religion est une invention humaine ? ne declare-t-il point

précisément & sans équivoque que c'est *ce que les impies debitent très faussement* ? étoit ce son affaire de démontrer la fausseté de cette prétention des impies ? ce n'étoit pas au moins son attrait. Il n'avoit aucun goût à dire comme auroit fait un Abadie, que la même sagesse, qui a persuadé aux Legislateurs, que la Religion serviroit à faire de bons Citoyens, leur a necessairement découvert qu'il y avoit une veritable Religion. En effet lorsqu'ils ont regardé l'opinion qui enseigne l'existence d'un Dieu Rémunerateur des bonnes actions & vengeur des crimes, comme très propre à contenir les hommes dans le devoir, & qu'ils ont regardé l'opinion qui nie la divinité ou la providence, comme capable de les engager & de les entretenir dans toute sorte de désordres ; parceque l'une réprime la cupidité, & l'autre lasche la bride aux passions ; ils n'ont point alors inventé la Religion, mais ils ont trouvé une preuve invincible de la divinité & de la providence, & les principes de la Religion deja empreints *dans le fonds* de la plus pure raison.

Car s'il n'y a point de Dieu qui *s'intéresse* aux actions des hommes, *s'il n'y a point de veritable Religion* ; c'est choquer la raison que de croire en Dieu & d'avoir de la Religion ; au contraire c'est se conformer à la raison, que de ne croire point en Dieu & de n'avoir point de Religion. Mais un sentiment qui choque la raison, peut-il nous porter naturellment & constamment à vivre selon la raison, comme fait la persuasion où nous sommes que nous avons à répondre de notre conduite à un Etre Supreme & tout puissant ? & un sentiment qui est conforme à la raison, peut-il favoriser naturellement & constamment toutes les tentations qu'on peut avoir d'agir contre la raison, comme fait la créance où est un Athée qu'il est à soi même son maître & son Dieu ? n'est-il pas absurde d'admettre dans la raison humaine de la contradiction entre la verité qu'elle enseigne & la loi qu'elle prescrit ? je ne sçai point par quelle preuve M. Bayle s'est convaincu que la Religion n'est pas une invention humaine ; mais je sçai qu'il ne dit jamais rien pour montrer *qu'elle est divine.*

ARTICLE CXXVIII.

LETTRE DU PERE DE Goville Jesuite, Ancien Missionaire de la Chine, contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux, qui lui sont imputés par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine.

J'Etois dans la pensée, Monsieur, qu'il n'étoit nullement nécessaire de m'expliquer au sujet de ce qui m'est imputé par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine. Content du témoignage de ma conscience, & me rassûrant sur l'équité des Lecteurs, je méprisois la calomnie, & il me sembloit, que j'avois raison. On ne croit point, disois-je, une Partie sur sa seule parole contre la Partie adverse. Comment donc un Anonyme qui avance sans preuve des faits crians les plus dénués de vraisemblance, & qui montre en même-tems la plus violente animosité contre ceux qu'il attaque, pour-

roit-il trouver la moindre créance auprès du Public? Vous en jugez tout autrement que moi, Monſieur, & je défere à votre ſentiment. Je comprens en effet, comme vous le dites, qu'il y a un Public facile & crédule, qui reçoit toutes les impreſſions qu'on eſſaye de lui donner; qu'il y a un Public prévenu, toûjours diſpoſé à croire le mal de ceux qu'on a ſçu lui rendre odieux; qu'il y a même un Public d'honnêtes gens, que leur probité rend ſuſceptibles de la calomnie la plus énorme, parce que jugeant des autres par eux-même, ils ne croyent pas les hommes aſſez méchans pour inventer rien de pareil; enfin qu'il y a un Public, qui ſans examen, tient pour dûëment avoüé ce qui n'eſt pas expreſſément contredit. Je ſuis heureuſement en état de donner à l'Anonyme le démenti le plus formel & le plus net ſur tout ce qu'il avance contre moi.

Il dit à la page 412. du quatriéme Tome. « Le P. de Goville étoit à » Canton gérant les affaires des Jéſui- » tes François à la Chine. Il fut con-

» sulté sur les Cultes Chinois qui
» venoient d'être proscrits par la Bul-
» le *Ex illa die*. Le Jésuite répondit
» par écrit & sa réponse signée fut
» mise entre les mains de celui qui
» l'avoit demandée, & qui l'atten-
» doit avec impatience.

Jamais aucun Missionnaire, ni aucun autre ne m'a consulté sur les Cultes Chinois après la Bulle *Ex illa die*. Jamais donc, j'en prends Dieu à témoin, je n'ai fait sur cela aucune réponse ni de bouche, ni par écrit. C'est une pure fiction que cette *réponse par écrit*, que l'Anonyme suppose *signée de moi*, & *mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée*.

» (a) Selon l'Anonyme, le P. de
» Goville y déclara sans façon, que
» la pratique du P. Ricci devoit être
» conservée; que la condamnation
» que Rome en avoit faite contre
» les régles, étoit sans conséquence,
» & qu'on pouvoit continuer d'offrir
» devant les Tablettes de Confucius
» & des Ancêtres des présens, sans
» retrancher l'Inscription ordinaire;

(a) Page 412.

» que le *Tien* & le *Chang ti* des Chi-
» nois étoit le Dieu des Chrétiens,
» & qu'on ne devoit pas ôter des
» Eglises les Tableaux, où étoit écrit
» le *King tien*, ADORE'S LE CIEL.

L'Anonyme, après avoir avancé faussement que j'ai été consulté, me fait faire la réponse la plus contraire à mes sentimens. En effet si j'avois été consulté, j'aurois certainement répondu dans les termes les plus clairs, & toûjours conformément aux ordres du S. Siége.

» Il est à remarquer, ajoûte le fai-
» seur d'Anecdotes, *(a)* que le Pere
» de Goville fit cette réponse long-
» tems après avoir signé le Formu-
» laire, & rendu le serment. Les
» preuves de la soumission apparente
» avoient été portées à Rome. Le S.
» Siége avoit donné des marques de
„ son contentement. Tous les Jésui-
„ tes étoient soumis avec la même
„ apparence de sincérité. Mais ces
„ belles démarches n'étoient qu'un
„ jeu pour tromper le Pape, & pour
„ se mocquer de la Religion.

(a) Page 413.

Il eſt vrai qu'en 1716. le Décret de Clement XI. fut publié à la Chine ; & que je le ſignai avec ſerment. Mais je m'écrie à la calomnie pour moi, & au nom de mes Confreres contre l'Anonyme, qui oſe nous accuſer de ne l'avoir ſigné qu'avec une *ſincérité apparente*. J'y ſouſcrivis avec une entiere ſoumiſſion de cœur & d'eſprit, perſuadé intimement que n'y adhérant pas de la ſorte, & ne laiſſant pas d'y ſouſcrire, je me ſerois rendu coupable devant Dieu d'un horrible parjure. Je ne me ſuis jamais départi de l'obéïſſance que je promis au Décret de Sa Sainteté. Je dis le même avec certitude des PP. Lequeſne, Cazier, Nyel, Caſalés, du Baudory, Jean Baborier, & Labbe, qui ont demeuré pluſieurs années avec moi dans notre Maiſon de Canton. Pour les autres Jéſuites François ou non François, qui ſignerent pareillement le Décret en 1716. après ſa publication, cent raiſons me perſuadent de la ſincérité de leur ſignature.: je n'en ai aucune pour en former *le moindre* doute. Comment

l'Anonyme a-t-il pû se mettre dans la tête, qu'il réüssiroit à faire croire que les Missionnaires Jésuites de la Chine sont tous de lâches prévaricateurs, des fourbes, des hypocrites, des hommes sans probité & sans religion? Pour calomnier avec succès, il faut ne le faire qu'avec une sorte de retenuë : Or notre Auteur n'en montre aucune dans tout son Ouvrage, qui n'est à proprement parler, qu'un tissu de faussetés, d'injures, de vagues & violentes déclamations. Mais pour me borner à ce qui me regarde personnellement, écoutons-le dans ce long texte que je vais rapporter. Il y dit faux d'un bout à l'autre.

„ (a) Dieu permit que pour le bien „ de l'Eglise & de ceux qui la joüent „ si indignement, la réponse du P. „ de Goville tomba entre les mains „ d'un Missionnaire qui en tira co- „ pie sur l'Original, & l'envoya à la „ S. Congrégation. Le Pape ordon- „ na au Général Tambourin de rap- „ peller son Religieux de la Chine. „ Le P. de Goville n'eut pas plû-

(a) Tom. 4. Page 413.

„ tôt appris la teneur de la Lettre
„ qui le regardoit, qu'il se mit à
„ crier à la calomnie, protestant de-
„ vant Dieu & devant les hommes,
„ que la réponse qu'on lui attribuoit,
„ n'étoit pas de lui ; qu'il défioit ses
„ Adversaires de produire l'écrit si-
„ gné de sa main, & que cette ac-
„ cusation étoit une imposture des
„ ennemis de la Compagnie, désolés
„ de la voir rentrer dans les bonnes
„ graces de Sa Sainteté. La conclu-
„ sion fut, que le P. de Goville de-
„ meureroit à la Chine en atten-
„ dant des ordres favorables qu'on
„ espéroit tirer du Pape, après qu'il
„ auroit été informé de la réponse du
„ Jésuite.

„ Mais les Missionnaires de la
„ Propagande qui étoient à Canton,
„ indignés de la fourberie de ces Pe-
„ res écrivirent à Rome, & y envoye-
„ rent l'Original écrit de la main du
„ P. de Goville, qui s'étoit imagi-
„ né que sa réponse avoit été brûlée,
„ & qu'il n'en restoit que des copies
„ incapables de faire foi. Les ordres
„ de la S. Congrégation furent con-

„ formes aux premiers. On ordonna
„ au Visiteur de faire repasser le Re-
„ ligieux coupable, & qu'il s'em-
„ barquât sans délai sur les premiers
„ Vaisseaux; mais on ne jugea pas
„ à propos de rendre une obéïssan-
„ ce si prompte. Les délais furent de
„ quelques années, & le P. de Go-
„ ville ne passa en Europe qu'après
„ des tergiversations qui durerent
„ longtems. „

Or sur tous ces faits rapportés dans le plus grand détail, sans doute pour mieux imposer aux Lecteurs, je m'inscris en faux, sans en excepter un seul, & je défie l'Auteur des Anecdotes d'en pouvoir jamais prouver aucun. Il est donc faux qu'on ait *tiré* ou pû tirer *copie* de ma prétenduë réponse, qui n'exista jamais: faux par conséquent que *la copie* & *l'original ayent été* ou pû être *envoyés au Pape*; faux encore que le Pape ait *ordonné au Géneral* des Jésuites *de me rappeller* en Europe; faux que le Général *ait écrit* en conformité *au Visiteur* des Jésuites à la Chine: faux que le Visiteur ait reçu du Général sur ce sujet, ou

m'ait signifié aucun *ordre* de sa part : faux que sur mes représentations il ait suspendu l'exécution de cet ordre prétendu : faux que *la S. Congrégation ait donné des ordres* pour me rappeller en France, *conformes à ceux du Pape* : faux que j'aie jamais eu ordre de *m'embarquer sur les premiers Vaisseaux* : faux enfin que je n'aie passé de la Chine en France, qu'après *des délais de quelques années* & des *tergiversations qui durerent long-tems.*

On sçait les vraies causes de mon retour en France, & qu'elles n'ont rien de commun avec les Cultes Chinois. En 1723. je fus député par mon Supérieur le R. P. Hervieu, & je m'embarquai au mois de Janvier 1724. pour des affaires de la Mission, & en même tems pour offrir à Sa Majesté quelques curiosités de la Chine au nom de notre Mission Françoise, qui a l'honneur d'avoir Louis XIV. de glorieuse Mémoire pour son Fondateur, & j'exécutai ma Commission à Versailles le second de Février 1725. en présence de toute la Cour.

Au reste si tout ce que j'ai dit jus-

qu'ici contradictoirement à l'Auteur des Anecdotes est exactement vrai, & vrai dans toutes ses parties, comme je le soutiens à la face du Ciel & de la terre, (oserois-je parler ainsi sans une conviction intime de la vérité? Dailleurs la S.Congrégation a ses Archives: qu'on les consulte, à coup sûr on n'y trouvera jamais ce qui n'a jamais été:) Si dis-je, tout ce que j'ai dit jusqu'ici, est exactement vrai, il s'ensuit nécessairement que cet Auteur est dûëment convaincu d'être un Calomniateur, & Calomniateur en matiere capitale, & dès-là indigne de toute créance dans tous les Tribunaux du monde.

L'Anonyme, loin de rougir de cet amas de faussetez qu'il accumule contre le cri de sa conscience, conclud son fabuleux recit avec un air d'assurance qui ne se comprend pas. „ » Ce fait, dit-il, devoile le mystere » de la plus honteuse supercherie » qui se vit jamais dans l'Eglise. Les » Jésuites donnent tous avec le P. » de Goville des preuves de leur sou» mission au Saint Siége, & tous

persévèrent

„ persévérent dans leur rébellion. “ C'est uniquement l'iniquité & l'insigne malice de l'Auteur des Anecdotes, que tant de faits calomnieux *honteusement* supposés *dévoilent* avec la derniere évidence.

Les personnes judicieuses, en lisant ceci, ne manqueront pas de dire qu'il faut être bien aveuglé par sa passion, pour oser calomnier si grossiérement un homme sous ses propres yeux, & lorsqu'il est en état de confondre la calomnie. Cela est vrai, mais il n'est pas moins vrai que cette même passion l'aveugle encore à l'égard des autres Jesuites, sans exception, dans tout le cours de son Ouvrage. Sa haine outrée contre eux lui a fait dire non seulement cent faussetez notoires & évidentes à quiconque a connu sur les lieux les Missionnaires Jesuites qu'il décrie, mais même des extravagances de plus d'une sorte. En voici des essais qui serviront à faire connoître le caractere de l'Auteur, & le mépris que méritent ses Anecdotes.

„ 1°. La Societé, dit-il, dès l'A„ vertissement du quatriéme tome,

„ page cinquiéme, paroît une armée
„ destinée à faire la guerre à l'Eglise
„ de Jesus-Christ, & à sa Religion,
„ dont le Général qui la commande,
„ est le Chef même de cette Societé;
„ les Officiers qui combattent sous
„ ses ordres, chaque Jesuite envoyé
„ par lui à la Chine; & les Troupes
„ à leur solde, les Idolâtres de la
„ Chine, de Tonquin, & de Cochin-
„ chine; les victimes: quiconque a
„ du zéle pour la Religion, sans dis-
„ tinction d'âge, de dignitez, ni de
„ caractere. Et plût à Dieu que la
„ Chine & les Indes fussent le seul
„ théatre de la guerre de la Societé
„ contre Dieu & contre ses Saints!

Il faut convenir que ce discours est insensé, ou bien que le Pape & tous les Evêques du monde, hors cinq ou six Prélats Anti-Constitutionnaires, ne sçavent ce qu'ils font en employant par tout les Jesuites comme des gens utiles à l'Eglise. M. l'Evêque d'Eleutheropolis cité par l'Anonyme (a) & cité avec éloge, est bien éloigné de penser comme lui. J'ai toujours crû,

(a) Tome 4. page 66.

dit-il, dans la Lettre que cet Anonyme rapporte, (& qu'on se souvienne qu'ayant été quarante-trois ans Jesuite & vingt-trois ans Missionnaire de la Chine, il doit sans doute les bien connoître.) „ J'ai toujours crû
» que notre Compagnie s'étoit dis-
» tinguée dès sa naissance par son
» zele à combattre dans toutes les
» parties du monde les erreurs dans
» la Doctrine, les déreglemens dans
» les mœurs, & les cultes supersti-
» tieux, qui deshonorent la Religion.
» C'est, ce me semble, ce qu'elle a
» fait avec succès sous les ordres du
» Vicaire de Jesus-Christ, par tout
» où il a jugé à propos de l'em-
» ployer." L'Anonyme pardonnera-t-il à cet Evêque de le contredire si ouvertement? Se le pardonnera-t-il à lui même d'avoir cité ces paroles du Prélat?

2°. (*a*) Le faiseur d'Anecdotes n'en demeure pas là. Il affronte le bon sens jusqu'à soutenir que les Jesuites sont les plus grands ennemis de la Constitution, & que la chose est claire

[*a*] *Tome 4 page 384.*

comme le jour. „ La Conſtitution „ *Unigenitus*, dit-il, n'a point de „ plus grands ennemis ni d'adverſai- „ res qui la décrient avec plus de ſuc- „ cès que les Jeſuites, comme on eſt „ en état de le démontrer à tout le „ monde Chrétien avec la clarté des „ rayons du Soleil. " Avancer de tels paradoxes d'un air ſi fanfaron & prétendre être crû, c'eſt la plus étrange hardieſſe & la plus folle prétention. Auſſi dans la Préface du ſixiéme Volume page 10, oubliant ce qu'il a follement avancé dans le quatriéme tome (*a*), il tombe dans la plus groſſiere contradiction, en aſſurant que *les Jeſuites par leurs démarches fanatiques ſe ſignalent tous les jours en faveur de la Conſtitution* Unigenitus.

3°. Faiſant les Jeſuites Anti-Conſtitutionnaires & tels qu'il eſt lui-même, car il parle de la Bulle en forcené, il n'eſt pas ſurprenant qu'il les faſſe Richériſtes. Il met dans la bouche des Peres de Pekin, qu'il fait parler à l'Empereur *Cang hi* dans une Audience ſecrette, un diſcours de quatre pa-

[*a*] Page 382 & ſuiv.

ges ridiculement imaginé, où il leur prête le sistême impie du Richérisme & tant d'autres erreurs monstrueuses, que l'hérésie a enfantées de nos jours pour sa défense; erreurs que nous détestons tous tant que nous sommes, mais qu'il ne craint point, lui, d'adopter : Est-ce donc que l'Anonyme étoit présent à cette Audience prétenduë ? Non, & il n'a garde de le dire. Mais en faisant parler des Jesuites comme parlent les Novateurs, il a espéré de faire couler plus aisément ses sentimens dans l'esprit des Lecteurs crédules. Artifice grossier, dont nul ne peut être la dupe, que celui qui veut bien l'être.

4°. A la fin du cinquiéme Tome(a) des Anecdotes, il s'efforce très-sérieusement en 130 pages de prouver que les Jesuites sont l'Ante-Christ, & il employe pour cela une heureuse découverte de Propheties du quatorziéme siécle, avec de continuelles & puériles déclamations. Où est le bon sens d'emprunter jusqu'à des rêveries pour décrier les Jesuites, & de joindre

[a] Page 305 & suiv.

dre le fanatisme le plus complet avec les affaires de la Religion dans la Chine ? Je laisse bien d'autres traits non moins extravagans, que la briéveté d'une Lettre ne comporte pas, & je reviens à mon sujet.

En vain l'Anonyme, pour autoriser ses récits fabuleux, & donner du poids à ses Calomnies, dit que M. le Légat Mezzabarba, a *vû*, *corrigé*, *& approuvé* sa relation. S'il prétend que M. le Légat l'a vûë, corrigée, & aprouvée telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses & infamantes d'un prétendu Missionnaire, de noires calomnies sans preuves & sans nombre, je ne crains point d'assurer qu'il calomnie en ce point cet Illustre Prélat, que j'ai eu l'honneur de voir à la Chine, ayant de nous des sentimens d'estime & de bonté, tout opposés à ceux du faiseur d'Anecdotes. Si cette approbation est réelle, que ne la produit-il ? Il se borne à dire qu'il l'a euë. Quel fonds doit-on faire sur la parole d'un Calomniateur avéré; Un homme qui a eu le front de m'imputer de

faux écrits avec la derniere assurance, qui a inventé cent autres faussetés contre tant de Missionnaires Jesuites, dont pendant plus de vingt ans j'ai par moi-même connu la science & respecté la vertu, n'est que trop capable de s'appuyer faussement d'un nom respectable pour accréditer ses mensonges.

Il se donne lui & son faiseur de rélation pour Missionnaire de la Chine. Peut-être en a-t-il porté le nom pendant un court séjour de quelques mois dans l'Empire, plutôt en Voyageur qu'en Missionnaire? Du reste, j'ose le dire, il n'en soutint jamais les fatigues, jamais il n'en fit, ni n'en put faire les fonctions. Personnage masqué, il se trahit lui-même sans y penser, tant il défigure les mots Chinois qu'il s'est avisé de citer, tant il montre d'ignorance sur les lieux les plus connus des Voyageurs & sur les usages de l'Empire, tant il estropie les noms des Missionnaires qu'il a dû voir à Canton, s'il est vrai qu'il y ait mis le pied. Sans connoissance des mœurs de la Nation, sans science de la Langue, sans expé-

rience l'Anonyme décide néanmoins, & ceux qu'il attaque étant dans l'impuissance de se défendre, ou parce qu'ils sont morts pour la plûpart, ou parce que séparés de nous par des mers immenses ils ne peuvent sçavoir ce qu'on leur impute, il s'applaudit dans les ténébres, où il se cache, & déja, à l'en croire, la Société entiere, *cette superbe & orgueilleuse Societé* va tomber sous ses coups. Vain triomphe! Dieu a permis pour l'interêt de la vérité & de ses Serviteurs outragés, que ce hardi Calomniateur m'ait mis en droit, & à portée de le faire connoître, & de le confondre par ce démenti & ce désaveu public.

En effet me justifier pleinement, comme je fais, d'un tissu de Calomnies atroces, c'est avoir désarmé ce faiseur d'Anecdotes, & tout à la fois justifiér tous ceux de mes Confréres qu'il a également & injustement sacrifiés à sa malignité. Il m'attribuë de faux crimes, & quels crimes? Est-il plus vrai, & sera-t-il plus croyable en ce qu'il attribuë aux autres Jesuites? Ce sont des ennemis qu'il regarde

d'un œil jaloux, & qu'il voudroit anéantir, s'il pouvoit. Il faut donc qu'à ses yeux ils soient coupables. Mais ils ne sçauroient l'être aux yeux des personnes d'honneur & de probité, qui examinent les choses sans préjugés, & qui jugent sans passion.

Encore moins le sont-ils au jugement de celui qui sonde les cœurs, & qui connoît leur innocence *Le monde vous hait*, disoit Jesus-Christ à ses Apôtres, *j'en ai été haï avant vous, on m'a persécuté, on vous persécutera (a)* Prédiction dont nous voyons l'accomplissement de nos jours par la haine implacable, que nous portent, graces au Ciel, l'Auteur des Anecdotes, & tous les autres Partisans de l'erreur. Mais aussi il est dit, & c'est ce qui fait notre consolation: (*b*) *Vous serez heureux, lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, & qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité; réjouissez-vous, & faites éclater votre joye.*

[*a*] Joan. 15. v. 17 & 20.
[*b*] Matth. 52. 11.

Le devoir des Missionnaires est de procurer la gloire de Dieu aux dépens même de leur réputation. (a) *Per ignominiam & bonam famam, ut seductores & veraces.* Et leur bonheur le plus solide en ce monde est d'être jugés dignes, en la procurant, de souffrir pour Jesus-Christ & comme Jesus-Christ, la calomnie & la persécution.

ARTICLE CXXIX.

SUITE ET SIXIÉME Partie des Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel Jesuite.

MONSIEUR, une nouveauté en attire une autre, & je n'ai jamais bien compris comment on pouvoit faire une vraye découverte sans en faire deux, & même trois, c'est-à-dire, plusieurs. La vérité a pour le moins le privilege de l'erreur qui ne marche jamais seule, mais toujours en

[a] 2. Cor. 6. 8.

corps de ſiſtême. Ce n'eſt pas à l'erreur, c'eſt à la vérité que le ſiſtême appartient : On ne peut heurter une partie de ce ſiſtême qu'on ne les heurte toutes; & l'erreur n'eſt conſéquente, que par les conſéquences que la vérité, qu'elle combat, lui oppoſe, & la force de méconnoître & de contredire juſqu'au bout.

Enfin, depuis qu'en faveur du *Peintre Anonyme* (quelques-uns diſent *Romancier* ou *Romaneſque*) de qui j'attens en vain juſqu'ici la ſolution de mon *Problême octavaire*, depuis, dis-je, que j'ai laiſſé le fil direct de mes Expériences Optico-Acouſtiques, & que j'ai repris, ſelon mon goût naturel, le point de vûë théorique, dans lequel j'avois en 1725 annoncé le nouveau clavecin, me voilà déſormais tout-à fait dans la Métaphyſique, dans la Morale, dans la Phyſique & bientôt même dans l'Anatomie ; toutes ſciences qu'on croiroit étrangeres à mon ſujet, mais que des eſprits ſupérieurs, tels que vous, jugeront bien plus propres à me conduire ſurement & plus promptement à mon but, qui

est le but même du Public, comme je l'ai plus d'une fois remarqué dans les écrits précedens.

Car d'où pensez vous, Monsieur, qu'est venuë cette grande difficulté que bien des gens ont euë pendant dix ans à concevoir la nouvelle Musique? Si ce n'est de ce que l'un a été Peintre, mais n'a pas été Musicien; & l'autre a été Musicien sans être Peintre, ou même que celui qui a été les deux, n'a pas été Géométre; ou que le Géométre n'a pas été Physicien; & que la méchanique a manqué à celui-ci, & la teinture à celui-là, & la manufacture à un autre. On doit voir, qu'il faut un peu de tout cela pour être à portée d'en juger; au moins jusqu'ici, & en attendant que l'habitude de voir ait suppléé à tant de connoissances & d'expériences diverses; suppléé même, à une certaine faculté de se representer, de concevoir, de voir en quelque sorte ce qu'on ne voit pas; faculté, tranchons le mot, qu'on nomme *imagination*.

L'Imagination! C'est une corde bien délicate que je touche-là; car

vous sçavez, Monsieur, qu'on m'en accuse, qu'on m'en fait des reproches, qu'on m'en fait un crime; & que je n'en devrois parler, ce semble, qu'avec la plus extrême confusion, ou pour m'en disculper fort sérieusement. Pourquoi m'en disculper? Pourquoi roügir d'avoir imaginé le nouveau clavecin? Comment en aurois-je parlé? Comment le ferois-je? Parlons clair, comment l'aurois-je trouvé si je ne l'avois imaginé? Car surement je ne l'avois point vû en 1725, puisqu'en 1734 il m'en a fallu faire le premier modele que vous avez vû, mais que ni moi ni personne n'avoit pû voir, avant que celui-là fût fait.

Dans la rigueur du terme, *imaginer* ne veut, ce me semble, dire autre chose que *se former une image, une idée d'une chose qu'on ne voit point, ou dont l'image ne se peint pas actuellement dans l'œil ou dans les autres sens.* Où en serions-nous au moins dans les Arts & dans les Sciences, si nous ne pouvions nous y permettre d'imaginer ce que nous n'avons point vû & ce que personne n'a jamais vû? Jamais inven-

teur a-t-il atteint au but de son invention sans le secours de cette faculté imaginative ? Je l'avouerai franchement, inventer & imaginer m'ont toujours paru synonimes, & je ne me suis jamais formalisé qu'on traitât la nouvelle Musique d'imagination : au contraire une personne que vous connoissez, Monsieur, m'ayant fort pressé, il y a six ou sept ans de convenir que mon clavecin étoit une imagination, & qu'un de ses ouvrages qu'il citoit en opposition, n'en étoit point une, je lui répondis, puisqu'il le vouloit, que j'étois prêt de signer sa proposition & de l'adopter : il n'en vouloit pas tant, car il se fâcha tout de suite de l'excès de ma complaisance ; sans doute parce que la compagnie y donna un mauvais tour, en souriant à l'idée qu'elle comprit que j'avois dans l'esprit.

Je l'avois en effet : c'est-à-dire, que je pensois, comme je le pense encore, que l'imagination toujours à craindre dans le commerce de la vie, dans l'usage du monde, dans la conduite des affaires, dans tout ce qui s'appelle vie ci-

vile, politique même & surtout religion; étoit tout à fait & uniquement désirable dans les Arts, dans les Sciences, & dans toutes les affaires d'esprit, de théorie, & d'invention. Cependant la bizarrerie veut que cette imagination, décriée dans les Sciences & dans les Arts, regne paisiblement dans la conduite de la vie, dans les affaires de prudence, & qu'elle usurpe souvent des droits téméraires & scandaleux sur la religion. Car vous n'entendez jamais crier contre l'imagination dans le maniment des affaires, dans le gouvernement des Empires, dans les operations militaires: & c'est-là pourtant qu'il faudroit être tout-à-fait en garde contr'elle, & qu'elle produit les plus terribles catastrophes: au lieu que sans cesse on critique, & les Sçavans eux-mêmes critiquent l'imagination des Sçavans dans des ouvrages, qui, sans elle ne sçauroient jamais être que des répetitions assez inutiles, d'ouvrages souvent meilleurs, & souvent inutiles eux-mêmes.

N'est-ce point encore ici la fable ou l'histoire du Renard sans queuë, qui

harangue les autres, pour leur persuader de couper la leur ? Car il y a trois operations de l'esprit, rélativement aux trois tems des choses. Ces trois operations sont *voir*, conce*voir* & pré*voir* : c'est toujours *voir*, mais par trois differentes facultés qui sont trois especes d'hommes Sçavans ou éclairés, plus ou moins. Le Peuple *voit* le present par une simple *apprehension* ou vision. Le Sçavant purement sçavant ; l'érudit *conçoit* le passé par le secours de la *mémoire* & la troisiéme espece *prévoit*, presse, produit même en un sens l'avenir par la force de son *imagination* ; car c'est une *faculté créatrice*, pour me servir de l'expression d'un bel esprit du dernier siecle.

Enfin, quoiqu'il en soit de cette question incidente, & dont le Public connoît assez l'origine & la valeur, j'ai dans mon dernier écrit prouvé de mon mieux, que la Musique en général & par conséquent aussi celle des couleurs étoit une affaire d'agrément & un simple plaisir de l'esprit, que l'animal ne goûte presque point, que le peuple ne goûte qu'à demi, & qu'on

ne goûte un peu pleinement qu'à mesure qu'on en a une bonne intelligence. Malgré mes démonstrations cependant, je prévois que bien des gens pourroient encore appeller *habitude*, ce que j'appelle *intelligence*, & faire de l'habitude, suivant la Philosophie trop corpusculaire des modernes, un Mechanisme tout corporel, consistant dans des plis de fibres, dans des traces de cerveau, dans des temperamens d'esprits animaux, dans des canaux de conduite ouverts ou fermés, étroits ou spatieux.

Cela même ne diroit rien, n'éluderoit rien, ou ne m'empêcheroit de rien éluder; & j'aurois toujours droit de dire qu'on ne goûte qu'une Musique d'habitude, & que si on n'a pas goûté d'abord l'idée de la nouvelle musique, & que si dans la suite on ne la goûte pas elle-même, c'est qu'on n'en a ni l'habitude machinale du corps, des organes, des fibres, des traces, des esprits, ni l'habitude spirituelle de l'intelligence, de la science, de la mémoire, de l'imagination, en un mot, de l'ame, du cœur & de *l'esprit*.

Mais les interêts de la vérité & la gloire de l'humanité, me sont plus chers que mes interêts particuliers & que la gloire de mon sistême. J'ai dans l'écrit précedent, donné une espece de *Logique du goût*, je dois désormais en donner la *Physique*, ou la *raison physico-morale*: car vous sçavez, Monsieur, que ma maniere de philosopher en Physique, est toute mi-partie de méchanisme & de spiritualisme; au lieu que celle de Descartes est si corpusculaire & si méchanique que Spinosa en a pris, quoiqu'à tort, occasion de tourner les esprits & la divinité même en automates plus mobiles que moteurs, plus subtils qu'intelligens, & tout corporels, en un mot.

Je suis, Dieu merci, fort éloigné de cette extrêmité athée & impie: de sorte que dans les méchanismes les plus corporels, donnant comme je fais, la moitié de l'operation à l'esprit, il est naturel qu'ici où il s'agit d'un méchanisme fin, d'un plaisir délicat, d'un agrément pur & très-spirituel, je maintienne la superiorité tout-à-fait inconcestable des droits de l'es-

prit, seul juge competent de la nouvelle comme de l'ancienne Musique.

Ma derniere proposition a été qu'on pouvoit rendre raison *à Priori* des goûts & des dégoûts qu'on a des choses, & surtout de l'éloignement qu'on a pour tous les nouveaux goûts. Il m'y faut encore un détail de propositions préliminaires & lemmatiques : Ce sont ces propositions que j'appelle *la Physique* ou le *sistême physico-moral du goût*. Il sera suivi du sistême des loix de l'union de l'ame & du corps rélativement au sujet present. Mais comme ce ne sont jusques là que des preuves indirectes du plaisir ou de l'agrément de la Musique chromatique, je viendrai enfin aux preuves directes qui seront accompagnées de quelques nouveautés sur le clavecin en question, & sur bien d'autres manieres de clavecin dont je démontrerai la théorie & la pratique. Je réprends la suite des propositions, soit lemmes, soit théorêmes.

Lemme septiéme, tout à-fait préliminaire. Les hommes naturellement n'aiment pas la nouveauté.

Démonstration. 1°. Je parle d'une vraye nouveauté qui ne s'enchaîne pas de près avec les choses anciennes de même genre : par exemple le sistême de Descartes a été dans sa primeur pendant vingt, trente, & quarante ans rejetté, critiqué, moqué, bafoué, sifflé. L'Auteur n'a jamais eu la satisfaction de le voir de son vivant, adopté de personne qui l'entendît : *Descartes qui est mort*, disoit le Sçavant, l'érudit Naudé, *Descartes qui est mort à Stokolm, étoit un homme de mauvaise mine. . . . . il avoit bien des visions dans la tête qui sont mortes avec lui.* Ce que disoit Naudé, tous les Sçavans du tems, & surtout les Sçavans, le disoient comme lui. Remarquons même *la mauvaise mine* qui ne faisoit rien au fait, mais que l'antipathie des nouveautés ne manquoit pas de relever. C'étoit jalousie de sçavans, dira-t-on; cela ou autre chose peu importe : la jalousie, dit-on, ne meurt pas; & c'est la nouveauté surtout qui est son objet.

2°. Je pourrois citer mille autres exemples, & faire voir que nulle

nouveauté n'a passé sans contradiction, & sans les plus vives contradictions, perpetuées pendant les dix, les vingt, les cinquante, les cent ans; je dis les nouveautés les plus indifferentes, les plus permises, les plus utiles. La découverte des Indes Orientales, quoique faite par un Prince, le Prince Henry, le frere du Roy regnant alors en Portugal, excita plus de tempêtes contre lui parmi les esprits, qu'il n'en eut à essuyer dans des mers jusqu'alors inconnuës. On sçait les contradictions qui mirent cent fois à deux doigts de sa perte le fameux Christofle Colomb Auteur de la Découverte des Indes Occidentales, & de tous les thrésors de l'Espagne & de l'Europe. Je ne dis rien de la découverte des Antipodes, de celle des habitans de la Zone-Torride, & de mille autres. Le fait de Descartes me suffit parce qu'il est connu, & qu'il dit quelque chose pour ceux qui en sçavent le détail : avec le tems le nouveau clavecin servira de preuve, mais jusqu'ici il en a lui-même besoin.

Corollaire fondamental. Ainsi, que

qui viennent de naître : l'un goûtera, ce que l'autre auroit goûté, selon le Païs, la famille, l'éducation, la maniere de penser & de vivre où on l'aura transplanté; sauf les hazards des déterminations extrinséques.

Lemme onziéme. Ces organes ne sont pas differens, dans les divers Païs.

Démonstration. L'Histoire nous parle de divers goûts nationaux ; voilà le fait : mais l'anatomie ne nous parle pas de divers organes nationaux ; voilà le droit. Et il seroit ridicule d'imaginer, que l'enfant François transplanté à la Chine, ou le Chinois en France, acquierent ou perdent des organes pour goûter ou ne pas goûter ce qu'ils auroient goûté ou non goûté, sans la transplantation.

Lemme douziéme. Le changement de goût (sauf l'extraordinaire de la maladie) ne cause point de changement dans les organes, & n'en vient nullement.

Démonstration. Il paroît démontré, ou démontrable, qu'il n'arrive pas *plus* de changement dans les organes

de

de quelqu'un qui a goûté la musique Italienne, la biere, le cidre, les huitres, après en avoir été longtems dégoûté, que dans ceux de quelque autre, qui apprend la langue Italienne, après l'avoir ignorée.

Lemme treiziéme. Ni les fibres, ni les conduits, ni les esprits animaux ne changent, dans leur texture, conformation ou naturel quelconque, par un changement de goût, ou par l'acquisition d'un goût nouveau.

Démonstration. Nul fondement anatomique de croire, qu'il se forme de nouvelles fibres, ou qu'elles se subtilisent ou s'épaississent, si ce n'est par l'usage ou le non usage quelconque; On a prétendu qu'il y avoit dans l'oreille, dans le gosier & jusques dans le bois d'un clavecin ou d'un violon des fibres *utifiques*, des *solfiques*, des *mimifiques*. On en attend la preuve, preuve anatomique ou de fait enfin, d'expérience, d'observation.

2°. Autre prétention non anatomique, qu'il s'ouvre ou se ferme des conduits; que les esprits animaux se frayent de nouvelles routes, ou en de-

fertent d'anciennes. Tout est route & conduit & organe, dans le Corps Animal; & la Circulation universelle vivifie tout. Des conduits ne se ferment, que par obstruction & par maladie, & un nouveau goût seroit une maladie. Il ne l'est que trop souvent, mais maladie morale & de l'esprit: & puis les prétendus Esprits Animaux dont tous les Anatomistes parlent, quel est celui d'entr'eux qui les a observés ?

3°. Enfin un nouveau goût, est une nouvelle langue qu'on parle & qu'on entend, sans avoir acquis de nouveaux organes, mais une nouvelle intelligence, pour concevoir & articuler de nouveaux sons.

Lemme quatorziéme. Il n'y a à cet égard d'autres changements, que ceux que l'Esprit occasionne passagerement & très accidentellement.

Demonstration. Trois choses ont fait attribuer au Corps ce systeme de goûts & de dégoûts, qui n'appartient qu'à l'Ame 1°. la pante générale, libertine & impie je le répete, à tout attribuer au Corps. 2°. La difficulté

de l'expliquer par la seule action de l'Esprit 3°. La maladie & certains cas extraordinaires de conformations monstrueuses. Mais l'Esprit suffit pour entendre une nouvelle langue, & pour determiner sa propre langue à la parler, & de même pour connoître le bon goût de quelque chose, & déterminer ses organes à la gouter.

Lemme quinziéme. Probléme premier. Expliquer la maniere, dont l'Ame goute les choses, ou s'en dégoute.

Résolution. Lorsque l'ame rejette quelque chose, dont le goût lui est suspect ou lui deplaît, la saine Physique nous apprend que cette ame, toute puissante sur le Corps en pareille occasion, relâche ou roidit les Nerfs, les fibres, suspend ou accelere le mouvement des humeurs, soi disant Esprits animaux, & que tous ses efforts vont à obstruer passagerement les conduits, ou a émousser des sensations ou des sentimens qui lui déplaisent, tantôt par une mollesse, tantôt par une roideur qu'elle est maitresse de procurer aux organes sains, pour en amortir les impressions, ou les con-

trebalancer, ou les troubler même ; & les anéantir par des mouvemens convulsifs. Au lieu que, lorsqu'elle goûte & veut goûter quelque chose qui la flate ou qu'elle connoît capable de la flater, elle s'y rend attentive, ouvre ses Organes, tend où relasche moderément les Nerfs, les muscles, les fibres, les Membranes, fait couler uniment les humeurs, & met tout comme à l'unisson, ou même très positivement à l'unisson, de l'impression qu'elle veût goûter.

Confirmation. Rien n'est plus évident que ce double procedé de l'ame. Jugeons des operations insensibles, par les sensibles : car tout ce qu'on voit ici de la nature, est litteralement tel que je le dis. Nous fermons les yeux & les oreilles mêmes aux approches de quelque chose de désagreable pour le goût seul ; nous bouchons le nés, nous serrons les levres : nous fuyons, lorsque la fuite peut nous délivrer de l'ennemi. Enfin lorsque l'impression desagreable nous saisit, malgré ou comme malgré nous, & qu'il faut avaler la pillule

ou autre déboire,nous ſecouons la tête, nous la détournons, nous prevenons la bouche d'un goût d'eau de vie, ou de quelque choſe de fort; nous avalons d'un trait, nous renfonçons notre Eſprit comme en dedans, ou nous le diſtrayons,& le rejettons comme au dehors. Au lieu que pour un objet ragoutant, l'âme vole comme audevant; elle ne ſe contente pas de le goûter de la Langue & du Palais pour qui il eſt fait; de le ſavourer, de le remaſcher, elle aime à le voir, à le manier,à le contempler,à le flairer. Elle n'a pas aſſez de ſens pour en jouir: on diroit qu'elle ſe met à toutes les Fenêtres: Ce ne ſont pas des yeux, mais *de grands yeux* qu'elle ouvre &c. Lorſque nos premiers Peres eurent le malheur de goûter du fruit défendu, l'Eſprit en eut le premier avangoût:vous ſerés comme des Dieux ſachant le bien & le mal leur dit le Serpent, *eritis ſicut dii ſcientes bonum & malum*, vos yeux s'ouvriront *aperientur oculi veſtri*. L'Eſprit eſt avant toutes choſes, curieux de Science; c'eſt ſa nouriture; & quoique nous faſſions,

toujours il y pense, avant que de penser à celle du Corps. La femme vit donc que le Fruit étoit bon pour la nourrir, soit en Corps soit en Esprit, *vidit igitur mulier, quod bonum esset lignum ad vescendum.* Cela ne suffisoit pas, & il faloit que les yeux y trouvassent aussi leur refection *& pulchrum oculis, aspectuque delectabile &c.* Voilà le fait de tous les jours.

Lemme seiziéme. Pour pousser la question au plus loin, le goût ou le dégoût habituel, n'est que le souvenir du bon ou du mauvais de l'objet en question. Je parle toujours de l'état de santé ordinaire.

Demonstration; 1°. Rien n'est plus ordinaire que de voir des personnes goûter des choses par distraction, par oubli, manque d'être avertis ou d'y penser : Rien non plus de plus ordinaire que de les voir tout d'un coup trouver mauvais ce qu'elles trouvoient excellent, selon que la memoire jouë. C'est dit-on imagination toute pure : C'est imagination sans doute, & pure idée de l'Esprit ; mais l'imagination n'exclut pas la realité, selon ce que

j'ai, dit & qu'il est demontré par les symptômes qui suivent souvent cette idée, ce souvenir. Tout depend de la force plus ou moins grande de cette imagination, c'est à dire de l'empire qu'on lui a donné ou laissé prendre sur son Esprit, ou sur son Corps. On a vû & l'on voit assez souvent des personnes, manger gayement quelque chose de mauvais selon leur goût habituel, & tomber tout d'un coup en syncope, en convulsion, en foiblesse, en maladie réelle, vomir & revomir tout ce qu'elles ont dans le Corps, dès qu'elles s'apperçoivent de la meprise où qu'on les en avertit. Cela n'est surprenant que pour le vulgaire. On introduit dans la place un ennemi travesti, on le decouvre, aussitôt aux Armes, on le met dehors si on le peut, ou il vous y met vous même s'il est le plus fort. L'esprit encore une fois est le maître chez nous, même malgré nous; & il est bien raisonable qu'il le soit: tant pis pour ceux qui ne s'en accommodent pas.

Lemme dixseptiéme. Les pretenduës traces du Cerveau, pour le mecha-

nisme de la Memoire, sont une fiction: & le souvenir & le goût ou le dégoût sont personels à l'esprit, à l'ame.

Demonstration 1°. J'avois bien dit qu'une nouveauté entrainoit une nouveauté : Les traces en question je suis prèt de les adopter, dès qu'un Anatomiste me dira qu'il les a réellement observées.

2°. La substance du Cerveau est trop molasse: des traits gravés sur le Sable ou dans la Bouë molle & toujours molle, y auroient plus de consistence.

3°. Dans sa molesse même, le Cerveau est une substance determinée & sur tout toute pleine de Canaux, de conduits, de veines, d'arteres, de ramifications, toute pleine d'art, d'intelligence, d'Esprit, d'esprit divin ; *vas admirabile opus excelsi*, peut on dire en lui appliquant ce que le S. Roy David a dit du Soleil. Ceux qui imaginent des traces dans cette substance ne font attention qu'à sa delicatesse, & la conçoivent comme une cire ou une bouë mollasse. Ces traces altereroient cette substance.

4°. Elles s'altereroient les unes les autres, se confondroient : comme dans les mouvements composés, il en résulteroit des traces moyennes & diagonoles, qui repondroient à des idées differentes de celles dont elles rappellent distinctement le souvenir : Le propre du souvenir, des habitudes mêmes & des goûts divers est de se conserver dans cette distinction parfaite: & cette distinction demontre bien que tout cela est purement spirituel.

5°. Le vrai point de veuë de ceci, c'est le miroir : L'esprit n'est point une cire, n'est point une bouë molle, l'esprit est un miroir : c'est-là son vrai point de comparaison, quoiqu'encore fort imparfait. Le propre & specifique caractere du Miroir est, sans aucune trace Physique & corporelle, de representer tous les objets quelconques avec la même distinction qu'ils ont en eux mêmes ; sans qu'aucun de ces objets fasse obstacle à l'autre ou nuise à sa representation. Il y en a une raison optique toute geometrique. Deux objets présens à un Miroir, ne peuvent être representés à un oeil, que dans des

points differens ou dans un même point par des rayons differens; les incidences des rayons étant alors sous differens Angles. La difference du Miroir & de l'Esprit, est que l'Esprit est un Miroir actif qui se represente à lui même; & que le Miroir est passif, & ne represente qu'à l'œil d'autrui,

Lemme dixhuitième, Problème second. Expliquer la Memoire, & par conséquent tout à fait *a priori* nos habitudes & nos goûts & nos dégoûts.

Résolution. Cela est tout simple. Ce ne sont pas les traces qui sont liées dans le Cerveau; cette liaison est inexpliquable & contre toute vraisemblance: C'est l'Esprit qui lie les idées mêmes & les goûts. Naturellement même les idées sont liées ensemble, puisqu'on n'acquiert les unes qu'à l'aide & par le développement des autres, passant à l'inconnu par le moyen du connu: Il en est de même des goûts & dégoûts. La liaison est toute dans l'ame, & tout s'explique par la. L'impression d'un objet réveillant une idée, selon les loix de l'union, cette idée

elle même en reveille une autre ou plusieurs qui lui sont attachées. Voilà tout.

Confirmation 1°. On ne peut exiger de moi avec justice que j'explique cette liaison spirituelle des idées. Apeine avons nous quelque demie connoissance de la liaison corporelle des parties des Corps ; & depuis Descartes, les Physiciens parlent des traces du Cerveau, sans qu'on exige qu'ils en expliquent la liaison.

2°. C'est un fait, que la memoire consiste dans une liaison d'idées ; & qu'on oublie tout ce qu'on a appris sans cette liaison, sans ordre, sans methode ; & que les Sciences, les Arts & même les metiers, ne sont tels que par l'ordre methodique qu'on a trouvé le secret de faire regner dans les Principes, les conséquences, les propositions, les procedés, les operations, les pratiques qui les composent. De la vient que dans ces derniers siecles les sciences ne sont devenues si faciles & si communes que par l'ordre Systematique, c'est a dire suivi & enchainé qu'on s'est attaché a

mettre entre leurs diverſes branches, membres & parties.

3°. C'eſt une étrange mepriſe, que celle de pluſieurs Philoſophes modernes, de concevoir l'ame comme une ſimple capacité inactive de penſer & de vouloir, & comme un ſimple Miroir capable de repreſenter ſuperficiellement tous les objets, ſans aucun fonds, ſans aucune capacité veritable de retenir en dedans de ſa ſubſtance l'image, l'idée de rien; voulant que ce ſoit toujours une eſpece de table raſe, & que toutes ſes connoiſſances, ſes goûts, ſes habitudes ſoient comme en dépôt ou même en proprieté dans des traces corporelles, tout à fait imaginaires & tout à fait inexpliquables, d'un Cerveau borné & fort éloigné de pouvoir répondre à cette eſpece d'infinité de connoiſſances, que bien ſurement l'eſprit embraſſe & peut embraſſer. Et qui doute que l'eſprit, je dis l'eſprit ſeul & détaché du Corps, ne ſoit dans ſa propre ſubſtance, capable de perfection, qu'il ne puiſſe de jour en jour devenir plus éclairé, plus ſçavant, meilleur? & que ſes goûts ne

ſoient ſes propres goûts ? qu'il n'ait ſes habitudes inherentes à ſa propre perſonne, en quelque ſorte indépendament du Corps, quand même il les auroit dabord acquiſes avec cette dependance, & qu'il n'en pourroit même uſer qu'avec la même ſervitude ; tandis que l'union ſubſiſte entre les deux ſubſtances.

4°. La memoire depend dira t'on, du Corps & du Cerveau : je ne le nie pas, & je ne le ſais que trop. L'idée que mon Eſprit rappelle à l'occaſion d'une autre idée, dépend de cette idée, qui ne ſe reveille elle même qu'à l'occaſion & dépendament du Corps. Mais ſi l'ame dépend du Corps, je voudrois auſſi que le Corps dépendît autant & beaucoup plus de l'ame ; & que celle ci réveillant ſes propres idées, indépendament du Corps, & de ſon propre mouvement, elle occaſionât dans ce Corps & dans ſon Cerveau des impréſſions & des mouvemens, tels que je ſuis perſuadé qu'il s'en occaſionne, non ſeulement dans les rêves, dans les délires, dans la folie, mais dans toute la ſuite de

la vie, par l'étude, par la réflexion, par la meditation, lorsque l'Ame le veut bien & qu'elle a sçu prendre le dessus, & maintenir ses droits. Ceux qui se laissent gourmander par les sens, & qui ne sçavent penser que d'après les objets exterieurs, ne sentent pas ce que je dis là.

Scholie Reprenons la suite des Théoremes, & venons au fait des Loix de l'union de l'ame avec le Corps.

Theoréme vint-troiziéme. Premiere Loi générale d'union. La conservation de notre Etre en général, est la grande Loi de tous nos goûts & dégoûts.

Demonstration. Descartes s'est mépris, lorsqu'il a donné comme une Loi de la nature, que tout Corps tend à perseverer dans son Etat présent de mouvement ou de repos; & je suis surpris que M. Newton, qui a pris assez à tâche de contredire ce Grand Philosophe, & qui l'a souvent contredit en grand Philosophe lui même, & avec succès, n'ait pas senti le faux de cette prétenduë Loi, également contraire a la nature inanimée du Corps & injurieuse à l'Esprit. Le

Corps, pur Corps, ne tend à rien, ne perſevere en rien: Il ne ſe conſerve pas, il eſt conſervé. Il ne ſe meut pas, il eſt mu. Pour le dire en paſſant, la grande & unique Loi du mouvement ou du repos des Corps, c'eſt l'Equilibre rompu & retabli. Un boulet de Canon ne va que parceque l'Equilibre eſt rompu, une Pierre ſuſpenduë en l'air ne tombe, que pour la même raiſon, C'eſt l'univers qui meut le boulet & la Pierre juſqu'au parfait rétabliſſement de l'Equilibre. Mais notre Etre, compoſé d'Ame & de Corps, tend à conſerver ſon état, ſon état de compoſition, d'union, tel qu'il eſt à chaque inſtant; ne goutant & ne rejettant les choſes, qu'à proportion qu'elles lui paroiſſent, c'eſt à dire paroiſſent à l'ame, favorables ou contraires à cette union, à cet état, état de vie. Les deux Loix ſuivantes ne ſont que le développement de celle ci.

Theoreme vintquatriéme : ſeconde Loi d'union. L'Ame prend divers goûts & dégoûts rélativement à la conſervation de ſon Corps.

Demonſtration C'eſt l'axiome borné de *la Philoſophie* corpuſculaire moderne.

Theoreme vintcinquiéme, troisiéme Loi. C'est rélativement à elle même, que l'ame prend la plûpart de ses goûts & de ses dégoûts.

Demonstration. C'est une bassesse extreme & un avilissement indigne de la Philosophie, de rapporter tout au Corps. Pour le moins faut-il de l'egalité dans toute bonne union. La noblesse de l'ame, sa foiblesse même & son imperfection demande qu'elle travaille pour elle même: & les interêts mêmes du Corps, l'invitent à se cultiver personellement : mais elle a sa vie, elle a ses besoins, elle a ses passions propres. Elle est curieuse, curieuse de nouveauté & d'instruction. Sa vie est de penser, la Science est sa nourriture. Nous n'aimons pas l'étude; disons mieux, nous n'aimons pas le penible de l'étude, nous n'aimons pas le travail; nous n'aimons pas à apprendre, mais nous aimons à savoir. Les enfans mêmes, même les simples Villageois veulent savoir le comment & le pourquoi de toutes choses. Pourquoi faut-il que les Sciences soient si difficiles ? C'est aux vrais Savans de

travailler de bonne Foy, pour les mettre un peu à la portée de tout le monde.

Theoréme vintsixiéme, quatriéme Loi: L'Ame ne contracte de nouveaux goûts ou dégoûts, qu'en faveur de l'amelioration, reconnue ou présumée de son double être actuel.

Démonstration: Voila au moins une Loi specifique, & qui n'est point commune aux purs Corps, & aux Corps animés par un esprit. Car un Corps ne maintient que son état present, selon la Loi moderne; & le maintient indifférement contre un nouvel état quelconque, pire ou meilleur, soit de mouvement soit de repos: aussi n'y a t'il ni pire ni meilleur pour un Corps, & il lui est tout égal d'être en repos ou en mouvement, sur la terre, sur la Lune ou dans le Soleil, uni ou divisé, en Glace ou en Feu, en Plomb ou en Or &c. Il n'en est pas de même d'un Corps animé, parcequ'il n'en est pas de même de l'ame qui l'anime. Elle maintient son état present, toujours par provision, suivant la Loi que *melior est conditio possidentis*. Mais comme elle est intelligente & capable d'a-

melioration à l'infini, elle tend *à cet* état d'amelioration, soit pour elle, *soit* pour son Corps, & doit l'embrasser, dès-qu'elle le connoît, & qu'il est à sa portée.

Theoreme vint-septiéme, Cinquiéme Loi. Sur cet Article d'Amelioration, sur celui même de la simple conservation, l'ame est juge & partie; & ne doit s'en rapporter qu'à sa propre experience, à son propre discernement.

Demonstration. Car c'est elle, & elle seule qui est chargée solidairement de son bien être, quant au Corps & à sa propre substance. Elle est bien assurée du bien qu'elle veut à son être, & elle n'est assurée de rien ni de personne à cet égard. On a beau lui dire, elle a beau voir l'experiénce d'autrui: *Omnia tua timet*, elle a été trompée souvent à tout cela; on peut vouloir la tromper, ou peut se tromper: son goût est son goût, son être est son être: ce qui est bon pour l'un, est souvent nuisible ou desagréable pour l'autre. Voyez tout homme à qui on dit, cela est bon, il ne le croit jamais sur ce mot: il croit assez pour l'éprouver, lorsque dailleurs il n'a point de raison

grande défiance, il en prend, il goûte, il éprouve: ce n'est que sur la Foy de son propre goût, qu'il va plus loin.

Théoreme vinthuitiéme. sixiéme Loi générale. Toute nouveauté de goût, toute nouveauté en général est suspecte.

Démonstration 1o. Le dégoût est en possession, car le *non goût* est un dégoût, un *antigoût* Positif. On sait ce qu'on tient, & absolument on peut s'en contenter; or on craint tout ce qu'on ne conoit pas, tout ce qu'on n'a pas éprouvé. On aime mieux ne rien hazarder. Et puis on s'estime un peu & l'on s'aime beaucoup. On croit connoître tout ce qu'il y a de bien autour de soi: on ne veut pas se voir donner la Loi par la Science d'autrui: Chacun se croit bon, pour donner le Ton & des Leçons à d'autres, C'est bien à un nouveau venu de dire, cela est bel ou bon. On l'a vû naître, ou, on ne sait d'ou il vient. On ne veut pas que la moitié de sa vie, donne un sot démenti à l'autre moi ié; on auroit donc été jusques là dans l'érreur ou dans l'ignorance?

2o. Toute nouveauté jette dans

un Cercle vitieux. Car pour goûter on veut connoître, & pour connoître il faut goûter. On aime mieux s'en paſſer, & ſe contenter de ce qu'on connoît. Car il y a des choſes qui demanderoient à être goûtées à loiſir & ſouvent, pour être connuës & goûtées en effet. Ce ſont des goûts cachés, éloignés, mauvais en apparence. Comment s'y prêteroit-on? tandis que nous voyons la plûpart des eſprits reveſches, ſe refuſer aux plus ſimples nouveautés, qui ne demanderoient qu'un coup d'œil, un coup de langue, la plus petite épreuve, pour être reconnuës bonnes, & pour être goûtées?

3°. Les nouveautés ſpéculatives ou purement ſpirituelles au moins, pourquoi s'y refuſeroit-on? c'eſt un fait, on s'y refuſe. L'eſprit a ſes intérêts comme le corps; ce ſont même les plus vifs. Mais quel intérêt, & que fait à cet ame qu'il y ait des antipodes? Que la Zone torride ſoit habitée? que l'Amerique ſoit un continent ou non? que Deſcartes ait tort ou raiſon? s'il a tort tant pis pour lui, s'il a raiſon, tant mieux pour nous. Ce que *cela fait* à cette ame? 1°. Elle n'en

sçait rien ; & précisément parce qu'elle n'en sçait rien, elle va rejetter, disputer, critiquer, railler, mordre, déchirer, calomnier, poursuivre à feu & à sang, &c. 2°. Elle imagine que cela lui fait quelque chose : car chacun se croit un centre de tout ; & de quels sots préjugés n'est-on pas capable à cet égard, depuis qu'on a crû que si la terre tournoit, les oiseaux ne retrouveroient plus leur nid, ni nous le nôtre. Des Antipodes bon Dieu ! la tête en bas, les pieds en haut, on va tomber vers le Ciel, & cet *on* c'est nous, car nous sommes aussi Antipodes des Antipodes. Et s'il y a une Amerique & des Sauvages que nous allions conquerir, demain ces Sauvages brutaux & antropophages viendront nous conquerir & nous manger, &c. Dans toute nouveauté, de quelque espece qu'elle puisse être, il y a toujours la partie du mal entendu & celle de l'imagination qui tiennent long-tems en échec les plus utiles inventions. Il n'y a que la Religion où les nouveautés soient positivement mauvaises, & tout le monde y court,

Loi. Les nouveaux goûts, de quelque espece qu'ils soient, ne s'acquierent que peu à peu, de proche en proche, par analogie, en passant réguliérement du connu à l'inconnu.

Démonstration. 1°. Un nouveau goût est une nouvelle connoissance, & souvent une nouvelle science; or voilà l'unique maniere dont s'acquierent toutes les connoissances & toutes les sciences, en un mot toutes les perfections de l'esprit, & même celles du corps; parce que ces perfections du corps comme de danser, de monter à cheval, de tirer des armes, de remuer les doigts pour le jeu des Instrumens ou pour faire quelque chose de Méchanique, sont tout-à-fait subordonnées à l'esprit, & à l'habitude qu'il prend de commander les mouvemens du corps & de ses organes.

2°. Il n'y a qu'à voir la maniere tout-à-fait raisonnée dont on se met en possession d'un nouveau goût, lorsqu'on veut bien s'y prêter, par exemple le goût d'un mets ou d'une liqueur étrangere. On la considere, on la regarde, on définit sa couleur, son ap-

parence, relativement à quelqu'autre mets ou liqueur connuë. On la flaire & on la définit de même par rapport à quelqu'autre odeur : on la manie si elle est maniable, & on constate toujours de nouveaux rapports. Un Géometre ne s'y prend pas avec plus d'égards, pour constituer les conditions d'un Probléme. Enfin après bien des discussions, des analyses, des comparaisons, des raisonnemens, des questions qui seroient bien mieux employées à quelque chose de plus solide, on prend une goute, une larme de la liqueur ; on la prend du bout de la langue qui la dépose sur le bout des lévres : & c'est alors que l'ame s'y rend tout de bon attentive (je parle des ames les plus mondaines, les plus dissipées, les plus frivoles) & qu'elle étudie très-sérieusement son objet. Elle ne se presse pas d'introduire plus avant ce nouvel hôte ; elle tâte & retâte, elle tourne & retourne : elle rejette cette goute avec tout ce qui peut avoir pris son goût, & souvent c'est pour toujours, ou pour long-tems. Sinon elle en reprend une nouvelle

avec les mêmes façons, & l'*introduit* peu à peu jusqu'au palais, c'est-à-*dire* d'abord à la naissance du palais, à la racine des dents; & peu à peu plus haut, par des gradations plus imperceptibles que je ne puis dire. Enfin après une infinité de révisions, de confrontations, de recollemens, de procedures dans les formes, on goûte, on avale & l'on se déclare amateur, au bruit des applaudissemens de tous les spectateurs gourmands, gourmets, ou pis que cela.

3°. Mais dans ces sçavantes recherches qui occupent les trois quarts & demi des hommes, par rapport à toutes sortes d'objets de goût & de toutes sortes de goût, l'essentiel ici est de remarquer que tout le but de l'ame est de décider, de définir, de constater les rapports, les analogies des goûts connus, avec le goût en question. On se demande à tout moment tout bas, & on demande tout haut aux autres, à quoi ressemble ce nouveau goût, si ce n'est pas un gout de canelle, de caffé, de muscat, de citron, &c. Remarquons sur-tout que lorsqu'on

lorsqu'on trouve ou qu'on croit trouver, & qu'on a pu dire, *c'est cela*, on est satisfait, & on s'y livre sans hésiter plus long tems. Lorsqu'on rejette, on motive aussi le plus souvent son dégout en disant; c'est un gout de suye, d'absinthe, de manne: mais souvent aussi on rejette les choses, uniquement parce qu'on n'en peut pas définir & reconnoître le gout, & en disant, *je ne sçais ce que c'est que ce goût là. Quel goût! je n'y connois rien.*

40. Raisonons: quelle autre regle pourrions nous avoir pour gouter quelque chose de nouveau, si ce n'est le secours d'un gout ancien & qui nous est familier: du lait un enfant passe naturellement à la boüillie, de la boüillie à la soupe. Donnez lui du vin, vous le lui verrez constamment rejetter les premieres fois, en disant que *cela pique*: il ne sçait pas qu'un peu de piquant releve le gout, il ne l'apprendra que trop avec le tems, mais de proche en proche. Tous les enfans aiment le vin doux, c'est le lait du vin: tous aiment les sucreries,

& les bnveurs d'eau les aiment aussi : le vin & les épiceries fortes en dégoutent. Un François ne peut gouter la musique Italienne qu'à l'aide de la Françoise, la musique des couleurs qu'à l'aide de la musique des sons ; & jusqu'à ce qu'on trouve dans celle-là l'air de celle-ci & leurs secréts rapports, les secretes analogies de sentiment & même de sensation, on s'obstinera de dire, que *ce n'est pas de la musique*. Par exemple, je vois dès aujourd'hui bien des gens qui conviennent que le nouveau Clavecin plaira ; & même beaucoup par la diversité des couleurs mobiles qu'il présentera : mais ils doutent & plusieurs nient que ce plaisir soit analogue avec celui de la musique, & que cela puisse s'appeller musique. J'en vois pourtant de ceux là qui conviennent que les couleurs ont leur harmonie, mais harmonie métaphorique, &c. La liaison n'est pas encore bien établie entre leurs idées ; ils ont sauté du connu à l'inconnu ; une nouvelle cicatrice n'est jamais bien consolidée; car l'ignorance est une playe profonde qui se

ouvre à propos de rien.

Theoréme trentiéme. Neuviéme Loi. En fait de nouveauté, il faut un fort long-tems à l'ame pour gouter, mais il ne faut qu'un instant pour la dégouter.

Démonstration. C'est un fait d'expérience & d'observation, & du reste une suite & un corollaire de ce qui précede, & du Theoréme même qui suit.

Theoréme trente-uniéme. Dixiéme Loi. La paresse, le petit esprit, le point d'honneur, l'entêtement, souvent l'envie & la cabale roidissent l'ame contre un nouveau gout.

Démonstration. Il suffit d'indiquer ce que tout le monde sçait bien. Les quatre premiers obstacles ne seroient pourtant rien, sans les deux derniers: car l'ignorance n'a point de tenebres, pareilles aux tourbillons de nuages qu'éleve une fausse science.

Theoréme trente-deuxiéme. Onziéme Loi. Dans les affaires surtout d'agrément & de délicatesse de gout, on doit se révolter plus facilement, & se rendre plus difficilement.

Démonstration. Cela va de ſuite ; & la maxime ſeule *qu'il ne faut pas diſputer des gouts*, le prouveroit aſſez, car elle regarde les gouts particuliers, & par conſéquent les agrémens qui ſont fins, & ſi je puis le dire, impalpables ; ſur leſquels il eſt facile de ſe faire illuſion & fort difficile de la faire aux autres : de ſorte que la diſpute ſur ce point étant interminable ; c'eſt la ſeule par excellence, à laquelle les hommes ſoient convenus de bonne-foy de renoncer.

Corollaire général. Les jeunes gens qui ont peu d'expérience, & beaucoup de bonne-foy & de docilité, plus au moins que les autres, dans leur ignorance ; & qui n'ont pas été ſi ſouvent pris aux attrapes de la nouveauté ; qui ſont même en poſſeſſion de ne gouter que des nouveautés, tout étant nouveau pour eux ; ſont moins défians, plus crédules, & plus curieux de nouveaux gouts. Accoutumés à obéir, leur ame n'eſt pas encore bien en poſſeſſion de leur corps, & les loix de leur union ne ſont pas encore bien en vigueur. Ils s'en rap-

portent donc volontiers aux autres sur l'article : il n'y a de bien décidé chez eux de gout personnel que celui des sucreries & des fruits ni de dégouts que celui des médecines & du châtiment. Ils donnent donc étourdiment dans les mauvais comme dans les bons gouts. On ne les dégoute de bien des choses qu'en les attrapant ; chose utile, lorsque c'est du mal qu'on veut les dégouter : encore la vérité naïve vaut-elle toujours mieux, & le mal porte avec soi son dégout. Du reste le point où j'en veux venir, c'est que les gouts & les dégouts & aversions d'enfance, étant de conséquence pour le reste de la vie, c'est-à-dire, faciles à prendre & difficiles à surmonter, le but principal de toute bonne éducation doit être de former le gout des jeunes gens, plutôt que l'esprit & la mémoire : ou même le gout étant fondé sur la mémoire & sur l'esprit, le but doit être de les former relativement au gout & au gout de toutes bonnes choses, & des choses d'usage ; des choses solides, plutôt qu'aux *gouts* de science abstraite de

ſpéculation & de pur ornement, qui ſont pourtant des gouts eſtimables, lorſqu'ils ſont ſubordonnés au bon gout en général. L'eſſentiel eſt d'éloigner les jeunes gens des gouts de fantaiſie, de pur amuſement & de caprice, c'eſt-à-dire, de ceux dans leſquels on les éleve aujourd'hui fort communément, au moins juſqu'à l'âge de ſept à huit ans, & dans celui où ſe ſement le plus ſûrement les gouts & les habitudes.

Scholie. Il s'agit de prouver directement déſormais, que les couleurs ſont ſuſceptibles comme les ſons, plus même que les ſons, d'agrément harmonique; & que l'œil eſt capable de plaiſir & du plaiſir harmonique des couleurs, & de tous les objets viſibles.

Propoſition cinquiéme. La cauſe générale de toutes ſortes d'agrémens, eſt la diverſité des choſes de même eſpece, c'eſt-à-dire la diverſité & l'unité, ou en général l'harmonie.

Démonſtration. 1o. La diverſité ſeule ne produiroit qu'une confuſion bizarre & monſtrueuſe, comme ſi à un

ſon de flute on faiſoit ſuccéder le coup d'œil rapide d'une couleur, à cette couleur le cri d'un chat, à ce cri la ſenteur paſſagere d'une roſe, &c. ou comme ſi, ſuivant l'idée d'Horace, on allioit dans un même corps, la tête d'un homme, le col d'un cheval, la queuë d'un poiſſon, le tout couvert des plumes d'un oiſeau. De même l'unité ſeule, l'unité indiviſible ſans diverſité, ne ſeroit en tout genre qu'une inſipide monotonie.

2°. C'eſt un Proverbe qu'en toutes choſes la varieté plaît, mais une varieté ſage, réguliére, bien entenduë, diverſité de choſes de même eſpece comme j'ai dit, diverſité de fleurs dans un parterre, diverſité de membres dans un corps, diverſité de ſons dans une muſique: en un mot diverſité de parties, & unité de tout.

3°. Il commence auſſi de paſſer en Proverbe, comme il a paſſé en axiome chez tous les vrais Philoſophes depuis Pythagore, que c'eſt l'harmonie qui fait le bon & le beau de chaque choſe, & que tout n'eſt qu'harmonie ſur la terre comme dans le ciel,

au moins de la part de la nature. Le terme d'harmonie est une dénomination générale, qui signifie concert, accord, justesse de rapport, c'est à-dire diversité de parties & unité de tout ; & cette dénomination n'a été spécialement affectée à la musique des sons, c'est-à-dire, à la mobilité, à la variabilité des sons, que parce qu'on a eu l'adresse de rendre cette variabilité une & harmonique, & qu'on n'a pas sçu, ou qu'on ne s'est pas avisé de rendre mobiles les couleurs & les autres objets de nos sens, & de les réduire à une unité harmonique, dont tout ce qui est diversifié est susceptible. Détaillons un peu tout cela par une nouvelle suite de Theorémes.

Theoréme trente-troisiéme. Le plaisir causé par le son, comme son, est une espece d'infiniment petit Géometrique, Physique du moins.

Démonstration. 1°. Le plaisir de la Musique, d'un Opera, d'un Concert quelque vif qu'on le suppose en lui-même, n'est pourtant tel que pour un nombre de connoisseurs & d'amateurs déterminés. Plusieurs personnes

s'y ennuyent, & n'y vont que pour le spectacle, par complaisance, par habitude, par mode, ou pour n'être pas ailleurs, surtout chez eux. Le plus grand nombre n'y trouvent qu'un plaisir fort moderé : encore ce plaisir vient-il de l'assemblée, & d'un concours de circonstances, étrangeres à la musique.

2°. Les amateurs passionnés en petit nombre, goutent rarement le plaisir vif & piquant qu'ils cherchent dans la musique. Car plus on a de gout, plus on est dégouté ; plus on connoît la musique, moins on trouve de musiques parfaites, passables même. A peine dans huit ou quinze jours ces piliers de concert, en trouvent-ils un, dont ils soient satisfaits : & dans ce concert, à peine trouvent-ils deux ou trois morceaux piquans, qui les réveillent.

3°. En général donc le plaisir de la musique, est un plaisir modéré, un agrément fin, rare & précieux. Or ce plaisir résulte d'une infinité de sons qui se succedent, pour produire ce total de plaisir ; & ce total de plaisir

est composé des plaisirs particuliers de chaque son. Le plaisir de chaque son, n'est donc que l'infinitiéme d'un plaisir modéré ; il est donc infiniment petit, ou comme infiniment petit, & comme nul ; car on voit bien, que je ne prends pas les choses en rigueur tout-à-fait Géometrique, au moins jusques-là.

Theoréme trente quatriéme. C'est le nombre qui plaît.

Démonstration. 1°. Les sons, & tous les autres objets des sens sont trop simples & trop frivoles en soi, pour nous donner aucun vrai plaisir. Ce n'est que dans le changement & dans le nombre par conséquent que nous trouvons l'espece de dédommagement d'un objet par un autre objet, dont un troisiéme nous dedommage à son tour.

2°. Dans le nombre seul se trouve la diversité & le rapport, qui fait l'unité ou l'harmonie : aussi l'harmonie a-t'elle été appellée *le nombre* par excellence.

Theoréme trente-cinquiéme. Encore même un nombre nombrable, une

diverſité bornée ne plaît guéres, & le plaiſir du ſon comme ſon, eſt un infiniment petit du ſecond & du troiſiéme genre, & un infiniment petit Phyſique rigoureux.

Démonſtration. 1°. On ſe laſſe d'entendre toujours le même air, & les mêmes airs, quelque diverſité de ſon qu'ils aïent. On ſe laſſe d'entendre toujours des Cantates & on veut des Sonates, on ſe laſſe des Sonates & on veut des Motets; on ſe laſſe des Motets, & on veut des Scenes d'Opera; on s'en laſſe, & on veut des Operas entiers; on s'en laſſe, & on veut des Concerts. On ſe laſſe de la muſique Françoiſe, & on veut de l'Italienne. On ſe laſſe du violon & on veut entendre la viole. On ſe laſſe de la muſique, & on veut de la danſe. On ſe laſſe de la danſe, &c. Cela ne finit pas, ou plûtôt tout cela finit, & on ſe laſſe de tout. Le ſon n'eſt donc que l'infiniment petit de l'infiniment petit de la muſique en général, qui n'eſt elle-même que l'infiniment petit du plaiſir en général.

2. Tout ce dont on voit ou donne

on prévoit la fin, eſt compté, peſé, meſuré d'un coup d'œil; & dès ce moment on s'en dégoute. Mille fleurs dans un parterre, ſont une diverſité au premier coup d'œil; au ſecond c'eſt la même diverſité: & dès-lors, ſans attendre le troiſiéme c'eſt de la monotonie, de l'ennui, du dégout. Dites le même des couleurs d'un tableau.

3°. Auſſi tous les agrémens; tous les plaiſirs d'ici bas étant frivoles, ſéduiſans, & le plus ſouvent criminels, la ſageſſe nous en détache en nous diſant; *reſpice finem*. C'eſt un grand trouble fête, mais trouble fête ſalutaire, de penſer que tout ce qui nous amuſe, la muſique même, tout innocent qu'en eſt le plaiſir, eſt compté, & conſiſte dans un nombre déterminé, & par conſéquent fini. Dieu me préſerve de donner aux choſes de cette nature, plus de valeur qu'elles n'en ont, & d'eſtimer la muſique autrement, que comme une ombre de cette céleſte, continuë & infinie harmonie, d'où elle vient pour nous y ramener: car la quantité diſcrete

est l'ombre comme elle est l'écoulement de la quantité continuë : & la Géometrie nous méne à Dieu, tout aussi efficacement qu'aucune autre science.

Theoréme trente-sixiéme. La diversité infinie seule, le nombre infini, l'infini seul, peut nous donner un vrai, solide & parfait plaisir sans dégout.

Démonstration. C'est la suite des Theorémes précedens, & celui, je l'avouë, que je voulois sur-tout démontrer.

Scholie. Je suppose qu'on voit assez que Dieu seul est le vrai infini, absolu, en acte & en *puissance* : au lieu que les autres ombres d'infini, tels que le continu, ne le sont qu'en *possibilité*, comme je l'aï, ce me semble, assez expliqué dans mon Traité de *la Géometrie transcendante de l'infini* ; c'est-à-dire, qu'il est l'objet ou le sujet de la puissance de Dieu, qui peût en faire tout ce qu'il veut ; le diviser, le figurer, le façonner à son gré sans qu'aucune sorte d'impossibilité l'arrête & borne son pouvoir.

Theoréme trente-septiéme, Un nombre, une diversité vivante, animée, mobile, plaît plus qu'une diversité nombrable, fixe, determinée, immobile.

Demonstration. 1°. Si la diversité plaît la diversité d'objets mobiles est ou paroît plus grande, & doit plaire davantage. Le mouvement auteur du nombre, l'augmente. Car c'est le mouvement qui divise les choses, & produit la quantité discrete. Ainsi sans division même, le mouvement met une chose & la fait paroître en plusieurs lieux, comme si c'étoient plusieurs choses différentes. Un Charbon de feu qu'on remuë un peu vîte, fait voir comme plusieurs Charbons de feu : Car si entre votre œil & ce Charbon il y a plusieurs Corps, qui vous empêchent de voir ce Charbon dans toute la continuité de son mouvement, vous verrez en effet comme plusieurs Charbons distincts en même tems, par les intervalles de ces Corps. On diroit que dans une fourmilliere il y a des milliers de Fourmis, tandis qu'il n'y en a pas cent. Dix personnes

qui se remuent, remplissent une Chambre qui en peut contenir 100. d'immobiles.

2°. Par l'agitation seule des flots, la Mer fournit le spectacle du monde le plus amusant; une Mer calme & unie n'a qu'un coup d'œil de beau, le second est mort, monotonique, ennuyant. Un parterre est tout autrement beau, lorsqu'un petit Zephire agite les fleurs; & à la campagne on sent toute la nature ranimée, lorsqu'un vent doux couche les Bleds qui se relevent en ondes, & met toutes les Feuilles des Arbres en action. Dans un spectacle, le moment où la Scene change, est un moment saisissant; le moment d'après n'y ressemble plus.

Theoréme trente-huitiéme. La mobilité seule plaît dans les choses de ce monde.

3o. L'étalage en toutes choses a quelque chose de plat & de froid. Au moment qu'une chose arrive, ou enfin tandis qu'elle marche, on la prendroit pour une merveille: est-elle arrêtée sous nos yeux: quoi n'est ce que cela, dit-on, aussitôt? Il y a bien

peu de choses dans le monde, y en a-t-il même aucune qui puisse soutenir un Coup d'œil arrêté qui la contemple, la perce, la mesure, l'évaluë, la réduit à sa juste valeur, à rien: Voilà la raison précise du *minuit præsentia famam*, & du *major è* &c. Le mouvement, en nous dérobant les objets, nous derobe leurs défauts, leurs bornes, leur néant. *Malo me galata petit & fugit*; c'est la notion de tous les agrémens humains: *fraper & fuir* est leur appanage. On ne se lasse de tout objet qui reste là, le mouvement empêche qu'on ne se lasse d'aucun, & les fait revoir toujours avec le même goût: on revoit toujours avec plaisir, ce qui n'ennuye jamais. Ce qui ce dérobe ainsi n'étant jamais bien connu, a toujours la grace de la nouveauté.

Theoréme trente-neuviéme. Le mouvement donne à une diversité d'objets, un air d'infini.

Demonstration. 1o. L'infini seul plaît dans le repos, parce qu'il satisfait pleinement la plus vaste capacité, la surpassant même de beaucoup. C'est par

le mouvement, que les choses finies plaisent ou donnent une ombre de plaisir, parcequ'elles prennent un air d'infini, un air de quelque chose de profond, d'inépuisable, & par conséquent d'immense & de divin.

2°. Le mouvement seul produit l'infini des Géométres, le seul qu'il y ait dans les choses créées. Quand un Point coule, la ligne décrite ou plûtôt qui se décrit, est comme infinie, étant non finie; ce Point s'arrête t'il? l'infini disparoît, la ligne est mesurée & finie. L'infini créé n'est jamais qu'un *infini fluxionaire*, comme disent si bien les Anglois, nos maîtres dans l'art Géométrique de l'infini.

Theoréme quarantiéme. Le mouvement est si necessaire aux agrémens, qu'il n'y en a point sans un mouvement réel ou apparent ou virtuel dans l'objet: *Origine du nouveau Clavecin.*

Démonstration. 1°. Il étoit reservé à notre siécle, c'est à dire à un petit nombre d'esprits bisarres, bons cependant pour donner le ton à un plus grand nombre d'esprits superficiels, il leur étoit réservé de nier de sens

froid, que l'œil fût capable de plaisir, & qu'un Tableau, une Tapisserie, un Parterre émaillé de Fleurs fussent un agrément piquant, & tout aussi piquant que la plus belle musique. Mais il y a des saisons & des jours & des terres empestées, d'où la clarté du plus beau Soleil, n'éleve que des brouillards & des tenebres. Je conviens cependant qu'il y a des Esprits, si peu sensibles aux belles choses, si peu connoisseurs des beautés de la nature & de l'art, que vis à vis du plus beau Tableau, ils laisseroient l'Oiseau mordre à la Grape, l'Ane même au Chardon, sans effleurer eux même les traits les plus saisissans. L'objet est mort pour eux, ils ne voyent que des Figures inanimées, & des Couleurs étalées.

2o. Qu'y voit de plus un Peintre, un connoisseur? Il y voit du mouvement, de la vie, de l'ame, & tout ce qu'il faut pour former le plaisir le plus piquant. Et c'est ici que je conseille à ceux qui aiment à remonter à l'origine des Decouvertes, & qui voudroient sçavoir comment j'ai deviné

ce Clavecin, de se rendre un peu attentifs. Car enfin vous n'en avez point vû pour en parler si affirmativement, m'a-t-on dit mille fois; à quoi j'ai répondu tantôt oui, & tantôt non, suivant que je pouvois lire dans l'esprit de ceux qui me le disoient, & y pressentir l'effet de ma réponse toujours conforme au vrai, quoiqu'en apparence contradictoire. Mais au Public qui contient toutes sortes d'esprits & plus de bons, c'est-à-dire d'impartiaux que de mauvais, je reponds enfin nettement que j'ai vû ce Clavecin mille & mille fois; & que dès 1725. je l'avois vû & revû, sans quoi je n'aurois pas été assez imprudent pour l'affirmer. j'avois vû un Patterre jonché de fleurs : un doux Zephire avoit soufflé, & saisissant cet instant, j'avois vû le Clavecin. J'avois vû une Prairie semée de goûtes de rosée; le Soleil s'étoit levé, j'avois fait un mouvement de tête, & mon œil m'avoit dit, voilà le Clavecin.

3°. Tout œil attentif & connoisseur qui voit un Tableau; une Tapisserie, un Papier Marbré, un Mar-

bre, un Parterre même sans Zephire, en un mot un étalage de Couleurs, promene son œil sur ces Couleurs; du Bleu il se porte au Rouge, du Rouge il tombe sur le Jaune, le Verd le rappelle, & le Violet le dérobe au Verd: si du Coquelico il tombe sur le Souci, la dissonance le choque, & par un mouvement naturel il retombe avec plaisir sur le Jonquille qui le rappelle au Coquelico, dont il est charmé, s'il peut trouver son dernier repos sur des Bluets voisins: & c'est là un clavecin & une vraye Musique de Couleurs. Elevons nos idées, un demi mot suffit à un bon entendeur. Que la terre se meuve ou le Soleil, c'est toujours le Soleil qui se meut à nos yeux. Une toile n'est inanimée que pour un œil inanimé. Pour un œil mobile & vivant, tout est mobile, tout est vivant. J'avois donc vû & bien des gens ont vû le Clavecin; & si pour tant est-il encore entre les mains du Sieur Touroude qui se hâte lentement d'en finir le mouvement, mouvement qui seroit infini pour bien d'autres, moins intelligens que lui dans la Mecha-

nique des bons Clavecins.

Probleme troisiéme, Definir les agrémens, & expliquer le *je ne sçai quoi*.

Résolution. 1°. Les agrémens & le je ne sçai quoi, dans leur notion correcte, consistent dans une diversité reguliere d'objets rélatifs les uns aux autres, que leur mobilité propre ou étrangere dérobe à l'esprit en les faisant sentir à l'œil, ou aux autres sens, ou même à ce même esprit. Car il sent souvent ce qu'il ne peut discerner, & le sentiment n'est, comme je l'ai dit, qu'une idée envelopée.

2°. Il faut toujours du tems à l'esprit pour reconnoître son objet. Or un objet mobile ne lui donne jamais ce tems là, sur tout s'il est suivi d'un autre objet pareil, tout aussi mobile. Or il n'est pas necessaire que la mobilité soit dans l'objet ou plûtôt il n'est pas necessaire que le mouvement y soit: Mais la *raison du mouvement*, que j'appelle ici *mobilité*, doit y être.

3°. Deux choses font la mobilité objective; la petitesse des parties, &

leur enchaînement ou leur rapport. Des traits fins & comme imperceptibles ou indiſcernables, ſe font toujours ſentir & comme entrevoir; mais l'œil & l'eſprit même gliſſe deſſus, ſans pouvoir les fixer; ſur tout lorſque ces petits traits ne ſont point tranchés & iſolés, & que leur liaiſon & leur rapport avec les traits voiſins, les rend difficiles à retrouver, & invite en quelque ſorte par une eſpece de pante douce, à couler des uns aux autres.

Confirmation. Tout s'explique par là. Les agrémens doivent être indéterminés & innombrables: ils doivent être nuancés: ils doivent former un Cercle d'agrémens: ils doivent être fins: ils doivent être imperceptibles: le ſecret & le myſtere en font tout le prix: toute l'eſſence. C'eſt une quinteſſence qui s'exhale en ſe faiſant ſentir: Les graces ſont petites: il ne faut point approfondir les agrémens: & mille autres dictons ou phenomenes, dont voilà je crois les raiſons *à priori*, fondées ſur cette grande raiſon que les objets des ſens ſont trop frivoles pour ſoutenir un coup d'œil détaillé comme j'ai dit.

Theoréme quarante-deuxiéme Le mouvement donne aux ſons un prix qu'ils n'ont pas d'eux mêmes.

Démonſtration 1°. Un ſimple ſon eſt un infiniment petit en genre de plaiſirs & d'agrément : Je l'ai démontré, & ſans autre démonſtration tout le monde ſent qu'un ſon n'a rien de fort agréable par lui même, & que s'il étoit continué, on s'en laſſeroit bien vîte.

2°. Pluſieurs ſons en même tems ne font qu'une confuſion s'ils ne ſont pas d'accord, & s'ils ſont d'accord, l'agrément en eſt tout auſſi foible que celui d'un ſeul ſon : On ſe laſſeroit bien vîte de l'accord le plus parfait s'il ſe faiſoit toujours entendre; ce n'eſt que la ſucceſſion, le mouvement des accords & des ſons qui plaît. Encore même ſe laſſeroit-on d'une ſuite d'accords parfaits quoique differens : & les habiles Muſiciens employent bien autant & même plus de diſſonances que de conſonances dans leurs compoſitions.

3°. Le mouvement continuë tellement l'eſſence de l'harmonie, que les anciens qui avoient au moins ſur nous

l'avantage de la theorie & de la connoissance de la Musique, ne l'appelloient que la science du mouvement. *Musica*, dit S. Augustin, *est scientia bene movendi*. Aussi sous le propre nom de Musique les anciens comprenoient toujours l'art du geste & celui de la Danse, qu'ils regardoient comme partie aussi essentielle de l'art général de la Musique, que la mélodie ou *l'organique*, qui étoient deux autres parties concernant le Chant des voix & le Jeu des instrumens. Ce Theoréme en contient beaucoup d'autres, dont je ne dois pas suprimer le détail.

Theoréme quarante-troisiéme. De tous les objets des sens, le Son est le moins gracieux.

Démonstration. Le Son est le *non gracieux*, *l'ennuyeux* par excellence : Car qui pourroit me dire, sans cela, pourquoi le caractere special d'ennuyer, a été attaché au Son, par préference à tous les autres objets des sens? Avons-nous rien de plus fort & de plus usuel pour caracteriser l'ennui que la *monotonie*? Prenons garde: on dit bien qu'une chose est *insipide*,

mais insipide signifie *qui n'a point de saveur.* Une chose est donc désagreable pour n'avoir point de saveur, mais elle l'est pour avoir un Son, un même Son.

Theoréme quarante - quatriéme. De tous les objets des sens, la couleur est le plus gracieux.

Démonstration. 1°. La plûpart des Sons qui entrent dans la Musique sont ou aigres ou plâts ou, &c. temoin la Trompette, le Clavecin, la Viole, &c. Au lieu que toutes les Couleurs dont j'ai fait l'énumeration pour entrer dans le nouveau Clavecin *le Bleu*, *le Celadon*, *le Verd*, *l'Olive*, *le Jaune*, *le Fauve*, *l'Orangé*, *le Couleur de Feu*, *le Cramoisi*, *&c.* Sont belles & d'un œil gracieux, & il n'y en a pas une dont on ne soutienne constament la vuë sans dégoût. Une Chambre tenduë de Verd, de Rouge, &c. ne déplaira jamais. Je suis cependant de bonne Foi, & j'avouë que dès-que notre œil sera un peu au fait de la mobilité Harmonique des Couleurs, elles ne laisseront pas d'avoir leur monotonie sensible & désagreable. Il n'y a

de monotonie que pour les Musiciens ou même en général pour les gens de goût. Encore même n'y en a-t-il pour eux que dans les objets montés & annoncés pour être variables,& non monotoniques. Car comme tout ceci est une affaire d'esprit, les sens goûtent communément tout ce qui se rapporte à l'attente de l'esprit, à l'idée dont il est prévenu. Ce point là est profond & mériteroit d'être traité à part; je ne sçais si j'y reviendrai.

2°. De soi les couleurs & toutes les couleurs sont belles pour la vuë, & riantes pour l'esprit. Elles tiennent à la nature & a la belle nature dont toutes les idées sont riantes. Le Bleu celeste, l'Azur, le Verd,le couleur de Feu, le couleur d'Or, le Jonquille, l'Orangé, l'Aurore, le Souci,le Violet, l'Amaranthe, le Poupre, le couleur de Rose, le couleur de Chair, l'Agathe,le Colombin,&c. Ces noms seuls sont riches & précieux, ce sont des noms de Fleurs, de riches métaux, de pierreries,de tout ce qu'il y a de plus aimable.

3°. Les noms des Sons sont vagues, abstraits, secs, grecs, & ne

réveillent de ſoi aucune idée, je ne dis pas de la nature en général, mais de la nature même des choſes qu'ils déſignent. Le *Ton*, le *Triton*, le *Diapaſon* le *Monochorde*, le *Tetrachorde*, la *Symphonie*, la *Cacophonie*, la *Melodie*, l'*Harmonie*, *&c.* Sont tous grecs. La *Tierce*, la *Quarte*, la *Quinte*, la *Sixte*, l'*Octave &c*, ne réveillent que des idées numériques qui ne diſent rien. Rien n'eſt gracieux comme le ſtile des Peintres. Rien n'eſt ſec & dégoûtant comme celui des Muſiciens. J'oubliois les *ut*, les *re*, les *mi*, les *fa*, qui ne diſent rien à l'eſprit, & ne réveillent tout au plus qu'arbitrairement & par une grande habitude, l'idée du Son qu'ils indiquent. A-t-on même aucune idée intelligible d'aucun Son ? & quelque Son qu'on entende, n'eſt-ce pas toujours du Son, & rien de plus ? au lieu que du Verd eſt du Verd, de l'Aurore eſt de l'Aurore, du Jonquille eſt du Jonquille &c : chaque mot porte ſon idée & une idée riante, riche, brillante &c : & quand on voit les Couleurs, chacune parle, & dit *c'eſt moi* ; & le moi de l'une ne ſe con-

fond jamais avec le moi de l'*autre.*

Corollaire Que sera ce donc, si une fois le mouvement par qui tout vit, par qui vit l'harmonie, s'empare des Couleurs, comme des Sons, par le moien du nouveau Clavecin? Car par la grande puissance de ce mouvement createur, les Sons de divers morceaux de Bois Diapasonés, les Sons mêmes de divers Chaudrons ou Timbres, & de tout ce qu'il y a de plus aigre, deviennent charmans. Remarquons-le bien: Par ce mouvement harmonique, l'objet de tous nos sens le moins agreable, devient le plus gracieux. Je ne craindrai pas de l'affirmer, malgré la superiorité comme infinie de l'agrément des Couleurs sur les Sons, & malgré l'avantage de personnifier les Couleurs qu'a la Peinture sur la Musique, il est pourtant, ce me semble, incontestable que l'agrément de la Musique est supérieur à celui de la Peinture, uniquement par cet air vif, mobile & vivant que la Musique donne aux Sons, & par cet air local, fixe & inanimé que la Peinture, malgré toute la superiorité de son art, est forcée de laisser aux Couleurs. De

ſorte que je définirois la Muſique une peinture animée & vivante, & la Peinture une Muſique morte & inanimée. J'ajouterai une choſe qui me paroît dire beaucoup, à ceux qui ſçavent l'entendre. Le piquant de la Muſique, vient de ce que les Portraits qu'elle fait, elle les fait actuellement ſous nos Oreilles en quelque ſorte; au lieu que la Peinture nous donne ſes portraits tout faits. Un Peintre qui feroit à nos yeux un Portrait en une ou deux minutes, & qui promeneroit notre vûë pendant des heures ſur une ſuite de portraits qui écloroient à chaque inſtant au bout de ſon Pinceau, nous plairoit infiniment. Or les Portraits de la Muſique, ſont improprement des Portraits. La nouvelle Muſique ſans rien alterer de leur perfection, y ajoutera celle de la vérité réaliſée avec des Couleurs & les propres Couleurs: & à la Lettre tous les airs qu'elle jouera, ſeront des Tableaux mouvans, mais mouvans & mobiles avec une agilité qui en relevera d'autant le charme & l'enchantement.

Scolie. Les Théoremes ſuivans en

allant très-directement au but, vont n'être qu'une espece d'Epilogue ou de récapitulation de tous les écrits precedens. J'avouë que je ramasse mes forces en finissant, & que je ne crois pas que l'esprit de ceux qui en ont, puisse tenir contre les Démonstrations que je vais exposer. Je suppose qu'on a lû tout ce qui a precedé; car ma grande force ne doit venir que de là.

Proposition sixiéme. Il y a une harmonie dans les couleurs & il peut s'en faire une vraye Musique. Allons toujours par Théoremes détaillés.

Théoreme quarante-cinquiéme. Il y a dans les Couleurs, autant de diversité Harmonique, Diatonique, Chromatique, Enharmonique même que dans les Sons.

Démonstration. 1°. Il y a trois Sons Harmoniques dans chaque Ton, dans le Ton d'*ut* c'est *ut*, *mi*, *sol*; dans le Ton de *re*, c'est *re*, *fa*, *la* &c. Il y a trois Couleurs Harmoniques dans la nature *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge*: & prenant chaque couleur pour tonique, par exemple, le Verd, il y a trois couleurs Harmoniques qui for-

ment son accord, *le Verd*, *l'Orangé & le Violet* pour le majeur, & pour le mineur *le Verd*, *le Fauve & le Violet* &c.

2°. Il y a cinq toniques, par exemple, *ut*, *re*, *mi*, *sol*, *la* & deux semitoniques formant ensemble le triton *fa*, *si*. M. Newton n'a pû trouver que cinq couleurs fixes *le Bleu*, *le Verd*, *le Jaune*, *le Rouge & le Violet*. & il en a trouvé deux mobiles & équivoques l'*Orangé* & le *Gris* qu'il a confonduës avec l'*Indigo*.

3°. Il y a sept Sons Diatoniques, formés des cinq Sons toniques & des deux semitoniques dans l'ordre *ut*, *re*, *mi*. *fa*, *sol*, *la*, *si*; & il y a précisément, ni plus ni moins, sept couleurs diatoniques *Bleu*, *Verd*, *Jaune*, *Fauve*, *Rouge*, *Violet*, *Gris*; & leurs dégrés, leurs intervalles sont au gré de l'œil connoisseur, nuancés ou tranchés precisément (selon l'estimation de l'esprit connoisseur aussi) comme les Sons diatoniques le sont au gré de l'oreille connoisseuse.

4°. Enfin il y a douze semitons *chromatiques* ou plûtôt Acoustiques

dans les Sons *ut*, *ut* ✕, *re*, *re* ✕, *&c*: & il y a de même douze ſemitons ou nuances Chromatiques & pittoreſques dans les couleurs, *Bleu*, *Celadon*, *Verd &c*, ſans qu'il ſoit poſſible d'y en trouver & d'en faire ni plus ni moins, comme je le diſois il y a plus de quatre mois, & comme il eſt tout a fait certain par les verifications nouvelles, que les Peintres & d'autres en ont faites, depuis ce tems là.

Theoréme quarante-ſixiéme. La Diverſité octavaire ſe trouve la même, dans les couleurs que dans les Sons.

Démonſtration 1°. Le Diatonique de 7. ſons & le Chromatique de 12. demi tons, conſtituent ce qu'on appelle une Octave & tout l'eſſentiel de la Muſique, n'y ayant d'autre diverſité ſpecifique ou harmonique de Son, que celle-là; & tous les autres Sons, ſoit ſuperieurs, ſoit inferieurs n'étant, comme on dit que des *répliques*, des répetitions de ceux-là; & ſinon des *uniſons*, au moins des *unitons*. Car de *ut* à *re*, il n'y a ni uniſon ni uniton, mais difference de Son, & de ton, au lieu que de *ut* à *ut* ſuperieur,

ou de *re* à *re*, il n'y a que difference de Son, & *memété* ou *identité* de *ton*, c'est le même ton, porté plus haut ou plus bas. Je crains les équivoques. Je voudrois bien être entendu, surtout des Peintres: Car il semble que ce seroit bien ma faute si, parlant des couleurs, les Peintres ne m'entendoient pas. Or dans le Commerce que mes premieres fabriques de couleurs m'ont fait l'honneur de me donner avec ces Messieurs, j'ai crû reconnoître, que par diversité de tons, ils entendoient ce que les Musiciens entendent par diversité d'Octaves, & qu'un Bleu monté d'un ton, étoit un Bleu monté d'une Octave. Je ne l'aurois pas deviné. Il suffit d'en avertir.

2°. La Peinture nous fournit des notions précises la-dessus par un autre endroit: Le *Coloris* ou la diversité specifique des couleurs, répond aux tons & demitons d'une Octave, & le *Clair obscur* répond aux dégradations des Sons des diverses Octaves. Le Bleu, le Verd, le Jaune different en coloris; mais les divers bleux different en clair obscur, les divers Verds, les di-

vers Jaunes de même, & ainsi des autres. Et comme il y a dans les Clavecins ordinaires quatre ou cinq Octaves, & que l'extension ordinaire de la Musique est de sept ou huit Octaves & que les jeux de l'orgue vont peut être à quinze ou seize, il y a bien surement entre le Noir & le Blanc ou, si l'on veut, entre le Bleu le plus foncé & le Bleu le plus clair, au moins vingt *tons* ou *degradations Octavaires* de Bleux moyens.

3°. J'ai pris deux Bleux extremes, l'un clair, l'autre foncé, & dans l'entre-deux j'ai interposé quarante Bleux mitoyens : C'est un fait, deux cent personnes au moins l'ont vû, & vous, Monsieur mon illustre Mecene, à qui j'adresse tout ceci malgré le Stile géométrique, & même d'autant mieux que c'est en Stile géométrique, vous l'avez vû non seulement en Bleu, mais en Verd, en Rouge, en Olive en toutes couleurs toniques & semitoniques. Mais mes quarante Bleux sont nuancés, & vont par quarts & demi quarts de ton ou d'Octave, & plus bas encore. Ainsi je n'y compte pas

plus de dix ou douze Octaves : c'est qu'aussi je n'ai pas pris mes extremes aussi bas ni aussi haut que je l'aurois pû ; & j'irois peut être-bien encore à trois ou quatre Octaves plus haut, & cinq ou six plus bas. Ainsi il demeure constant que, soit en quantité soit en qualité harmonique, il y a autant de couleurs que de Sons.

Théoreme quarante - septiéme. La Diversité Organique ou instrumentalle peut aussi être la même dans les couleurs que dans les Sons.

Démonstration. 1°. La richesse de la nature rend la Musique & tous les arts extremement riches. Il n'y a absolument & en rigueur géométrico-harmonique d'autre fonds de Musique que les douze Sons chromatiques *ut*, *ut* ✕, *re*, &c. Et il n'y a non plus que les douze couleurs semitoniques *Bleu*, *Celadon*, *Verd*, *Jaune &c.* Le *grave aigu* dans les Sons & le *Clair obscur* dans les couleurs portent ces douze Sons & ces douze couleurs à plus de deux cens. Ce n'est rien que cela.

2°. Chaque Corps par la Collision

produit un Son qui lui est particulier, & qui différe autant du Son de tout autre corps, que cet autre corps différe de lui. Le Son du plomb & celui de l'argent, différent autant entreux que ces deux metaux. Non seulement chaque métail, chaque Bois, chaque corps a un Son propre ; mais chaque forme du même Métail, du même Bois, du même corps a sa diversité de Son. Ainsi une corde d'argent ou de cuivre, & une Trompette de même Métail ont des Sons fort différens, & une Cloche ou Clochette aussi, & un grélot, & un Timbre, & &c.

3°. De la vient cette innombrable diversité de lyres, de Luths, de Violes, de Violons, de Violoncellos, de Harpes, de Guitares, de Trompettes, de Flutes, de Chalumeaux, de Flageolets, de Fifres, de Cors, de Tambours, de Timbales, de Voix, & de toutes sortes d'instrumens dont l'orgue seule contient une inexprimable diversité, & jusqu'à peut-être plus de mille & de dix mille Sons, tout à fait divers, quoique tous réductibles aux sept *ut*, *re*, *mi*, *fa*,

&c. ou aux douze tout au plus, *ut*, *ut* ♯ &c ; en un mot aux ſons d'une octave, qui ſont encore une fois tout le riche fonds de la Muſique.

4°. Je n'avois d'abord annoncé qu'un clavecin de couleurs : Dieu merci mes promeſſes ne ſont pas revenuës en arriere dans l'eſpace de dix ans de délai, de critique même & de contradiction ; & dans cette derniere repriſe du projet, j'ai pû annoncer tout ouvertement une nouvelle muſique toute entiere. Elle étoit bien ſous-entenduë dans la premiere annonce, & la partie entraînoit néceſſairement le tout. Le voilà ſaiſi & prêt à nous redonner de nouvelles parties. Qui dit muſique, dit toute cette diverſité d'inſtrumens, violons, flutes, orgues, &c. dont je viens de parler. On a donc droit de me la demander dans la nouvelle muſique, ſinon la même, au moins une pareille. Mais on n'a droit de me la demander, que parce que je ſuis en état de la donner.

5°. La diverſité des inſtrumens organiques, n'eſt fondée que ſur la diverſité des ſons dont les divers corps

ſont capables. Les couleurs ont ici un avantage ſur les ſons. Car les corps ſont ſonores, mais non ſonans : naturellement ils ne ſonnent pas, mais ils peuvent ſonner. Les couleurs ſont dans tous les corps, non-ſeulement en puiſſance, mais en acte : naturellement tous les corps ſont colorés, & les divers corps diverſement colorés. Or qui doute qu'avec des corps diverſement colorés on ne puiſſe faire une diverſité organique d'inſtrumens oculaires ou optiques, de même qu'avec une diverſité de corps diverſement ſonans ou ſonores, on fait une diverſité organique d'inſtrumens ſonans ou acouſtiques.

6°. Je ne dis pas, qu'on fera des violons de couleurs, des flutes de couleurs, des timbales de couleurs quoique je diſe ſans peine qu'on fera toutes ſortes d'inſtrumens de couleurs, c'eſt-à-dire, autant d'inſtrumens de couleurs que d'inſtrumens de ſon. Mon premier mot a été, qu'on feroit des clavecins de couleurs : je ne reviens point en arriere ſur cela ; je vais même en avant, en ajoûtant qu'on

sera des orgues de couleurs. L'orgue est de tous nos instrumens le plus parfait, le plus vaste, le plus riche, le plus diversifié : l'orgue renferme presque tous les divers jeux, tous les divers instrumens ; le clavecin, la flute, la trompette, le flageolet, &c. Et sa richesse est principalement fondée sur la diversité des corps sonores qui y sont employés. Car il y a des jeux de bois, il y en a de plomb, il y en a de fer blanc, il y en a de cuivre, &c.

7°. Le fer blanc, le bois, le plomb, le cuivre, font toujours les mêmes tons *ut*, *re*, *mi*, *&c.* Mais la diversité de ces corps produit une diversité de sons doux, aigres, moëleux, nazards, tremblans, vifs, pesans, pleins, aigus, profonds, &c. Qui doute que les mêmes couleurs n'ayent un œil différent, propre à affécter l'ame différemment sur les divers corps? qui doute que la même couleur ne soit différente sur le taffetas, sur le satin, sur le velours, sur la moire, sur le droguet, sur le drap, sur le feutre, sur le cuir, sur la toile, sur l'émail,

ſur un métail, ſur une fleur, ſur un papier, ſur un vélin? qui doute, par exemple, que le velours n'ait un coup d'œil velouté tout-à-fait analogue au ſon velouté de la flute; & qu'on ne trouve des corps fiérement coloriés, analogues aux corps qui rendent le ſon bruyant de la trompette; & qu'on ne trouve de petites teintes vives & legeres de couleurs en correſpondance avec les ſons vifs & perçans du flageolet, du fifre, &c.

8°. On peut varier à l'infini les gouts des couleurs : or ce ſont les divers gouts de ſons qui font la richeſſe de l'orgue, & la diverſité des inſtrumens. Par exemple, on peut faire des jeux de couleurs en broderie; on peut les coucher ſur des corps âpres & raboteux; on peut au lieu de glacer les couleurs & de les coucher uniment, les coucher par petits points comme en miniature, ou par des traits, traits variables à l'infini; on peut au lieu de fondre enſemble du jaune & du bleu pour faire du verd, entre-mêler par petits points ou par grands traits le jaune & le bleu ſéparés l'un

de l'autre ; on peut au lieu de ſimples couleurs, faire & préſenter toujours à l'œil des accords de couleurs : on peut, & que ne peut-on pas, ſur ces indications, dans un ſiécle auſſi inventif, auſſi connoiſſeur de toutes choſes que l'eſt le nôtre. Or toutes ces diverſités font des gouts différens, des gouts différens font des jeux différens, des jeux différens font des inſtrumens différens. Dans l'origine de la muſique c'étoit une lyre à une ou deux cordes, une flute à un ou deux trous ; & il ſe paſſoit des ſiécles avant qu'on ajoûtât une corde ou un trou. Notre ſiécle eſt heureux de voir éclore tout d'un coup une muſique complette & aſſortie d'une auſſi grande variété qu'une quarantaine de ſiécles en ont pû enfanter pour la muſique vulgaire. En diſant cela, je n'ignore pas que la muſique des couleurs trouvée il y a 4000 ans, ſi toutefois elle étoit phyſiquement trouvable en ces tems là, auroit été tout auſſi imparfaite que la muſique des ſons ; & que c'eſt la perfection même de notre ſiécle qui fait toute la perfec-

tion de la nouvelle musique, *facile est inventis addere*: nous n'inventons plus, nous sommes venus trop tard pour notre gloire, si ce n'est pour notre agrément : nous ne faisons qu'ajoûter : c'est assez que de faire ce qu'on peut, nous ne pouvons que cela.

Theoréme quarante-huitiéme. On peut donner aux couleurs la même diversité de mouvement qu'au son.

Démonstration. Il n'y a pas un an, qu'on nioit ou qu'on rejettoit la premiere idée de ce mouvement : il n'y a pas six mois qu'on en nioit la possibilité ou la seconde idée : j'entends encore des gens qui en nient la réalité qui est la troisiéme idée. Dieu merci, il y a pourtant bien-tôt un année révoluë que ce mouvement existe : il fut achevé, en modele, & par conséquent fort imparfait, l'année 1734. le 21. de Décembre jour mémorable de Saint Thomas Apôtre, à qui je l'ai consacré, sous la devise *nisi videro, non credam*. Actuellement ce mouvement s'exécute avec beaucoup plus de perfection, par les mains

très-intelligentes, comme j'ai dit, du sieur Touroude. Le mouvement des sons consiste, à faire entendre un son pendant un instant plus ou moins long ; & puis à le faire taire pour laisser entendre un nouveau son ; & après celui-là un troisiéme, &c. Le mouvement des couleurs consiste à faire paroître & disparoître, au gré des doigts posés sur un clavier, une couleur, & telle couleur, & telle suite de couleurs qu'on veut. Or cela est trouvé, fait & bien-tôt parfait. Il y en a mille témoins.

Scholie. Nous voici enfin arrivés comme au nœud de l'affaire, & à la grande question du plaisir que peut faire à l'œil ou à l'ame par le moyen de l'œil, le nouveau clavecin. Cette question a été déja bien ébauchée dans les Propositions & dans tous les écrits qui précédent. Mais je travaille pour toutes sortes d'esprits, & il y en a qui veulent voir & revoir. Ils parlent pour leurs yeux, mais je les prie de croire que j'ai l'honneur de parler à leur esprit.

Proposition septiéme. Le clavecin ocu-

laire & la musique oculaire en général est un agrément & une source d'agrément & de plaisir.

Démonstration. C'est cette proposition sur-tout qui demande un bon détail.

Theoréme quarante-neuviéme. La plûpart des gens trouveront au clavecin de couleurs & à la nouvelle musique, le même agrément qu'à la musique & au clavecin vulgaires.

Démonstration. La plûpart des gens ne goutent de la musique, qu'un bruit varié avec art : cette diversité les amuse plutôt qu'elle ne leur plaît. Parlons clair, pour la plûpart la musique n'est qu'un plaisir d'enfant. Du haut & du bas, du clair & du sombre, un violon, une voix, l'un va vîte., l'autre va lentement, celui-ci crie, celui-là garde le *tacet*; voilà tout ce qu'ils en sentent, & tout ce qu'ils en connoissent. Or bien sûrement la vûë des couleurs, tantôt claires & tantôt sombres, tantôt rouges & tantôt vertes, tantôt seules & tantôt en compagnie & eu diverses compagnies, tantôt en contraste & tan-

tôt en assortiment, avec un mouvement tantôt lent & majestueux, & tantôt précipité & rapide, mais toujours mesuré, régulier & cadencé, aura cet agrément d'une diversité bien entenduë & capable d'amuser comme on s'amuse à voir une fourmiliere, un vol de papillon, un essain d'abeilles qui tourbillonne, des gens qui passent dans une ruë, des marionettes qui dansent & gesticulent, un moulin à vent qui tourne, les flôts de la mer qui haussent & qui baissent, & tout ce qui remuë enfin, & se diversifie à nos yeux.

Theoréme cinquantiéme. Le clavecin oculaire plaira aux Peintres, aux coloristes, & à tous les curieux, connoisseurs, amateurs des couleurs.

Démonstration. 1°. Voici un avantage réel, s'il y en a dans ce monde: quand même le clavecin n'auroit pas l'agrément de la musique, il en auroit un personnel pour les Peintres de bonne-foy amateurs de leur art & des couleurs qui en font le plus bel ornement. Ce clavecin est une école pour eux, comme je l'ai dit plusieurs

fois & dès l'année 1725.

2°. Il y a des curieux qui ont chez eux des échantillons de toutes couleurs qu'ils consultent, & qu'ils donnent à consulter à ceux qui veulent faire ou choisir des assortimens. Il ne manque à ces échantillons que d'être animés : c'est une école morte, & pis que pythagorique. Dans le nouveau clavecin, il n'y a qu'à mettre le doit sur une touche pour appeller la couleur & le dégré de couleur que l'on veut. Voulez-vous du bleu ? mettez le doigt sur la premiere touche à gauche. Le voulez-vous plus clair d'un dégré ? touchez la huitiéme. De deux dégrés, de trois, de quatre, de cinq? touchez la quinziéme, la vingt-deuxiéme, la derniere à droite. Est-ce un bleu verdâtre, un céladon que vous voulez ? touchez la premiere blanche à gauche, ou la sixiéme, ou &c. Est-ce du rouge ? & quel rouge ? rouge cramoisi ? c'est la quatriéme blanche ou la &c. couleur de feu ? la cinquiéme, la douziéme, &c. couleur de rose ? couleur de chair ? c'est du verd ? est-ce du jonquille ? &c.

Dans l'inſtant, dans un clin d'œil on eſt ſervi. Il ne faut que connoître le clavier, & ſçavoir que le bleu répond à *ut*, le rouge à *ſol*, &c. Tout joüeur de clavecin n'a pas beſoin de trois jours d'habitude.

3°. Voilà pour les couleurs ſeules: les veut-on en aſſortiment ou en contraſte? touchez *ut mi ſol* vous avez l'accord du *bleu*, *jaune & rouge*. Touchez *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, vous avez l'accord contraſté ou diſſonant *rouge*, *gris*, *verd*, *fauve*. Voulez-vous préparer ou ſauver ce contraſte, touchez &c. Les Muſiciens le ſçavent, & il eſt poſſible aux Peintres de le ſçavoir. De quelque enſemble de couleurs qu'on veüille voir l'effet, on peut ſe le repréſenter à l'œil tout d'un coup & en juger, & dans l'inſtant le corriger ſi on n'en eſt pas content, & les comparer, & en comparer vingt, trente, cent en trois ou quatre minutes; & en juger auſſi à loiſir qu'on veut, & s'accoûtumer même à en juger rapidement, ce qui eſt un avantage ineſtimable.

4°. *Chaque* art plaît à celui qui le

pratique : on se plaît à y réüssir, à s'y former, à y faire des progrès, à en sentir le vrai, à s'y frayer de nouvelles routes. Qui est-ce qui peut douter, qu'il n'y ait du plaisir pour un Peintre & pour un amateur, de promener ainsi ses regards avec rapidité, sur toutes ces combinaisons successives de couleurs, & d'en rencontrer, quand ce seroit au hazard, d'heureuses, de nouvelles; & de pouvoir dire à chaque instant, cela est bon, ceci ne vaut rien, voilà qui est mieux. &c. Chacun aime à faire son métier, & à s'y reconnoître habile. Tout homme aime sur-tout à se voir assis comme sur un tribunal pour y juger, discerner, décider & prononcer des Arrêts. Chaque coup d'œil sera ici pour un Peintre un acte, sinon de justice, du moins de discernement & de jugement. Rien n'est si flateur.

Theoréme cinquante-uniéme. Le nouveau clavecin plaira aux Musiciens, & sur-tout aux Peintres musiciens.

Démonstration. 1°. Dans les sons on sent l'harmonie : ici on la verra. Dans

leurs

leurs ouvrages mêmes, les Peintres n'ont qu'une harmonie de sentiment, une harmonie enveloppée. Dans le clavecin en question on la verra développée, & comme par pure intelligence. Il me semble que voir, est quelque chose de plus qu'entendre, & que sentir; & que les connoissances qui viennent par l'organe de la vûë sont plus nettes, plus intuitives, ajoûtez plus promptes & plus instructives. On apprendra plus vîte la Musique par là; on sentira même plûtôt l'harmonie. On en raisonera mieux, l'objet étant plus fixe & plus distinct.

2°. On verra les raisons sensibles de toutes choses: pourquoi tel son est consonant, & tel dissonant: pourquoi la dissonance veut être suivie de la consonance & de telle consonance: pourquoi tel progrès & telle suite d'harmonie valent mieux que telles autres: pourquoi deux quintes & deux octaves de suite sont insipides: pourquoi vingt tierces ou sixtes plaisent: pourquoi la dissonance majeure veut monter, & la mineure descendre, &c.

3°. On pourra étudier à loiſir dans les couleurs la nature d'un air, ou d'une ſuite d'harmonie qui fait plaiſir. On s'arrêtera aux beaux endroits, on les rebattra, on les joüera lentement; & on verra la ſuite & l'enſemble des couleurs qui forment cet air & cette harmonie : & il ſera toujours plus aiſé de comprendre pourquoi telles couleurs de ſuite ou de compagnie, en aſſortiment ou en contraſte forment les beautés dont on eſt frappé, que de comprendre pourquoi les ſons forment ces mêmes beautés. Car les ſons ſont toujours abſtraits, inconnus & comme tous ſemblables : au lieu que les couleurs ont quelque choſe de plus ſenſible, de mieux décidé; de plus ſpécifique, & on les connoît mieux. On auroit beau méditer ſur la nature des ſons qui forment cet accord ou cette ſuite *re fa* ✻ *la*, au lieu que l'on ſent tout d'un coup pourquoi ces trois couleurs qui leur répondent, *verd*, *orangé*, *violet* font plaiſir *en enſemble* ou *en ſucceſſion* : rien n'étant plus charmant que l'aſſortiment de l'orangé avec le verd; ſur-

tout lorſqu'ils ſont liés par un beau violet cramoiſi.

4°. On verra dans quel ton chaque choſe doit être chantée, & quelles cordes conviennent à chaque expreſſion. Car les caracteres des couleurs ſont connus : au lieu qu'on diſpute beaucoup ſur les caracteres des ſons & des tons. Les anciens les recherchoient avec ſoin, & les Grecs les déſignoient par les caracteres des Peuples qui compoſoient le corps Hellénique. Un ton étoit *Phrygien*, un autre *Lydien*, un troiſiéme *Dorien*, &c. C'eſt-à-dire un ton étoit doux, un autre mol, un autre dur, celui-ci étoit guerrier, celui-là affectueux, &c. Aretin reſſuſcita ces connoiſſances profondes avec la muſique des Anciens : les Modernes s'en mocquent, c'eſt-à-dire ne les ont pas. Mais le *verd* qui répond au *re*, leur fera ſans doute ſentir que ce ton de *re* eſt naturel, champêtre, riant, paſtoral. Le rouge qui répond au *ſol*, leur donnera l'idée d'un ton guerrier, ſanglant, colere, terrible. Le bleu répondant à l'*ut*, fera connoître ſon

ton noble, majestueux, céleste, *divin*, &c. Il est pourtant singulier, pour le dire en passant, que les couleurs se trouvent avoir les propres caracteres que les Anciens ont attribués aux tons précis qui leur répondent. Mais il y a beaucoup à dire & des Livres entiers à faire sur ce point là, comme sur tous les morceaux de ce nouveau systême de Musique : il tient à tous les systêmes de Sciences, d'Arts & de Métiers.

Corollaire. Je ne fais que remarquer en passant, que les sourds, par le moyen des couleurs, joüiront pleinement du plaisir de l'harmonie & de la musique. Il sera curieux de les voir se recrier aux mêmes endroits d'harmonie, où les aveugles se récrieront. Mais cela est équivoque, les gouts & les sentimens étant toujours diversifiés dans les divers sujets ; & ce qui est beau pour l'un, étant souvent fort laid pour l'autre. A tout prendre cependant, l'œil & l'oreille seront communément d'accord. Cela doit être, & ce qui doit être, est au moins le plus ordinaire.

Theoréme cinquante-deuxiéme. Le clavecin oculaire plaira aux gens d'esprit, aux Physiciens.

Démonstration. Outre le plaisir de la musique, ce clavecin sera une source abondante d'expériences, de réflexions & de raisonnemens sur les couleurs, & sur les combinaisons de toutes choses.

Theoréme cinquante-troisiéme. Le nouveau clavecin joüera des airs.

Démonstration. Voilà ce que bien des gens m'ont demandé avec bien de l'empressement, si le nouveau clavecin joüeroit des airs; car voilà aussi tout ce qu'ils connoissent de la musique; & plusieurs moins connoisseurs encore & plus audacieux à affirmer, ont nié que ledit clavecin put joüer des airs. Mais apparemment, leur répondois-je à tous, que ce que le clavecin joüera aura l'air de quelque chose, l'air guay, l'air triste, l'air vif, l'air brillant, l'air sombre, &c. Un assortiment de couleurs a un air sans doute, & un jeu qui fera paroître divers assortimens d'un certain gout, *ou même* de divers gouts assortis,

ſera un jeu d'airs. Le mal eſt, que tout le monde veut parler, & que peu ſe piquent de penſer & de réfléchir. Parce qu'ils ont trouvé le nom d'*air* attaché à la muſique des ſons, ils s'imaginent qu'il en eſt inſéparable. Ils ne prennent pas garde que ce nom eſt un nom de caractere, qu'on applique à toutes choſes, & auſſi ſouvent aux objets de la vûë, & aux couleurs en particulier, qu'à ceux de l'oüie. Ce nom d'*air* eſt le *je ne ſçais quoi* de la vie civile. *Cela a bon air, cela a un mauvais air, cela a un air*, &c. dit-on, pour exprimer qu'une choſe a une apparence qu'on ne peut définir, c'eſt-à-dire, qu'on ne ſaiſit que par inſtinct, par ſentiment ſi l'on veut. Ce ſera ſurtout le nouveau clavecin, qui joüira des airs : car c'eſt ſurtout l'œil, qui eſt juge du véritable air des choſes : & des airs qu'on ne ſçauroit définir par l'oreille, ſe décideront tout d'un coup par les yeux, car la nouvelle Muſique n'eſt qu'un nouveau point de vûë de la même muſique, qui s'eſt préſentée juſqu'ici par le côté ſenſible pour l'oreille. Tous

nos sens n'ont que le même objet ; & leurs diverses fonctions ne sont que des manieres diverses de l'appercevoir & d'en joüir.

Theoréme cinquante - quatriéme. Le nouveau clavecin plaira au Peuple & à tout le monde..

Démonstration. Car le peuple aime le spectacle : le clavecin est un spectacle : & tout l'univers est peuple à cet égard: Nous aimons le merveilleux, & sur-tout à le voir. Tout le monde aime à voir. *Voir & vivre* sont synonimes, en prose comme en vers. Le peuple de Paris n'est plus badaut que les autres peuples que parce qu'il a plus d'occasions de l'être. Dans les Provinces les spectacles sont rares & médiocres : ce qu'on y a vû les douze ou quinze premieres années de sa vie, on l'y revoit toute sa vie. A Paris ce sont tous les jours nouvelles scenes. Mais, dira-t-on, c'est ce qui prouve que le Parisien est plus badaut que le Provincial : le Parisien est comblé de spectacles, & veut malgré cela revoir toujours les mêmes, en ayant assez d'autres pour diversifier. On n'y en-

rend rien, & celui qui raisonne ainsi se montre aussi badaut & plus que le Parisien. Plus il y a de diversité dans les spectacles de Paris, plus il y a même de mobilité, plus ils sont piquans, moins on s'en dégoute, & plus en quelque sorte on peut les revoir impunément. Les mêmes spectacles sont à Paris des spectacles diversifiés, soit en eux-mêmes, soit sur tout par d'autres spectacles ausquels ils sont mobilement enchaînés. Les couleurs d'un tableau sont toujours les mêmes couleurs. Dans le nouveau clavecin seul ce seront des couleurs diversifiées : il y a bien de la différence entre des couleurs diversifiées ou simplement diverses. Mais ce Theoréme est encore une Proposition générale qui contient un bon détail.

Theoréme cinquante-cinquiéme. Le spectacle est le propre objet de l'œil, de sa curiosité, de son amusement, de son agrément, de son plaisir

Démonstration. Chaque sens a son propre objet & son propre agrément m'a-t-on dit, & bientôt ceux qui l'ont dit ne croiront pas qu'ils ayent pû le

dire, le dire en objection & comme si je pouvois l'ignorer. Que la musique soit l'objet de l'oreille, j'y consens : que le spectacle soit l'objet de l'œil, je ne crois pas qu'on puisse le nier. On niera peut-être que ce soit un objet d'agrément & de plaisir ; car il y a des esprits dans le monde, je le sçais par expérience, capables de tout nier, & de nier ceci en particulier. Ils nieront donc que l'œil soit curieux de spectacle ; car s'il en est curieux, c'est à cause du plaisir qu'il y trouve : & quand même le plaisir n'y seroit point son objet, la seule satisfaction de sa curiosité par ce spectacle, seroit un plaisir très-vif.

Theoréme cinquante-sixiéme. Le plaisir du spectacle est supérieur à celui de la musique ordinaire.

Démonstration. 1°. Tout le monde aime le spectacle, est fol de spectacle : beaucoup de gens sont indifférens pour la musique, & très-peu en sont fols.

2°. L'Opera est bien plus séduisant par son spectacle, que par sa musique & par ses vers. Le grand nombre

vont pour voir & pour être vûs. Aussi les gens de bien ne se sont jamais récriés, contre les auditeurs comme contre les spectateurs de l'Opera, & le nom de spectacle est demeuré approprié à l'Opera, à la Comédie même. C'est le sentiment plutôt que l'intelligence qui donne les noms naturels aux choses : c'est un certain instinct, une certaine appréciation, une certaine maniere naturelle & habituelle de penser sans réflexion, qui qualifie de spectacles les Concerts mêmes & toutes les plus saintes assemblées de Musique.

3°. C'est une petite observation qui ne paroît rien, que dans tout concert, dans toute musique, dans toute assembleé où il s'agit d'écouter, la plûpart des auditeurs sont extrêmement embarrassés de leurs yeux : on diroit qu'ils cherchent à voir cette harmonie abstraite & trop spirituelle, qui se fait sentir, sans se laisser appercevoir. On veut au moins voir les acteurs, les voix, les instrumens ; je ne dis pas à l'Opera où l'œil a d'autres interêts de voir ; mais dans tout

concert exécuté par les Musiciens les plus indifférens : il n'y a pas jusqu'à un simple Déclamateur qui recite, un Avocat qui harangue, un Prédicateur qui prêche, qu'on ne veuille voir pour les écouter avec satisfaction. On veut voir jusqu'aux lévres qui prononcent, au gosier qui chante, au violon qui joüe. On court en quelque sorte après la voix, après le son.

4°. On se lasse de cette course inutile, on ramene ses yeux, on rappelle son esprit, on rentre en soi-même ; & dès-lors je vois des visages sombres, & des gens qui s'ennuyent d'être là. On s'en dédommage avec ses voisins, on parle, on cause souvent de choses fort indifférentes : pour le moins on raisonne musique, on critique, on applaudit, on décide, on compare, c'est-à-dire on parle ; car on n'écoute au plus qu'à demi, & le plus souvent point du tout.

5°. Quand on voit un spectacle on en est tout occupé ; on ouvre la bouche, & on n'ose cependant pas souffler. Tous les sens sont attentifs ; on *diroit que l'oreille même y prend part*

on ne peut souffrir d'entendre parler autour de soi. Monsieur vous m'empêchez de voir, disoit un jour à un grand babillard une personne occupée à considerer un bel ouvrage de broderie. Ce babillard fut assez sot pour répondre qu'il n'étoit pourtant pas au jour; il n'y étoit pas, & empêchoit pourtant de voir. L'œil est presque le seul sens qui ait le privilege de faire taire tous les autres, tant il s'affectionne à son objet, tant il en est saisi.

6°. On raconte comme des merveilles, les gens qui se sont laissés prendre par l'oüie. Pour la vûë, la grande sagesse est de se tenir fort en garde contre sa séduction. *Ut vidi! ut perii! ut me malus abstulit error.* Et il y a long-tems que j'ai cité le célebre vers d'Horace, *segnius irritant animos demissa per aurem, quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

Theoréme cinquante-septiéme. Le nouveau clavecin fournira un spectacle brillant, riche, pompeux, magnifique, auquel la musique vulgaire ne peut avoir rien de comparable.

Démonstration. 1°. *Il n'y a que pauvreté dans nos Musiques*, m'écrivoit il y a peu de jours une personne aussi éclairée que pieuse. *J'imagine*, ajoûtoit-elle, *que la musique devroit être un spectacle plein de magnificence* : or concluoit-elle, *c'est cette magnificence, qu'on pourra se procurer par le moyen des couleurs.* On ne peut pas entrer mieux dans l'esprit de la nouvelle musique, & je dois à ces judicieuses & profondes réflexions plusieurs de ces derniers Theorémes.

2°. La pompe & la magnificence, la richesse même & la diversité ou la distinction des objets, ne sont guéres que du ressort de l'œil. Or tout ce que les objets visibles peuvent avoir de magnifique & de brillant, peut tourner au profit du nouveau clavecin. Il est susceptible de toutes sortes d'embellissemens. L'or & l'azur, les métaux & les émaux, les cristaux, les perles, les diamans & toutes sortes de pierreries, les lumieres & les glaces, la broderie, les satins, les velours n'y feront pas de simples ornemens ; mais formeront le corps même de la ma-

chine & comme sa propre substance. Par exemple on peut former les couleurs mêmes des pierres vrayes ou contrefaites de même couleur : les verds avec des émeraudes, les rouges avec des grenats, des rubis, des escarboucles, les bleux, &c.

3°. Et quel éclat & quel brillant n'auroit pas un spectacle où l'on verroit éclore de toutes parts, & étinceller comme des étoiles, tantôt les hyacinthes, ensuite les amethystes, puis les rubis, &c. Et cela à la lueur des flambeaux dans un appartement tout tapissé de glaces ? Ce seroit déja un objet infiniment brillant, qu'une espece de décoration immobile où tout cela seroit assorti. Mais que seroit-ce si le mouvement & un mouvement régulier, mesuré, harmonique & vif animoit tout & lui donnoit une espece de vie ? Ce seroit un charme, un enchantement, une gloire, un paradis.

Theoréme cinquante-huitiéme. Aux couleurs du clavecin on peut joindre les figures, & rendre le spectacle une vraye scene ou un composé de scenes Dramatiques.

Démonſtration. Cela a ſa difficulté, mais n'eſt que difficile : permis à ceux qui ne le conçoivent pas de le traiter d'impoſſible:il l'eſt pour eux,il faut les en croire. Qui doute qu'on ne puiſſe perſonifier les couleurs, & à l'aide des perſonnages animés par le mouvement repréſenter des batailles, des naufrages, des traits d'hiſtoire, de poëſie, &c.

Scholie. On va croire tout de ſuite que je parle de tableaux mouvans à l'ordinaire.

Theoréme cinquante-neuviéme. Les tableaux mouvans ordinaires ſont au nouveau clavecin, comme les orgues d'Allemagne qui joüent avec une manivelle, ſont aux orgues véritables où les doigts exécutent ſur un clavier,tout ce qu'on veut.

Démonſtration. Les orgues d'Allemagne ſont bornées, & ne joüent qu'un certain nombre d'airs ou de pieces de muſique. En joüaſſent-elles cent & mille & cent mille, ce n'eſt rien auprès des orgues & des clavecins ordinaires, où l'on joüe toutes ſortes de pieces à l'infini, toutes celles

en un mot qu'on a jamais inventées, & qu'on peut jamais inventer. Les tableaux mouvans sont déja quelque chose, & comme une ébauche du nouveau clavecin. Mais ils sont bornés, & après qu'on y a vû pendant un tems limité un Carosse qui passe, une lavandiere qui lave du linge, un Serrurier qui lime, un Filou qui escalade un mur, un Chien qui aboye, & cinq ou six pareils mechanismes assez inanimés, on a tout vû. Imaginez un tableau, où l'on voie avec une plus grande perfection, un mouvement plus vif, plus varié & bien mesuré tout cela, & infiniment plus que tout cela & toujours si l'on veut de nouvelles combinaisons de personnages & d'operations ; tel est le nouveau clavecin dont il est question.

Théoréme soixantiéme. On peut sans couleurs mêmes, & avec la lumiere seule ou le Clair obscur menagé selon les loix de l'Harmonie, par le mouvement des doits sur un Clavier, faire un Clavecin oculaire, qui ait dans son genre toutes les perfections de la Musique ordinaire des Sons.

Démonstration. 1°. J'avouë que le Clavecin oculaire dont il a été question jusqu'ici, & que j'execute ou que j'acheve d'executer, a une espece de servitude qui le rend assez différent du Clavecin ordinaire, & peut-être imparfait en ce point. Les couleurs y sont Locales, & pour les voir à mesure qu'elles paroissent, il faut être tourné & regarder du côté où elles paroissent. La Musique ordinaire a l'avantage que le Son vient chercher l'oreille de quelque côté qu'on soit tourné, dans quelque posture qu'on soit, soit qu'on écoute ou non &c. Mais cet avantage n'en est peut-être pas un, & la servitude de regarder le nouveau Clavecin, peut se tourner à bien par la nature même diversifiée des choses; car la nature se plaît à diversifier les choses semblables, & à redoner mille traits de ressemblance aux choses les plus diverses. C'est l'unité & la diversité Harmonique, dont j'ai parlé.

2°. Mais on peut faire aussi un clavecin oculaire, tout à fait semblable en ce point à l'auriculaire, & où la lumiere vienne chercher l'œil de quel-

que côté qu'il soit tourné. 1°. On peut par des Miroirs placés avec art, & en tapissant même tout un appartement de Glaces, on peut multiplier l'objet & le semer de toutes parts: Voilà une façon: mais 2°. la principale, & qui est peut-être de toutes les façons la plus facile, pour l'execution méchanique soit du Luthier soit du Joueur; c'est de faire un jour artificiel qui, suivant le mouvement des touches qui ouvrent des soupapes, est tantôt plus foible, tantôt plus fort, dans des proportions toujours Harmoniques. Je ne connois rien de plus parfait que cette maniere.

3°. On peut à cette lumiere joindre les couleurs, & faire ensorte que tout un appartement soit coloré d'une couleur mobile que le mouvement des touches fait changer à chaque instant. Les Verres colorés seroient admirables pour ceci: mais la difficulté est à en diapasoner les Couleurs. On pourroit se servir de Gazes colorées, ou de Papiers colorés & huilés. Cela a aussi sa difficulté. C'est aux curieux de suivre ces veines & mille autres

que leur genie ne manquera pas de leur ſuggerer, s'ils mettent une fois la main à l'œuvre. Je ne vois rien de mieux que les lumieres Harmoniques de l'article précedent.

4°. Je dois ajouter qu'on trouve dans Porta, dans Kircher, dans Cardan, & dans d'autres *Sécretiſtes*, l'art de faire des lumieres colorées : Je l'ai eſſayé, mais trop peu pour en ſurmonter certains inconveniens, certaines difficultés. Cet art mériteroit d'être perfectionné: ce ſeroit une grande perfection pour la nouvelle Muſique. Le grand inconvenient eſt que les couleurs trop groſſieres empâtent peu à peu les meches & les empechent de brûler; & la grande difficulté eſt de donner le ton juſte à toutes ces couleurs dont on impregne la lumiere; car la lumiere qui en réſulte, n'eſt pas toujours du ton qu'on a donné à ſa couleur. Dans deux ou trois cent ans d'ici cela pourra être trouvé; ou dans peu de tems, par quelqu'un dont l'induſtrie & l'application ſeront en raiſon réciproque de trois cent ans aux genies ordinaires. Car les tems ſont toujours réciproques aux

puissances operatives des choses.

Théoreme soixante & unieme. On peut faire mille sortes de nouveaux Clavecins oculaires sans ou avec les couleurs.

Démonstration. Avec le simple clair obscur, noir & blanc, diapasoné selon les proportions Harmoniques, on peut faire un Jeu. On en peut faire avec une seule couleur, en prenant toutes ses Teintes Harmoniques. On en peut faire avec de simples grandeurs, le grand & le petit étant susceptibles de toutes sortes de rapports. On en peut faire avec des distances, par le secours de la perspective : celui ci ne seroit pas si laid, on verroit des lointains & des raccourcissemens s'ouvrir, se fermer, se diversifier devant les yeux : car c'est le mouvement qui fait le prix de tout cela, & le mouvement diversifié, & s'il est permis de le dire, *diversifiable* à l'infini, au gré de quelqu'un qui joue de memoire, de caprice ou de goût. On peut encore faire un jeu de toutes sortes de figures, figures humaines, figures Angeliques, figures Animales, volatiles, reptiles,

aquatiques, quadrupedes, figures même Géométriques. On peut par un simple jeu démontrer toute la suite des Elemens d'Euclide. On peut faire un jeu de figures Fantastiques, d'Hipogrifes, de centaures &c. figures Allegoriques, Muses, Dryades, Nayades &c.ª On peut faire un Jeu de Fleurs; mettant la Rose pour le couleur de Rose, l'Amarante pour le Pourpre, la Violette pour le Violet, des Jonquilles pour le beau Jaune, des Soucis pour l'Aurore: de sorte que chaque coup de main sur le Clavier, represente-roit un Parterre, & la suite du Jeu une diversité mobile de Parterres animés. Tout ce qu'on a pû peindre jusqu'ici, on peut le mettre en Tableau mouvant, & tout ce qu'on peut mettre en Tableau mouvant, [illegible]ut se mettre en Tableaux mobiles, mobiles rapidement, mobiles arbitrairement au gré des doits d'un habile Joueur de Clavecin. Qui doute même qu'au lieu d'une couleur simple, on ne puisse mettre un assortiment de Couleurs, & un Tableau complet

ſtoire, une Scene de Comedie ou de Tragedie; des Groteſques, des Danſeurs de Corde ou autres. J'ai dit qu'on pouvoit faire autant d'inſtrumens de Couleurs que de Sons; on en peut faire d'un million de gouts plus differens que ceux de la Muſique vulgaire. Que tout Paris ait des Clavecins de Couleurs au nombre de huit cent mille, on peut ſans ſe mettre beaucoup en frais d'invention & d'imagination, faire qu'il n'y en ait pas deux qui ſe reſſemblent; & cela ſans qu'il en coute plus, de les faire d'une façon que d'une autre. Je ne finirois pas ſi j'entreprenois d'épuiſer tous les gouts, tous les deſſeins de nouveaux Clavecins qu'on peut faire, dès qu'on le voudra.

Propoſition huitiéme. L'œil eſt capable du plaiſir de l'Harmonie.

Démonſtration. Cette Propoſition a deux parties, l'une que l'œil eſt capable de plaiſir; l'autre qu'il eſt capable du plaiſir de l'Harmonie: car je veux dans cet écrit épuiſer mon ſujet autant qu'il convient, perſuadé que s'il reſte après cela des incrédules, c'eſt, je le dis franchement, qu'ils

n'auront point lû tout ceci, ou que leur incrédulité sera enracinée dans le cœur plus que dans l'esprit.

Théoréme soixante-deuxiéme. L'œil est capable de plaisir en général.

Démonstration. Je demande pardon à notre siecle, si j'entreprends de prouver une chose aussi certaine que celle là. Si je ne le disois pas, tout le monde le diroit: mais parceque je l'ai dit, & que ce point une fois admis, toute mon affaire est demontrée, il s'est trouvé des esprits, un esprit au moins qui l'ayant dit lui même mille fois, a crû briller en disant aujourd'hui le contraire. Car absolument d'autres ont contredit avant lui cette Proposition lumineuse, mais sans conséquence, en particulier, en parlant aisément, & en se reservant sagement le droit de changer d'avis. Au lieu que quelqu'un qui le dit en public & par écrit, quoique sans conséquence sans doute, ne laisse pas de contracter une espece d'engagement, & s'expose à la honte d'une retractation necessaire, ou d'une perseverance volontaire encore plus dèshonorante dans une er-

teur crasse & affectée. Car il faut être bien oublieux de ses propres pensées, bien distrait sur ses propres sentimens, bien vivement affecté de ses petites passions, bien livré au pour & au contre de toutes choses, pour ignorer ou faire semblant d'ignorer, que tous les sens ont leurs plaisirs propres ; & que quand on parle de plaisirs sensibles parmi des hommes, on ne les borne pas aux plaisirs bruïans de l'oreille, ou aux plaisirs grossiers & animaux des autres sens. Mais il faut être sur tout bien étranger dans les matieres de Philosophie, de Géométrie, de raisonnement, de belle & bonne litterature même, pour ignorer que les plus grandes séductions nous viennent sur tout par les yeux, & qu'il n'y a qu'un bon *pacte fait avec leurs yeux*, qui sauve les gens de bien ou même de bon sens, des foiblesses qui font souvent rougir l'humanité. Qu'on ignore ces sciences à la bonne heure ; mais au moins qu'on ait la discretion & le discernement de ne point se commettre dans des matieres qui en sont toutes herissées, quoiqu'on ait soin d'en

cacher

cacher les épines toujours prêtes à piquer les indiſcrets. Temoin ma ſerie 1 : 2, 2 : 3 &c, de laquelle on demandera raiſon au *Peintre Anonyme*, toutes les fois qu'il ſera queſtion du nouveau Clavecin, & qu'on pourra faire ſervir d'ame à tous les emblémes, deviſes & aſſortimens dont on voudra l'embellir.

Théoréme ſoixante-troiziéme, Par lui même, l'œil eſt auſſi capable d'agrément & de plaiſir, que tout autre ſens.

Démonſtration. 1°. Tous les agrémens des ſens, conſiſtent dans l'ébranlement moderé des Nerfs par les objets : Or l'œil eſt capable de cet ébranlement comme l'oreille & tous les autres ſens ; & effectivement les objets viſuels n'ont jamais été cenſés produire autre choſe que ces ébranlemens du nerf optique.

2°. C'eſt l'ame, à proprement parler, qui ſent ces agrémens par le moyen des nerfs. Or l'ame repond au nerf optique comme au nerf auditif ; & elle ſent l'affection de l'un comme de l'autre : & pourvu que l'ébran-

lement soit moderé, & qu'elle n'en ait rien à craindre pour le bien être de son corps, qu'il y ait même quelque instruction à gagner pour elle, quelque satisfaction de curiosité au moins, elle s'en fait toujours un plaisir.

Theoréme soixante-quatriéme. Les plaisirs de l'œil sont plus fins & plus piquans que ceux de l'oreille, pour le commun des hommes.

Démonstration. 1o. Je l'ai déja prouvé en faisant voir la superiorité du spectacle & de notre goût pour le spectacle, sur la musique & sur le goût que nous avons pour elle. Mais si la chose est vraye du côté de l'objet, elle ne l'est pas moins du côté de l'œil même que je mets ici en parallele avec l'oreille.

2o. L'Oreille cede a l'œil par deux endroits 1o. ses impressions sont moins vives, le son étant plus grossier, plus massif & plus lourd que la lumiere : La lumiere marche peut-être un million de fois plus rapidement que le son. Leurs impressions se faisant sur nos organes par des vibrations, &,

leur plaiſir harmonique conſiſtant dans le nombre de ces vibrations, la Lumiere doit procurer un plaiſir d'autant plus vif que ſes vibrations ſont plus promtes, plus ſouvent repetées, &leur nombre infiniment plus grand. Par exemple lorſque le ſon fait une vibration, il eſt croyable que la lumiere en fait plus de mille & de cent mille; & qu'ainſi l'accord des diverſes vibrations de Lumiere, ſe repete & ſe fait ſentir à l'ame cent mille fois, dans le tems que l'accord de celles du ſon ne ſe fait ſentir qu'une ſeule fois. Cela ſera trop rapide, dit on: oui dabord, mais on joura lentement juſqu'à ce que l'habitude ſoit formée, de diſcerner les couleurs d'un clin d'œil. Le ſecond endroit par où l'œil l'emporte ſur l'oreille, c'eſt par la diſtinction de ſes images: car les objets ſe peignent diſtinctement dans l'œil: le ſon eſt de ſoi inarticulé & confus; ainſi l'eſprit aimant naturellement la diſtinction, parce qu'il eſt curieux & qu'il n'eſt qu'intelligence, les plaiſirs de l'œil doivent le flater plus que ceux de l'oreille. Nous voyons en effet qu'une

Musique savante ne plaît qu'à *ceux*; qui la connoissent & qui peuvent *la* comprendre.

3°. J'ai pourtant mis un correctif à ma Proposition, en disant que les plaisirs de l'œil sont plus fins & plus piquans, *pour le commun des hommes*. Car je ne ferai pas l'afront à l'esprit, de croire que, si c'est là le fait, ce soit aussi le droit; si les hommes étoient tels qu'ils sont, ils preferreroient les plaisirs de l'oreille qui sont plus spirituels à ceux de l'œil qui sont, je l'avouë, tout corporels & très superficiels. L'œil n'apperçoit que les corps & les surfaces des corps. L'oreille nous met en commerce avec les esprits, & nous fait penetrer dans leurs profondeurs; & dans les profondeurs mêmes de la divinité. Car la foy comme la raison, nous vient par l'oreille, *fides ex auditu*. Je ne suis pas si esclave de la nouvelle Musique, que je la croye purement & à tous égards, superieure à l'ancienne. Sa superiorité ne vient que de son imperfection ou plûtôt de la nôtre. Si nous étions moins corporels, elle seroit moins assortie à notre

foibleſſe. Non, je ne ſerai pas tenté de m'énorgueillir d'une découverte, fondée ſur la miſere commune de l'humanité, à laquelle je reconnois avec confuſion, que j'ai tant de part.

Theoréme ſoixante-cinquiéme. Les plaiſirs de l'œil ne ſont pas plus contre la fin de la bonne union de l'ame avec le corps, que les plaiſirs des autres ſens.

Démonſtration. 1°. Un celebre Philoſophe Anglois, par malheur pour les Copiſtes François, s'eſt aviſé de dire, dans un excês de raiſonement Metaphyſique, que, ſi l'œil étoit capable de plaiſir, il en arriveroit de grands inconveniens, entr'autres, qu'un ſens qui nous a été donné pour nous guider, nous égareroit; parce que l'œil ſans doute, tandis qu'il s'amuſeroit à goûter le plaiſir de quelque ſpectacle, ne ſuivroit pas ſon chemin ou s'en détourneroit, ou negligeroit ſes affaires: tout ce qu'on voudra. A cela je réponds 1°. Que j'ai vû l'autre jour un Pauvre Badaut qui regardant à droit & à gauche dans les *Boutiques* du Pont Notre Dame, ſur

terrassé par une poutre qu'on portoit, sous la roue d'un Carosse qui *lui* fracassa la Jambe. 2°. que j'ai lû que Thalés en jouissant en Philosophe du spectacle du Ciel, étoit tombé lourdement dans un Puits qui se trouva sous ses Pieds. 3°. que j'entends parler à tous momens de gens que la passion des spectacles détourne de toutes leurs affaires solides &c.

2°. Est ce que la seduction des autres sens ne nous entraîne pas aussi dans mille précipices ? Ils nous ont pourtant tous été donnés pour nous diriger, tout aussi bien que l'œil. Et l'oreille, qui est le grand directeur de notre vie, puisque c'est par son Canal que nous vient toute bonne instruction, n'est-elle pas exposée par le trop grand attrait de la Musique, a bien des profusions, des pertes de tems, des folies, des crimes ? N'accusons point la Providence ; en voulant donner à la nature des loix qu'elle desavouë. Les sens nous ont été donnés pour nous diriger : c'est un bienfait de cette misericordieuse Providence. *Mais* à ce bienfait qui pourvoit à nos

besoins, elle a ajouté celui de pourvoir même à nos plaisirs. Tous nos sens en sont également capables. Usons en sobrement; les excès nous sont défendus; ne nous en prenons donc qu'à nous mêmes des inconveniens, des malheurs, des miseres sans nombre, qui résultent toujours à coup sur, de l'abus que nous en faisons.

Theoréme soixante-sixiéme. L'œil peut connoître, sentir & goûter l'harmonie en général.

Démonstration 1°. Il sent & il goûte l'harmonie, la symmetrie, la proportion d'un bâtiment, d'un assortiment, d'une statue, d'une peinture, d'un ouvrage quelconque, & de l'univers entier.

2°. L'œil est meilleur juge de l'harmonie que l'oreille: On trouve plus de connoisseurs des beautés oculaires que de la Musique: c'est qu'en effet l'objet de l'œil étant jusqu'ici local, fixe & arrêté, il en juge plus à loisir. D'ailleurs cet objet se présente mieux, d'une maniere plus dévelopée, & se peint au fond de l'organe par de *vrayes images*, dont les traits sont dis-

tinćts & fixes. L'objet de l'oreille eſt plus mobile, & plus difficile à démêler.

30. N'y eût-il que le plaiſir de juger, l'œil comme j'ai dit en auroit un grand; au lieu que les jugemens de l'oreille ſont le plus ſouvent difficiles, embaraſſés, indecis; ce qui n'a rien de flateur pour l'eſprit. Qui doute qu'on n'ait du plaiſir en voyant & jugeant d'un Tableau, d'une Statuë, d'un Edifice &c?

Theoréme ſoixante-ſeptiéme. L'œil connoît, ſent & goûte l'harmonie proprement dite de la Muſique vulgaire.

Demonſtration. On voit bien que je pouſſe la queſtion à bout, & que je ne veux point en avoir le démenti. On a tout nié, il faut bien tout prouver. Y a t'il deux harmonies dans la nature des choſes? Non, il n'y en a qu'une. L'harmonie d'un tableau, d'un Edifice, d'une Muſique eſt la même harmonie, proprement dite: je l'ai aſſez prouvé. Mais j'ai gardé le trait décisif pour le dernier. L'harmonie d'une Statuë & de toute autre choſe, eſt la même que celle de la danſe;

puisque la Loi Générale de la danse, est que *chaque mouvement d'un danseur doit faire un Tableau, à peindre ou à sculpter.* Les grands maîtres ne m'en désavoueront pas, puisque je parle d'après eux. Or l'harmonie de la danse est la même, que celle de la Musique vulgaire & proprement dite; & l'œil est juge & amateur de l'harmonie de la danse. Donc &c. *ce qu'il faloit démontrer.*

Scholie. Je finis, Monsieur, par ce trait auquel je ne vois point de réplique, après que je l'aurai fortifié ou développé par deux ou trois Propositions.

Theoréme, soixante - huitiéme. La Danse est une Harmonie, une Musique, même oculaire, proprement dite.

Démonstration. 1°. Les anciens, à notre honte, n'en avoient pas douté un instant; puisque sous le propre nom de Musique, ils comprenoient *l'art du geste* & celui de la *saltation*, tout comme celui de la *Melopée* ou l'art de composer des chants; & qu'ils définissoient la Musique, l'art des beaux

mouvemens. Si le clavecin eût paru dans ces tems là, il y a deux mille ans, il auroit pû paroître venir trop tard; je demande pardon à notre ſiecle, ſi je remarque qu'il eſt venu trop tôt, il y a dix ans.

2°. Il y a une correſpondance exacte & naturelle entre la danſe & la muſique, entre tel pas, compoſé de tel mouvement du pied, de la Jambe, du genouil, du corps, de la main, du poignet, du bras, de l'avantbras, des épaules, du col, de la tête, des yeux, & tel accord compoſé de *ut*, de *ſol*, de *mi*, en un mot de tels & tels ſons.

3°. Tel accord n'eſt que tel mouvement de l'air ou de notre oreille, rapporté à tel autre mouvement du même air & du même organe. Or la danſe & tel pas en particulier, n'eſt que tel mouvement du pied rapporté à tel autre mouvement ſoit du même pied, ou de l'autre, ſoit des doits, de la main, du bras, de la tête, du corps: Ainſi c'eſt la même ou une toute pareille harmonie, & une vraye *muſique*, muſique oculaire, dont l'œil

juge, tout aussi bien que l'oreille juge de celle du son.

Theoréme soixante-neuviéme Indépendament de la Musique sonnante, la danse a une harmonie, est une harmonie, & plaît a l'œil.

Démonstration. Des maîtres me l'ont nié, car tout a été nié, sans doute afin que tout fut prouvé. Voilà comme les hommes sont faits : ils nient tout par provision : faites les parler, vous verrez qu'ils nient leur idée plûtôt que la vôtre, & que quand ils taxent une chose d'érreur ou de chimere, ils ne parlent que de l'erreur & de la chimere que la vérité de votre Proposition réveille dans leur esprit ; comme lorsqu'ils traitent quelque chose d'impossible, ils ne veulent dire autre chose, si ce n'est, qu'elle est impossible pour eux : chose sur laquelle je suis bien resolu à n'avoir desormais nul démêlé avec personne, chacun étant juge exact, quoiqu'on en dise, dans sa propre cause, je dis juge pour juger, mais non pour prononcer. Quoiqu'il en soit, les maîtres dont je parle, & qui sont des premiers maîtres

dans l'art en queſtion, n'ont *voulu* dire autre choſe, en niant ma Propoſition ; ſinon qu'ils n'aimoient pas à voir danſer ſans entendre la Muſique : nous ſommes tous machines d'habitude, & il doit être très permis à un danſeur de profeſſion de l'être, un peu plus même que tout autre. *Ils* ont accoutumé de lier toujours dans leur eſprit la danſe avec le violon: Outre l'harmonie de chacune de ces muſiques en particulier, leur enſemble eſt une harmonie, & un redoublement d'agrément harmonique. C'eſt comme un habile muſicien, qui n'aime pas à entendre le deſſus ſans la baſſe, & qui *s'imagine qu'il n'y a pas une harmonie dans ce deſſus tout ſeul*, parcequ'il n'y a pas les deux. Enfin la danſe eſt une affaire de proportion, & d'harmonie, & comme une ſuite de Statues bien proportionnées ſur leſquelles l'œil ſe promene avec plaiſir.

Theoréme ſoixante-dixiéme. La Danſe eſt un vrai clavecin oculaire.

Démonſtration. Quelle mepriſe de me croire le premier auteur d'un pareil clavecin. Je diſois bien que je

l'avois vû & revû, & que tout le monde l'avoit vû aussi : Le nouveau clavecin dans sa notion correcte n'est que l'art de bien mouvoir les couleurs, & comme j'ai dit, toutes choses.

Theoréme soixante - douziéme. Le nouveau clavecin de couleurs, rendra sensible la Musique ordinaire des sons, en excitera l'idée, l'image, le plaisir.

Démonstration. La danse le fait, les couleurs le feront, non pas d'abord, mais lorsque l'habitude aura monté l'œil à la liaison de ses idées, de ses images, de son plaisir avec ceux de l'oreille. Aussi dans le clavecin que je fais & que je finis même actuellement, j'ai associé les deux harmonies: on entendra & on verra en même tems : On s'accoutumera à juger de l'un par l'autre ; à connoître que le rouge repond au *sol*, le cramoisi au *sol* ✕, le violet au *la*, le verd au *re*, le bleu à *l'ut* &c : à connoître la suite des sons par la suite des couleurs ; les accords & les dissonances de ceux là, par ceux ci : à sentir l'air des couleurs par l'air des sons ; à tout enfin. Un habile danseur reconnoît par la danse

ſans violon, ſi on danſe bien ou mal, & ſi c'eſt un menuet qu'on danſe ou une paſſacaille. Un habile danſeur peut je crois, quoiqu'on me l'ait nié, noter l'air ſur la danſe comme il note la danſe ſur l'air : il peut au moins, s'il eſt muſicien, compoſer un air ſur une danſe comme il compoſe une danſe ſur un air.

Theoréme, ſoixante-treizieme. Nouveau clavecin. Probléme quatriéme. Trouver le Diapaſon & les accords des pas de la danſe & de tous ſes mouvemens, & par ce moyen compoſer des choeurs, des trio, des duo de danſes harmoniques.

Explication. C'eſt aux Maîtres de l'art, que je propoſe ce Probléme difficile, mais non impoſſible à leur ſagacité : il en renferme pluſieurs, je m'éxplique. On danſe à deux, à trois, à quatre, au ſon d'une muſique à deux, à trois & à quatre violons. Ces violons chantent tous differemment, differens airs, l'un le deſſus, l'autre la haute contre, un troiſiéme la taille, le quatriéme la baſſe; Mais dans leur diverſité, tous ces airs & inſtrumens

ſont d'accord. Je propoſe des danſes, par exemple à quatre, où chacun danſe ſa partie, l'un le deſſus, l'autre la baſſe, un troiſiéme la taille, un quatriéme &c. Ce morceau eſt un peu ébauché dans nos danſes figurées. Mais je propoſe l'art complet dont celui là n'eſt en effet qu'un morceau. C'eſt de trouver comme je fais pour les couleurs trois pas, geſtes ou mouvemens primitifs & eſſentiels repondant naturellement à *ut*, *mi*, *ſol*, comme leur repondent *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge :* Cinq pas toniques comme *ut*, *re*, *mi*, *ſol*, *la*, ou Bleu, Verd, Jaune, Rouge, Violet : ſept pas Diatoniques comme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, ou *Bleu*, *Verd*, *Jaune*, *Fauve*, *&c.* Enfin douze pas ou mouvemens chromatiques, ſemitoniques &c. Ne reculons pas, notre ſiécle eſt capable de tout. Et voilà tout ce que j'avois à démontrer à l'eſprit, conſentant déſormais à donner auſſi à l'œil ſa ſatisfaction par le clavecin même qui eſt comme fini en même tems que mes écrits. Je ſuis Monſieur avec tous les ſentimens que vous me

connoissez & que je prie le Public de partager avec moi, à l'égard d'une personne à qui il aura comme moi, l'obligation de la consommation effective de ce grand œuvre : Je suis dis je, Monsieur.

Votre très humble & très obeïssant serviteur &c.

P. S. Les Octaves seront pour une autre reprise, peut être dans dix ans pour le Public, tout à l'heure pour vous, & pour les personnes respectables à qui vous les déstinez : Car le clavecin vous appartient en proprieté réelle & effective.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il eſt fait mention dans les quatorze Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1735.

ECRITURE SAINTE, PERES DE L'EGLISE, CONCILES, THE'OLOGIE, ECRITS POLEMIQUES SUR LA RELIGION.

LEttres ſervant de réponſe aux Lettres Philoſophiques de M. de *Voltaire*, Janvier 95. Février 316.

Diſſertatio Biblico-Phyſica de Litterali proprio ſcripturæ ſenſu præſertim à patribus unanimiter recepto in rebus etiam Phyſicis ſanctè obſervando &c. à Patre Benedicto Plazza S. J. Février 368.

Paraphraſe du 31e. Chapitre des Pro-

verbes, par le Pere *Bellati*, Février 370.

Lettres sur divers sujets de Morale & & de Pieté, par M. *du Gué*, Février 380.

La véritable croyance de l'Eglise Catholique & les preuves de tous les points de la Doctrine, fondée sur l'Ecriture Sainte, par M. *Gould*, nouvelle édition, Février 382.

Lettres Pastorales de M. l'Evêque de Londres aux fideles de son Diocese, contre les libertins & les incrédules, &c. Mars 507.

Dissertation Historique sur les diverses especes d'Idolâtrie qui ont corrompu la Religion, &c. Mars 573.

Méprise de l'Auteur d'un Livre intitulé Dissertation sur les fondemens de la Religion Chrétienne, extraite des *Miscellanea observationes*, annoncées dans nos Mémoires de Janvier 1735. article 1. Avril 739.

Ouvrage Périodique, contenant divers sujets de dévotion, des Cantiques, &c. par M. Jacques *Mosen*, Avril 748.

Nouvelles Dissertations de M. *Whiston*, Avril 759.

L'Alciphron ou le petit Philosophe en sept dialogues, contenant une Apologie de la Religion Chrétienne contre ceux qu'on nomme Esprits forts, traduit de l'Anglois de *Berkley*, Avril 760.

Le onziéme & douziéme Discours contre les impies du tems, & les fondemens de l'impieté moderne, May 882.

Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis, May 941.

Commentaire de M. *le Clerc*, sur le Pentateuque, May 944.

Nouvelle édition du Nouveau Testament Grec, May 944.

Theologia Moralis universa, autore R. P. Paulo-Gabriele Antoine S. J. *editio nova*, May 949.

Traité de la dévotion au Saint-Esprit tiré des Livres Saints, par un Solitaire de Sept-Fons, May 954.

Que les difficultez apparentes dans la Religion naturelle ou revelée, ne justifient point la défiance des incrédules, extrait tiré des *Miscella-*

nea observationes, Juin 965.
Défense des traditions contre la régle que prescrivent les Critiques outrés & qui jugent arbitrairement &c. par Dom Pedro Joseph *Miranda Elizalde & Ursua*, Juin 1041.
De la Béatification des Serviteurs de Dieu & de la Canonisation des Bienheureux, par le Cardinal *Lambertini*, Juillet 1157. Août premiere partie 1386. Octobre 1982.
Missel de l'Ordre de Cluny, Juillet 1193.
Sermons du P. *Bourdaloue*, Juillet 1333.
Dictionnaire des Cas de conscience décidés par Messieurs Augustin *de Lamet* & Germain *Fromageau*, Juillet 1335.
Commentaire litteral, historique & moral, sur la Regle de Saint Benoît, par le P. *Calmet*, Juillet 1338. Septembre 1905.
Commentaire d'*Abarbanel*, sur le Testament de Jacob, Août premiere partie 1525.
Traduction du Traité de *Maiemoni-*

des, ſur les Alimens défendus aux Juifs, Août premiere partie 1525.
Phyſica ſacra, VIII. vol. Août premiere partie 1527.
Inſuffiſance de la raiſon humaine en fait de Religion, Août premiere partie 1528.
Lettre de M. l'Abbé *de Villefroy*, au R. P. * * * en lui envoyant une traduction Françoiſe des Cantiques Armeniens compoſés dans le cinq ou ſixiéme ſiécle, pour la Fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiſte, & du Myſtere de la Préſentation de J. C. au Temple, Août ſeconde partie 1541.
Diſſertation ſur le Plein-Chant Eccleſiaſtique, &c. Août ſeconde partie 1666.
Diſſertations ſur l'Hiſtoire du texte des Saints Evangiles, des Actes des Apôtres, &c. Septembre 1898.
R. P. Ildefons, de Flores *S. J. Commentaria in Eccleſiaſticum*, Septembre 1900.
Ejuſdem de inclyto agone Martyrii, Septembre 1900.
A Nevv argument againſt Tranſubſtan-

tiations, Septembre 1900.

Mandement de Monſeigneur l'Archevêque de Sens, Septembre 1906.

Exercitatio historico-critica de Martyribus Christianis odii humani generis convictis, &c. Octobre 2086.

Les Oeuvres de *Salvien*, Prêtre de Marſeille, Novembre 2284.

Le Syſtême des Anciens & des Modernes, concilié par l'expoſition des ſentimens de quelques Théologiens, ſur l'état des ames ſéparées des corps, Décembre premiere partie 2397.

Diſcours de Saint *Gregoire de Nazianze*, contre l'Empereur Julien l'Apoſtat, avec des remarques, Décembre premiere partie 2545.

Sermons du feu Docteur *Rogers*, Décembre, premiere partie 2571.

Lettres ſur tous les Miracles, où l'on établit les caracteres diſtinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'operent ſur le corps humain, &c. Décembre, premiere partie 2572.

Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux ſur les événe-

mens les plus mémorables du vieux & du nouveau Testament, par feu M. *Saurin*, Décembre, premiere partie 2574.

Histoire Ecclesiastique.

Le tome premier des Actes des Saints du mois d'Août, par les continuateurs de *Bollandus*, Janvier 57. Le tome second, Décembre 1. partie 2575.

Dissertatio ad recens inventum Severe Martyris Epitaphium autore Patra Antonio Lupis, Janvier 173.

Histoire critique de Manichée & du Manicheïsme, par M. *Beausobre*, Février 279.

Vita del P. Fra. Gio Guiseppe, &c. Février 369.

La vie du R. P. Charles de Lorraine Jesuite, Mars 470.

Mémoires de M. *de Tillemont* pour l'Histoire Ecclesiastique, Avril 746.

Dissertation Academique sur la vie de Saint Conrad de Marpourg, May 940,

Histoire du Peuple de Dieu, par le

Pere *Berruyer*, May 949.

Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, par le R. P. Dom Remy *Ceillier*, tom. V. May 949. Octobre 2094. Décembre premiere partie 2469.

Histoire Ecclesiastique pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé *Fleury* tom. 33. Juillet 1285.

Lettre d'un Laïc d'Auxerre au sujet du précédent article, Octob. 1962.

Histoire Sainte selon l'ordre des tems depuis la création du Monde, jusqu'à Jesus-Christ, &c. Juillet 1336.

La vie de Saint Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus, par le P. *Bouhours*, Juillet 1336.

De Meritis militum in Ecclesiam, Août premiere partie 1527.

Annales de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre, &c. par M. *Strypes*, Août premiere partie 1529.

Tom. V. & VI. des Cérémonies Religieuses, Août premiere partie 1531.

Les Superstitions anciennes & modernes, Août premiere partie 1531.

Il

des Sçiences & des beaux Arts. 2777

Il Martyrio del cuore di Maria addolorata, &c. Septembre 1897.

Panegyrici sacri del P. Liborio sinischachi *della Compagnia di Giesu*, Septembre 1897.

Histoire Ecclesiastique & Civile d'Ecosse, Octobre 2090

Les Annales de *Baronius* avec l'Ouvrage de *Reinaldi* son continuateur, & les 4. vol. de *Pagi*, Décembre premiere partie 2570.

HISTOIRE PROPHANE, GE'OGRAPHIE, CHRONOLOGIE, HISTOIRE LITTERAIRE, ANTIQUITEZ, VOYAGES, &c.

Mémoires sur l'Islande par *Arius* fils de Torgils surnommé le Polymathe. Ouvrage écrit en Langue Islandoise ou Danoise & traduit en latin par André *Bussaus*, Janvier 128.

Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, &c. par le P. *Anselme*, continuée par M. *du*

Fourni, revûë, corrigée & augmentée par les soins du P. *Ange*, & du P. *Simplicien*, troisiéme édition, Janvier 141. Février 236.

Projet d'un corps d'Histoires du nouveau Monde, par le P. *Charlevoix*, Janvier 160.

Notitia scriptorum rerum Brunsvicensium, par M. Barnig, Janvier 172.

La traduction en Italien du douziéme volume de l'Histoire Romaine des P. P. *Catrou & Rouillé*, Janvier 173.

Manuscrit du vrai texte de *Zoroastre* Janvier 174.

Voyage de *Rabbi Benjamin*, fils de Jona de Tudele, en Europe, en Asie & en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, &c. Janvier 177.

Le onziéme & douziéme volumes des Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-huitiéme siécle, par M. *de Lamberti*, Janvier 190.

Histoire du Théatre François, depuis son origine jusqu'à présent, par Messieurs *Parfait*, Tome premier, Février 179.

Histoire ancienne des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, & des Persans, &c. par M. *Rollin*, Tom. VII. Février 339. Tom. VIII. Juillet 1263. Tom. IX. Décembre, premiere partie 2524.

Thesaurus universalis omnium Numismatum veterum Græcorum & Romanorum autore Gesnero, Février 371.

Les Annales de Tacite, Février 372.

Description de la Sicile & de ses Côtes Maritimes, par Pierre *Callejo y Angulo Onta*, Février 373.

Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roy, & de toutes les Troupes de France, par M. Simon *Lamoral le Pipre de de la Neufville*, Février 374.

Description du Gouvernement de Bourgogne avec un abregé de l'Histoire de la Province, par *Garreau*, Février 381. Octobre 2097.

De interregnis Poloniæ, Mars 572. Avril 748.

Prussia Geographicè, Politicè & Ec-

2780 *Memoires pour l'Histoire*
clesiasticè illustrata, Mars 572. Avril 748.
Mémoires du Chevalier d'Arvieux, publiés par le P. *la Bat*, Avril 581. May 921.
Selecta juris & historiarum tum anecdota, tum jam edita, Avril 749.
Histoire des Révolutions d'Espagne, par le P. Joseph d'*Orleans*, publiée par les PP. *Rouillé* & *Brumoy*, May 818.
Le Cabinet de Florence où sont représentés les plus illustres monumens de l'antiquité, May 850.
Antiquitez de Weteravie, par M. le Recteur *Bernard*, May 940.
Récit d'un voyage en France, en Flandres & en Allemagne, May 943.
Deux nouveaux Recueils de Cartes Géographiques, May 944.
L'Histoire de l'Empereur Octavien-Cæsar-Auguste, par les RR. PP. *Catrou* & *Rouillé*, Tom. XIX. de l'Histoire Romaine, May 953.
Essais sur les honneurs & sur les monumens accordez aux illustres Sçavans pendant la suite des siécles, par M.

des Sciences & des beaux Arts. 2781
Titon du Tillet, Juillet 1177.
Lettre de M. *Titon du Tillet* aux Auteurs de ces Mémoires, au ſujet de ſes Eſſais ſur les honneurs & ſur les monumens accordez aux illuſtres Sçavans, Août ſeconde partie 1697.
Hiſtoire d'un voyage litteraire fait en 1733. en France, en Angleterre & en Hollande, &c. Juillet 1235.
Muratorii rerum Italicarum, ſcriptores, Juillet 1325.
Utilitas rei nummariæ veteris compendio propoſita, Juillet 1326. Septembre 1849.
Analecta Sileſiaca, Juillet 1327.
Diſſertation ſur l'origine de l'Imprimerie en Angleterre, par M. *Middleton*, Juillet 2328.
Hiſtoire de l'Empire Ottoman écrite en latin par *Demetrius-Cantemir*, & traduite en Anglois ſur le manuſcrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Juillet 1329.
Nouvelle édition des Mémoires de Mademoiſelle de Montpenſier, Juillet, 1330. Septembre 1902.
Recueil de l'Hiſtoire & des Mémoi-

res de l'Academie Royale des Sciences, Juillet 1335.
Histoire des Empires, par M. l'Abbé *Guyon*, Juillet 1336.
Recherches sur les Théatres de France, par M. de *Beauchamp*, Juillet 1338.
Second abregé de la Carte générale du Militaire de France, par M. *le Mau de la Jaisse*, Juillet 1339.
Traité Historique sur la Foire de Beaucaire, Juillet 1341.
Dissertation en forme de Lettre sur le Triumvirat de Galba, Othon, & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Severe; par le P. *Panel* Jesuite, Août premiere partie 1349.
Histoire du Vicomte de Turenne, par M. *Ramsay*, Août premiere partie 1411.
Mémoires de Charles Louis Baron de *Pollnitz*, Août premiere partie 1483.
Recueil de Relations curieuses concernant les Antiquitez, les Usages, la Religion & l'état présent de différens Peuples de l'Asie, &c.

Août premiere partie 1524.
Histoire du Landgrave Henri I. Août premiere partie 1526.
Echardi de rebus Franciæ Orientalis, &c. Août premiere partie 1527.
Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, par Gilbert *Burnet*, Août premiere partie 1528.
Les Mémoires de M. Joly & de Madame la Duchesse de Nemours, Août 1532.
L'Histoire critique des Journaux, par M. *Camusat*, Août premiere partie 1532. Novembre 2231.
L'Histoire des Yncas Rois du Perou, Août premiere partie 1532.
Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine, par le P. du *Halde*, Août premiere partie 1533.
Histoire générale du Japon, Août premiere partie 1534.
Réponse du P. *Tournemine* à la dissertation sur le Triumvirat de Galba, Othon & Vitellius & sur celui de Pescennius, Albin & Severe, Août seconde partie 1585.

Histoire générale du Portugal, par M. *de la Clede*, Septembre 1757. Octobre 1935. Novembre 2259.

Chronologie sur la vie & le regne de Cyrus, Dissertation tirée du Mélange des Observations sur les Auteurs (*Miscellanea observationes*,) Septembre 1857.

Bibliotheca Benedictino-Cassinensis, Septembre 1898.

Histoire de Transylvanie, par un Chancelier de cette Province, connu sous le nom de *Wolfang*, Septembre 1899.

Histoire de la vie du Duc d'Ormond, par M. *Carte* l'un des éditeurs de la nouvelle Histoire in-folio de M. *de Thou*, Septembre 1901.

Vetera Romanorum itineraria, Septembre 1902.

XXXI^e^. Volume des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le R. P. *Niceron*, Septembre 1906.

Histoire de la Ville de Paris, Septembre 1907.

La Chronique de Francfort sur le Mein, Octobre 2085.

des Sciences & des beaux Arts. 2785

Origines & antiquitates Margraviatus Misnici, Octobre 2088.

Description des Guerres Maritimes, Octobre 2089.

Chronique d'Egypte, 2089.

Chronique des Indes, Octobre 2089.

Histoire des Caliphes, Octob. 2089.

Histoire du Théatre Anglois, Octobre 2091.

Description de l'Egypte, composée sur les Mémoires de M. *de Maillet*, par M. l'Abbé *le Mascrier*, Octobre 2093.

Réflexions critiques sur les Histoires des Anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, &c. par M. *Fourmont* l'aîné, Octobre 2093.

Nouvelle Carte du Royaume de Portugal. Carte du cours du Rhin. Carte du Wirtemberg, Octobre 2096.

Histoire des Sequanois & de la Province Séquanoise, par M. *Dunod*, Octobre 2096.

Histoire des Révolutions de Pologne, par M. l'Abbé *des Fontaines*, Octobre 2097.

Les vies des Hommes Illustres, omises par Plutarque, Octobre 2098.

La vie de Philippe II. Roy d'Espagne ; traduite de l'Italien de Gregorio *Leti* , Décembre premiere partie 2436.
Vie de l'Empereur Julien , Décembre premiere partie 2496.
Dissertation sur les Tentes & les Pavillons de guerre par M. *Benneton de Perrin* , Décembre premiere partie, 2515.
Theophili Sigeberti bayeri Regiomontani Historia Osrohena & Edeßena ex nummis illustrata , Décembre premiere partie 2565.
Tome II. de l'Histoire d'Allemagne écrite en Allemand par M.de *Bunau*, Décembre premiere partie, 2566.
Histoire universelle, sacrée & prophane depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par le P. *Calmet*, Décembre premiere partie 2569.
Mémoires Historiques, Politiques & Militaires de M. le Marquis *de Feuquieres* , Decembre premiere partie 2573.
Le Tome IX. du recueil des Voyages au Nord , Décembre premiere partie, 2573.

des Sciences & des beaux Arts. 2787

Les Tomes XI. & XII. de l'Histoire d'Angleterre de M. *de Rapin Thoiras*, Décembre premiere partie 2574.

Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, Décembre premiere partie 2577.

Nouvelle édition de Tite-Live, par les soins de M. *Crevier*, Décembre premiere partie 2582.

DROIT PUBLIC ET PARTICULIER, TRAITEZ DE POLITIQUE, &c.

Code Criminel de l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline, par M. *Vogel*, Janvier 189.

Le VIII^e^. Volume du recueil Historique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traitez depuis la paix d'Utrecht jusqu'à present, par M. *Rousset*, Janvier 190.

Hieronimi Rivarora *J. C. de exceptione cedendorum, opus Posthumum*, Février 368

Mémoires politiques sur la Grande Bretagne, Février 372.

Phil. Reinh. Vitriarii *institutiones Ju-*

ris naturæ & gentium, Février 373.

Style universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, pour l'instruction des matieres criminelles, par M. *Gauret*, nouvelle édition, Février 379.

Plaidoyers de M. *Errard*, avec les Arrêts donnés en interpretation des articles 282. & 283. de la Coutûme de Paris, &c. Février 379.

Le Parfait Notaire de *Ferriere*, Février 381. Juillet 1337.

Code Militaire, par le sieur *de Briquet*, Février 381.

Essay politique sur le Commerce, par M. *Melon*, Mars 542.

Josephi Aurelii de Januario *Respublica Jurisconsultorum*, Mars 564. Octobre 2089.

Corpus Juris Canonici, *&c. autore Joanne Petro* Gibert, Mars 565.

Troisiéme partie de l'Art Heraldique de M. *Bechenstein*, Avril 748.

Monarchia sancti Romani imperii sivè tractatus de Jurisdictione Imperiali seu regia & Pontificia seu Sacerdotali, &c. Avril 749.

Exhortations Pathétiques aux membres du Parlement d'Angleterre & surtout aux jeunes gens qui commencent à prendre connoissance des intérêts de leur Patrie, pour les engager à se garantir de la corruption, Avril 758.

Traité de la Noblesse & de toutes ses différentes especes, par M. *de la Roque*, nouvelle édition, Avril 765.

Essais du Chevalier *Bâcon*, Chancelier d'Angleterre, sur divers sujets de politique & de morale, Avril 765. & May 774.

Diplôme de l'Empereur Louis IV en faveur des Seigneurs de Plaven, May 940.

Réflexions Militaires & Politiques; traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*, par M. *Vergi*, May 949. Décembre premiere partie 2458.

Avis desintéressés sur les derniers Ecrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au sujet de la guerre présente, Juillet 1338. Octobre 2096.

Ouvrage de M. Charles Ferdinand

Jung, sur le Bourgraviat de Nuremberg, Août premiere partie 1525.

De arctis Juris Talionis limitibus in statu hominum gentiumque naturali, Août premiere partie 1526.

Raisonnemens sur la Manufacture de Laine de la Grande Bretagne, Septembre 1901.

Grotius de Jure belli & pacis, Septembre 1901.

Traité des Curez Primitifs, Septembre 1906.

Décisions notables sur diverses questions de Droit conformément aux Arrêts de la Cour du Parlement de Toulouse, recueillies par M. Jean *de Cambolas*, Septembre 1907.

Observations sur les anciennes Constitutions des Empereurs, Octobre 2086.

De successione feminea in regna & provincias Austriacas, Octobre 2087.

Considerations sur l'intérêt de l'Ecosse par rapport à la Police, en occupant les pauvres à l'Agriculture, au Commerce, aux Manufactures & à la Pêche, Octobre 2090.

The accomplished senator. Octob. 2091

des Sciences & des beaux Arts 2791
The Nature of Patronage, & the Duty of Patrons Octobre 2091.
Traité des Minoritez, Tutelles Curatelles, des Gardes & des Gardiens &c. 2093.
De Juribus & Privilegiis civitatum imperialium. Décembre premiere partie 2570.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ASTRONOMIE, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE, BOTANIQUE, &c.

Oeuvres de Physique & de Medecine du Cavalier Valisneri. Janvier 111.
Methode Sintetique pour les quadratures des Courbes &c. par M. *Rollin*, Janvier 151. Septembre 1870. Décembre premiere partie 2551.
Legs d'un Medecin à sa Patrie contenant ce qu'il a récueilli lui même pendant 49 ans de Pratique, ouvrage Anglois de M. *Dover*, Janvier 171.
Les six volumes du recueil des Machines approuvées par l'Academie roiale des Sciences, Janvier 191.
E*manuelis Svvedenborgii principia rerum naturalium* Fevrier 370.

La Nouvelle Ecole Militaire, ou la fortification moderne par M. *Desprez de S. Savin*, Fevrier 377.

Geographie Physique traduite de l'Anglois de M. *Woodvvad* par M. *Noguès* Fevrier 381.

Histoire naturelle de l'univers par M. *Colonne*, Mars 412 Avril 668.

L'origine ancienne de la Phisique nouvelle par le P. *Regnault*, Mars 444. Mai 859. Août seconde partie 1680

Traité Général des Horloges par le P. Dom Jacques *Alexandre*, Mars 481.

Exercitatio Medica, qua virtus Campphera refrigerans edisseritur, Mars 573.

Le Spectacle de la Nature, ou entretiens sur les particularités de l'Histoire Naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les Jeunes gens curieux & à leur former l'esprit, Mars 574. Novembre 2300.

Nouvelles Classes de Maladies, qui dans un ordre semblable à celui des Botanistes comprennent les genres & les especes de toutes les Maladies avec leurs signes & leurs indications, Avril 631.

Extrait du Méchanisme des mouvemens des Corps flottans par M. *de la Croix*, Avril 638.

Nouvelle Méthode pour connoître les Eclipses passées, présentes & à venir sans autre instrument que la regle & le compas par M. Angelo *Capelli*, Avril 746.

Recueil des Experiences Physiques du Docteur *Trievvald*, Avril 748.

La Théorie & la pratique de la Coupe des Pierres & des bois pour la construction des voûtes & autres parties de bâtiment Civil & militaire, ou traité de Stereotomie à l'usage de l'Architecture par M. *Frezier*, Avril 750. Juillet 1334.

Abregé de l'Anatomie du Corps humain par M. *Verdier*, Avril 765 Juin 1002.

Entretiens sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planetes par M. *Bouguer*, Avril 766.

Reflexions sur les défauts d'autrui par M. l'Abbé *de Villiers*, quatriéme édition Avril 766.

Le Monde fou préferé au Monde sage *en 24* promenades de trois amis *&c*, May 806.

Traité du vray Merite de l'Homme consideré dans tous les âges & dans toutes les conditions, May 875.

L'ouvrage de Prosper *Alpin*, sur les divers Symptomes qui annonçent ou la mort ou la guérison des malades, May 938.

Gnomonica fundamentalis & mechanica. May 940.

Histoire Naturelle de la Floride, de la Caroline, des Isles Lucayes par Marc *Catesby*, May 942.

H. D. Haubii de vanâ vita longa a Chymicis promissa expectatione, oratio. May 943.

Nouvelle édition de l'Essay Philosophique sur l'entendement humain de M. *Locke*, traduit par M. *Cosse*, May 944, Septembre 1902.

Dissertation sur la Petrification d'un Epiploon par M. *Mongin*, May 948.

Traité Demonstratif sur la Quadrature du Cercle par M. *Basselin*, May 950.

Experiences de Physique, par M. Pierre *Poliniere*, May 955.

Extrait d'une Lettre de M. *Sarrasin*, Médecin de Quebec au sujet des

des Sciences & des beaux Arts. 2795
Eaux du Cap de la Magdeleine, May 956.
Propoſition d'une Meſure de la Terre, dont il réſulte une diminution conſiderable dans ſa circonference ſur les paralleles, par M. *D'Anville*, Juin 988.
Les Hommes 3e. édition, Juin 1504.
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, par M. de *Reaumur*; Juin 1116. Juillet 1237.
De l'effet que cauſe la refraction dans l'obſervation qu'on fait à la mer de l'amplitude du Soleil pour trouver la déclinaiſon de la bouſſole par le P. *du Chatelard*, Juillet 1312.
Les Obſervations du Docteur Jerôme *Gaſpari*, Juillet 1325.
Commentarii de Medicinâ, Juillet 1326.
Eſſay pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle de la Floride de la Caroline & des Iſles Lucayes Juillet 1328. Août premiere partie 1404.
Hortus Elthamenſis ſeu plantarum rariorum quas in horto ſuo Elthami in Cantio caluit vir ornatiſſimus & praſtantiſſimus, Jacobus Sherard,

Cabinet de Curiositez naturelles de M. Albert *Seba*, Juillet 1330. Septembre 1902.

Recueil des Machines présentées à l'Academie Royale des Sciences depuis son établissement jusqu'à présent, Juillet 1335.

Traité sur les Maladies de l'Organe immediat de la vuë, par Jean *Taylord*. Juillet 1337.

La Statique des végetaux & l'Analyse de l'air; experiences Nouvelles, ouvrage traduit de l'Anglois, de M. *de Halles*, par M. *de Buffon*, Juillet 1337. Octobre 2054. Décembre premiere partie 2414.

Catalogue des Arbres, & Arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris, Juillet 1339. Octobre 2093.

Observation de M. le *Monier*, Juillet 1339.

Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique, par le P. *Castel*, Août premiere partie 1444. Août seconde partie 1619. Septembre 1807. Octobre 2018. Novembre 2335. Decembre seconde p. 2642.

Extrait d'une Lettre écrite d'Avi-

gnon au P. C. par le P. *Sarrabat*, Jesuite au sujet d'un Phénoméne d'Agriculture, Août premiere partie 1512.
Extrait d'une Lettre écrite de Carpentras, au P. Etienne *Souciet*, par M. d'*Aleman*, sur l'Architecture, Août premiere partie 1517.
Principes d'Arithmetique, Août premiere partie 1528.
Introduction à l'Histoire naturelle des Pigeons Domestiques, par M. Jean *More*, Août premiere partie 1529.
Les Devoirs de l'Homme & du Citoien tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi naturelle, traduits du latin du Baron *de Puffendorf*, par Jean *Barbeyrac*, Août premiere partie 1532.
Histoire Générale des Drogues simples & composées par le Sieur *Pomet*, Août premiere partie 1534.
Traité de Chymie, par M. *Malouin*, Septembre 1798.
Commentaire sur le premier Livre de Celse de la maniére de conserver *la Santé*, par M. *Lommius*, Septembre 1840.

rebowio, Novémbre 2378.

Essay de Medecine avec quelques observations generales sur l'œconomie Animale, & sur la matiere Médicale, Décembre premiere partie 2572,

Sectionum conicarum quinque libri, autore Roberto Simson, Décembre premiere partie 2572.

POESIE, GRAMMAIRE, ELOQUENCE ROMANS, MELANGES ET DISSERTATIONS LITTERAIRES.

Mêlanges d'observations sur les Auteurs Anciens & Modernes, Janvier 5.

Mémoires de Litterature tirez des régistres de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730. Tome 8. Janvier 22.

Didon Tragédie, par M. *le Franc.* Janvier 47.

Recueil de Pieces d'Eloquence & de Poesie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie Françoise en l'année 1733. Janvier 82.

Extrait

des Sciences & des beaux Arts. 280.
Extrait d'une Lettre de M. *Brossette*, à un des Auteurs de ces Mémoires, Janvier 82.
Le Temple de la Tragédie, Poëme du P. *Marsy*, Janvier 188.
Les trois volumes du supplement aux anciens Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Janvier 190.
Dissertation du P. *Bougeant*, sur la recitation ou le chant des Anciennes Tragédies des Grecs & des Romains, Fevrier 248.
Supplement au Traité de la maniere d'enseigner & d'etudier les belles Lettres par M. *Rollin*, Fevrier 362.
The auditor feuille periodique de Londres, Fevrier 371.
Dictionnaire Grec-Latin de *Schrevelius* Fevrier 380.
Les Avantures de Zelim & de Damasine, Fevrier 383.
Recueil des Dissertations qui ont mérité le prix au Jugement de l'Académie de Bordeaux, Fevrier 383.
Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des remarques Critiques & *Historiques*, par M. *Dacier* cin-

quiéme édition Mars 389.

Essays sur quelques Odes d'Horace, Fevrier Ibid.

Oeuvres de Moliere, Nouvelle édition, Mars 434.

Recueil de Lettres & autres pieces du Chancelier *Bacon*, Mars 573.

Epistola doctorum è societate Sorbonica ad reverendos admodum Patres Generalem, Priorem & Monachos San-germanenses, Mars 574. Avril 683.

Alberti Thura Gynæceum Daniæ Litteratum, fœminis Danorum eruditione vel scriptis Claris conspicuum Avril 607.

Anecdotes Galantes & Tragiques de la Cour de Neron, par M. *Du Catre d'Auvigni*, Avril 613.

Le Psychometre ou réflexion sur les Caracteres de l'Esprit, par un Milord Anglois, Avril 694.

Voyage merveilleux du Prince Fanferedin dans la Romancie, Avril 720.

Réflexion sur l'introduction à l'Histoire de l'Univers, de M. *Puffendorf*, Avril 716.

Remarques sur la traduction de Lon-

des Sciences & des beaux Arts. 2803
gin par Boileau extraites des *Miscellanea observationes*, Avril 742.
Mémoires de l'Académie Imperiale de Petersbourg, Avril 747. Juin 1012.
Apologie pour les Jesuites d'Anvers, May 906.
Liste des Manuscrits de feu M. Thomas *Borderus Bircherodius*, May 736.
Les Comedies de Terence traduites *in versi sciolti*, par Mademoiselle Louise *Bergaulli*, May 9411.
Réflexions de M. *Constable* sur l'exactitude du Style, May 942.
Recherches sur la vie & les ouvrages d'Homere par M. *Blackvvel*, May 942.
Musa Rhetorices, May 943.
Réponse d'un des Auteurs du Journal à une Lettre qui lui a été écrite de Mets, May 945.
Quam difficile sit Res bellicas quandiu bellum viget publicâ oratione prosequi oratio habita VI. Februarii anno 1735. ab Oegidio An. Xaverio de la Sante *S. J.* May 947.
Le Préjugé à la Mode Comedie en

vers par M. *Nivelle de la Chaussée* May 947.

R. P. D. Bernardi de Montfaucon *Bibliotheca Bibliothecarum, Manuscriptorum nova*, May 950.

Oeuvres diverses de M. *Pelisson*, May 954.

Sabinus & Eponime Tragédie de M. *Richer*, May 954.

La Lusiade du *Camoens*, Poeme Heroïque sur la découverte des Indes Orientales, traduit du Portugais, par M. *du Perron de Castera*, Juin 1088.

Réponse à la Lettre de M. *** pour le remercier de la maniere obligeante dont il a parlé de l'édition Françoise de Moreri faite à Bâle par Jean Bradmuller, en 1732. Juin 1138.

L'Histoire justifiée contre les Romans, par M. l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, Juillet 1200.

Extrait d'une Lettre adressée par le P. *Giraudeau*, Jesuite aux Auteurs de ces Mémoires sur la Grammaire Hebraïque de feu M. *Masclef*. Juillet 1320.

des Sciences & des beaux Arts. 2805
Sigonii opera cum Notis Muratorii, Juillet 1325.
Les œuvres de Jonatam Swift, Juillet 1327.
Caii Plinii-Cacilii-secundi Epistolarum Libri decem, Juillet 1330,
Petri d'Orville *Critice ad virum celeberrimum Petrum Burmannum*, Juillet 1331.
Lettre Latine du R. P. de *Montfaucon* à M. l'abbé Salmon, Juillet 1332.
Description du fameux Cabinet de M. Grollier de Serviere, Juillet 1334. Septembre 1905.
Histoire de Gilblas de Santillane, par M. *le Sage*, Tome quatriéme, Juillet 1337.
Lettre sur le Préjugé à la Mode, Juillet 1341.
Les œuvres de Theâtre de M. *Brueys*, Août premiere partie 1382.
Le Songe d'Alcibiade traduit du Grec, Août premiere partie 1497.
Dictionnaire François Espagnol & Espagnol François, par M. François *Leyss.* Août premiere partie 1525.
XIV. Livres des Paralipomenes, en for-

TABLE DES ARTICLES
du mois de Decembre 1735. II. partie.

ART. CXXVII. DIssertation sur le Martyre de S. Abdas. Page 2589.
ART. CXXVIII. Lettre du Pere de Goville Jesuite, pour servir de réponse à l'Auteur des Anecdotes. 2636
ART. CXXIX. Suite & derniere Partie des Nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique du P. Castel. 2642
Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les 14. volumes de cette présente année. 2769

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

50
MS 33